



Jack Lang s'explique

■ Dans un entretien au « Monde », le ministre de l'éducation décrit les changements de la rentrée scolaire

■ Apprentissage généralisé des langues en CM 1

■ Ouverture de 20 000 classes artistiques

■ Il veut « créer l'irréversible » avant les élections

Lire page 7

► www.lemonde.fr/education

Comment M. Chirac organise sa défense

- Maurice Ulrich, proche conseiller du président, affirme que l'argent liquide provient des fonds spéciaux
 - Jacques Chirac l'avait chargé de les transférer de Matignon à la Mairie de Paris en 1988
 - L'entourage du chef de l'Etat conteste le montant et la liste des voyages dont disposent les juges

LES PRINCIPALES lignes de défense de Jacques Chirac dans l'affaire des voyages payés en espèces entre 1992 et 1995 commencent à apparaître clairement au terme des premières auditions effectuées par les juges. Maurice Ulrich, conseiller du président, ancien directeur de son cabinet à la Mairie de Paris, a assuré, mardi 10 juillet, que M. Chirac lui avait demandé de conserver le reliquat des fonds spéciaux gouvernementaux lors de son départ de Matignon en 1988, et d'entreposer ces liasses de billets « dans un coffre à la Mairie de Paris ». Il s'agissait, selon lui, de payer ainsi les futurs déplacements politiques et privés de M. Chirac. Mais M. Ulrich n'a pas donné plus de précisions sur le montant de ces fonds spéciaux et sur leur utilisation. De la même manière, Claude Chirac, fille et conseillère du président, a déclaré aux juges, mercredi, qu'elle disposait d'une réserve personnelle d'argent liquide, dont l'origine reste incertaine.



L'entourage du président s'efforce de jeter le doute sur le montant et sur la liste des voyages, notamment ceux des proches de M. Chirac. Pourtant, la liste des séjours réglés en argent liquide, telle qu'elle a été validée par l'agent de voyages qui les organisait, porte les noms - parfois dissimulés sous des pseudonymes - de plusieurs parents ou amis personnels du chef de l'Etat, dont son épouse, Bernadette, sa fille Claude, sa belle-mère et son neveu. *Le Monde* dresse l'inventaire des proches du président qui auraient bénéficié de ces voyages.

Ancien chauffeur de M. Chirac, Jean-Claude Laumond, aujourd'hui salarié de la Mairie de Paris, a confirmé au *Monde* qu'il avait souvent convoyé des enveloppes entre la mairie et l'agence de voyages. « Des enveloppes, dit-il, j'en ai transporté pas mal, mais je ne savais pas ce qu'il y avait dedans. »

Lire page 5

► www.lemonde.fr/chirac-affaires



TRANSPORTS

La voiture du pauvre

Après Renault, qui, avec le constructeur roumain Dacia (photo), fabrique un véhicule à 5 000 euros pour nations en voie de développement, c'est PSA Peugeot Citroën et Toyota qui s'attaquent au marché de la voiture à tout petit prix (autour de 6 000 euros) pour pays émergents. Il est probable que cette voiture sera aussi fabriquée dans les pays de l'Est, où les coûts de production sont les plus bas. Cette nouvelle voiture du pauvre devrait voir le jour d'ici à 2005. p. 13

L'« attractivité » fiscale de la France

MICHEL CHARZAT, député (PS) de Paris, a remis, jeudi 12 juillet, à Lionel Jospin un rapport sur l'« attractivité » du territoire. Après le départ du mannequin Laetitia Casta à Londres, pour des raisons fiscales, le débat a été lancé sur les menaces de délocalisation de sièges sociaux et de grosses fortunes. M. Charzat ne se veut « ni alarmiste ni autosatisfait », mais il estime que, si la France veut lutter à armes égales avec ses voisins, elle doit renforcer ses atouts et adapter sa fiscalité. Il prône une réduction de l'impôt sur les sociétés et un dégrèvement de 20 % des charges pesant sur les chercheurs et sur les cadres étrangers travaillant en France.

Lire page 6 et notre éditorial page 12

Vous m'écoutez trente fois « Yesterday » en boucle, puis vous commenterez

AU MOMENT où une poignée de garçons et de filles s'enfermaient dans un loft, devant la France entière, sept écrivains lançaient, dans le plus grand secret, l'opération « Yesterday ». Une lettre d'instruction les invitait, lundi 28 mai à 14 h 30, au Centre tchèque, rue Bonaparte, à Paris. « Dans la salle, on pourra s'asseoir, marcher, fumer des cigarettes et parler normalement, sans obligation. Les sorties seront interdites. Sauf nécessité (toilettes). Il est conseillé pendant l'épreuve de ne pas prendre de notes, pour rester concentré dans le feu de l'action et de l'inaction. »

Le jour dit, Marie Desplechin, Alain Gluckstein, Serge Joncour, Laurent Laurent, Jean-Bernard Pouy, Vincent Ravalec et Tiphaine Samoyault se sont retrouvés au lieu dit. Ils ont tous publié des livres, avec plus ou moins de succès, mais ils « ne devaient pas se connaître ou très peu ». Ils entrent dans la salle. L'organisation de l'opération, Laurent Laurent, déclenche un magnétophone. Ils vont écouter une version en boucle, pendant une heure - trente fois de suite -, la chanson des Beatles *Yesterday*. Puis ils devront écrire.

Laurent Laurent, auteur de *Six mois au fond d'un bureau* et de *Chantier, j'écris ton nom !* (Seuil), confirme, grandeur nature, ses talents comiques. Marie Desplechin s'interroge : « Comment expliquer que nous soyons six à suivre depuis des semaines les ordres aberrants d'un type que nous ne connaissons pas ou que nous connaissons d'hier ? »

Un mois après, ils livrent leur récit, pour constituer une « étude littéraire comparative d'un moment de réalité ».

Personne n'aime la chanson des Beatles. Choisie pourtant parce qu'« elle ne mangeait pas de pain ». « C'est une chanson morte, écrit Marie Desplechin, elle a été tuée par la publicité, par les radios, par les hypermarchés, les aéroports et les orchestres symphoniques. Les sons se sont désintégrés, ils sont devenus transparents, ils traversent l'air, la matière comme de pâles neutrinos, comme des fantômes, des ombres, on ne les entend pas ».

Jean-Bernard Pouy déteste : « L'opération "Yesterday", tu parles avec les six autres lambda du texte, sept en tout avec mézigue, à se regarder en chien de porcelaine de Limoges, on

aurait pu tout à fait y être à Limoges, très Yesterday Limoges, en fait, en gros, si on y réfléchit bien, sept pékins assis plus ou moins sur des chaises (...), c'est vrai qu'on aurait pu être aussi à Pékin, très Yesterday Pékin quand on y pense, j'aurais pu également compter les lattes du parquet, mais j'ai passé beaucoup de temps à regarder Yesterday d'un drôle d'œil, comment avait-il pu avoir une idée pareille, ce gusse, avec son magnéto à la noix acheté aux Puces pour 200 balles et qui nous crachait en boucle ce putain de morceau d'autrefois. »

« Dans son malheur, lui rétorque Yester Laurent, il ignorait sa chance de ne pas souffrir bien plus, si le mauvais sort avait désigné Yellow Submarine interprété par les Compagnons de la chanson, à fond dans la gueule. »

Tiphaine Samoyault situe justement son récit dans un sous-marin, russe. L'équipage écoute *Yesterday* pendant une heure. Ça finit mal. On ne sait si le sous-marin a préféré couler, vert ou jaune de rage, plutôt que d'entendre la chanson une trentaine et unième fois.

Alain Salles

Tunisie : le juge rebelle



LE PRÉSIDENT BEN ALI

DANS une lettre au chef de l'Etat, Zine El Abidine Ben Ali, un juge de Tunis, Mokhtar Yahyaoui, dénonce les pressions du pouvoir sur la justice. Alors que les procès politiques se multiplient, le juge dit parler en son nom mais exprimer ce que pensent nombre de ses collègues.

Lire page 3

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 713 - 7,50 F - 1,14 €



LA PROTECTION SOLAIRE QUI RÉSISTE AUX ENFANTS.

Ambre Solaire : le premier spray enfant vraiment résistant à l'eau.

GARNIER

JO : votez Pékin !

TOUT AURA été dit, du pour ou du contre, vendredi 13 juillet, quand le Comité international olympique (CIO) prendra la décision d'attribuer ou non les Jeux olympiques de 2008 à la Chine - car tel est, au fond, l'enjeu. Du pour : la force d'intégration à la communauté internationale, à en croire les théoriciens de l'olympisme ; du contre : l'inconnue qu'est ce pouvoir aux mœurs totalitaires éprouvées à la tête d'une des plus colossales transmutations sociales de l'histoire.

Tout aura été dit, mais l'essentiel mérite d'être souligné tant, pour le coup, le choix dépasse le cadre du sport et de l'olympisme. L'essentiel tient au sort d'un cinquième de l'humanité, le cinquième chinois.

S'il est bien une idée que l'olympisme entend encore incarner, c'est celle de l'universalité de certaines règles. Et s'il est bien un pays où se fait sentir le besoin de règles se rapprochant de l'universel, c'est la Chine. Ce gros milliard d'hommes soumis depuis cent cinquante ans à un sort sinistre et cruel, qu'un gouvernement à la légitimité incertaine persiste à vouloir maintenir sous l'empire de l'exception, dans un règne hors normes. A chaque demande qui lui est formulée de se conformer à des pratiques internationales reconnues, le gouvernement de Pékin commence par opposer l'argu-

ment spécieux d'un droit à une dérogation qui découlerait tout à la fois du poids de sa tradition et des tourments que le pays a subis aux mains des Puissances du XIX^e siècle.

On peut compter sur Pékin, si le choix du CIO se porte sur la capitale chinoise, pour tenter de tordre certaines des règles de l'olympisme à son avantage. On peut aussi compter sur le gouvernement chinois pour tenter de capter à son profit le sentiment de fierté de la population à se voir ainsi décerner un label international prestigieux. On peut, enfin, compter sur les forces conservatrices toujours actives pour saboter l'instauration en Chine d'un système politique plus en accord avec les idéaux universalistes que l'olympisme affirme porter en lui. Tous les arguments contre l'octroi des jeux à Pékin sont recevables.

Mais il ne faut pas méconnaître les bénéfices que les Chinois et la communauté internationale peuvent retirer de la tenue des JO à Pékin dans sept ans.

Francis Deron

Lire la suite page 12, nos informations pages 18 et 19 et la chronique de Pierre Georges page 32

► www.lemonde.fr/chine



FAIT DIVERS

Comment est mort Mesrine

Les quatre policiers qui, le 2 novembre 1979 à Paris, avaient tiré sur Jacques Mesrine, « ennemi public n° 1 » de l'époque, ont expliqué aux juges les circonstances de la mort du malfaiteur, au volant de sa voiture, près de la porte de Clignancourt (photo). Une instruction pour « assassinat » avait été ouverte, en 2000, sur plainte des enfants de Jacques Mesrine. p. 8



FESTIVALS DE L'ÉTÉ

Mariage aux Francofolies

Programmé du 13 au 18 juillet à La Rochelle, le festival tente cette année de faire dialoguer mélodies traditionnelles et habillages électroniques. Bertrand Burgalat (photo), Di Maggio, Sporto Kantes, Tommy Hools ou UHT devraient témoigner de cette rencontre fructueuse. p. 24 à 26

► www.lemonde.fr/festivals

International.....	2	Tableau de bord.....	15
France.....	5	Aujourd'hui.....	18
Société.....	7	Météorologie-Jeux.....	22
Régions.....	9	Carnet.....	23
Horizons.....	10	Culture.....	24
Entreprises.....	13	Guide culturel.....	26
Communication.....	15	Radio-Télévision.....	31

PROCHE-ORIENT Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a ordonné, mercredi 11 juillet, une « enquête interne » sur les dysfonctionnements qui ont entraîné une

polémique avec Israël. ● UNE CASSETTE VIDÉO prise par un soldat de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul), le lendemain de l'enlèvement de trois soldats israéliens

en octobre 2000 par le Hezbollah, au Liban sud, est à l'origine de cette polémique. ● L'ONU n'a admis l'existence de cette cassette qu'à la fin juin, alors que les autorités isra-

éliennes la réclament depuis le mois de mai. ● LE DOCUMENT montrerait la récupération par des hommes armés, présumés membres du Hezbollah, en présence de casques bleus,

des véhicules à bord desquels les militaires israéliens auraient été enlevés. ● LES NATIONS UNIES ont proposé à Israël et au Liban de visionner une version édulcorée de la cassette.

Imbroglie à l'ONU à propos de la vidéocassette impliquant le Hezbollah

Israël et le Liban refusaient toujours, mercredi 11 juillet, de visionner une version édulcorée de la séquence filmée montrant les suites de l'enlèvement, en octobre 2000, de trois militaires israéliens par l'organisation chiite libanaise. Kofi Annan ordonne une enquête sur les causes de la polémique

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Elle ne serait pas de très bonne qualité, cette fameuse cassette vidéo tournée par l'ONU et réclamée par Israël, qui affirme qu'elle peut apporter des éléments d'information sur les conditions dans lesquelles trois soldats israéliens ont été enlevés, le 7 octobre 2000, par le Hezbollah libanais au Liban sud. D'une trentaine de minutes, elle tient en trois parties. Voici le récit que des responsables de l'ONU en ont fait, mardi 10 juillet au Monde.

Le document s'ouvre sur une vue générale de quelques dizaines de casques bleus de l'ONU s'agitant autour de deux véhicules accidentés, garés au bord d'une route et à bord desquels le Hezbollah libanais aurait transporté les trois soldats israéliens capturés au lieu-dit des Hameaux de Chebaa, aux confins des territoires syrien et libanais (voir ci-contre), occupé par l'armée israélienne depuis 1967 et dont le Liban revendique la souveraineté.

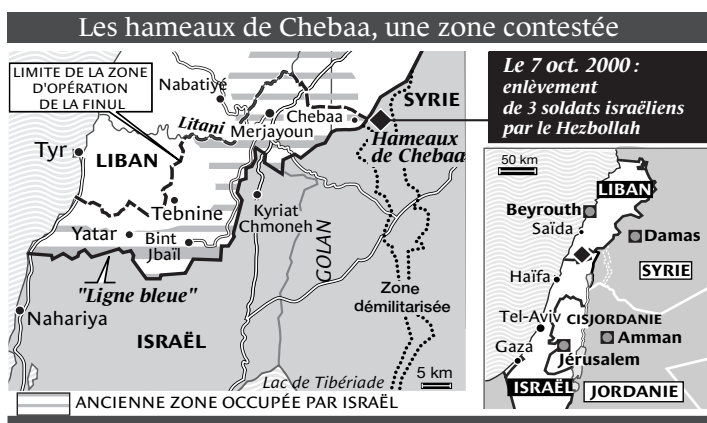
Il s'agit de véhicules blancs, sem-

blables à ceux des Nations unies. Un gros plan montre ensuite des casques bleus fouillant à l'intérieur des véhicules, et découvrant des insignes et des uniformes ressemblant à ceux de soldats de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban). Quelques petites taches de sang apparaissent.

DIALOGUE TENDU

Puis l'on voit arriver des hommes en tenue civile, mais armés jusqu'aux dents, qui réclament les véhicules. Un dialogue tendu s'engage entre eux et les casques bleus. Les civils tentent de s'emparer des voitures par la force. Les casques bleus ne résistent pas. Les civils, présumés membres du Hezbollah, quittent les lieux à bord des véhicules. Les casques bleus s'éloignent. Fin de la cassette.

Ce document a été filmé par un soldat de l'ONU « sur l'ordre d'un officier supérieur », le 8 octobre 2000, dix-huit heures après l'enlèvement de trois soldats israéliens par le Hezbollah libanais. La décision de filmer les voitures acciden-



tées et « déguisées » en véhicules de l'ONU a été prise, déclare Jean-Marie Guéhenno, secrétaire général adjoint chargé des opérations de maintien de la paix, « afin d'avoir suffisamment d'éléments pour pouvoir protester auprès des autorités libanaises pour cette violation et pour l'utilisation des insignes de l'ONU ». Tourner des cassettes vidéo, explique-t-il, « est la procédure standard de beaucoup d'opéra-

tions militaires de l'ONU ». M. Guéhenno, qui lui-même n'a appris l'existence de la cassette que le 6 juin, soit huit mois plus tard (lire ci-dessous) et qui se trouve désormais au centre de la controverse, explique que les deux véhicules « n'appartiennent pas à l'ONU ».

Bien qu'elle soit « loin d'être dramatique », cette vidéocassette est néanmoins au centre d'une polémique entre l'ONU et Israël d'une

part, l'ONU et le Hezbollah de l'autre. « Nous sommes pris ici entre deux feux », dit le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard, entre Israël, qui exige qu'on lui remette la cassette, et le Hezbollah, qui menace de considérer les soldats de l'ONU comme des « espions » si la cassette est remise... » à l'Etat juif.

« ERREURS DE JUGEMENT »

L'offre de l'ONU de permettre aux Israéliens et aux Libanais de « visionner » la cassette, sans en prendre possession, et en obscurcissant les visages des individus, a été rejetée par le Liban, qui ne veut même pas la voir (lire ci-dessous), et par Israël, qui exige que lui soit remise une version non modifiée.

Que s'est-il passé ? Les Nations unies semblent avoir commis des « erreurs de jugement psychologiques et politiques » à plusieurs niveaux, disent des diplomates, mais la majorité d'entre eux estime qu'en rendant l'affaire « si publique », Israël agit de « mauvaise foi » et pour « des motivations de politique intérieure ». Ils notent par

exemple que le jour où l'Etat juif a décidé de rendre l'affaire publique – le 5 juillet – a coïncidé avec la déclaration du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, condamnant la politique israélienne de liquidation d'activistes palestiniens.

Certains estiment qu'en « discréditant » les Nations unies, Israël tente de mettre fin « une fois pour toutes » à l'idée, d'origine française, du déploiement d'observateurs internationaux dans les territoires occupés. D'autres encore pensent que le rôle de « conciliateur » joué depuis quelques mois par M. Annan au Proche-Orient « n'est guère apprécié » par certains Israéliens. Pour d'autres enfin, Israël, qui n'a toujours pas réussi à recueillir de renseignements sur le sort des trois soldats enlevés, et qui est soumis à la pression des familles, tente, en s'en prenant à l'ONU « qui dans une certaine mesure de détourner l'attention.

Afsané Bassir Pour

Kofi Annan ordonne

une enquête interne

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a ordonné une enquête interne sur la « mauvaise gestion » de l'affaire de la cassette vidéo à l'origine d'une polémique avec Israël, a annoncé, mercredi 11 juillet, le porte-parole de l'ONU, Fred Eckhard. Il a expliqué que cette enquête était justifiée par « l'embarras » et « l'atteinte à la crédibilité » de l'ONU provoqués par cette affaire. L'enquête a été confiée au secrétaire général adjoint chargé de la gestion, Joseph Connor, qui devra rendre un rapport « dès que possible ». L'ambassadeur d'Israël, Yehouda Lancry, s'est félicité de cette décision. Il a déclaré au Monde n'avoir « aucun doute que le secrétaire général, son adjoint Jean-Marie Guéhenno et son représentant personnel, Terry Roed-Larsen, [aient] agi de bonne foi ». Selon lui, la polémique est due à de « mauvaises décisions prises au niveau du commandement sur le terrain et des officiers de liaison à New York ».

Par ailleurs, M. Eckhard a affirmé, mercredi, que la proposition faite par l'ONU au Liban et à Israël de visionner une version édulcorée de la vidéo était une « offre finale ». Sur cette version, les visages de membres présumés du Hezbollah ont été obscurcis afin de protéger la sécurité des casques bleus et l'impartialité de l'organisation, selon l'ONU.

La chronologie des événements, selon les Nations unies

● **7 octobre 2000** : trois soldats israéliens ont été enlevés par le Hezbollah libanais. L'ONU signale une « violation grave » de la « ligne bleue » séparant Israël et le Liban.

● **8 octobre** : deux véhicules blancs aux insignes de l'ONU sont retrouvés à 7 kilomètres de l'endroit de l'enlèvement, dans la zone d'opérations de la Finul. Un soldat de l'ONU tourne une cassette vidéo montrant les véhicules, leur contenu et l'arrivée d'hommes armés qui s'emparent des voitures.

● **9 octobre** : l'ONU informe Israël de la découverte des véhicules, mais non de l'existence d'une cassette. Israël demande une réunion avec des responsables des Nations unies.

● **11 octobre** : réunion du commandant de la Finul avec le chef des relations internationales de l'armée israélienne.

● **2 mars 2001** : lettre de l'ambassadeur israélien à l'ONU, Yehouda Lancry, demandant que lui soient fournies des informations sur l'enlèvement des soldats israéliens. M. Lancry dit qu'Israël a remis à l'ONU une autre cassette vidéo montrant des casques bleus avec les deux véhicules blancs.

● **14 mars** : après avoir interrogé les responsables militaires de la Finul, qui ne lui parlent pas de la cassette vidéo, le secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, Jean-Marie Guéhenno, écrit à l'ambassadeur israélien que l'ONU n'est pas en possession « d'éléments supplémentaires pouvant faire la lumière » sur les enlèvements.

● **En mai**, plusieurs réunions d'experts sont organisées entre Israël et l'ONU. Les Israéliens évoquent l'existence à l'ONU de « matériels photographiques » pertinents.

● **29 mai** : en Israël, M. Guéhenno rencontre le ministre israélien de la défense, Benyamin Ben Eliezer, qui « exige » que soient remis à Israël « tous matériels photographiques pris par l'ONU ». Le diplomate français promet de vérifier à nouveau auprès de la Finul.

● **5 juin** : à New York, M. Guéhenno demande aux responsables de la Finul s'il existe ou non des « matériels photographiques pertinents ».

● **6 juin** : M. Guéhenno est enfin informé de l'existence d'une cassette vidéo tournée par la Finul et montrant des véhicules présumés avoir été utilisés pour l'enlèvement des soldats israéliens. Il faut dix jours pour que la cassette vidéo soit « examinée » par le secrétariat.

● **16 juin** : M. Lancry demande par écrit au secrétaire général que la cassette soit remise à Israël.

● **17 juin** : Kofi Annan, qui ignore toujours l'existence de la cassette, se rend en Israël où ses interlocuteurs n'y font aucune allusion.

22 juin 2001 : le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, est informé de l'existence de la cassette tournée... le 8 octobre 2000

● **22 juin** : de retour du Proche-Orient, Kofi Annan est informé de l'existence de la cassette.

● **27 juin** : l'envoyé spécial du secrétaire général pour le Proche-Orient, Terje Roed-Larsen, rencontre le ministre israélien de la défense, qui lui réclame la cassette. M. Roed-Larsen, qui n'a pas été informé de son existence par le siège, nie qu'il y en ait une.

● **29 juin** : M. Annan est informé de la rencontre de M. Roed-Larsen avec le ministre israélien. La décision est « immédiatement » prise de confirmer au gouvernement israélien l'existence d'une cassette, mais de ne pas la lui remettre.

● **3 juillet** : dans une lettre aux Israéliens, l'ONU réaffirme que la cassette n'apporte aucun

élément d'information « humanitaire » pouvant aider les familles des trois soldats.

● **5 juillet** : M. Annan condamne la décision du gouvernement israélien d'assassiner des activistes palestiniens soupçonnés d'implication dans les opérations terroristes. Le même jour, Israël rend publique l'affaire de la cassette, provoquant une tempête médiatique en Israël. L'ONU reconnaît détenir la cassette vidéo.

● **6 juillet** : M. Guéhenno écrit aux gouvernements israélien et libanais pour leur proposer de « visionner », sans en prendre possession, la cassette avec les visages des individus « obscurcis ». Il explique, en conférence de presse à New York, la position de l'ONU et affirme que la cassette a été tournée à « l'initiative personnelle » d'un soldat de la Finul.

● **9 juillet** : l'ONU annonce que la cassette a été tournée sur « ordre d'un officier supérieur ». Le même jour, le Hezbollah libanais menace de considérer les casques bleus comme des « espions » si la cassette est remise à Israël. Dans la soirée, le premier ministre israélien, Ariel Sharon, appelle M. Annan, qui se trouve à Lusaka, et exige, lors d'une conversation « très rude », que la cassette soit remise à Israël. Kofi Annan refuse et réitère son offre de permettre aux Israéliens d'en visionner une version.

● **10 juillet** : le ministre israélien à la défense accuse l'ONU de courber l'échine devant le Hezbollah. M. Guéhenno informe le Conseil de sécurité de l'affaire, admet des erreurs commises par l'ONU, mais maintient le principe de pas fournir aux parties en conflit des matériels pouvant être considérés comme « éléments de renseignements ». Seuls les Américains, « suggèrent, sans insister » que la cassette soit remise à Israël. La France et l'Irlande, notamment, appuient la décision de ne pas rendre publique toute la cassette, mais demandent à l'ONU de tirer des leçons de la mauvaise circulation de l'information.

A. B. P.

Trois morts palestiniens, dont un nouveau-né, en Cisjordanie

UNE PALESTINIENNE qui se trouvait à bord d'un taxi collectif a été tuée par des tirs de soldats israéliens en Cisjordanie. Un Palestinien est mort d'une crise cardiaque et une Palestinienne a perdu son nouveau-né après avoir été retenue à deux barrages militaires israéliens, toujours en Cisjordanie. Une charge explosive a été découverte par les forces de sécurité israéliennes à Afoula, dans le nord d'Israël. Malgré les critiques des Etats-Unis, du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, de l'Union européenne et de nombreux pays, Israël s'est dit déterminé à continuer la démolition d'habitations construites « illégalement », selon lui, par des Palestiniens. Tel est le bilan d'une journée « ordinaire », celle du mercredi 11 juillet au Proche-Orient.

Rasmiyé El Jabarine, une Palestinienne de 38 ans, mère de deux enfants, a été tuée lorsque des soldats israéliens ont pris en chasse le taxi collectif à bord duquel elle se

trouvait et qui avait ignoré un ordre de s'arrêter à un barrage, à quelques kilomètres à l'ouest de la ville d'Hébron, en Cisjordanie. Mohamad Khalifa, 49 ans, qui se rendait de son village de Faqaa à la ville palestinienne de Djénine, toujours en Cisjordanie, pour y recevoir des soins, a été arrêté à un barrage militaire. Il est décédé d'une crise cardiaque après une heure d'attente. Férial Idriss, 30 ans, qui était sur le point d'accoucher, se rendait avec son époux à Tubas, au nord-est de Naplouse, également en Cisjordanie. Malgré son état, les soldats ont refusé de la laisser passer à un barrage. L'enfant, né sur la route, est décédé sur le chemin de l'hôpital, après que les militaires eurent ouvert le passage.

D'après la Maison d'Orient, siège officieux de l'OLP à Jérusalem-Est, la municipalité de la ville veut exproprier des Palestiniens pour mener à bien un projet de tramway. Des familles du camp de réfugiés palestiniens de Chouafat – où

quatorze habitations ont été démolies lundi par l'armée israélienne – ont été averties que des terrains leur appartenant et s'étendant sur 1,5 hectare seront confisqués.

KAMIKAZE INTERCEPTÉ

L'armée israélienne a ordonné par ailleurs l'évacuation, dans les trente jours, de dix-huit habitations du village d'El Media, à l'ouest de Ramallah, en Cisjordanie, a indiqué l'un des propriétaires, Moustapha Abdel Haser. D'après lui, ces maisons ont été construites avec le feu vert de l'administration militaire israélienne de la région. Israël continuera de détruire les maisons construites « illégalement » par des Palestiniens « qui veulent créer des faits accomplis sur le terrain », a déclaré le ministre sans portefeuille Danny Naveh.

A Afoula, un kamikaze palestinien venu de Djénine a été intercepté au moment où il tentait d'actionner sa charge. D'après l'enquête préliminaire, il appartiendrait au Dji-

had islamique. Six Palestiniens, membres d'une cellule clandestine présumée, ont été arrêtés par la police israélienne sous l'accusation de « meurtre à l'arme blanche » de deux Israéliennes en avril.

Dans ce climat, il allait presque de soi qu'une nouvelle réunion, mercredi soir, des responsables de la sécurité des deux parties en présence d'un représentant de la CIA, n'ait donné aucun résultat. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a de nouveau exhorté les deux parties à faire « tout ce qu'elles peuvent pour faire reculer la violence et créer des conditions d'un apaisement, afin que tout incite à appliquer le plan Mitchell ». Il a invité Israël à « éviter les actes provocateurs », tels que « la reprise de la colonisation et la destruction de maisons palestiniennes », et les Palestiniens à « faire des efforts pour contrôler la violence » et « les éléments qui relèvent de l'Autorité palestinienne ». – (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

Le Liban refuse de visionner le document

BEYROUTH

de notre correspondant

La position du Liban est, pour une fois, confortable dans l'affaire de la cassette vidéo filmée par la Force intérimaire des Nations unies pour le Liban (Finul), détenue par l'ONU et réclamée par Israël. Les autorités refusent non seulement que la cassette litigieuse soit remise à l'Etat juif, mais également de la visionner elles-mêmes.

Dès que l'affaire a éclaté, samedi 7 juillet, un communiqué clair et net de la présidence de la République soulignait que « le visionnage de cette cassette constituerait un danger pour le Liban », car ce serait transmettre à l'ennemi israélien des informations recueillies sur le territoire libanais, ce qui est en contradiction avec la mission de la Finul ». Le délégué du Liban à l'ONU, Sélim Tadmouri, a estimé que « l'affaire est une tempête dans un verre d'eau », suscitée par Israël « pour embarrasser l'ONU et gêner son secrétaire général, notamment après qu'il a dénoncé son plan de liquidation des activistes palestiniens ».

« AUCUNE INDICATION »

Le Hezbollah, principal protagoniste de l'affaire puisque ce sont ses hommes qui sont présumés se trouver sur la séquence filmée et qu'il détient les trois soldats, est tout aussi catégorique. Son secrétaire général, cheikh Hassan Nasrallah, a déclaré : « L'Etat, la résistance et le peuple libanais refusent que l'ONU remette à l'ennemi la cassette vidéo filmée en territoire libanais et considèrent qu'un tel acte placerait la Finul dans la case des espions à la solde des ennemis ».

S'adressant aux Israéliens, cheikh Nasrallah a ajouté : « Même si vous obtenez cette vidéo, vous n'aurez aucune indication sur le sort des prisonniers. » Il a assuré que le Hezbollah ne livrerait aucune information sur le sort des trois soldats – ni sur celui d'un quatrième Israélien capturé quelques semaines plus tard et qui, selon la formation chiite, serait un agent des services de renseignements, alors que l'Etat juif affirme que c'est un homme d'affaires – sans la libération de prisonniers arabes détenus par Israël.

En se bornant à soutenir le Hezbollah, l'Etat ne se heurte pas à l'ONU et ne prend que le risque de voir le renouvellement du mandat de la Finul, prévu avant le 31 juillet, devenir plus compliqué.

Lucien George

e sec . edu /

ESEC

Diplôme homologué par l'Etat

images / cinéma / numérique / sons /

assistants de réalisation et assistants de production - assistants de post-production en montage analogique et virtuel - assistants aux effets spéciaux numériques

2 années d'études Stages professionnels

École Supérieure d'Études Cinématographiques

www . e sec . edu /

01 43 42 43 22

21, rue de Cîteaux 75012 Paris

enseignement supérieur libre

En Tunisie, un haut magistrat dénonce publiquement l'absence d'indépendance de la justice

Mokhtar Yahyaoui déclare sa « honte » d'être juge dans le contexte actuel du pays

Dans une lettre ouverte adressée au président Ben Ali, Mokhtar Yahyaoui, président de la 10^e chambre civile au tribunal de première instan-

ce de Tunis, dénonce l'absence totale d'indépendance du pouvoir judiciaire en Tunisie. « Harcelés », en proie à l'intimidation, dit-il, les juges

« n'ont aucune chance » d'accomplir un travail équitable. Ce magistrat était convoqué jeudi matin au ministère de la justice.

POUR LA PREMIÈRE FOIS, un juge se révolte publiquement contre le rôle assigné aux magistrats en Tunisie. Dans une lettre ouverte adressée le 6 juillet au « président du conseil supérieur de la magistrature », le président Ben Ali, Mokhtar Yahyaoui, président de la 10^e chambre civile au tribunal de première instance de Tunis, dénonce la « situation catastrophique » de la magistrature tunisienne, due à son absence totale d'indépendance. « Les juges tunisiens, écrit-il, sont acculés à prononcer des jugements établis d'avance, qu'ils ne peuvent discuter, et qui ne reflètent en rien ce que dit la loi. » L'indépendance de la justice en Tunisie s'est transformée, ajoute-t-il, en « démission des vrais magistrats ».

« Harcelés », en proie au chantage, à l'intimidation et à la dénonciation, étreints par la peur, ayant perdu leur dignité, les juges n'ont « aucune chance » de pouvoir accomplir un travail équitable. La situation est telle que « le seul fait d'appartenir à cette corporation constitue une honte », dit-il, pour ceux qui croient encore à leur mission.

COUP D'ÉCLAT

En conclusion, Mokhtar Yahyaoui adjure le chef de l'Etat de libérer la magistrature de la « tutelle » du pouvoir politique et souligne qu'en l'absence de changement, il est prêt à aller en prison « si c'est le meilleur endroit pour que [je me] sente digne, libre, et avec la conscience tranquille ».

Mercredi 11 juillet, alors que Tout-Tunis bruissait de la rumeur de ce coup d'éclat et que le texte du juge Yahyaoui circulait sur

Internet, l'intéressé apprenait qu'il était convoqué le lendemain jeudi au ministère de la justice. « Je ne pourrai pas me rendre à cette convocation, a-t-il déclaré au Monde, car j'ai du travail et une séance plénière à la même heure. De toutes les façons, il n'est pas question que je renie ce que j'ai écrit. »

Qu'est-ce qui a poussé ce magistrat, sans engagement politique ni

cessus de réflexion. Depuis un an, dit-il, il savait que, tôt ou tard, il serait amené à réagir ouvertement, tant les pressions dont lui et ses confrères sont la cible lui paraissaient scandaleuses.

Pour exemple, il cite le prétexte procédurier dérisoire donné par la cour d'appel de Tunis, le 7 juillet, pour reporter au 29 septembre le verdict concernant l'opposant

liste et porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, interdit).

« Il n'est pas supportable qu'un Moncef Marzouki doive se méfier de ses juges, martèle le juge Yahyaoui. Mes revendications sont on ne peut plus pacifiques et légales. Je ne demande qu'une chose : que nous ne soyons pas les juges du régime, mais ceux de l'Etat. »

« SALE TRAVAIL »

De ce magistrat qui sort de l'ombre pour la première fois, le président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), l'avocat Mokhtar Trifi, dit le plus grand bien. « Il s'agit de l'un des juges les plus honnêtes et les plus respectables de Tunisie, estime-t-il, apprécié pour sa probité morale, intellectuelle et professionnelle et qui jusque-là n'avait jamais fait de vagues. Qu'un homme comme Mokhtar Yahyaoui se décide à parler, c'est vous dire le degré d'humiliation qui a été atteint dans le pays... »

Le 5 juillet, un groupe de magistrats avait déjà donné le signal de la révolte, mais de façon anonyme. Plusieurs dizaines d'entre eux avaient publié sur Internet un texte signifiant leur exaspération devant le « sale travail » qui leur était imposé et leur volonté d'y mettre fin. Ils répondaient ainsi à un appel lancé précédemment par le docteur Moncef Marzouki, les pressant de « rendre à la justice sa dignité. »

Citant l'historien et philosophe arabe Ibn Khaldoun, l'opposant et défenseur des droits de l'homme rappelait que « la justice est à la base de toute civilisation. »

Fl. B.

Un cessez-le-feu pourrait intervenir au Burundi

Nelson Mandela multiplie les efforts pour mettre fin au conflit entre Hutus et Tutsis qui a fait 200 000 victimes depuis 1993

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Quatre pays africains (dont le Nigeria et l'Afrique du Sud) se sont engagés à envoyer une force de maintien de la paix au Burundi dès lors qu'un cessez-le-feu y sera « effectif », a annoncé, au cours d'une conférence de presse, le président burundais Pierre Buyoya, mercredi 11 juillet, jour de clôture du sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui se tenait à Lusaka, en Zambie.

Cette déclaration fait suite à un accord conclu la veille, sous l'égide de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela, entre les représentants du gouvernement burundais, le Parlement et 17 formations politiques en vue de mettre fin à un conflit qui a fait plus de 200 000 morts en huit années de guerre civile.

Obtenu à l'arraché, au terme d'une réunion de douze heures mardi à Pretoria, l'accord prévoit que, dans le cadre d'une période de transition de trois ans, le pays aura pour président l'actuel chef de l'Etat, Pierre Buyoya, un Tutsi, et pour vice-président, Domitien Ndayizeye, le secrétaire général du principal parti hutu, le Front pour la démocratie au Burundi (Frodebu), pendant dix-huit mois. Au cours des dix-huit mois suivants, les deux hommes permuteront.

En dépit de ce point capital, l'application de l'accord n'est pas encore acquise. D'abord, les partis ont posé une dizaine de conditions qui devront être examinées avant le sommet de chefs d'Etat prévu le 23 juillet à Arusha, en Tanzanie. Parmi ces conditions figurent une réforme de l'armée qui devra intégrer la rébellion hutue, l'entrée dans le gouvernement de transition

de tous les partis signataires de l'accord, l'appel à la communauté internationale pour la mise en place d'une force de paix et la libération des prisonniers politiques...

Cependant, le groupe dit « G10 », qui regroupe dix partis tutsis, veut ajouter d'autres conditions, a précisé Nelson Mandela. Selon Godefroy Hakizimana, président du Parti social-démocrate (PSD), l'une des formations de ce groupe, la cessation des hostilités et l'imposition de sanctions aux groupes rebelles, en cas d'échec d'un cessez-le-feu, doivent être un préalable à la transition.

NÉGOCIATIONS DIRECTES

Nelson Mandela s'est dit confiant sur l'adhésion des deux groupes armés hutus opposés à cet accord. Le vice-président sud-africain, Jacob Zuma, qui officie en tant que médiateur avec la rébellion burundaise, s'est dit également « optimiste ». Peu après la fin de la réunion de Pretoria, l'un de ces groupes, les Forces pour la défense de la démocratie (FDD), par la voix de son représentant en Afrique du Sud, Jean-Marie Ngendahayo, exprimait son désaccord avec le plan de M. Mandela. « Nous ne sommes pas concernés par ce qui peut lier les politiciens burundais réunis à Pretoria. Nous sommes le peuple burundais en lutte contre une dictature militaire tutsie. [Le président] Buyoya doit négocier directement avec nous », a-t-il déclaré au Monde. Il a assuré que les groupes armés souhaitaient la poursuite des négociations directes avec le pouvoir, entamées il y a quelques mois à Libreville, au Gabon.

Fabienne Pompey

Un nouveau bâtonnier distant du pouvoir

Bécher Essid, cinquante-neuf ans, est le nouveau bâtonnier de Tunisie. Initiateur, dans les années 1980, d'un mouvement politique de tendance nationaliste arabe qui n'a jamais été reconnu, M^e Essid est un membre actif de la Ligue tunisienne des droits de l'homme et d'Amnesty International. Il a été élu par ses confrères le 17 juin, en l'emportant au second tour de scrutin sur M^e Brahim Bouderbala, un candidat considéré comme très proche du pouvoir.

Les avocats tunisiens ont dans le même temps désigné les sept membres siégeant au conseil de l'ordre, parmi lesquels la tendance proche du parti du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir) est largement minoritaire. Tous les candidats avaient axé leur campagne sur l'autonomie du barreau et les conditions d'exercice de la profession d'avocat. - (AFP.)

associatif connu, à sortir de sa réserve, et à s'exposer ainsi à des risques de représailles ? « Nous sommes nombreux à souffrir en permanence dans l'exercice de notre métier et à estimer que ce qui se passe n'est plus tolérable, répond-il, manifestement ému mais ferme. Mon initiative est personnelle mais je dis tout haut ce que beaucoup disent tout bas. Nous sommes à bout. Personnellement, je n'accepte plus ce système judiciaire : c'est une question de conscience. »

Le juge Yahyaoui précise encore que la lettre ouverte qu'il a envoyée au président Ben Ali n'est que l'aboutissement d'un long pro-

Moncef Marzouki : le tribunal, selon la version officielle, ne disposait pas de la copie du jugement rendu en première instance. Un argument qui a paru invraisemblable.

Il paraissait évident que le pouvoir avait dû renoncer – au moins provisoirement – à envoyer sous les verrous le docteur Marzouki, professeur de médecine renommé, en raison du tumulte déclenché quelques jours plus tôt par l'arrestation de deux autres figures de l'opposition : Mohamed Mouada, ex-président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS) et Sihem Bensedrine, éditrice, journa-

Mustapha Ben Jaafar, figure de l'opposition non reconnue à M. Ben Ali « Le malaise et le mécontentement sont perceptibles dans tous les secteurs »

MÉDECIN de formation, Mustapha Ben Jaafar, soixante ans, est l'une des figures les plus respectées de l'opposition non reconnue en Tunisie. En 1994, ce professeur de radiologie, au ton et aux idées modérés, qui a été pendant plusieurs années secrétaire général du Syndicat des médecins universitaires et vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, crée un parti, le Forum démocratique pour le travail et les libertés (FDTL), qui attend toujours d'être légalisé. En 1998, le docteur Ben Jaafar fonde avec une quarantaine d'autres militants une association, le Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT), qui, elle non plus, n'a pas été reconnue par le pouvoir.

« Quelle est votre analyse de la situation actuelle en Tunisie ? »

– Il n'y a pas de changement en Tunisie, mais de simples accalmies, un peu trop hâtivement considérées comme des gestes d'ouverture, alors que l'objectif du pouvoir est clair : franchir un cap difficile et anesthésier certains élans de solidarité – à l'intérieur et à l'extérieur du pays – pour mieux revenir à sa politique de répression qui est la constante dans le pays depuis des années.

– Comment la société tunisienne réagit-elle ?

– Le malaise et le mécontentement sont perceptibles dans tous les secteurs. Dans le monde du travail, par exemple, il y a un bouillonnement réel et une remise en cause de l'allégeance au pouvoir de la direction du syndicat UGTT [Union générale des travailleurs tunisiens]. Les congrès régionaux sont le théâtre de forts mouvements de contestation, qui en arrivent à bouleverser les pronostics électoraux. En dépit de moyens disproportionnés, les candidats du pouvoir ne parviennent plus à l'emporter systématiquement sur ceux de l'opposition. Le ras-le-bol est tel que même des candidats étiquetés RCD [Rassemblement constitutionnel démocratique, parti au pouvoir]



MUSTAPHA BEN JAAFAR

apportent leurs voix à l'opposition – l'opposition réelle, celle qui n'est pas reconnue – et conduisent à la désignation de directions autonomes. C'est ce qui s'est passé, en octobre 2000, avec la Ligue des droits de l'homme, ou avec l'élection, il y a quelques jours, d'un nouveau bâtonnier [lire ci-dessus]. Nous ne sommes plus au début des années 1990, où seul un petit groupe bravait la répression.

« Le pouvoir est tellement centralisé que nul n'est en mesure d'aller à l'encontre de la volonté présidentielle »

– En avril, le nouveau ministre chargé des droits de l'homme et de la communication avait promis un changement en matière de libertés en Tunisie. Y a-t-il eu des améliorations dans ce domaine, notamment dans celui de l'information ?

– Il faut d'abord rappeler que l'édition du Monde [du 6 avril 2001] dans laquelle Slaheddine Maaoui avait tenu ces propos a été interdite d'entrée en Tunisie ! Ensuite, que M. Ben Ali en personne a pris à son tour ces engagements, dans

des interviews accordées un peu plus tard à des journaux tunisiens. Or il n'y a aucun changement concret : on constate toujours la même langue de bois dans la presse, et les journaux se ressemblent comme des clones ! Il n'y a pas de volonté politique de faire évoluer les choses, et les directeurs de publication continuent de recevoir leurs directives de l'entourage du président.

– Que pensez-vous d'une éventuelle lutte de clans au sommet de l'Etat, lutte démentie par M. Ben Ali ?

– Pour une fois, je suis d'accord avec le président ! Pour moi, il n'y a pas de luttes de clans, dans la mesure où je ne crois pas à l'existence de « faucons » et de « colombes ». Le pouvoir est tellement centralisé que nul n'est en mesure d'aller à l'encontre de la volonté présidentielle. Cela ne veut pas dire, évidemment, qu'il n'y ait pas, dans l'entourage de M. Ben Ali, des personnes qui exécutent les ordres à contre-cœur, mais ce que les Tunisiens voient, c'est le résultat : aucune ouverture. S'il y a des oppositions au sein du système, elles semblent plutôt s'exercer pour la défense et le partage des privilèges.

– La visite, début juin à Tunis, du ministre français de la coopération comportait un important volet « droits de l'homme ». Quelles en ont été les suites ?

– J'aurais du mal à vous parler de la visite de M. Josselin, qui a jeté un trouble certain dans les rangs des démocrates tunisiens. Le ministre n'a pas jugé bon, en effet, de rencontrer les membres du Conseil national pour les libertés ou du Forum démocratique. Sans doute n'a-t-il pas voulu prendre le risque de froisser le pouvoir en s'entretenant avec une association et un parti qui attendent depuis respectivement trois et sept ans leur légalisation, et qui, pourtant, ont été récemment qualifiés de « partenaires essentiels » par le Parti socialiste français. »

Propos recueillis par Florence Beaugé

Courrier INTERNATIONAL
N° 008 du 12 au 18 juillet 2001, 108 FF / 2,74 €
www.courrierinternational.com

JAMAÏQUE
A Kingston sur les traces de Bob Marley

Pour ou contre une justice au-dessus des Etats

Augusta Pinochet
Ariel Sharon
Khalid Izopon
Radovan Karadzic
Radovan Karadzic
Nuchemel Razaanajoni
Aloisio Higazi

18 F
En kiosque

DÉBAT Soljenitsyne, la Russie et les Juifs
MACÉDOINE Les dessous du cessez-le feu

Un second mandat pour Juan José Ibarretxe à la tête du gouvernement basque

La question de l'autodétermination continue de diviser nationalistes et constitutionnalistes

Juan José Ibarretxe a été réélu à la présidence du gouvernement basque, jeudi 12 juillet, au terme d'un deuxième tour de scrutin. Fort de sa victo-

re aux élections régionales du 13 mai, le Parti nationaliste basque (PNV) gouvernera toutefois en minorité, car il n'a pas obtenu la majorité

absolue. Lors de son discours d'investiture, Juan José Ibarretxe a lancé un appel au dialogue au Parti populaire et au Parti socialiste.

MADRID

de notre correspondant

Pacification et autodétermination. Voilà les deux axes sur lesquels Juan José Ibarretxe, le président sortant du gouvernement basque, s'est appuyé lors de son discours d'investiture, mercredi 11 juillet, au Parlement régional de Vitoria au lendemain du dernier attentat de l'ETA au cours duquel un policier, père d'un bébé de dix-sept mois, a perdu la vie après l'explosion d'une voiture piégée dans la banlieue sud de Madrid. A l'issue des deux journées de débats, Juan José Ibarretxe a été réélu, jeudi 12 juillet, pour un second mandat de quatre ans, à l'issue d'un deuxième tour de scrutin à la majorité simple. Lors des dernières élections régionales du 13 mai, la formation du *lehendakari* (président du gouvernement) sortant, le Parti nationaliste basque (PNV), avait obtenu avec son allié Eusko Alkartasuna (EA) 33 sièges sur 75, soit 5 de moins que la majorité absolue. Le premier vote de mercredi soir, exigeant la majorité absolue, n'avait donc pas pu permettre à

Juan José Ibarretxe d'être élu.

Reste ensuite au *lehendakari* à former un gouvernement, une tâche délicate puisque, sauf surprise de dernière minute, l'exécutif basque devrait gouverner en minorité. Ni les socialistes ni le Parti populaire du Pays basque ne vont soutenir la candidature du président sortant. Il revient donc à Juan José Ibarretxe de cicatrifier les plaies ouvertes depuis la fin de la trêve de l'ETA au mois de décembre 1999.

DÉBAT SUR LA PACIFICATION

Des plaies qui se sont avivées entre nationalistes et non-nationalistes durant la campagne électorale particulièrement dure du printemps. « *Le temps de l'insulte verbale est terminé. C'est le moment du dialogue* », a-t-il martelé lors de son discours d'investiture. L'objectif est donc de regrouper toutes les forces démocratiques autour d'un minimum de projets communs. Pour l'instant, seuls le Parti socialiste et le Parti populaire ont signé ensemble un pacte antiterroriste, au début de cette année. « *Ce n'est*

pas la peine d'inventer un nouveau forum », a expliqué le président sortant. Juan José Ibarretxe propose donc que le Parlement basque serve de forum sur la pacification avec comme éléments moteurs « *le dialogue* » et « *la défense de la vie, de la liberté et de la sécurité* ». Pour appuyer ces déclarations, le *lehendakari* sortant a proposé de lancer durant le mois de septembre un débat sur le thème de la pacification et la création d'une commission gouvernementale permanente d'attention, d'appui et d'assistance aux victimes du terrorisme.

L'avenir dira si Juan José Ibarretxe remplit ses promesses en matière de sécurité. Répondant d'une certaine manière aux accusations de « *laxisme* » à l'encontre de la gestion de la police régionale basque, la Ertzaintza, lors de la dernière législature, le président sortant a promis une meilleure adaptation de cette police aux nouvelles formes de violence urbaine (*kale borroka*) et de terrorisme de l'ETA.

Mais le sujet le plus épineux, le plus polémique de tous, reste sans

aucun doute l'autodétermination. Si les partis non nationalistes ne voient pas d'un mauvais œil les propositions en matière de pacification et sont même prêts à apporter leur collaboration, ils critiquent durement en revanche les aspirations de souveraineté du Parti nationaliste basque, estimant que la lutte principale doit être celle livrée contre le terrorisme de l'ETA sans mêler à cela la question de l'autodétermination. Juan José Ibarretxe propose ainsi l'ouverture en octobre d'un débat sur le sujet, de manière « *sereine et sans tabou* », au sein du Parlement basque. « *Qu'y a-t-il de mal à cela ?* », s'est-il interrogé lors de son discours. Le leader du Parti populaire au Pays basque, Jaime Mayor Oreja, estime quant à lui que les élections du 13 mai ne donnent pas à Juan José Ibarretxe « *la légitimité pour changer le cadre juridique, mais pour gouverner* ». Voilà qui promet des débats houleux lors de cette nouvelle législature. — (Intérim.)

► www.lemonde.fr/paysbasque2001

Argentine : coupes drastiques dans les dépenses publiques

BUENOS AIRES. Le gouvernement argentin, qui a reconnu ne plus pouvoir recourir aux crédits internationaux « *ruineux* », selon le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, a mis en œuvre, mercredi 11 juillet, un programme de coupes sévères dans les dépenses publiques de l'ordre de 8 % à 10 % pour sortir de la crise financière et parvenir à la fin du second semestre à un « *déficit zéro* ». Le président Fernando de la Rúa s'est engagé à ce que l'Etat « *dépense seulement ce qu'il perçoit* » car « *il est impossible de continuer dans la situation actuelle* ». L'urgence a été dictée par deux journées catastrophiques à la Bourse de Buenos Aires où l'indice MerVal a chuté de plus de 6 points mardi et de près de 8 points mercredi, avant de se rétablir en fin de séance à -2,23 % dans l'attente des mesures qu'allait prendre le ministre de l'économie pour sortir de la crise, qui secoue tant l'Argentine que les marchés internationaux. — (AFP.)

Le journaliste tadjik M. Atovullov a été libéré à Moscou

MOSCOU. Au lendemain d'un appel lancé par le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, le journaliste tadjik Dodojon Atovullov, arrêté pour être extradé vers son pays, a été libéré, mercredi 11 juillet à Moscou, et s'est rendu immédiatement en Allemagne où réside sa famille. « *Du point de vue du gouvernement allemand, il fait peu de doute que le gouvernement tadjik réclame l'extradition du journaliste uniquement pour des raisons politiques et qu'il est en danger de mort au Tadjikistan* », avait estimé M. Fischer, en demandant le soutien des Européens et des Etats-Unis.

M. Atovullov a déclaré au *Monde* que les services secrets tadjiks avaient tenté de l'enlever de son lieu de détention provisoire à Moscou, et que Douchanbé avait modifié, lundi, le motif de la demande d'extradition. Les dirigeants tadjiks parlaient dès lors de « *complicité de terrorisme* », ayant compris que celle avancée au départ, du type « *offenses au chef de l'Etat* », était trop clairement politique. Le journaliste, fondateur du journal *Charoqui Rouz*, dénonçait la corruption dans son pays.

Mort en détention d'un défenseur des droits de l'homme ouzbek

TACHKENT. Le responsable de la Société pour les droits de l'homme en Ouzbékistan pour la région de Kachkadaria, l'ex-député Chavrik Rouzimiradov, est mort lors de sa détention, a annoncé sa famille le 7 juillet, affirmant qu'il a succombé à la torture. Agé de quarante-quatre ans, il a été arrêté le 15 juin par la police qui a affirmé avoir « *trouvé à son domicile neuf tracts du parti (islamiste interdit) Hezb-ul-tahrir et vingt-huit cartouches de fusil* », conformément à une pratique routinière des polices dans l'espace post-soviétique – et particulièrement en Ouzbékistan – pour inculper des individus, selon les rapports de Human Rights Watch et du département d'Etat américain.

M. Rouzimiradov, avocat d'un régime démocratique laïc, avait déjà été détenu cinq mois en 1991 pour avoir organisé des manifestations du parti d'opposition Birlik. Il fut à nouveau arrêté en 1998, torturé, puis relâché après une intervention du président de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), alors Bronislav Geremek.

Visite au Vietnam du numéro deux du régime nord-coréen

BANGKOK. Kim Yong-nam, numéro deux du régime nord-coréen, effectuée, depuis mercredi 11 juillet, une visite officielle au Vietnam. Le président de l'Assemblée nationale est la personnalité nord-coréenne la plus importante à se rendre à Hanoï depuis 1964, quand feu Kim Il-sung y avait été reçu par Hô Chi Minh. Pyongyang a demandé au Vietnam de lui livrer du riz.

Par ailleurs, Hanoï sera l'hôte, le 25 juillet, d'un Forum sur les questions asiatiques de sécurité auquel participera, entre autres, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, et qui devrait être dominé par la question coréenne. Le Vietnam a établi des relations diplomatiques avec la Corée du Sud en 1992. — (Corresp.)

La présidente du Sri Lanka suspend le Parlement

NEW DELHI. Pour éviter une crise politique qui menace son gouvernement, la présidente du Sri Lanka, Chandrika Kumaratunga, a suspendu, mercredi 11 juillet, pour deux mois le Parlement et appelé à un référendum le 21 août. Les électeurs devront dire si oui ou non ils estiment que le Sri Lanka a besoin d'une nouvelle Constitution. Minoritaire depuis la défection de son principal allié musulman, le gouvernement était menacé d'un vote de défiance au Parlement où l'opposition dispose dorénavant de 115 sièges sur 225. Toutes les tentatives de M^{me} Kumaratunga pour faire adopter son projet de nouvelle Constitution qui donnerait plus d'autonomie à la minorité tamoul dans le cadre d'un Etat quasi fédéral ont échoué devant le refus de l'opposition de coopérer. Pour être adoptée, une nouvelle Constitution a besoin de l'approbation des deux tiers du Parlement.

Cette nouvelle crise marginalise les efforts norvégiens pour faciliter l'ouverture d'un dialogue entre le gouvernement et les Tigres de libération de l'Eelam Tamoul (LTTE) qui mènent une guerre sanglante pour l'obtention d'une patrie pour les Tamouls au nord du pays. — (Corresp.)

Protestations de parents divorcés contre la justice allemande

BERLIN. Trois pères et une grand-mère ont affirmé, mercredi 11 juillet, avoir commencé une grève de la faim à Berlin, s'estimant victimes de la justice allemande dans des affaires de divorces, parfois binationales. Sur le Gendarmenmarkt, à Berlin, les quatre grévistes se sont munis de photos de leurs enfants, qu'ils disent n'avoir pas vus depuis des mois, voire des années.

La justice allemande avait été vivement critiquée en France en 1998 lorsqu'elle avait décidé – provisoirement – de ne pas rapatrier un enfant enlevé par son père allemand en France, contrairement à ce qu'exige la convention de La Haye, invoquant le droit au bien-être de l'enfant. A l'heure actuelle, il n'existerait pas de cas d'enlèvement d'enfants mais seulement des décisions de justice douloureuses ou non exécutées. Une commission composée de six parlementaires français et allemands, créée en 1999, tente des médiations entre les parents français et allemands qui se déchirent pour leurs enfants. — (Corresp.)

« Srebrenica-Juillet 1995 » : une pierre blanche pour 7 000 à 10 000 morts

SREBRENICA

de notre envoyé spécial

Les mains ridées des paysannes effleurent la pierre blanchâtre. Une vieille dame s'étend sur le marbre, puis s'écroule. Bientôt des dizaines de paumes de mères éplorées caressent la stèle où sont gravés ces mots : « *Srebrenica-Juillet 1995.* »

Le 11 juillet 1995, l'armée serbe, commandée par le général Mladic, s'empara de l'enclave de Srebrenica, une « *zone de sécurité* » de l'ONU, et assassina 7 000 à 10 000 Bosniaques musulmans, sans que le bataillon de casques bleus hollandais intervenue. Un tri fut effectué au sein de la base des Nations unies de Potocari entre hommes et femmes, les hommes étant systématiquement exécutés. Ce qui n'empêcha pas les soldats serbes de tuer des femmes et des enfants sur les routes de la région. Les chefs politique et militaire bosno-serbes, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, furent inculpés de « *génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre* » par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Six ans plus tard, les survivants ont inauguré, mercredi 11 juillet, la pose de cette pierre blanche, à l'endroit où doit être bâti le mémorial de Srebrenica-Potocari, dans le pré qui fait face au campement désaffecté des casques bleus. Trois mille personnes, essentiellement

des femmes ayant perdu mari et fils, sont venues écouter le discours de Mustafa Ceric, le dirigeant de la communauté islamique bosniaque, et prier.

EN ATTENDANT LES FUNÉRAILLES

Les associations de survivants espèrent commencer à construire le mausolée et à enterrer les victimes à Potocari d'ici à la fin de l'année, en dépit des tensions qui subsistent dans la région, toujours sous contrôle des vainqueurs puisque située en République serbe, l'entité serbe de Bosnie-Herzégovine. L'édification du mémorial de Srebrenica-Potocari ne sera pas aisée. Des communes des alentours demeurent aux mains des nationalistes, qui nient les tueries. Chaque année, lorsque les autobus de Musulmans arrivent, escortés par l'OTAN, les activistes serbes lancent des saluts guerriers. Eux célèbrent la « *libération* » de Srebrenica. Ils refusent le retour des réfugiés, hormis dans des villages de montagne isolés. Et ils ont récemment prouvé, lors d'émeutes destinées à empêcher la reconstruction de mosquées à Banja Luka et Trebinje, qu'ils ne désarment pas.

Huit familles sur dix, malgré l'espoir plus que tenu d'un retour prochain, ont déclaré qu'elles souhaitent enterrer leurs morts à Potocari. Pour le symbole. Près de 2 000 cadavres, sur les 4 800 corps extraits des charniers

(1 000 autres doivent être exhumés d'ici à cet hiver), sont prêts pour les funérailles, c'est-à-dire qu'ils ont été identifiés ou que les médecins légistes ont achevé les prélèvements de moelle osseuse. Les sacs de cadavres attendent à la morgue de Tuzla que la République serbe s'engage à protéger le cimetière.

A Srebrenica, au sein de la communauté serbe, l'indignation dans les rues et dans les cafés montre que l'extradition de Slobodan Milosevic ou le procès du général Radislav Krstic, précéderaient pour les tueries de Srebrenica, n'ont guère contribué à une évolution des mentalités. Les deux fugitifs, Radovan Karadzic et Ratko Mladic, sont ici célébrés en héros de la « *résistance serbe* ».

Et les grands-frères de Serbie ne sont toujours pas d'accord sur l'attitude à adopter sur les crimes de guerre. Tandis que la télévision de Belgrade, contrôlée par le premier ministre, Zoran Djindjic, programait mercredi pour la première fois un documentaire de la BBC sur l'épisode sanglant de 1995, le président, Vojislav Kostunica, marquait la journée par une énième envolée anti-TPIY aux forts relents nationalistes.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/balkans

L'écologiste Alexandre Nikitine dénonce les procès pour « espionnage » en Russie

Le journaliste Grigori Pasko affronte à nouveau les juges

UN TRIBUNAL MILITAIRE de Vladivostok (Extrême-Orient russe) a commencé, mercredi 11 juillet, un nouveau procès pour espionnage à l'encontre du journaliste écologiste russe Grigori Pasko, accusé d'avoir livré des secrets d'Etat en révélant, dans un reportage pour la télévision japonaise, comment la marine russe déversait des déchets radioactifs en mer du Japon. Arrêté en 1997 par les services de sécurité russes, M. Pasko a déjà passé vingt mois en prison. Lors d'un précédent procès, il avait été condamné, en juillet 1999, à trois ans de prison pour « *abus de pouvoir* », acquitté des charges de « *haute trahison* » qui pesaient sur lui, puis libéré dans le cadre d'une amnistie. Mais l'accusation avait protesté contre ce verdict, entraînant la réouverture du dossier.

De passage à Paris, mercredi, l'ancien capitaine de marine

Alexandre Nikitine – qu'Amnesty International avait classé en 1996 comme premier « *prisonnier de conscience* » en Russie postsoviétique – a évoqué le cas de M. Pasko comme symbole de la répression à laquelle sont exposés en Russie les militants écologistes et les scientifiques en contact avec l'étranger. M. Nikitine s'alarme de la multiplication des procès pour « *espionnage analytique* », un concept qui fait que tout chercheur peut être accusé de dévoiler des secrets d'Etat. Lui-même acquitté, en septembre 2000, par la Cour suprême de Russie, au terme d'une longue procédure judiciaire, où il avait été accusé de haute trahison en raison de son travail pour l'organisation écologiste norvégienne Bellona, Alexandre Nikitine parle de procès fabriqués et appelle à une mobilisation de l'opinion en Russie et à l'étranger contre ces pratiques. Les ennuis de M. Nikitine avec les services russes avaient commencé après la publication en 1996 d'un rapport de Bellona sur la pollution causée par les sous-marins nucléaires russes sur la péninsule de Kola (nord).

La marge de manœuvre des scientifiques s'est encore réduite, selon lui, avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine. « *Entre écologiste, scientifique ou journaliste en Russie représente un réel danger si on ne collabore pas avec les pouvoirs publics*, dit-il. *La politique de la nouvelle administration représente un durcissement. Elle reflète l'arri-*

vé au pouvoir de gens dont les méthodes sont celles du KGB. » Dans les procès en cours, les chefs d'accusation sont basés sur des « *documents secrets, des circulaires internes, selon une pratique héritée du système soviétique* », précise-t-il. Selon lui, le FSB (ex-KGB) préparait « *de longue date des documents compromettants sur Grigori Pasko, qui était surveillé, mis sur écoute. (...) Ils "travaillaient" sur son cas depuis un moment, dans le but de lui coller l'étiquette d'espion.* »

DEUX SCIENTIFIQUES MENACÉS

A Vladivostok, outre M. Pasko, deux autres scientifiques ont maille à partir avec les services secrets russes. Vladimir Soifer, un spécialiste des pollutions radioactives, et le professeur Chourov, océanographe, sont accusés de « *trahison d'Etat* ». Un autre cher-

cheur de Kalouga, Igor Soutiaguine, spécialiste des armements nucléaires, a été accusé d'espionnage après la publication d'un livre.

Alexandre Nikitine, qui était en France pour recevoir un prix de défenseur des droits de l'homme, le prix de l'Edit de Nantes, veut aussi attirer l'attention sur un autre cas, en Biélorussie cette fois. Le professeur Iouri Bandajevski, qui effectuait des recherches sur les effets de la radiation sur l'organisme humain après la catastrophe de Tchernobyl, et critiquait parallèlement l'utilisation des fonds publics destinés, dans cette République, aux victimes de l'accident nucléaire, a été condamné, le 18 juin, par un tribunal militaire, à huit ans de prison à régime sévère pour « *corruption* ». De santé fragile, M. Bandajevski n'aura droit qu'à trois visites par an de ses proches, et sera détenu dans une prison de Minsk aux conditions redoutables. Les cellules peuvent y compter jusqu'à cent vingt prisonniers et les détenus sont contraints de travailler. Le verdict étant sans appel, seule une grâce du président Loukachenko pourrait le faire libérer. « *Ils l'ont condamné parce qu'il exposait à quel point la situation, dans les territoires contaminés, est dangereuse, contrairement à ce que prétendent les autorités dans ce pays* », a commenté M. Nikitine.

Natalie Nougayrède

► www.lemonde.fr/russie

ebs
European Business School

3° CYCLE MASTER MANAGEMENT

Ingenieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

Cadres confirmés, Votre projet :

CREER VOTRE ENTREPRISE

Financements, subventions, accompagnement.

Téléphonez : I.C.E.A.
03.23.23.35.09

23, rue F. Roosevelt, 02000 Laon
mail : ada@imaginet.fr

AFFAIRES Après l'audition par les juges, mardi 10 et mercredi 11 juillet, des proches collaborateurs de Jacques Chirac, l'Elysée s'efforce de minimiser le montant total des

sommes versées en espèces pour payer les voyages et les séjours de M. Chirac et des siens à l'étranger. Maurice Ulrich, conseiller à l'Elysée, a invoqué les fonds spéciaux

comme étant à l'origine de ces espèces et il a opposé le secret qui s'y attache. ● LE 14 JUILLET, lors de son intervention télévisée, M. Chirac pourrait reprendre l'initiative sur la question

du statut pénal du président de la République. ● L'ANCIEN CHAUFFEUR de M. Chirac à la Mairie de Paris, Jean-Claude Laumond, a affirmé au Monde qu'il avait bien livré des « envelop-

pes » à l'agence chargée de l'organisation de ces voyages. ● DEUX SONDAGES témoignent d'une légère dégradation de la cote de popularité de M. Chirac.

L'Elysée met en avant les fonds spéciaux pour circonscrire l'enquête des juges

Lors de son audition, le conseiller de Jacques Chirac, Maurice Ulrich, a invoqué l'existence d'un « coffre à la Mairie de Paris » qui renfermait depuis 1988, un « reliquat » de fonds secrets. Les enquêteurs soupçonnent l'existence d'un financement occulte des voyages privés de M. Chirac

ARITHMÉTIQUE et confidentialité : tels sont les deux axes de la défense organisée par l'Elysée pour endiguer la progression de l'enquête sur les voyages de Jacques Chirac et de son entourage. Des auditions de plusieurs proches du président de la République, dont sa propre fille, Claude, qui est aussi sa conseillère en communication, l'Elysée a tiré le sentiment, aussitôt diffusé à l'envi, que les soupçons ne portaient plus, désormais, sur un total de 2,4 millions de francs de factures acquittées en argent liquide – chiffre mis en avant par les juges –, mais sur un montant sensiblement inférieur (*Le Monde* du 11 juillet). Les conseillers du président insistent sur le flou des facturations établies par le voyageur attiré de M. Chirac, Maurice Foulatière, dont les premiers témoins interrogés semblent avoir contesté les écritures.

Le secret, lui, a été érigé en rempart par le sénateur (RPR) Maurice Ulrich, lui aussi conseiller à l'Elysée, qui a assuré aux juges, mardi, avoir été chargé par M. Chirac de conserver le reliquat des fonds spé-

ciaux gouvernementaux, lorsque le futur président avait quitté l'Hôtel Matignon, en 1988, après la réélection de François Mitterrand. Ces liasses de billets auraient été, selon M. Ulrich, entreposées « dans un coffre à la mairie de Paris » dans le but de payer ses futurs déplacements – politiques et privés. Le sénateur s'est néanmoins refusé à livrer davantage de précisions sur les montants concernés et sur leur utilisation, invoquant la « tradition républicaine » et l'« obligation de discrétion » qui en découlerait. Interrogée mercredi, Claude Chirac a, de la même manière, affirmé avoir disposé d'une réserve personnelle d'argent liquide, dont le mode d'approvisionnement reste incertain.

Inscrit parmi les bénéficiaires de billets d'avion réglés en espèces, M. Ulrich a admis avoir utilisé de l'argent liquide pour payer un séjour d'une semaine, à la fin de 1992, pour lui-même et sa famille, dont la facture se montait à 339 548 francs. Cette somme, a-t-il déclaré, fut, elle aussi, prise sur les fonds issus de « primes de cabinet »

qu'il dit avoir conservées pendant plusieurs années. Ajouté à l'importance de la somme, ce décalage chronologique affecte la crédibilité de cette version : près de cinq ans s'étaient écoulés entre la fin du gouvernement Chirac, en mai 1988, et le règlement de voyage, facturé le 19 mars 1993. Les autres séjours visés par l'enquête s'étendent en outre jusqu'au mois de mars 1995, soit sept ans après les dernières fonctions gouvernementales de M. Chirac et de ses proches.

UN MOIS DE RECHERCHES

Pour l'heure, l'entourage présidentiel s'efforce de reporter les doutes sur la liste de ces voyages, saisie au siège de l'agence de Neuilly (Hauts-de-Seine) et de minimiser la part de ceux qui concernent directement les proches du chef de l'Etat, et a fortiori la sienne propre et celle de sa famille. Claude Chirac a ainsi confirmé avoir effectué un voyage à New York avec son père, en juillet 1993, lui aussi réglé en espèces (119 339 francs), mais a contesté en avoir effectué un au Kenya, mentionné sous le nom de son

ex-compagnon, l'ancien judoka Thierry Rey. L'actuelle chef du cabinet de M. Chirac, Annie Lhéritier, comme les secrétaires de l'Elysée interrogées, a indiqué qu'elle ignorait la plupart des noms cités sur les documents de M. Foulatière, accréditant ainsi l'impression de flou qui entoure les archives du voyageur.

Après un mois de recherches, les enquêteurs paraissent toutefois retenir quelques certitudes. D'abord, les « voyageurs » désignés par M. Foulatière lors de ses interrogatoires par la brigade financière, le 21 juin, ont bien emprunté les vols organisés par lui. Etablie par l'agent de voyages à la demande des policiers, la liste – reconstituée depuis sous la forme d'un tableau – des séjours réglés en argent liquide inclut effectivement plusieurs parents et amis personnels de M. Chirac. Son épouse Bernadette, plusieurs fois dissimulée dans les documents saisis sous des pseudonymes inspirés de son nom de jeune fille : « Chodron », « Courcel » ou encore « Decourcel » ; sa fille Claude, baptisée « Pierac » pour le fameux vol vers New York ;

sa belle-mère et son neveu, cachés sous le code « Dumonclin » pour un séjour à l'île Maurice, en août 1994.

Apparaissent aussi, outre M. Ulrich, une ancienne collaboratrice de M. Chirac à l'Hôtel de Ville, puis à l'Elysée, Christiane Stahl – dont un séjour en Espagne, en avril 1993, a été facturé 64 540 francs – et le secrétaire général de l'Association internationale des maires francophones (AIMF), Pierre Figeac, autre vieux compagnon du président, dont le nom est notamment cité pour un voyage effectué en mars 1993 et facturé 22 240 francs, dont l'intéressé a indiqué au Monde n'avoir « pas gardé de souvenir ». Certifiant que l'AIMF n'avait « jamais payé de billets d'avion pour M. Chirac », M. Figeac a concédé avoir « peut-être réglé un ou deux voyages en liquide, comme le font les gens de [sa] génération », sans préciser d'où ces espèces provenaient ni pourquoi il s'était adressé à M. Foulatière. Claude Pompidou, veuve de l'ancien président, apparaît s'être rendue à Salzbourg (Autriche) en 1994

et en 1995, en Syrie en 1996 et aux Etats-Unis avec M^{me} Chirac en 1994 – ce que M. Foulatière avait inscrit sous le code « Pompichac ». Le cas de M^{me} Pompidou suscite d'ailleurs une interrogation : en sa qualité de veuve d'un président décédé pendant qu'il était en fonctions, elle est censée bénéficier de la gratuité des transports sur les compagnies publiques françaises...

MENTION « PERSONNEL »

Est enfin mentionné le nom d'Elisabeth Friedrich, journaliste à l'Agence France-Presse (AFP), où elle suivit longtemps la Mairie de Paris, et amie de longue date de M. Chirac, dont M. Foulatière a indiqué aux policiers qu'elle lui avait été « présentée par la famille Chirac ». M^{me} Friedrich, qui participa à un voyage effectué à la fin de 1992 par M. Chirac et organisé par l'AIMF, à la Réunion puis à l'île Maurice, a indiqué au Monde avoir été envoyée sur place par l'AFP qui, dit-elle « couvrait à l'époque systématiquement ces manifestations ». « On ne laissait pas Chirac seul dans la nature », a-t-elle ajouté, assurant avoir rapporté de ce voyage des informations à caractère politique.

Les entrées d'argent correspondantes ont été recensées par M. Foulatière à partir de la liste complète de ses clients. Pour distinguer les « voyages à titre privé », le voyageur les a signalés par la mention « personnel », apposée en marge du document. En face des vols et séjours qu'il a attribués à la mairie de Paris, l'AIMF et le RPR – auxquels Jacques Chirac semble avoir, le plus souvent, participé, il a tracé des croix (34 au total, sans compter une dizaine d'omissions évidentes).

De ces constatations se dégage l'apparence d'un système, au centre duquel l'agence de Neuilly et le voyageur du président semblaient disposer d'une confiance égale pour les voyages officiels et politiques, pour l'essentiel payés par chèques ou virements, et les déplacements privés, réglés en espèces et parés, eux, d'une confidentialité particulière – un embrouillaminé volontaire dont l'entourage de M. Chirac s'efforce désormais de tirer argument.

H. G.

Hervé Gattegno

Une popularité légèrement dégradée

Le sismographe des sondages enregistre une dégradation de la popularité de Jacques Chirac, mais pas d'affaiblissement grave. Selon l'enquête de Louis-Harris (réalisée les 6 et 7 juillet auprès de 1 004 personnes pour Valeurs actuelles), le chef de l'Etat perd 5 points par rapport à juin (à 58 % de bonnes opinions), confirmant la tendance esquissée en début de semaine par BVA (recul de 3 points pour M. Chirac, à 55 %). En revanche, selon Ipsos (sondage réalisé les 6 et 7 juillet auprès de 945 personnes pour Le Point), la popularité du président est stable, à 57 %, comme dans l'enquête récente de la Sofres, qui le crédite de 45 % de bonnes opinions. Dans le même temps, le premier ministre progresse de 4 points (à 53 %), selon Ipsos, de 2 points pour BVA (à 54 %), d'un point pour la Sofres (à 57 %) et baisse d'un point (à 56 %) pour Louis-Harris.

L'ancien chauffeur de M. Chirac confirme avoir convoyé des « enveloppes »

SI LES JUGES le convoquent, Jean-Claude Laumond se rendra au pôle financier « avec plaisir ». L'ancien chauffeur personnel de Jacques Chirac l'a déclaré au Monde, mercredi 11 juillet en fin de matinée, au cours d'un long entretien téléphonique. Il a confirmé avoir convoyé « des enveloppes » entre la Mairie de Paris et l'agence Gondard Voyages, à Neuilly (Hauts-de-Seine), où il les remettait au voyageur attiré de M. Chirac et de son entourage, Maurice Foulatière. Dans sa déposition recueillie par les policiers le 21 juin, ce dernier avait expliqué que les règlements en espèces de certains voyages lui avaient été livrés par des « porteurs de la Mairie de Paris » (*Le Monde* du 29 juin).

« J'étais le seul chauffeur, tient à rectifier M. Laumond. J'ai travaillé avec M. Chirac nuit et jour pendant vingt-trois ans. » « Des enveloppes, j'en ai transportées pas mal, raconte-t-il, mais je ne savais pas ce qu'il y avait dedans. Le secrétariat de M. Chirac m'appelait. On me disait : "Il faut apporter ça tout de suite, M. Foulatière vous attend." Je faisais la livraison sans chercher à en savoir plus. »

Aujourd'hui affecté au service de la propreté à la Mairie de Paris – après avoir été « écarté » de l'entourage présidentiel, dit-il, « par Bernadette Chirac » –, M. Laumond précise toutefois avoir

été accueilli à plusieurs reprises par le voyageur de Neuilly en ces termes : « Ah, vous voilà. Je viens d'avoir M. Chirac au téléphone. » « Je trouvais ça bizarre, ajoute-t-il, qu'il surveille d'aussi près la livraison de son courrier... » L'ex-chauffeur du président précise que les fameuses enveloppes lui étaient confiées par la secrétaire particulière de M. Chirac, Marianne Hibon, et certifie que « jamais M. Chirac ne [lui] a remis de l'argent liquide, sauf pour acheter du dentifrice ». « Même quand j'allais lui acheter des chaussures ou des chemises, le magasin envoyait ensuite la facture, se souvient-il. Comment elle était réglée ensuite, ça n'était pas mon problème. »

EXIL FORCÉ EN NOUVELLE-CALÉDONIE

De l'étrange M. Foulatière, aujourd'hui âgé de quatre-vingts ans, M. Laumond parle comme d'« un homme petit, bedonnant et très gentil », un « rigolo » avec lequel il échangeait des plaisanteries lorsqu'il le conduisait à l'Hôtel de Ville. Alternant formules ironiques et manifestations de dépit, l'homme qui conduisait la CX du nouveau président le soir de sa victoire à l'élection présidentielle de 1995, explique sa « mise au rancart » par l'inquiétude que sa trop grande connaissance du détail de ses activités suscitait dans l'entour-

age de M. Chirac. « Quand vous avez vécu vingt-trois ans là-dedans, dit-il, si vous n'avez pas compris ce qui s'y passe, c'est que vous êtes un con. » Lui assure « en avoir dans la sacoche », mais avoir dû négocier ferme, aidé d'un avocat, pour réintégrer la « maison-maire » après un exil forcé de deux ans en Nouvelle-Calédonie. « Mes amis m'ont dit : "Tu sais trop de trucs." Mais un gars comme moi, on le laisse pas dans la nature, sans rien. Je ne comprends pas pourquoi ils m'ont fait ça. »

M. Laumond confie s'être rendu « le mois dernier » chez le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, qui l'a interrogé en qualité de témoin dans l'enquête sur les HLM de Paris. « Il m'a dit : "Je sais des tas de choses mais j'ai besoin de quelqu'un qui parle." Moi, on m'a sûrement fait faire des tas de choses, mais je ne le sais pas. » Il dit avoir confirmé au juge qu'il connaissait Jean-Claude Méry, l'ancien financier occulte du RPR, « comme tout le monde à l'Hôtel de Ville ». A l'en croire, le président et son entourage se sont montrés moins attentionnés avec lui qu'avec M. Foulatière. « Personne ne m'a appelé pour savoir comment j'allais », dit-il. Quant à M. Chirac, il ne l'a pas revu depuis 1997.

H. G.

Hervé Gattegno

Les proches du président assurent que l'enquête va « se dégonfler »

LORSQU'IL a appris que sa fille Claude et sa femme, Bernadette, seraient convoqués par les juges, Jacques Chirac a grondé : « Si on s'en prend à ma femme et à ma fille, on va me trouver. » Ses visiteurs, qui s'inquiétaient de le trouver abattu, l'ont vu, au contraire, se démenner comme un beau diable pour élaborer la contre-attaque qu'il servira samedi, lors de sa traditionnelle interview du 14 juillet. « Eh bien, oui ! quand on le cherche, cela le rend combatif », explique le député RPR Patrick Devedjian qui, comme avocat, le conseille chaque fois qu'il est nécessaire sur ses affaires judiciaires. Et ce « on le cherche » résume désormais la ligne adoptée par l'Elysée.

Car le chef de l'Etat est bien décidé à contester pied à pied la manière dont les juges mènent ce qu'il considère comme un « harcèlement ». Jusqu'ici, M. Chirac avait pris soin de ne pas attaquer publiquement les magistrats. Certes, ses plus fidèles relais politiques, la présidente du RPR Michèle Alliot-Marie, le président du groupe RPR du Sénat, Josselin de Rohan, son homologue de l'Assemblée nationale Jean-Louis Debré, ne se sont pas privés, au sortir des réunions qu'ils ont tous les quinze jours avec le président à l'Elysée, d'attaquer les juges sur leurs convictions politiques. « Cosaque », « bolchevique », « militant socialiste », furent les mots employés pour qualifier les juges Eric Halphen, Patrick Desmures, Marc Brisset-Foucault. M. Chirac, qui est par sa fonction prési-

dent du Conseil supérieur de la magistrature, paraissait considérer qu'il vaut mieux attaquer la presse que les magistrats.

Mais la controverse juridique entre le procureur de la République de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, et le procureur général, Jean-Louis Nadal, la convocation de ses proches et de certains de ses collaborateurs par les juges l'ont exaspéré. Et ceux qui, depuis plusieurs mois, lui conseillaient de contester la méthode des juges paraissent l'avoir emporté.

CONTRE-OFFENSIVE

Dès ce week-end, M. Chirac a donc reçu alliés politiques et conseillers pour tenter d'élaborer sa contre-offensive. Mardi, puis mercredi, Marianne Hibon, la secrétaire particulière du président, le conseiller Maurice Ulrich, sa secrétaire Brigitte Monnerat, la chef du cabinet Annie Lhéritier et surtout Claude Chirac, qui avaient dû se rendre à la convocation des juges, ont raconté en détail leur entretien. L'avocat Francis Szpiner, M^{me} Thierry Herzog, notamment, ont été consultés. La présidence a constaté que l'enquête des juges portait sur un nombre de voyages bien moins élevé qu'annoncé au départ. Et qu'une « partie de l'enquête s'en trouvait dès lors dégonflée », comme l'explique un collaborateur du président.

Du coup, l'Elysée est aujourd'hui tenté de contre-attaquer sur le thème de « la manœuvre politique ». « Il faudra expliquer comment l'affai-

re a pris de telles proportions à partir de faux éléments », explique un membre de l'équipe présidentielle. Déjà, M. Devedjian a assuré sur Europe 1 que « ces magistrats travaillent dans la plus totale illégalité. En France, pour enquêter sur quelqu'un, il faut tout de même qu'une infraction ait été commise. Laquelle a été commise avec ces billets d'avion ? Personne ne le sait. » La contre-attaque est toutefois délicate, car si l'Elysée peut démontrer l'absence d'infraction pénale, il restera l'usage de paiement en liquide qui peut constituer une infraction fiscale.

M. Chirac veut aussi poser les limites de la protection de sa vie privée. La présidence de la République a été ulcérée de la publication, dans *Libération*, le 5 juillet dernier, d'une photo montrant M. Chirac à l'île Maurice en compagnie de deux amies journalistes. « Les attaques baissent chaque jour un peu plus de niveau. Il faut tout de même que l'on

s'arrête avant d'atteindre le plus bas », explique-t-on à l'Elysée. Mais le président a vu surtout avec satisfaction les dernières enquêtes d'opinion qui soulignent le faible impact de cette dernière affaire sur son image personnelle et sa popularité. L'Elysée hésite encore, du coup, à reprendre l'initiative sur le statut pénal du président en proposant une commission chargée de réfléchir au statut du président, des ministres, des parlementaires. Lancer une telle initiative, le 14 juillet, aurait pour effet de couper l'herbe sous le pied de la gauche et de François Bayrou. Mais ce serait aussi reconnaître une certaine illégitimité à la situation née de la décision du Conseil constitutionnel, le 22 janvier 1999, et à la défense du président, qui refuse de se rendre à toute convocation judiciaire au nom de la séparation des pouvoirs.

Raphaëlle Bacqué

MASTÈRE SPÉCIALISÉ

MARKETING ET MANAGEMENT PAR LA QUALITÉ

> Ingénieurs, devenez experts de la relation client - fournisseur
Complétez la maîtrise technique de vos projets par la maîtrise de leur commercialisation.

> Professionnels, devenez experts de la relation client - fournisseur et de la qualité

Relancez votre activité et apportez un plus en devenant l'animateur de la démarche qualité dans votre entreprise.

L'alternance utile : 4 jours en entreprise et 1,5 jours en formation par semaine.

GROUPE ESC LILLE
Avenue Willy Brandt - F-59777 Euralille
Tél : +33 (0)3 20 21 59 42 - Fax : +33 (0)3 20 21 59 59
E-mail : infos@esc-lille.fr - Web : www.esc-lille.fr



Bernadette et Claude, collaboratrices et alliées

DÉMÊLER ce qui relève de la vie publique et de la vie privée des Chirac a toujours été une affaire compliquée. Car rarement une famille aura autant participé, parfaitement au grand jour, à la construction du parcours politique d'un président. Bernadette Chirac et Claude, la cadette du couple, ne sont pas seulement épouse et fille du chef de l'Etat. Elles sont aussi ses plus visibles relais, ses collaboratrices officielles, ses indéfectibles alliées.

Convoquer l'une ou l'autre devant un juge a donc un retentissement autant symbolique que politique. Car elles ont toujours joué, toutes deux, un rôle très important auprès de Jacques Chirac. A la Mairie de Paris, mère et fille avaient leur bureau, leur chauffeur, leur secrétariat. Il en est aujourd'hui de même à l'Elysée.

Bernadette Chirac n'est pas seulement la première épouse de chef d'Etat à être également élue locale. Elle est aussi la première à assumer clairement le rôle de relais politique de son mari. Danielle Mitterrand militait pour la cause des Kurdes ou soutenait le mouvement du Chiapas. Bernadette a montré, lors des dernières municipales, qu'elle pouvait parfaitement faire figure de chef de la droite pour mener campagne dans des villes symboliques du combat contre les socialistes. Plus aucun collaborateur du chef de l'Etat ne peut aujourd'hui ignorer ses jugements

et sa popularité. Invitée à évoquer, le 22 mai sur TF1, l'opération « pièces jaunes » dont elle est depuis plusieurs années la marraine, elle n'a pas hésité à défendre publiquement son mari, déstabilisé par les affaires.

LE PARDON DIFFICILE

L'épouse du président possède aussi un formidable palmarès de victimes. Ceux qui, tout au long de la carrière politique de M. Chirac, ont fait preuve de tuteur ou, pis, de trahison dans les moments délicats, avant de revenir lui jurer fidélité, savent qu'elle a le pardon difficile. Combien d'entre eux, venus lui faire leurs civilités, ont été glacés d'un regard et plantés là sans une poignée de main ?

Claude, c'est autre chose. Elle est très officiellement la conseillère en communication du président. C'est elle qui construit son image, décide de ses costumes, des thèmes de ses interventions, des lieux de ses voyages en province. Travailler avec le président suppose de faire avec elle. Très proche de son père, elle passe toujours, à trente-huit ans, une partie de ses vacances avec ses parents, et ceux qui pourraient être encore tentés de la contester se répètent ce que son père assura un jour à un collaborateur mécontent : « Sa présence n'est pas négociable. »

Rle. B.

L'enquête sur le financement de la campagne européenne de M. Pasqua se resserre

Double perquisition au ministère de l'intérieur

LA DOUBLE perquisition menée, mercredi matin 11 juillet, dans les locaux du ministère de l'intérieur a permis de saisir de nombreux documents concernant les conditions dans lesquelles Charles Pasqua avait autorisé l'ouverture du casino d'Annemasse (Haute-Savoie), le 20 avril 1994, au bénéfice de l'un de ses proches, Robert Feliciaggi. Pendant plus de trois heures, les juges d'instruction Philippe Courroye, Isabelle Prévost-Desprez et Michèle Vaubailon, assistés des policiers de la brigade financière, ont perquisitionné à la sous-direction des courses et jeux de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) et à la direction des libertés publiques et des affaires juridiques (DLPAJ).

Les magistrats qui ont obtenu, mercredi, du parquet de Paris un réquisitoire supplétif contre X... pour « corruption » dans l'enquête sur le financement de la campagne européenne de M. Pasqua en 1999, cherchent à savoir si une partie de l'argent de la revente du casino d'Annemasse par M. Feliciaggi en 1995 n'a pas servi, précisément, à financer, quatre ans plus tard, la liste européenne que conduisait l'actuel président du Rassemblement pour la France (RPF) aux côtés de Philippe de Villiers.

Divisés en deux groupes, les juges et les policiers ont saisi des documents qui confirment que M. Pasqua s'était bien prononcé en faveur de l'ouverture du casino en dépit de l'avis contraire de son administration. Selon nos informations, les enquêteurs auraient mis la main sur une note de la DLPAJ en date du 6 mars 1994, qui avait été rédigée trois jours après l'avis défavorable à l'ouverture du casino d'Annemasse rendu par la commission des jeux. Pour justifier ses réserves, la note évoquait les « zones d'ombre » entourant la candidature de M. Feliciaggi et de ses

associés. M. Pasqua avait passé outre – comme l'y autorise la loi –, et l'établissement de jeux avait ouvert ses portes, pour être rapidement revendu le 31 mars 1995 par M. Feliciaggi au groupe Aaron, propriétaire du casino de Divonne-les-Bains. Les enquêteurs soupçonnent qu'une partie de la somme – 100 millions de francs – tirée de la revente a alimenté la campagne européenne de M. Pasqua (*Le Monde* du 30 juin).

« ACHARNEMENT JUDICIAIRE »

A la sous-direction des courses et jeux, les avis techniques rendus par les RG lors de leur enquête préalable à l'examen de la candidature de M. Feliciaggi à l'ouverture de ce casino ont été saisis. Les enquêteurs ont également emporté un audit réalisé par les RG en 1997 sur le fonctionnement de l'établissement de jeux. Ils se seraient aussi intéressés à des documents qui retracent des mouvements de fonds attribués à la société civile immobilière (SCI) de l'Arve. Cette SCI présidée par Robert Azoulay et assistée par un bureau d'études dirigé par Toussaint Luciano, un élu corse, (*Le Monde* du 16 mars) avait été la première, dès 1985, à faire acte de candidature à l'ouverture d'un établissement de jeux dans la ville savoyarde. Elle avait, en 1993, cédé la place à la société du grand casino d'Annemasse (SGCA), dont M. Feliciaggi était l'un des actionnaires.

Interrogé sur RTL, jeudi 12 juillet, Charles Pasqua a qualifié de « scandaleux l'acharnement judiciaire » dont il se dit victime. « J'ai donné comme instruction à mes avocats de déposer plainte sur des violations flagrantes du secret de l'instruction », a-t-il ajouté.

Pascal Ceaux

► www.lemonde.fr/pasqua-affaires

Michel Charzat (PS) prône des baisses d'impôts pour les hauts revenus et les entreprises

Le député juge ces diminutions nécessaires pour attirer ou retenir cadres supérieurs et chercheurs en France

Dans son rapport sur « l'attractivité du territoire », remis jeudi 12 juillet à Lionel Jospin, Michel Charzat, député (PS) de Paris, propose de réduire l'im-

pôt sur les sociétés, de supprimer la taxation des plus-values en cas de fusion d'entreprises ou d'exonérer partiellement les « impatriés ». Le contrat

entre partenaires sociaux doit prendre plus de place par rapport à la loi, sujet de conflit entre le gouvernement et le Medef. (*Lire notre éditorial p. 12*)

libéral, et Lionel Jospin, qui se veut « le plus à gauche » des dirigeants européens. Si la France prétend lutter à armes égales avec la Grande-Bretagne ou l'Allemagne, prévient-il, il faut qu'elle réforme en profondeur un pan entier de sa fiscalité.

POSITION « MINORITAIRE »

M. Charzat souligne que la réforme fiscale allemande votée en juillet 2000 et les projets à l'étude au Royaume-Uni et en Italie placent désormais la France dans une posi-

tion « minoritaire » en Europe : les impôts sur les hauts revenus, les « impatriés » (cadres supérieurs et chercheurs étrangers) et les entreprises y sont trop lourds. Si l'on veut « maintenir le centre de gravité des intérêts économiques en France » après l'installation des sièges sociaux de Dexia, d'EADS ou d'Euronext hors de l'Hexagone, plaide-t-il, il faut

réduire le taux de l'impôt sur les sociétés (25 % contre 33 %), réformer le régime fiscal des distributions, supprimer à terme l'imposition des plus-values de cession des titres de participation (coût de 8 milliards pour le budget) et améliorer l'environnement fiscal de la place de Paris (suppression du taux marginal de la taxe sur les salaires et de la contribution des institutions financières, qui pénalisent banques et assurances...).

Il faut aussi, selon M. Charzat, attirer les talents (scientifiques, artistes,

revenu. Il ne cache pas que le Conseil constitutionnel pourrait considérer la mesure contraire au principe de l'égalité devant l'impôt, même si elle est prise au nom de l'intérêt général (maintien de talents en France, défense de la Bourse de Paris). M. Charzat suggère aussi la suppression du « plafonnement du plafonnement » de l'ISF, qui fait que le prélèvement peut être supérieur au rendement du patrimoine, ainsi que deux pistes de réflexion : l'introduction de l'outil de travail dans l'assiette de l'ISF ou un élargissement des conditions de son exonération.

Un parlementaire RPR ou UDF aurait pu signer ce rapport. Qu'en pense M. Fabius, qui a été le premier à solliciter M. Charzat sur ces questions ? Le ministre a déjà mis à l'étude des mesures en faveur des « impatriés » et devrait les inscrire dans le projet de loi de finances 2002 (*Le Monde* du 5 juillet). Des mesures encore timides, puisque le gouvernement ne dispose d'aucune marge de manœuvre financière et que le sujet est politiquement sensible. A dix mois de la présidentielle, on imagine mal M. Jospin accepter des mesures que certains conseillers gouvernementaux qualifient de « moins-disant fiscal ». Ni le groupe socialiste de l'Assemblée nationale les voter comme un seul homme. Derrière ce rapport, certains voient la patte de M. Fabius qui, sur ce sujet comme sur d'autres, prend date.

Jean-Michel Bezat

Les VIP n'exportent pas tous leur fortune

Artistes et sportifs jouent les *business angels*, mais ne placent pas toute leur fortune à l'étranger, selon *Le Revenu* (daté 13 juillet). Laetitia Casta a déposé une petite somme (200 000 francs) dans un fonds de capital-risque corse finançant le producteur des bières Pietra. En 1995, Christophe Lambert a investi dans un laboratoire d'agroalimentaire qui a créé 200 emplois en se diversifiant dans les plats cuisinés de qualité. L'entraîneur Guy Roux est dans un groupement foncier viticole depuis vingt-trois ans et touche... du chablis en guise de dividendes, tout en alimentant Livret A et PEL. David Douillet reconnaît un très mauvais investissement : 21 % dans l'agence de voyages en ligne Travelstore, qui cesse son activité. Jean Todt (Ferrari) a connu, comme Jacques Attali, des déboires dans une start-up.

tion « minoritaire » en Europe : les impôts sur les hauts revenus, les « impatriés » (cadres supérieurs et chercheurs étrangers) et les entreprises y sont trop lourds. Si l'on veut « maintenir le centre de gravité des intérêts économiques en France » après l'installation des sièges sociaux de Dexia, d'EADS ou d'Euronext hors de l'Hexagone, plaide-t-il, il faut

managers...) ou éviter leur fuite en rendant la fiscalité des personnes plus attractive. Sa proposition la plus explosive porte sur un régime fiscal dérogatoire pour des « impatriés », dont les indemnités d'expatriation, qui atteignent parfois plusieurs dizaines de millions de francs, seraient partiellement ou totalement exonérées de l'impôt sur le

Le patronat tente de renouer son alliance avec la CFDT

LE MEDEF s'est-il emmêlé les pieds dans son jeu d'alliances syndicales ? La « position commune » sur la négociation collective concoctée par sa délégation, dans la nuit du jeudi 5 au vendredi 6 juillet, pour obtenir l'assentiment de FO, de la CGC et de la CFTC, continue en effet à faire des vagues. Et pour cause : l'organisation patronale s'était jusqu'à présent efforcée, sur chacun des dossiers de sa refondation sociale, de chercher un accord avec la CFDT ; cette fois-ci, elle fait du sur-mesure pour FO, donnant l'impression d'un changement de cap radical.

Mercredi 11 juillet, lors d'une conférence de presse, Marc Blondel, le numéro 1 de Force ouvrière, a confirmé officiellement que sa centrale allait signer le document issu des négociations sur « l'approfondissement des voies et moyens de la négociation collective ». Il a assorti toutefois sa déclaration d'une solide mise en garde : « Nous signerons le texte actuel, toutes les transactions supplémentaires pourront avoir lieu, mais nous ne signerons pas » un texte modifié, a-t-il averti. Pas question, donc, pour M. Blondel, d'amender en quoi que ce soit le document pour permettre une approbation de la CFDT. La veille, la CGC avait adopté une attitude similaire, en soulignant que sa signature – aujourd'hui acquiescée – serait remise en cause, si d'aventure le texte était changé.

Or, c'est bien à cela que s'emploie le Medef. Dès lundi, le conseil exécutif de l'organisation patronale

a mandaté Denis Gautier-Sauvagnac, le chef de sa délégation lors de cette négociation, « pour échanger toutes explications utiles avec les syndicats qui ne souhaitent pas pour le moment signer la position commune ». L'idée, « c'est que nous trouvions le moyen d'élargir le nombre des signataires », indiquait, dès le lendemain, M. Gautier-Sauvagnac devant la presse. Quant à M. Seillière, évoquant la rénovation sociale lancée par Lionel Jospin, il lançait au passage un hommage appuyé au « syndicalisme réformateur » – la CFDT – avec lequel il a mené « la démarche de refondation sociale (...) depuis bientôt deux ans ».

Avec Denis Gautier-Sauvagnac, c'est l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), l'une des plus puissantes fédérations de l'organisation patronale, qui a « joué » sur la négociation collective. Et elle a procédé de manière plutôt « perso », comme disent les sportifs. Ayant tissé des liens historiques avec Force ouvrière, très attachée au pouvoir de négociation de la branche, l'UIMM a toujours été très sceptique sur l'alliance avec la CFDT. Hostile à une réforme de la représentativité qui affaiblirait ses trois partenaires traditionnels (FO, la CGC et la CFTC) et opposée à toute notion d'accord majoritaire qui conférerait à la CGT et à la CFDT un poids politique conforme à leur audience dans la branche, l'UIMM a imposé ses vues, quitte à placer M. Seillière et Kessler dans l'embarras.

Caroline Monnot

Le Conseil d'Etat valide le PARE sans lever ses ambiguïtés

C'EST UNE DÉCISION à l'équilibre soigneusement soupesé. Saisi de dix-neuf requêtes, le Conseil d'Etat a validé, mercredi 11 juillet, le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE). Mais il a jugé qu'il n'était pas obligatoire pour percevoir les allocations chômage.

La haute juridiction administrative avait à se prononcer sur deux types de requêtes : les premières – du patronat – lui demandaient de sanctionner le refus du gouvernement de valider la première mouture de la nouvelle convention d'assurance-chômage signée par les organisations patronales, la CFTC et la CGC ; les secondes, déposées par le Groupe des dix (union syndicale qui regroupe notamment les SUD), FO, les associations de chômeurs avec l'appui de la CGT, réclamaient l'annulation de la version définitive de la nouvelle convention d'assurance-chômage, et donc du PARE, en contestant la légalité de l'arrêté par lequel le gouvernement avait agréé ce texte, le 4 décembre 2000.

Le Conseil d'Etat a suivi les conclusions de la commissaire du gouvernement (*Le Monde* du 6 juillet). Il a débouté le Medef, estimant

que, dans la première version de la convention, « la stipulation qui lie ouvertement les droits à indemnisation à l'adhésion au plan d'aide au retour à l'emploi est illégale ». Pour autant, il s'est refusé à suivre les « anti-Pare » en ne procédant qu'à une annulation partielle de l'arrêté gouvernemental attaqué.

DÉBAT SUR LA DÉGRESSIVITÉ

Réaffirmant le caractère non obligatoire du PARE, le Conseil d'Etat a ouvert la voie à un futur débat juridique sur la fin de la dégressivité des allocations. Celle-ci peut-elle être réservée aux seuls signataires du PARE et du PAP, comme le prévoit la convention ?

Certains syndicats et les associa-

tions de chômeurs répondent par la négative. « Il convient désormais que le gouvernement et les services de l'ANPE informent les chômeurs du caractère facultatif du PARE et, en toute hypothèse, de leur droit à la non-dégressivité de leurs allocations », indique ainsi Thierry Renard (SUD-PTT). De leur côté, les associations de chômeurs AC !, Apeis, MNCP se félicitent de la reconnaissance du caractère non obligatoire du PARE. « La mobilisation continue pour mettre en échec la poursuite de la dégressivité pour les chômeurs indemnisés refusant, après le 1^{er} juillet, d'opter pour le PARE », écrivent-elles dans un communiqué.

C. M.

le nouvel
Observateur
www.nouvelobs.com

Ils s'adaptent mieux qu'on ne le croit à la « révolution des familles »

Le retour des pères



PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Déclaration d'Absence

Par jugement rendu le 5 avril 2001, le Tribunal de Grande Instance de TOURS a déclaré Jean-Bernard Marie Eugène ALBRIEUX, né le 5 février 1948 à LYON 6^e, de Pierre François ALBRIEUX et de Juliette Marie HAOUR, absent depuis le mois de février 1983.

ÉDUCATION Le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, qui a présenté, mercredi 11 juillet en conseil des ministres, une communication sur la rentrée, sait que l'école sera

l'un des thèmes de campagne à l'approche des élections de 2002. ● **DANS UN ENTRETIEN au Monde**, M. Lang assure qu'il entend poursuivre « la marche du changement » et

« traduire en actes » ses grands chantiers de réforme. ● **PARMI LES NOUVEAUTÉS** appliquées dès septembre figurent l'évaluation orale en grande section de maternelle et en CP,

l'apprentissage généralisé des langues vivantes en CM1, la diffusion d'un « cahier des exigences du collégien », une période d'intégration des élèves de 6^e ou encore la création

de 20 000 classes à projet artistique. ● **LES SYNDICATS** dénoncent le manque d'enseignants et de moyens pour les IUFM, et ont d'ores et déjà annoncé des grèves pour la rentrée.

Jack Lang : « Je crois à la preuve par les actes »

À la rentrée, le ministre de l'éducation nationale souhaite voir appliqués ses grands chantiers de réforme : évaluation orale en grande section de maternelle et CP, généralisation des langues en CM1, période d'intégration des élèves en 6^e, classes à projet artistique... Avant les échéances électorales, il veut « créer l'irréversible »

« A la rentrée, dans la perspective des élections, les débats sur l'éducation vont commencer à entrer dans le vif du sujet ; la droite a bien avancé, le PS a prévu de présenter des programmes aboutis pour octobre. Comment voulez-vous que le débat sur l'école soit porté par votre camp ?

– Je crois à la preuve par les actes. La droite au pouvoir a le plus souvent malmené l'éducation, coupé les crédits, amputé les postes, favorisé une politique de ségrégation sociale et de sélection. Les belles promesses de demain ne feront pas oublier les années d'impéritie et de régression. Notre situation est tout autre. Nous agissons, nous transformons, nous avançons au nom d'un idéal de culture et de progrès social. Notre programme n'a pas à être construit ex nihilo. Il s'arrimera au socle du travail accompli pour le porter plus loin. Il prendra en compte notamment les évolutions des dix ans à venir : la nécessaire transformation du métier d'enseignant, le renouvellement des générations, le bouleversement des nouvelles technologies, le souffle de l'ouverture internationale, l'exigence démocratique et sociale. Le système français est l'un des meilleurs du monde. Raison de plus pour se battre pour le rendre encore plus juste et plus moderne. En attendant les échéances électorales, il ne saurait être question de ralentir la marche du changement. J'ai bien l'intention d'agir jusqu'à la dernière minute de mon mandat actuel. La gauche ne peut gagner que dans une dynamique d'enthousiasme et de transformation.

« Comme les réformes que nous engageons sont nécessaires, indispensables, évidentes, je souhaite créer l'irréversible. Certes, les réformes ne seront pas toutes appliquées d'un seul coup d'un seul, à la perfection, partout sur le territoire, ce serait une immense prétention de notre part. – La rentrée 2000 s'est déroulée dans un contexte particulier, après le collectif budgétaire de Lionel Jospin et le départ de Claude Allègre. La situation sera-t-elle

plus difficile en 2001, année de la concrétisation des annonces faites ces derniers mois ?

– Sur un plan purement matériel de la préparation de la rentrée, les équipes se sont mobilisées, en anticipant encore un peu plus dans le temps. Les recteurs ont ainsi disposé très tôt d'autorisations de recrutement. Sur le reste, nous aurions pu choisir la tranquillité et reporter à la rentrée 2002 la plupart des réformes engagées. Ce n'est pas mon tempérament. Le crédit moral d'un changement vaut par son application pratique, concrète, le plus tôt possible et, naturellement, sur des bases solides. Nous avons ouvert une bonne dizaine de chantiers. J'ai décidé de les traduire en actes maintenant. Et, d'abord, le plan sur l'école, avec une priorité impérieuse : la maîtrise de la langue française. A la rentrée, dans le cadre de la nouvelle place accordée à l'expression orale, nous instaurons une évaluation de tous les enfants à l'entrée en grande section de maternelle et une autre à

« J'ai bien l'intention d'agir jusqu'à la dernière minute de mon mandat actuel. La gauche ne peut gagner que dans une dynamique d'enthousiasme et de transformation »

l'entrée au CP. Les nouveaux programmes seront soumis à la consultation des enseignants à l'automne. Et c'est dès la rentrée prochaine que se généraliseront à l'école la rénovation de l'enseignement des sciences et les classes culturelles.

– Vous avez annoncé, pour la rentrée, une généralisation de l'apprentissage des langues vivantes en CM1, grâce à l'ap-

port d'intervenants extérieurs supplémentaires. Où en est-on ?

– Les langues vivantes vont devenir en 2002, dans le cadre des nouveaux programmes, une discipline à part entière à l'école primaire. En CM2, 97 % des classes ont bénéficié cette année de l'enseignement d'une langue, et l'objectif est toujours d'atteindre 100 % en CM2 et en CM1 pendant la prochaine année scolaire. Si l'on dit qu'il faut avoir formé au préalable tous les professeurs des écoles pour commencer un enseignement obligatoire de langue vivante, on y sera encore dans dix ans. Certes, la priorité, c'est la formation de tous les maîtres du premier degré. D'où un plan ambitieux de formation continue et la création à la rentrée d'une dominante langues dans les IUFM. Mais il faut aussi mieux utiliser les multiples intervenants : les professeurs du second degré, les assistants de langue, les autres locuteurs natifs dont les compétences ont été testées. Les intervenants extérieurs sont aujourd'hui précieux. C'est pourquoi nous avons pris un arrêté qui permet de les faire intervenir toute l'année sans rupture. Leur maximum de service passera donc de 270 heures à 648 heures. Ce plan « langues à l'école » est le prélude à une relance générale des langues vivantes de l'enseignement secondaire et supérieur.

– Les syndicats d'enseignants critiquent les moyens, selon eux insuffisants, de la réforme du collège.

– La réforme a été annoncée en avril. Fallait-il en reporter, par souci de confort, l'application à la rentrée 2002 ? Là encore, j'ai souhaité aller de l'avant et dégager des moyens nouveaux, qui iront en se renforçant en 2002. Un prochain arrêté précisera l'organisation de la classe de 6^e : chaque division dispose de 28 heures hebdomadaires, qui intègrent les horaires d'enseignement obligatoire des élèves, le temps consacré à l'aide à leur travail personnel et la marge de manœuvre permettant à l'établissement d'adapter ses modalités pédagogiques aux élèves accueillis. Dans les situations particulièrement difficiles, cette dota-

tion sera complétée. Pour la première fois, toutes les formes d'enseignement pourront être incluses dans le service des professeurs, et le nombre d'heures supplémentaires devrait commencer à diminuer. A cette rentrée 2001, c'est l'équivalent de 1 000 emplois qui est implanté par transformation d'heures supplémentaires. De plus, j'ai demandé aux recteurs de privilégier l'affectation des professeurs stagiaires sur les collèges. Ce nouveau mode d'organisation de

– Les syndicats prévoient une rentrée problématique dans les IUFM, avec l'arrivée de 6 000 étudiants des listes complémentaires, ces candidats recalés au concours de professeurs des écoles, à qui on a cette année confié des classes. Qu'advient-il de la réforme annoncée ?

– Il faut rappeler l'esprit de la réforme qui s'appliquera à la rentrée 2002. Elle vise d'abord à assurer une véritable égalité entre les candidats devant les concours. Ainsi, la

auraient pu surgir à la rentrée n'étaient nullement liés à la réforme, mais à la gestion imprévoyante des dix dernières années. Le sous-calibrage systématique des recrutements a conduit à engager de nombreux non-titulaires. J'entends mettre un terme à cette pratique absurde. Et pour accueillir les nouveaux étudiants, 300 formateurs environ provenant des écoles, des collèges ou des lycées viendront compléter le potentiel des IUFM. Je constate que les directeurs d'IUFM, très inquiets début juin, ont accueilli favorablement les mesures prises.

– Cela suffira-t-il à attirer les jeunes vers l'enseignement ?

– Nous sommes sur un mouvement ascendant en matière de recrutement des enseignants, dans le cadre du plan pluriannuel. Une mesure sans précédent sera prise à la rentrée : l'annonce dès novembre (et non plus en avril) du nombre de postes (j'espère en augmentation) mis au concours l'année suivante. Ainsi sera indiqué le cap, et les étudiants pourront s'engager en connaissance de cause dans la voie de l'enseignement. La France est le seul pays à programmer méthodiquement les futurs recrutements.

– Lors des affaires récentes de pédophilie à l'école, des voix se sont élevées pour reprocher à l'éducation nationale son silence...

– Pour moi, le maître-mot, c'est la vigilance. Nous avons, sur ce plan, un devoir de responsabilité. J'ai totalement préservé l'esprit de la circulaire de Ségolène Royal de 1997 : elle a eu le mérite, la première, d'abolir la loi du silence. Nous avons diffusé toute une série de documents permettant aux équipes pédagogiques de mieux réagir et de travailler en partenariat avec la police et la justice. La rentrée 2001 sera pour moi l'occasion d'affirmer à nouveau avec force cet engagement. La position de l'Etat est très claire. Dans les affaires récentes, même s'il n'y a pas eu d'écho médiatique, il y a eu un soutien réel de l'institution scolaire aux victimes. »

Propos recueillis par Nathalie Guibert et Marie-Laure Phélippeau

Un an de réformes

● **L'école.** Des mesures pour « redessiner » l'école primaire sont annoncées le 20 juin 2000, pour développer l'apprentissage de l'oral, les sciences expérimentales, l'éducation artistique, les langues vivantes, l'informatique (un brevet sera délivré aux élèves en CM2 en 2003). Des évaluations orales à l'entrée en grande section de maternelle et en CP sont créées.

● **Les langues.** La généralisation de leur apprentissage devrait intervenir en CM1 en 2001, en CP en 2004, en maternelle en 2005. Une deuxième langue est prévue en 6^e en 2005. Le 25 avril, le ministre présente un plan en faveur des langues régionales. Des concours spéciaux sont prévus pour recruter des enseignants bilingues dès 2002. Les écoles associatives bretonnes Diwan intègrent en mai le service public.

● **Le recrutement des enseignants.** Le 15 novembre 2000, Jack Lang annonce un plan pluriannuel relatif aux emplois (33 200 emplois supplémentaires au budget entre 2001 et 2003) et un plan de programmation des recrutements (150 000 entre 2001 et 2005).

● **Les arts à l'école.** Un plan de développement sur cinq ans est présenté le 14 décembre 2000 avec le ministère de la culture. Plus de 20 000 classes à projet artistique et culturel (PAC) doivent être mises en place à la rentrée 2001 dans les écoles et 3 000 dans les lycées professionnels.

● **La formation des enseignants.** La réforme des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) est annoncée

le 27 février 2001, pour un début d'application à la rentrée 2002.

Avant le concours, tout futur professeur des écoles (PE) devra effectuer un stage de vingt heures dans un établissement, et les étudiants de licence devront se voir proposer des compléments de formation. Les candidats aux concours du second degré pourront bénéficier d'une préparation en IUFM (ils ne seront plus sélectionnés à l'entrée) ; les épreuves des PE seront fondées sur un programme national. En deuxième année, le PE recevra une formation à dominante et leurs stages seront plus longs.

● **Le collège.** Les « orientations pour le collège républicain » sont annoncées le 5 avril 2001. En 6^e est prévue dès 2001 une période d'intégration des élèves ; un cahier des exigences élaboré par le Conseil national des programmes doit fixer « l'idéal éducatif » du collège. En 5^e et 4^e, dès 2002, les élèves suivront, deux heures par semaine, des « itinéraires de découverte » (sciences, arts, langues et civilisations, techniques) ; une nouvelle évaluation est prévue en fin de 4^e, avant le brevet de fin de 3^e, rénové. A partir de 2003, les élèves de 3^e devraient pouvoir choisir des options à hauteur de 15 % de leurs horaires de cours hebdomadaires.

● **L'université.** Le 23 avril sont présentées des « orientations pour l'université ». La réorganisation des études en modules capitalisables selon le modèle européen des transferts de crédits (ECTS) devait faire l'objet d'un texte-cadre en juin. Ce texte est reporté à l'automne.

MISE EN PLACE concrète des réformes, dossiers « corpo » liés aux carrières des personnels éducatifs : quelques nuages planent sur la deuxième année scolaire de Jack Lang.

Le ministre de l'éducation nationale, qui a présenté, mercredi 11 juillet, en conseil des ministres, une communication sur la rentrée, se sait attendu « sur les actes », tant par les parents que par les enseignants. Il a multiplié ces dernières semaines les contacts avec ses interlocuteurs syndicaux pour tenter de désamorcer les principaux motifs de grogne, qui n'ont pas manqué de surgir après un an de mandat.

Plusieurs grèves sont d'ores et déjà annoncées. Elles concernent la réduction du temps de travail (le 22 septembre), les aides-éducateurs (le 27 septembre) ou encore les sections d'enseignement général et professionnel adapté, qui accueillent les élèves les plus difficiles du collège. Y cohabitent des instituteurs spécialisés et des professeurs de lycées professionnels : les premiers veulent que leur service hebdomadaire, actuellement de 23 heures, soit aligné sur celui des seconds, à 18 heures. Un autre dossier empoisonne les relations qu'entretiennent les syndicats du premier degré avec le ministère. Le 5 juillet ont été ouvertes, après des mois de valse-hésitation, des négociations sur le dossier des directeurs d'école, qui réclament des mesures pour rendre la fonction plus attractive. La grève administrative commencée en 2000, qui a déjà empêché que soient publiés les résultats des élections de parents d'élèves, sera reconduite. Le nombre de

la 6^e illustre l'une des lignes de force de la réforme des collèges : dans un cadre national rénové, donner une liberté d'initiative plus grande aux équipes pédagogiques. De même, des classes à parcours artistique et culturel seront prioritairement implantées en 6^e.

– Que contiendra le « cahier des exigences du collégien », nouveau qui doit être diffusé à la rentrée ?

– Il est en cours d'élaboration. Il ne sera ni un règlement intérieur ni un nouveau programme, mais définira la culture que l'on peut attendre d'un élève en fin de 3^e. Le brevet s'intégrera dans cette perspective. Je souhaite en faire une sorte de bac marquant la fin du parcours du collège, un élément déterminant de l'orientation en fin de 3^e. Il comprendra aussi une épreuve anticipée en 4^e portant sur les itinéraires de découverte, autre innovation de la réforme. Le collège comprendra ainsi une évaluation chaque année : évaluation en 6^e, évaluation en 5^e, épreuve anticipée en 4^e, brevet en 3^e.

sélection en première année d'IUFM pour les candidats aux concours du second degré disparaîtra. Le concours des professeurs des écoles sera pour la première fois déterminé par un programme national. Le deuxième principe de la réforme est une meilleure préparation au métier : des épreuves professionnelles seront organisées, avec un nouvel esprit, dans tous les concours, et la formation fera une plus grande place à la pratique et à l'analyse du travail dans la classe. Certains principes s'appliquent dès cette année. Dès la rentrée, j'ai souhaité que la formation soit confiée essentiellement à des enseignants expérimentés en service partagé.

Par anticipation par rapport au calendrier retenu, des dominantes de formation seront proposées dans tous les IUFM (langue vivante, éducation physique, éveil artistique), et les nouveaux professeurs, prioritairement ceux de la région parisienne pour la rentrée 2001, seront accompagnés pour entrer dans le métier dans de meilleures conditions. Les problèmes qui

Quelques nuages planent déjà sur la rentrée scolaire

directions d'écoles vacantes a encore crû cette année : 4 800 (11 %), contre 4 505 à la rentrée 2000.

Côté réformes, dans les lycées, l'horizon a été dégagé mi-juin : le ministre a renoncé à rendre obligatoires, en classe de terminale, les travaux personnels encadrés (TPE) : cette nouveauté pédagogique importante de la réforme du lycée introduite par Claude Allègre rencontrait des difficultés d'application que le SNES-FSU, principal syndicat du second degré, dénonçait vigoureusement.

CRISE DES VOCATIONS

C'est au collège que les problèmes risquent de surgir. Le SNES a appelé ses troupes, fin juin, à « dénoncer la parodie de réforme en 6^e » et à « refuser tout ce qui n'est pas inclus dans les obligations de service des personnels, à commencer par les heures supplémentaires ». Ces dernières seront nécessaires pour accompagner la réforme en 6^e. « La première année de la réforme va être un bide », prédit Denis Paget, secrétaire général du syndicat. On ne peut pas faire reposer l'innovation pédagogique sur la bonne volonté des profs qui voudront bien prendre des heures sup. »

Autre objet de réforme, et autre point de crispation, les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) viennent de bénéficier de mesures d'urgence. Difficultés à assurer tous les enseignements, manque de locaux..., les directeurs d'IUFM se plaignent depuis longtemps d'un manque de moyens. A la rentrée, ils devront absorber, en plus des reçus aux

concours, quelque 6 000 professeurs des écoles des « listes complémentaires », soit, ici où là, une augmentation de 30 % des effectifs. Ces enseignants recalés au concours de l'année passée ont été néanmoins employés pour combler les besoins dans les classes. Au début de l'année 2001, le ministre a évoqué l'idée de titulariser immédiatement ces « listes complémentaires », qui auraient ainsi été dispensés d'une formation en IUFM. La proposition ayant provoqué une levée de boucliers, une autre solution a été retenue. Le ministère va mettre à disposition 300 maîtres formateurs qui accorderont une part plus grande de leur temps aux IUFM.

Ces difficultés surgissent alors que M. Lang s'est engagé à redorer le blason du professorat, dans le cadre du vaste plan qui doit permettre de pourvoir 185 000 postes d'enseignants dans les cinq ans. Les négociations budgétaires, « extrêmement difficiles » selon l'en-

tourage du ministre de l'éducation, devraient lui permettre finalement de sauver l'essentiel de ce plan pluriannuel. Mais certaines disciplines connaissent une véritable crise des vocations : à l'IUFM de Bourgogne, les inscriptions en histoire-géographie sont passées de 196 à 97 en deux ans ; à Orléans, les apprentis profs de maths sont 125, contre 203 en 1999.

« Il manque des enseignants », dénoncent donc à l'unisson les syndicats. De fait, les académies affichent, à ce stade de l'année, de nombreux postes vacants (220 à Montpellier, 510 à Aix-Marseille...). Les recteurs ont reçu, comme l'an passé, l'autorisation de recruter des personnels contractuels ou vacataires en grand nombre. Ils devraient être 2 000 à Lille, soit entre 300 et 400 de plus qu'à la dernière rentrée. Au total, comme à la rentrée précédente, le nombre de ces « précaires » devrait avoisiner 8 000.

N. G.

ÉTUDES

MENSUEL
Le n° : 60 F
144 pages

Retrouvez notre sommaire du mois de juillet-août sur :

<http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/>

Minitel 36 15 SJ* Etudes (2,23 F/min.)

En vente dans les grandes librairies

14, rue d'Assas - 75006 PARIS - Tél. : 01 44 39 48 48

Les policiers qui ont tué Jacques Mesrine en 1979 s'expliquent sur les conditions de son interpellation

Vingt-deux ans après, l'enquête éclaire les circonstances de la mort de l'ex-« ennemi public numéro un »

Dans le cadre d'une instruction ouverte à Paris sur plainte des enfants de Jacques Mesrine, qui considèrent que leur père a été « exécuté » le

2 novembre 1979 à Paris lors de son arrestation, les quatre policiers qui ont tiré ont témoigné devant le juge d'instruction. Certains affirment

que Jacques Mesrine a eu un « brusque mouvement » qui a déclenché les tirs des policiers. D'autres affirment qu'il ne les avait pas vus.

PRÈS DE VINGT-DEUX ANS après sa mort, Jacques Mesrine fait à nouveau parler de lui. L'enquête sur les circonstances de la disparition de l'ex-« ennemi public numéro un », tué par la police, le 2 novembre 1979, près de la porte de Clignancourt, à Paris, remet en scène celui qui fut le malfaiteur le plus médiatique des années 1970. Pour la première fois, dans une enquête où se sont succédés huit juges d'instruction, les quatre policiers qui ont tiré sur Mesrine ont raconté les conditions dans lesquelles ils avaient fait usage de leurs armes. Entendus entre mars et mai dans le cadre de l'instruction rouverte en 2000 pour « assassinat » et confiée à la juge parisienne Hélène Sottet, les anciens de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), spécialisée dans l'arrestation des preneurs d'otage et des figures du banditisme, sont revenus en détail sur l'épilogue tragique de l'interpellation. L'enquête est due à la plainte des enfants de Jacques Mesrine, qui opposent à la thèse policière de la légitime défense celle d'« une exécution » de leur père.

En ce 2 novembre, une quarantaine de policiers placés sous les ordres du commissaire Robert Broussard, chef de la brigade de recherche et d'intervention, surnommée l'antigang, est mobilisée. Le dispositif est lourd : quinze à vingt voitures, deux ou trois motos, des estafettes, un triporteur et un camion. Depuis son éviction spectaculaire de la prison de la Santé, en 1978, l'arrestation de Jacques Mesrine a été désignée par les pouvoirs publics comme une mission prioritaire de la police. C'était devenu « une affaire politique suivie au plus haut niveau », a ainsi indiqué à la juge M. Broussard lors d'une audition. « Le pouvoir politique était pressé d'en finir.

Il fallait aller au plus vite. L'opinion publique elle-même en avait assez du feuilleton Mesrine. » Il évoque également « une impatience venant de Matignon, voire de l'Élysée ». Enlèvements spectaculaires, entretiens dans la presse : le fugitif Jacques Mesrine narguait en permanence la police et le pouvoir. Le domicile de l'ennemi public numéro un dans une rue du 18^e arrondissement de Paris a été localisé trois jours plus tôt. Il y réside avec sa compagne, Sylvie Jeanjacquot. Le couple a été mis sous surveillance. Peu après 15 heures, il prend la route vers la Normandie à bord d'une BMW. Jacques Mesrine n'est pas armé. Il dispose cependant de deux grenades défensives qui ont été déposées dans un sac, sur le plancher de la voiture. Aux abords de la porte de Clignancourt, Robert Broussard estime que les conditions d'interpellation sont réunies. Il donne l'ordre d'intervention convenu : « Allez les enfants ! »

Le camion dans lequel ont pris place les policiers qui vont tuer Mesrine bloque la voiture. D'autres s'approchent pour encercler la BMW. « L'un d'entre nous a crié : "Police !", témoigne l'un des quatre tireurs. Mesrine a eu un brusque mouvement, se penchant vers la gauche et lançant sa main droite vers le bas de sa portière. Tant à son regard qu'à la soudaineté de ce geste, j'ai instantanément compris qu'il avait l'intention de tenter une résistance. J'ai immédiatement réagi en ouvrant le feu pour protéger mes collègues. » Il ajoute que les trois autres inspecteurs ont dû « ressentir la même chose au même moment puisque, dans la même fraction de seconde, au moment où j'ouvrais le feu, j'ai entendu une brève salve éclater à côté de moi. »

Cette simultanéité est expliquée de la même manière par un autre

des tireurs. « Je me suis dit qu'il allait prendre un pistolet ou des grenades, flinguer les collègues ou les passants, affirme-t-il. (...) Ça a été un flash, je me suis dit : il va flinguer les collègues, et j'ai tiré en direction de Mesrine. J'ai tiré une fois. Il n'y a pas eu de commandement de tir, chacun a réagi individuellement, et notre réaction à tous les quatre a été la même. » Sur d'autres points, les dépositions des tireurs comportent cependant quelques contradictions. Combien de temps s'est écoulé entre les sommations et le tir ? « Le temps entre le moment où j'ai

« Tout est allé si vite. Je me suis dit : il prend une arme, et j'ai tiré », témoigne un policier

crié : "Police !" et celui où j'ai fait usage de mon arme m'a paru relativement long », explique l'un d'entre eux. « Tout est allé si vite, déclare un autre. Je me suis dit : il prend une arme, et j'ai tiré. » Mesrine a-t-il fait un geste véritablement menaçant ? « Il a plongé vers la gauche en pivotant », dit l'un. « J'ai vu Mesrine qui regardait devant lui de façon détendue, les deux mains posées sur le haut du volant. En fait, je pense qu'il ne nous a pas vus », indique un autre, qui précise avoir tiré pour protéger ses collègues qui s'approchaient de la BMW. Sylvie Jeanjacquot, la compagne de Mesrine, déclare pour sa part que, « quand la bache [du camion] s'est soulevée, les quatre hommes étaient déjà en position de tir, et ils ont tiré tout de suite ». « Je suis sûre que, si les policiers avaient fait les sommations

d'usage, Jacques se serait rendu, car il était avec moi », ajoute-t-elle.

Les quatre policiers sont en revanche unanimes pour dire qu'ils n'avaient pas reçu la consigne préalable de tirer. « Je suis formel : je n'ai reçu aucun ordre particulier dans cette affaire », déclare l'un d'entre eux. Robert Broussard avait simplement « donné pour consigne de protéger au maximum les collègues », affirme un autre. « Je n'ai reçu aucune instruction d'abandonner Mesrine ou d'instructions ambiguës », a de son côté assuré l'ancien patron de la brigade de recherche et d'intervention.

Ces explications sont loin de satisfaire l'avocate de la famille Mesrine. M^{me} Martine Malinbaum, qui avait déposé une plainte au nom de la fille et de la mère – aujourd'hui décédée – de Jacques Mesrine dès le 12 novembre 1979, a l'intention de demander l'audition de Christian Bonnet, qui était à l'époque ministre de l'intérieur, et de Maurice Bouvier, le directeur de la police judiciaire parisienne. Elle souhaite également que la justice procède à une reconstitution de la fusillade. « Il y avait un dispositif tel, une pression telle, estime M^{me} Malinbaum, qu'on ne pouvait guère arriver à un autre résultat. L'enquête a établi qu'on est plus proche d'une exécution que d'une interpellation. »

L'avocate des enfants Mesrine s'étonne également d'avoir découvert, pour la première fois dans le dossier, le rapport de constatation et d'enquête fait à l'époque par la brigade de répression du banditisme. Vingt-deux ans après la mort de l'ex-ennemi public numéro un, la bataille entre Jacques Mesrine et la police n'est pas tout à fait terminée. Elle se poursuit sur le terrain judiciaire.

Pascal Ceaux

L'Etat condamné pour des écoutes judiciaires

Un juge d'instruction de Tours avait fait surveiller le téléphone d'un avocat qui défendait un Algérien soupçonné de mariage blanc

LA PREMIÈRE chambre civile du tribunal de grande instance de Paris a condamné l'Etat, mercredi 11 juillet, pour « faute lourde » du service public de la justice. Il devra verser, au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile (relatif au remboursement des frais de procédure), la somme de 20 000 francs à Christophe Moysan, un avocat de Tours dont le domicile et le cabinet avaient été mis sur écoute téléphonique à la demande d'un magistrat.

Tout avait commencé, en octobre 1997, par une affaire de « mariage blanc ». Pour régulariser sa situation, Bendehiba Selamnia, un Algérien sans papiers, projetait d'épouser une compatriote résidant en France en toute légalité. Mais le maire qui devait célébrer la cérémonie alerta le parquet de Tours. Le 10 novembre 1997, le juge d'instruction Xavier Rolland fut saisi pour ouvrir une enquête.

Une semaine plus tard, le magistrat demanda que le cabinet et le domicile de M^{me} Moysan, avocat de Bendehiba Selamnia dans une affaire antérieure, soient placés sur écoute téléphonique. La surveillance dura du 20 novembre au 10 décembre 1997. En juillet 1998, le juge Rolland convoqua même l'avocat pour l'entendre comme témoin. Mais ce dernier ne fut jamais poursuivi. Mieux : en septembre 1998, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Orléans prononça la nullité des écoutes pratiquées, au motif qu'elles violaient les droits de la défense. Christophe Moysan a donc assigné l'Etat devant une juridiction civile pour obtenir réparation du préjudice subi (*Le Monde* du 1^{er} juin).

Dans son jugement, le tribunal de Paris a rappelé que « l'interception (...) des communications téléphoniques (...) trouve sa limite dans le respect des droits de la défense,

qui commande notamment la confidentialité [de ce type de] correspondances ». « Il ne peut être dérogé à ce principe qu'à titre exceptionnel, s'il existe contre l'avocat des indices de participation à une infraction », poursuit le tribunal de Paris. Or aucune charge ne pesait contre M^{me} Moysan. Ce qui suffisait aussi « à interdire [toute] ingérence » dans la vie privée de l'avocat.

ATTEINTE AUX DROITS DE LA DÉFENSE

En outre, la surveillance dont M^{me} Moysan était l'objet aurait dû être signalée au bâtonnier de Tours. Mais celui-ci n'en apprit l'existence que le 27 novembre 1997, une semaine après le début des écoutes téléphoniques. Le juge Rolland a donc méconnu des dispositions « dont la finalité est pourtant de préserver l'indépendance du barreau et les droits de la défense, si essentiels au respect de l'Etat de droit ». Ce faisant, il « a gravement bafoué les principes applicables » aux interceptions de correspondances téléphoniques, et porté atteinte aux droits de la défense.

Interrogé par *Le Monde* après cette décision, M^{me} Moysan a tenu à souligner qu'il était, aujourd'hui encore, « amené, dans l'exercice de [ses] fonctions, à rencontrer M. Rolland puisqu'il est toujours juge d'instruction à Tours ». « La justice ne sera plus rendue sereinement, a poursuivi M^{me} Moysan. Le tribunal de Paris a reconnu que les droits de la défense avaient été violés, il faudrait que ce magistrat en tire les conséquences. » Xavier Rolland, sollicité jeudi matin, n'était pas disponible pour répondre à nos questions. Pour sa part, l'avocat se propose de déposer une demande de récusation chaque fois qu'il aura affaire au juge Rolland dans un dossier.

Bertrand Bissuel

Un médecin et deux infirmières condamnés après la mort d'un détenu

MARSEILLE

de notre correspondant

Près de onze ans après le décès d'un jeune détenu épileptique dans sa cellule de la maison d'arrêt de Luynes à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), trois infirmières et un médecin-psychiatre ont été condamnés, mercredi 11 juillet, par le tribunal correctionnel de la ville pour homicide involontaire, à des peines de quatre et six mois d'emprisonnement avec sursis. Les quatre prévenus avaient comparu le 19 juin pour s'expliquer sur « les fautes caractérisées » et l'absence de surveillance que leur reprochait le parquet d'Aix-en-Provence.

Le 29 novembre 1990 au matin, Gérard Salimo, vingt-cinq ans, transféré trois semaines plus tôt de la prison marseillaise des Baumettes, est victime d'un malaise dans les douches. Un surveillant le raccompagne dans sa cellule mais n'avertit pas le service médical. A son arrivée, au vu de son dossier, le médecin de la maison d'arrêt aixoise avait renouvelé un traitement préventif de l'épilepsie avec l'administration quotidienne de Tranxène 50. Selon le défenseur de la famille de Gérard Salimo, M^{me} Jean-Claude Valéra, le jeune détenu avait, la veille, refusé de réintégrer sa cellule pour protester contre une distribution aléatoire de son traitement. En début d'après-midi, informées d'une crise, les deux infirmières de permanence, Blandine Guyon Le Bouffay et Béatrice Pionne, se rendent dans la cellule de Gérard Salimo. « Conformément au protocole établi par le médecin chef, nous lui avons donné le traitement prévu, un comprimé de Tranxène 50, et l'avons inscrit à la consultation du lendemain », ont expliqué au tribunal les deux infirmières. Elles se sont retranchées derrière « les consignes du médecin » : « On n'a pas d'initiatives à prendre ».

Cependant, intriguées par l'état d'obnubilation du jeune détenu, elles alertent le D^r Thierry Lavergne, psychiatre présent ce jour-là pour des consultations. « Elles m'ont parlé d'un état bizarre qui les inquiétait. Je leur ai dit : "C'est un problème

somatique, appelez le généraliste d'astreinte" », a expliqué ce médecin, auquel le procureur a reproché de ne s'être pas déplacé pour examiner le jeune malade. « J'ai beaucoup ressenti dans tous les sens, je ne vois pas ce que j'avais à faire d'autre », assure toujours le D^r Lavergne.

ENCHAÎNEMENT DE NÉGLIGENCES

Plus âgée que ses deux collègues, Marie-Thérèse Bérel, infirmière-chef, a été retenue par le tribunal dans cet enchaînement de négligences qui ont conduit Gérard Salimo à la mort. Il lui avait été demandé de vérifier que le patient prendrait bien son médicament au repas du soir. « Il dormait profondément, je ne voulais pas le secouer. » La présence

du médicament sur le chariot des plateaux-repas ne l'avait rassuré que partiellement. M^{me} Bérel a en effet soutenu qu'elle avait demandé au chef du bâtiment C de « doubler » le détenu malade, c'est-à-dire de placer un autre prisonnier dans sa cellule. Interrogé par le juge d'instruction, le surveillant a démenti avoir reçu une telle requête. L'autopsie du corps de Gérard Salimo, retrouvé mort le lendemain matin, et les expertises toxicologiques établissent qu'il n'avait pas pris son traitement la veille et vraisemblablement très irrégulièrement au cours des jours précédents.

Dans cette prison neuve à l'époque et dont la gestion est partiellement déléguée au secteur privé, la

distribution des médicaments venait d'être confiée aux surveillants. Au reproche de ne pas avoir fait appel à SOS Médecins – « Ce garçon est décédé car un coup de téléphone n'a pas été passé », selon M^{me} Valéra –, les infirmières ont opposé une note de leur médecin-chef leur faisant le reproche d'occasionner « trop de frais ». Dans son réquisitoire, le procureur adjoint, Annie Brunet-Fuster, a estimé qu'il y a bien eu « des fautes caractérisées exposant à un risque grave qui ne pouvait pas être ignoré ». Estimant que « l'incarcération ne doit pas conduire à la mort d'un homme », M^{me} Brunet-Fuster a requis des peines de six mois à un an d'emprisonnement avec sursis, la plus lourde étant réclamée contre le D^r Lavergne.

En défense, les avocats, qui tous ont plaidé la relaxe, ont déploré que la justice n'ait mis en cause que ces quatre personnes, sans rechercher la responsabilité de l'administration, ni celle du gestionnaire privé chargé de la santé. Ce dernier, la société Gecep (Gestion des centres pénitentiaires), filiale du groupe Vinci, a d'ailleurs été condamné à verser, solidairement avec les quatre prévenus, 200 000 francs de dommages et intérêts aux parents de Gérard Salimo et 80 000 francs à chacun de ses six frères et sœurs.

Ce drame, survenu dans les premiers mois de son fonctionnement, avait terni l'image d'une prison qui, dix ans plus tard, ne parvient toujours pas à se départir de sa mauvaise réputation. La mise en cause d'un directeur pour des violences exercées sur les jeunes détenus, des évactions collectives, un taux de suicide important, la tentative d'assassinat depuis l'extérieur d'un détenu membre du Milieu marseillais, ainsi que la mort, il y a quelques mois, d'un trafiquant de drogue après une tentative de suicide qui n'avait pas donné lieu à une hospitalisation, sont autant d'événements qui ont contribué à faire de Luynes un des moutons noirs de l'administration pénitentiaire.

Luc Leroux

Rejet du pourvoi en cassation de Jacques Crozemarie

LA CHAMBRE CRIMINELLE de la Cour de cassation a rejeté, mercredi 11 juillet, le pourvoi formé par Jacques Crozemarie, l'ancien président de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), condamné à quatre ans de prison et 2,5 millions de francs (380 000 euros) d'amende. M. Crozemarie, âgé de soixante-quinze ans, incarcéré depuis sa condamnation par la cour d'appel de Paris le 30 juin 2000, avait été reconnu coupable de recel d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux pour le détournement de 300 millions de francs (45,73 millions d'euros) donnés par des particuliers pour aider la recherche. La condamnation de M. Crozemarie est donc désormais définitive.

DÉPÊCHES

■ **BANDITISME : cinq à sept hommes encagoulés se sont emparés, lors d'un braquage dans la zone de fret de l'aéroport de Roissy, dans la soirée du mardi 10 juillet, de plusieurs dizaines de sacs de « valeurs déclarées », acheminés par La Poste. Celle-ci devrait prendre une semaine pour chiffrer le montant du préjudice, jugé « très important » par la police judiciaire.**

■ **ACCIDENT : une douzième personne est décédée, mardi 10 juillet, des suites de ses blessures à Strasbourg après la chute d'un arbre sur un groupe de spectateurs pendant un concert, vendredi 6 juillet. Une plainte pour « non-assistance à personne en danger » a été déposée, mardi, par la famille d'une des victimes.**

■ **SANTÉ : un nouveau cas de légionellose a été détecté, lundi 9 juillet, à l'Hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP). Il s'agit d'une femme de soixante et onze ans, hospitalisée du 25 juin au 7 juillet en cardiologie et à nouveau le 9 juillet pour un problème pulmonaire. Ce cas s'ajoute aux deux autres découverts la semaine dernière (*Le Monde* du 6 juillet). Une nouvelle mission d'expertise a été diligentée par le gouvernement.**

■ **BANLIEUES : les ministres délégués à la ville et à la santé, Claude Bartolone et Bernard Kouchner, ont dévoilé, mercredi 11 juillet, un plan d'actions pour améliorer la sécurité des professionnels de santé dans les quartiers dits « sensibles » (*Le Monde* du 3 avril). Il prévoit notamment la création de « maisons de santé » ou « maisons médicales », qui faciliteront l'accès aux soins pour les habitants et donneront aux professionnels de santé de meilleures conditions de travail.**

Double Degree Master of Science or MBA INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> **AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL**
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> **PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT**
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com



Ces petits trains qui remontent le temps

Une soixantaine de lignes abandonnées ont été remises en activité par des associations, avec l'aide de l'Etat et des collectivités locales. Elles assurent parfois une fonction de service public. Et les touristes adorent emprunter ces vieilles machines qui voyagent dans l'histoire

À L'HEURE du TGV si rapide, nombreux sont ceux qui aiment à retrouver l'émotion de l'entrée en gare d'une magnifique et noire loco à vapeur, nuage de fumée et bruit garantis. Puis de découvrir, assis sur de dures banquettes, un endroit sublime mais inaccessible aux automobiles. Grâce à la volonté de centaines de passionnés – ex-cheminots et bénévoles – du chemin de fer à l'ancienne et de la belle mécanique, les petits trains d'antan ont repris du service.

Malgré l'abandon par la SNCF de la majorité des lignes secondaires qui maillaient le territoire français dans ses moindres recoins, pas moins d'une soixantaine de chemins de fer touristiques, en majorité exploités par des associations 1901, en partenariat avec des collectivités territoriales, sont encore en service, principalement en période

estivale. Animées à plein temps par plus de 250 personnes, renforcées de quelque trois milliers de saisonniers, ces lignes génèrent un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. Elles accueillent annuellement deux bons millions de voyageurs, récompensés par la double découverte de paysages et d'un patrimoine industriel.

Le Mastrou, train ardéchois à vapeur qui relie Lamastre à Tournon-sur-Rhône, dans le Vivarais; le train des Cévennes, également à vapeur, serpentant dans la vallée des Gardons, d'Anduze à Saint-Jean-du-Gard; celui, électrique et à crémaillère, de la Rhune et celui d'Artouste, dans les Pyrénées-Atlantiques, qui s'attaquent aux sommets basques; le Quercyrail, célébrant la vallée du Lot entre Cahors et Capdenac: tous drainent leur comptant de voyageurs, non pas

pour se déplacer mais pour découvrir des sites exceptionnels.

Cinquante-sept réseaux sont regroupés au sein de la Fédération des amis des chemins de fer secondaires (FACS), née dans les années 1950 et qui a créé l'Union des exploitants de chemins de fer touristiques et de musées (Unecto), pour négocier avec les collectivités, les pouvoirs publics et la SNCF l'harmonisation des règles de sécurité et d'entretien et les tarifs. « Depuis près de vingt ans, le ministère de la culture contribue à l'essor de ces trains en s'intéressant au patrimoine industriel et en classant monument historique plusieurs dizaines de véhicules », se réjouit Claude Bouchaud, président de la FACS-Unecto.

Ce classement permet de bénéficier de subventions des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) pour des travaux impor-

tants assurant le maintien en activité de matériels anciens caractéristiques. Plusieurs musées ferroviaires – ceux de Mulhouse (Haut-Rhin) et de Saint-Mandé (Val-de-Marne) sont renommés – en présentent les plus fascinantes pièces. Parmi ces dernières, la superbe Pacific 231 G 558, qui a sillonné à 100 km/h, de 1922 à 1968, les campagnes de l'Ouest français. Classée monument historique, elle continue de rendre heureux petits et grands à raison de trois ou quatre trains spéciaux par an, sur la ligne du Pacific Vapeur Club de Haute-Normandie.

A la diversité de ces tortillards du passé (à vapeur, électrique, à crémaillère ou à adhérence, autorail) correspond celle des lignes empruntées: nationales (17 trains sur 15 départements); secondaires, appartenant à Réseau ferré de

France (RFF), à l'Etat, à des collectivités locales; privées, acquises par des associations. Quelques-uns circulent encore sur de rares voies métriques (écartement de 1 mètre), notamment en sites montagneux mais aussi en plaine, comme le chemin de fer de la baie de Somme, en Picardie. Sur 6 kilomètres, le train forestier d'Abreschviller (Moselle) et ses locos à vapeur dont une belle autrichienne 030 à tender séparé Jung de 1944 empruntent une voie à... 0,70 m! Comme son nom l'indique, la draineuse vélo-rail du val de Mortagne (Meurthe-et-Moselle) permet de se faire les mollets en famille sur une dizaine de kilomètres.

Certaines lignes mêlent tourisme et service public ou transport de fret. Ainsi le Train jaune de Cerdagne, fameux en pays catalan (voir ci-dessous), qui appartient à la SNCF. Ou le célèbre Chemin de fer de Provence, dit des Pignes, de Nice à Digne-les-Bains, propriété de ces deux villes, du département des Alpes-Maritimes et de la région PACA, mais exploité en gérance par CFTA-CGEA Transport, une filiale de Vivendi: 550 000 personnes l'ont emprunté en 2000, vacanciers et usagers. « Le train des Pignes a une vocation de service public, avec une forte dimension touristique », explique Yves Cautain, directeur de l'exploitation à CGEA, qui assure vouloir « professionnaliser » les lignes touristiques gérées par son groupe, dont la fréquentation est en constante progression: le train qui relie La Mure à Saint-Georges-de-Commiers, dans le Dauphiné (92 000 voyageurs), celui de la Rhune (360 000), le vapeur du Trieux, de Paimpol à Pontrieux, dans les Côtes-d'Armor (25 000).

A. H. Le tourisme ferroviaire apparaît

de plus en plus comme un moyen de développement local pour les collectivités. Les pouvoirs publics commencent à en être conscients. Aussi, pour clarifier et harmoniser les relations entre les différents partenaires du rail, une charte nationale pour le développement des chemins de fer touristiques et historiques a été signée le 15 février par plusieurs ministères, dont ceux des transports, de la culture, la SNCF, RFF et la FACS-Unecto. Avec pour objectifs premiers d'assurer la promotion et la valorisation de ces

Ces lignes génèrent un chiffre d'affaires de 50 millions de francs et attirent deux bons millions de voyageurs par an

lignes, la sécurité et le contrôle des infrastructures, la formation des personnels et la préservation des patrimoines industriels.

Cette première charte a été concrétisée, deux mois plus tard, par un protocole de partenariat entre la FACS-Unecto et la SNCF, qui « s'engage à favoriser les activités » des associations et se met « à l'écoute des nouvelles demandes ». « L'image de modernité du TGV est suffisamment forte dans l'esprit du public pour que nous puissions la contrebalancer sans crainte avec celle des trains touristiques », résume Patrice Leroy, un des responsables de la SNCF.

Ali Habib

Le petit jaune du pays catalan joue avec la Têt

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT

de notre envoyé spécial

Le conducteur fait preuve d'une aimable bonhomie. Aux arrêts, il prête la clé des lieux d'aisance des minuscules gares désaffectées et assure au gamin pris d'un subit besoin naturel et légèrement inquiet: « Oui, oui, tu as le temps. On ne repartira pas sans toi! » C'est ça aussi le petit train jaune aux couleurs catalanes, aux rames en bois et « barquettes » (voitures découvertes) qui, depuis le 6 août 1927, remonte l'étroite vallée de la Têt, longe le massif du Puigmal, pour déboucher sur le plateau cerdan après quelque 63 kilomètres de parcours sinueux.

Deux heures trente, dans le meilleur des cas, lui permettent de relier Villefranche, dans le Conflent, à Latour-de-Carol, en Cerdagne, où il assure la liaison avec le Transpyrénéen. A l'origine, pour la commodité des habitants de la plaine cerdane (la seule de France sur le versant sud des Pyrénées) qu'il s'agissait de désenclaver; dorénavant, surtout pour le plaisir des amoureux des beaux paysages.

Menacée de fermeture par trois fois, la ligne du « canari » assure toujours vaillamment sa mission de service public l'année durant et semble avoir retrouvé une nouvelle jeunesse avec l'exploitation touristique de l'arrière-pays perpi-



gnais. La passion des hommes de la SNCF qui le servent et de ceux qui l'empruntent, même le temps d'un aller-retour, ont garanti la survie d'un train dont il eût été « un vrai crève-cœur pour nous de programmer la mort », explique un cheminot. « En 1910, c'était un moyen de transport rapide: 30 km/h! Le train jaune a été lié à l'arrivée du progrès dans ces régions montagneuses enclavées », rappelle Jean-Luc Molinier, régulateur de la ligne ou « chef des gares » comme il préfère qu'on l'appelle, après ses trente-trois ans de bons et loyaux services auprès d'un train « dont on tombe tous amoureux ».

Tout y concourt: prototype par sa création, le matériel roulant figure parmi les curiosités du parc SNCF; l'un des derniers fonctionnant en voie métrique (1 mètre d'écartement); unique par son système d'alimentation électrique de 850 volts continu. Et 650 ouvrages d'art de tous types, dont 19 tunnels – « tuut! tuut! », fuse le train à l'entrée de chacun d'eux, « tuut! tuut! » répondent en chœur les gosses émerveillés. Et, surtout, deux ponts qui ont « consacré le génie de l'époque en matière d'architecture ferroviaire»: le pont Séjourné (classé monument historique), qui lance ses élégantes arches de granit à 65 mètres au-dessus de la Têt; le viaduc de la Cassagne ou pont Gisclard, libellule métallique géante à 80 mètres de haut.

À-PIC VERTIGINEUX

Olette et son village accroché à flancs de montagne; Nyer et sa volée d'iris bleus; Fondpédrouse-Saint-Thomas-les-Bains et le charme de son abri-voyageurs; Planès et son minuscule ensemble disparate, allant de la halle de marchandise au four à pain; Bolquère-Eyne, la plus haute de France (1 592 mètres); et puis ces paysages somptueux, ces à-pic vertigineux, ces funambulesques franchissements de rivières, tout pour le bonheur des milliers de touris-

tes qui empruntent, chaque année, le train jaune.

Le conseil régional Languedoc-Roussillon va débiter 40 millions de francs pour la rénovation des rames. Mais le personnel doute de la volonté de la SNCF de garder ouverte la ligne dans ses dimensions de service public et touristique. « Il faut que l'on nous donne la capacité de fonctionner à plein rendement toute l'année avec augmentation du nombre de circulation, et pas seulement en période estivale où l'on refuse du monde », se plaint M. Molinier, pour qui il est impératif de « conserver le matériel et le savoir-faire qui se perd petit à petit ».

A. H.

Le gouvernement envisage de laisser aux maires une plus grande liberté pour fixer la taxe d'habitation

LE SERPENT de mer de la réforme de la taxe d'habitation pourrait bien ressurgir au plan local. Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur et Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget, ont présenté, jeudi 12 juillet, devant le Comité des finances locales, composé d'élus, une note de quinze pages sur la réforme de la fiscalité locale que Lionel Jospin s'en engagé, à plusieurs reprises, à mener à bien.

Réformer les impôts locaux est devenu un casse-tête pour le gouvernement depuis qu'il a renoncé à réviser la taxe d'habitation (TH). Un impôt que les contribuables, toujours assujettis sur des logements dont l'équipement et le confort ont été évalués dans les années 1970, supportent mal. Les élus craignant de devoir supporter l'impopularité d'une hausse de cette taxe dans certaines villes ou quartiers, ont toujours renâclé à l'idée d'une réactualisation des bases de la taxe d'habitation.

Si une nouvelle grille des valeurs locatives du foncier bâti a été établie en 1990, elle est toujours dans les tiroirs de Bercy. Dans le même temps, le gouvernement, soucieux de baisser les impôts, a supprimé la part régionale de la taxe d'habitation. Et le projet de supprimer la part départementale trotte toujours dans la tête de Laurent Fabius, ministre de l'économie et des finances.

A cela s'ajoute la disparition de la prise en compte de la part sala-

riale de la taxe professionnelle, la suppression de la vignette pour les départements, remplacées toutes deux par des dotations d'Etat. Ce rétrécissement de leurs ressources fiscales entraîne, depuis plusieurs mois, le mécontentement des élus, qui dénoncent une perte d'autonomie préjudiciable, selon eux, à leur capacité de financer des projets.

RÉFORME À LA CARTE

Devant les élus, M. Vaillant a rappelé le souci du gouvernement d'assurer aux collectivités des « ressources stables » et « une marge de manœuvre suffisante en matière fiscale ». Puisque la réforme semble bloquée au plan national, M^{me} Parly a suggéré une approche qui consiste à adapter les impôts « en permettant leur révision locale ». Aujourd'hui, le maire a le pouvoir de modifier les taux de la taxe d'habitation. Demain, il aurait la capacité de réévaluer la valeur de tel ou tel immeuble. Il pourrait ainsi choisir de baisser la base de la taxe d'habitation dans tel quartier et pas dans un autre. Et moduler ainsi ses recettes. Une sorte de réforme à la carte.

Cette nouvelle liberté risquerait d'accroître une certaine inégalité entre habitants de villes différentes. Ce qui ne manquerait pas d'être sanctionné par le Conseil constitutionnel. C'est pourquoi le ministère de l'économie avance prudemment en rappelant que ces variations se feraient « dans le

cadre de la loi et sur la base des études fournies par les services fiscaux ».

M^{me} Parly a évoqué également la possibilité d'élargir « les facultés offertes aux collectivités de décider, sous leur responsabilité, d'abattements et de dégrèvements ». Prolongeant ainsi ce que le gouvernement avait engagé à l'automne 2000. La secrétaire d'Etat au budget préconise l'intégration du revenu des habitants dans le calcul de la taxe d'habitation. Sans écarter tout à fait d'autres orientations plus « radicales », M^{me} Parly prend soin de souligner « l'importance que le gouvernement attache à la responsabilité des décideurs locaux ». Une façon de répondre aux élus qui accusent, depuis plusieurs mois, le gouvernement de « recentralisation ».

Président du Comité des finances locales, Jean-Pierre Fourcade, maire (UDF) de Boulogne-Billancourt et sénateur des Hauts-de-Seine, a prévu de tenir un séminaire en septembre sur la note d'orientation du gouvernement avant de donner un avis. La note prévoit également une réforme du système de dotations de l'Etat et de péréquation entre collectivités riches et pauvres sur laquelle les élus devront se prononcer. Lionel Jospin devra arrêter, à la fin de l'année, ses propositions définitives.

Béatrice Jérôme

Vendredi 13 juillet
avec *Le Monde* daté samedi 14 juillet

BRINA SVIT

L'ÉTÉ OÙ MARINE
AVAIT UN CORPS

GALLIMARD - *Le Monde*

CHAQUE VENDREDI DATÉ SAMEDI
UNE NOUVELLE INÉDITE DE 16 PAGES

Silence... moteur... yallah !

SAMEDI 7 avril, 17 heures. Le trajet qui mène de l'aéroport à l'hôtel permet une reconnaissance rapide du paysage noyé par un flot ininterrompu de voitures klaxonnantes : on est ici à mi-chemin de la ruine criblée de balles et du building flambant neuf, des stigmates visibles de la guerre et de la reconstruction à l'emporte-pièce. A 19 heures, au café Raouda, magnifique terrasse délabrée dominant la mer, le cinéaste Ghassan Salhab retrouve Arnaud Louvet, assistant du responsable du département fiction d'Arte, Pierre Chevalier. Sans l'apport de la chaîne, qui a préacheté son film pour un montant de 1 200 000 francs, rien n'aurait pu se faire. Avec un budget global de 5 millions de francs qui reste à combler, le tournage de ce deuxième long métrage promet donc d'être aussi éprouvant que celui du premier, *Beyrouth fantôme*, sans conteste l'un des films libanais les plus ambitieux de ces dernières années.

Installé à Paris depuis 1975, Ghassan Salhab, quarante-deux ans, séjourne régulièrement au Liban depuis la fin de la guerre. *Terra incognita*, le film qu'il tourne, entrecroisera des hommes et des femmes qui se prennent sans jamais se donner, à l'image de Beyrouth, dont Salhab ambitionne de faire la véritable « héroïne » du film. Le tournage a commencé le 27 mars. Les conditions sont loin d'être idéales : contraint de faire le tour des investisseurs privés pendant ce qui lui reste de temps libre, Salhab doit s'arranger d'un budget pour l'instant très serré, des absences régulières de ses acteurs, appelés à d'autres obligations, et du climat de tension qui pèse actuellement sur le pays, autour de la question ultra-sensible de la présence syrienne.

On assiste depuis environ trois ans à un regain du cinéma libanais, avec *West Beyrouth* (1998) de Ziad Doueiri, *Beyrouth fantôme* (1999) de Ghassan Salhab, *Civilisées* (1999) de Randa Chahal Sabag, *Autour de la maison rose* (1999) de Joana Hadjithomas et Khalil Joreige, *Seule avec la guerre* (2000) de Danielle Arbid, *L'Ombre de la ville* (2000) de Jean Chamoun. Ces films, réalisés par des cinéastes de l'ancienne et de la nouvelle génération, évoquent tous, d'une façon ou de l'autre, la terrible guerre civile qui a ravagé le pays de 1975 à 1990. Est-ce une renaissance, voire une naissance de ce cinéma, dont l'identité collective est précisément née de la guerre ? Ces films sont-ils, au contraire, le fruit d'initiatives isolées, réunies sans lendemain par les convulsions de l'Histoire et le soutien financier de l'étranger ?

A l'image de nombreux Libanais revenus s'installer dans le pays, Ghassan Salhab oscille entre morosité et espérance : « En dépit de la demande constante, depuis dix ans, des cinéastes, il n'y a, de la part de l'Etat, aucune politique de soutien au cinéma libanais. En l'état actuel des choses, il n'y a pas davantage de public au Liban pour le cinéma d'auteur. C'est une situation qui dure depuis la création de ce pays : il y a des cinéastes libanais, mais il n'y a pas de cinéma libanais. Aucun d'entre nous n'a, sur le plan de la généalogie esthétique, de père ni de grand frère. Chaque cinéaste libanais est à sa manière un pionnier. Je pense qu'il y a aujourd'hui un énorme potentiel artistique dans le pays, parce que la guerre a servi de déclencheur. Beaucoup de gens se cherchent, et sont plus intéressés par ce qu'ils vont devenir que par ce qu'ils sont : c'est un état d'esprit fructueux pour la création. » La nuit est tombée, très vite, le vent se lève, rendez-vous est pris pour une virée dans le Beyrouth nocturne.

Quelques heures plus tard, Salhab et ses amis sont réunis au bar Babylone, à deux pas de la rue Monot, secteur béni des noctambules. C'est un lieu branché comme n'importe quel autre à Paris, à Londres ou à New York, à ceci près que la douceur méditerranéenne et cette soif intense de jouissance à si grande proximité de la mort



Carol Abboud, actrice principale du film de Ghassan Salhab.

Onze ans après la fin de la guerre civile, le cinéma libanais renaît. Sans appui public, sans moyens, de jeunes réalisateurs comme Ghassan Salhab, qui tourne à Beyrouth son deuxième long métrage, se débrouillent avec des fonds glanés à l'étranger. Visite guidée d'un tournage au forceps



Scène de tournage, en mai, dans le centre de Beyrouth.

évoqueraient plutôt les nuits d'une ville beaucoup plus proche qu'on ne l'imagine : Tel-Aviv. Mais les Libanais dépassent tout le monde sur le plan de l'ironie macabre : le B-18, une des boîtes les plus courues de Beyrouth, construite sur l'un des nombreux charniers de la ville, a la forme d'une tombe à ciel ouvert. Les jeunes morts-vivants qui s'y déhanchent sur le coup de 2 heures du matin arrivent généralement en superbes 4x4 noirs, d'où descendent des jeunes filles riches de vingt et quelques printemps qui s'efforcent de paraître très lasses de la vie.

DIMANCHE 8 avril, 10 heures du matin. Le tournage est annulé pour la matinée, en raison de l'absence de l'actrice principale, Carole Abboud, en tournée en Tunisie, et de l'hospitalisation inopinée de son partenaire, Ali Hussein. Dans le hall de l'hôtel Beverly, Jacques Bouquin, le chef opérateur du film, tourne en rond et semble un peu désorienté par cet énième bouleversement du plan de travail. Du coup, vers 14 heures, sur l'esplanade mutilée du centre-ville, Salhab décide de filmer en travelling arrière, depuis une voiture qui le précède, le trajet d'un taxi beyrouthin, une Mercedes 200, gold à plaques rouges. Rien d'extraordinaire, si ce n'est qu'on roule à 100 km/h dans les ruelles étroites du centre-ville et que le chauffeur de taxi, qui ne se fait pas prier, a pour instruction de lever régulièrement les bras au ciel... Vers 17 heures, Walid Sadek, qui interprète le rôle d'un architecte dans le film, fait son apparition pour les besoins d'une autre scène de rue. Artiste plasticien et ami du réalisateur, c'est un jeune homme au visage fin, plutôt réservé, dont le calme tranche avec la fébrilité

ambiante. Il considère ce film, et sa propre participation, comme l'un des nombreux signes d'une volonté collective, émanant d'un certain nombre de jeunes artistes, de reconstruire quelque chose ici, à partir des ruines. Telle est sa définition de la « libanité » : « *Etre citoyen au Liban, c'est être nécessairement critique. Etre libanais, c'est de toute façon quelque chose qui ne se proclame pas, mais qui se murmure. Si vous saviez combien d'efforts il faut pour accéder ne serait-ce qu'à ce murmure...* »

« Il y a aujourd'hui un énorme potentiel artistique dans le pays, parce que la guerre a servi de déclencheur. Beaucoup de gens se cherchent, et sont plus intéressés par ce qu'ils vont devenir que par ce qu'ils sont : c'est un état d'esprit fructueux pour la création »

Ghassan Salhab, cinéaste

remment critique. Etre libanais, c'est de toute façon quelque chose qui ne se proclame pas, mais qui se murmure. Si vous saviez combien d'efforts il faut pour accéder ne serait-ce qu'à ce murmure... »

LUNDI 9 avril, 9 heures. Hallucination matinale, depuis la fenêtre de la chambre : de l'autre côté de la rue, un immeuble a poussé dans la nuit, comme un champignon. A l'endroit où se trouvait, hier encore, une infrastructure béante, s'élève aujourd'hui un building de couleur rose, flambant neuf. Beyrouth prend ses habitants de vitesse. Deux heures plus tard, à la terrasse ensoleillée du café Raouda, Danielle Arbid, jeune cinéaste d'une trentaine d'années, joue avec son téléphone portable.

frêle jeune femme, dont l'abattage supplée l'évidente fragilité, semble concentrer en elle tous les paradoxes qui rendent si passionnante la problématique cinématographique libanaise : « *Je voudrais sortir du schéma ethnique du réalisateur libanais qui passe son existence à exploiter le thème de la guerre. J'ai vécu douze ans en France, c'est la moitié de ma vie, et je revendique le fait d'être dans cet entre-deux. Je n'ai aucun désir de militantisme à l'égard du Liban, je ne crois pas, en tout cas pour l'instant, à l'émergence d'un mouvement collectif dans ce pays. Il est tellement difficile d'être un individu dans le monde arabe que l'urgence, pour moi, consiste d'abord à le devenir, c'est-à-dire à faire un cinéma à la première personne. C'est seulement à ce titre que je peux envisager d'apporter un jour ma pierre au cinéma libanais.* »

Comme Ghassan Salhab, comme la majorité des cinéastes libanais en activité, c'est en France que Danielle Arbid a trouvé les moyens financiers d'assumer son désir de cinéma. Que fait l'Etat libanais ? Pas grand-chose, à en croire Sibylle Rizk, qu'on rencontre à 14 heures à la terrasse de Coppadello, un restaurant italien chic et l'une des terrasses les plus courues du centre-ville. Revenue à Beyrouth voilà deux ans, journaliste économique à *L'Orient - Le Jour*, le plus grand journal francophone du pays, son diagnostic est sévère. Avec une production nationale réduite à néant, le cinéma au Liban est aux mains de l'entreprise privée, qui privilégie le profit à court terme en investissant uniquement dans l'exploitation des salles - il y en a aujourd'hui quatre-vingt-cinq dans le pays - et dans la distribution de films hollywoodiens. Le réseau Europa Cinéma a réussi à implanter deux salles dévolues au

cinéma européen dans le pays, mais ses résultats (une moyenne de 3 000 à 4 000 spectateurs par film) font pâle figure à côté des champions hollywoodiens du box-office (plus de 400 000 entrées pour *Titanic*...). Le cinéma libanais, sauf rare exception, n'est pas à meilleure enseigne, même si quelques notables exceptions prouvent que tout espoir n'est pas interdit : *West Beyrouth*, de Ziad Doueiri, a ainsi réalisé 65 000 entrées en dépit d'un sujet (la guerre civile toujours, mais vue sous l'angle de la comédie) dont le public libanais ne veut plus entendre parler.

Dans ces conditions, la jeune génération de cinéastes qui ne se résout pas à l'exil est contrainte à la marginalité et à l'emploi de techniques peu onéreuses, telle la vidéo. Akram Zaatari, trente-quatre ans, qui habite le quartier d'As-hrafieh, incarne par excellence cette marginalité militante, dans des films audacieux qui affichent leur différence par la subversion politique et la revendication de l'homosexualité. Entre le refus de toute étiquette nationale et la volonté de s'inscrire dans le tissu social et historique du pays, il vient de signer, avec Ghassan Salhab et Mohamad Soueid, un film collectif en vidéo numérique intitulé *Baalbek*, du nom de cette ville du Liban sud qui est l'un des plus importants sites archéologiques du pays. Il s'agit d'un road-movie au cours duquel différents personnages désireux de se rendre à Baalbek n'y parviennent jamais. Dans une veine qui doit manifestement quelque chose à l'Iranien Abbas Kiarostami, l'histoire de cet échec réitéré constitue, par la réussite de sa mise en œuvre collective, un possible manifeste du nouveau cinéma libanais.

MARDI 10 avril, 7 heures du matin. Grâce au rétablissement d'Ali Hussein, le tournage du film de Salhab a pu reprendre. L'acteur, dont la démarche rappelle celle de Dustin Hoffman, n'est pas un professionnel. On se trouve dans le quartier populaire d'Al Ouét-ouét, si typique du vieux Beyrouth, saturé d'enseignes, d'échoppes, d'odeurs et de couleurs. Sous son apparente décontraction, Salhab, autant qu'à l'image, est attentif aux sons, aux cris, aux rumeurs de la ville. C'est là que la vérité documentaire d'un film s'éprouve. Il n'est pas jusqu'à la formule employée par le metteur en scène à chaque début de prise qui ne renseigne, d'une certaine manière, sur la situation du cinéma libanais : « *Silence... moteur... yallah !* [On y va !] »

Mercredi 11 avril, 10 heures du matin. De nouveau privé d'acteur, Ghassan Salhab a mené sa petite troupe sur les hauteurs de Beyrouth, pour y filmer, dans l'église orthodoxe Saint-Elie, l'un des nombreux chants appelés à se répondre dans son film. Le choeur - dix hommes revêtus de noir - interprète un chant d'une sublime beauté. Pétrifiée de silence, l'équipe, réduite à l'essentiel, enregistre ce pur moment de grâce. Mais comment oublier que cette grâce, au même titre que celle qui émane du chant du muezzin que Salhab a filmé quelques heures plus tôt, est aussi la malédiction du Liban ? Comme pour le rappeler, une sonnerie de téléphone portable se déclenche au milieu de la prise, qu'il faut refaire.

Curieusement, Ghassan Salhab ne cherche pas à connaître le nom du chant qu'on vient d'entendre. Il s'agit du *Chant de gloire pour la résurrection des morts*. Troublant hasard, troublant pays. Entre absence et présence, régression et fuite en avant, individualisme et collectivité, le Liban présente ce paradoxe d'être à la fois une terre d'élection du cinéma et un défi permanent à l'émergence d'un cinéma national. C'est depuis les ruines de cet exil intérieur que tournent aujourd'hui les jeunes cinéastes libanais.

Jacques Mandelbaum

Raves et démagogie

par Lionel Pourtau

Le philosophe Michel Foucault estimait qu'on peut juger de l'état d'une société à la façon dont elle traite ceux qui vivent leur différence à sa marge. Les raves sont un phénomène nouveau en Europe qui reste à découvrir et à comprendre.

Cette forme de rassemblement aux caractéristiques rares à notre époque (gratuité, spontanéité, auto-gestion) semble inspirer aux fractions les plus conservatrices de notre pays une phobie irrationnelle qu'il est intéressant d'observer. L'amendement Mariani qui visait à les interdire de fait a engendré une quantité de réactions disproportionnées face à ce qu'est au fond une rave : un rassemblement informel de personnes qui viennent écouter de la musique électronique.

La mise en cause des formes musicales émergentes et de la sociabilité qui les accompagne est une vieille habitude que l'on rencontre régulièrement dans l'histoire humaine. Ainsi du swing sous l'Allemagne nazie ou du rock dans l'Amérique du maccarthysme.

Le week-end des 6 et 7 juillet fut marqué par plusieurs drames : un accident pendant un concert de musique yiddish à Strasbourg (12 morts, 84 blessés), deux excursions tragiques à Chamonix (6 morts et 1 disparu) et une rave à Rouen (1 mort).

Évidemment, personne ne va dire « La musique yiddish tue » ou « Interdisons aux gens de sortir en montagne sauf s'ils ont une autorisation du préfet ». Mais la musique techno, elle, se retrouve sur le banc des accusés. Pourtant, les événements offrent, au-delà des apparences, un démenti rigoureux à ses détracteurs. Le risque zéro n'existe pas. Toutes les réglementations du monde n'ont pas empêché un arbre de tomber sur une vaste tente à Strasbourg. On a parlé légitimement de « fatalité ». Malgré leur bon état physique et la compétence reconvenue des alpinistes, ils ont trouvé la mort en s'adonnant à leur passion.

Si la réglementation proposée par le député RPR du Vaucluse Thierry Mariani avait été votée, aurait-elle permis d'empêcher un homme de tomber du toit d'un hangar ? Non. Un autre argument de cet élu était que les raves sont des zones de non-droit. Il vient aussi d'être démenti par les faits. Lors d'une *free party* (rave) près de Belfort, six arrestations ont eu lieu. Ce qui prouve que l'état actuel de la législation permet tout à fait à la police de faire son travail et de lutter contre les débordements éventuels.

Le point de vue – contraire à celui de M. Mariani – des députés socialistes, d'Alain Madelin, des Verts, de Michèle Alliot-Marie ou des communistes se voit validé. Les fêtes techno informelles réunissent régulièrement des milliers de jeunes et de moins jeunes sur tout le territoire. Il y a quelquefois des débordements comme peuvent en susciter tous les regroupements humains. On peut parfois y rencontrer de la drogue, comme dans nos écoles ou nos banlieues. Et personne ne veut interdire l'école ou les banlieues. L'Angleterre, qui n'a pas de raves, est pourtant à l'heure actuelle le pays d'Europe où l'on consomme le plus d'ecstasy.

En France, une étude récente du CNRS montre que le premier lieu où l'on consomme cette drogue, c'est la discothèque. Les solutions de facilité ne sont jamais les bonnes solutions.

Mais, réellement, combien de fois entend-on parler de drames survenus au cours de fêtes techno ? Une fois par an ? Deux fois ? Vu le grand nombre de personnes qui s'y retrouvent, on peut dire qu'il s'agit probablement d'un des modes festifs les plus sûrs pour notre jeunesse. Les interdire ou voter d'autorité une réglementation inadéquate qui reviendrait au même reviendrait à pousser cette jeunesse à des modes de dévouement sûrement beaucoup plus problématiques pour notre société.

On peut pourtant légitimement se demander : pourquoi leurs amateurs semblent-ils avoir tant de mal à accepter de les déclarer ? Tout simplement parce que ces déclarations se transforment toujours en interdictions. Après le rejet de l'amendement Mariani, certains, pensant avoir été mieux compris, tentèrent de jouer la carte de la déclaration en bonne et due forme. Las, ceux qui

Les raveurs sont un produit de la modernité.

Certes, leur tenue vestimentaire est étrange, leur musique hermétique, et leur façon de faire la fête, bruyante. Et alors ?

Quand André Malraux créa les Maisons de la culture, on eut grand mal à trouver des animateurs dans les zones rurales. Puis les « hippies », comme on les appelait alors, des néoruraux, souvent venus des villes avec un bon niveau d'éducation, s'y investirent, et chacun y trouva son compte.

Les raveurs sont un produit de la modernité. Certes, leur tenue vestimentaire est étrange, leur musique hermétique, et leur façon de faire la fête, bruyante. Et alors ? Ils sont à l'aise dans le high-tech quand la fracture numérique menace de créer une nouvelle forme d'analphabétisme informatique. Ils sillonnent l'Europe, qui est pour eux leur espace géographique naturel. Ils ont développé un mode de vie solidaire là où notre société individualiste montre ses limites.

Que demandent-ils ? Ils réclament la liberté de se rassembler des heures durant pour jouer et écouter de la musique. Ils réclament une réglementation adaptée qui leur permette de maintenir la gratuité de leurs rassemblements, respectant ainsi leur volonté d'égalité.

Enfin, ils revendiquent le droit de faire la fête loin des discothèques, où la sélection à l'entrée et le délit de faciès choquent leur goût pour la fraternité.

Liberté, égalité, fraternité : voilà des impératifs que notre République devrait pouvoir arriver à intégrer. A défaut, elle risque de se dissoudre dans sa peur.

démagogie, par définition, se nourrit de tout.

Les raves sont une extraordinaire opportunité pour notre société si on comprend leur nature et leur potentiel. Ce sont des lieux d'effervescence artistique, de mixité sociale, où des gens de toutes origines se retrouvent de façon pacifique. Les entretiens que j'ai menés auprès des gendarmes parfois appelés à vérifier que rien de grave ne se passe lors de ces rassemblements montrent que l'on s'y bagarre beaucoup moins que dans les discothèques ou les bals de village.

Bien sûr, on pourra toujours brandir un exemple tragique ou une série noire, mais, rapportés à l'ensemble, ils ne signifient rien. Les organisateurs ont, pour répondre à leur passion, développé de hautes compétences dans les nouvelles technologies (informatique, électronique, etc.) et se sont justement installés dans des régions françaises qui manquent cruellement de ce type de savoirs techniques. Ils pourraient rendre de grands services aux collectivités locales si les maires voyaient en eux des alliés plutôt que des étrangers.

Quand André Malraux créa les Maisons de la culture, on eut grand mal à trouver des animateurs dans les zones rurales. Puis les « hippies », comme on les appelait alors, des néoruraux, souvent venus des villes avec un bon niveau d'éducation, s'y investirent, et chacun y trouva son compte.

Les raveurs sont un produit de la modernité. Certes, leur tenue vestimentaire est étrange, leur musique hermétique, et leur façon de faire la fête, bruyante. Et alors ? Ils sont à l'aise dans le high-tech quand la fracture numérique menace de créer une nouvelle forme d'analphabétisme informatique. Ils sillonnent l'Europe, qui est pour eux leur espace géographique naturel. Ils ont développé un mode de vie solidaire là où notre société individualiste montre ses limites.

Que demandent-ils ? Ils réclament la liberté de se rassembler des heures durant pour jouer et écouter de la musique. Ils réclament une réglementation adaptée qui leur permette de maintenir la gratuité de leurs rassemblements, respectant ainsi leur volonté d'égalité.

Enfin, ils revendiquent le droit de faire la fête loin des discothèques, où la sélection à l'entrée et le délit de faciès choquent leur goût pour la fraternité.

Liberté, égalité, fraternité : voilà des impératifs que notre République devrait pouvoir arriver à intégrer. A défaut, elle risque de se dissoudre dans sa peur.

Lionel Pourtau est chercheur en sociologie (université Paris-V) et membre d'un collectif de raveurs.

Restez pauvres, on vous observe

par Catherine Lévy et Willy Pelletier

EN 1995, Alain Juppé proposait, dans le cadre de la loi contre les exclusions, la création d'un observatoire de la pauvreté. En 1997, Lionel Jospin reprenait l'idée et le créait. Son premier rapport vient d'être diffusé.

Qui n'aurait jamais rien lu sur la question apprendrait que 5 % des ménages ne mangent pas de viande trois fois par semaine, que 10 % vivent dans des logements surpeuplés et sans chauffage et que 4,5 millions de personnes sont au-dessous du seuil de pauvreté (3 500 francs mensuels) sans que l'on précise qu'en augmentant de 700 francs ce seuil, le nombre des pauvres passe à près de 7 millions.

On ne redira jamais assez combien la notion de seuil dépend de l'arbitraire politique, et combien son application produit de l'exclusion. Par exemple, le plafond de la couverture médicale universelle (CMU) est passé de 3 500 francs à 3 600 francs, au 1^{er} janvier 2001, mais les bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé et du minimum vieillesse qui ont vu leurs allocations augmenter de 54 francs (soit 3 654 francs) sont exclus de la CMU.

Mais faut-il compter la pauvreté ou l'exclusion ? L'avant-propos du rapport souligne, à juste titre, que comprendre la pauvreté suppose de « relier les phénomènes observés aux mécanismes de production des inégalités ». Pourquoi donc ne le fait-il pas ? Il faudrait, en effet, penser la pauvreté moins comme un état que comme un produit et une discrimination. Cela engage à restituer les mécanismes qui concourent à la concentration toujours plus forte des richesses et à la dégradation des termes du partage.

Rien de tel dans les travaux de l'Observatoire. Rien sur les stratégies des entreprises qui contribuent au développement du chômage et des « travailleurs pauvres » ou sur les aides institutionnelles à l'emploi précaire ou encore sur les plans successifs de réduction des allocations-chômage. Rien non plus sur le cumul des handicaps qui fait que, lorsqu'on est pauvre, ou quand on naît pauvre, on a toute chance de le rester : les enchaînements du surendettement, les amendes à répétition dans les transports, la transmission entre générations des handicaps scolaires, la ségrégation spatiale, l'inégal accès aux soins...

Très loin de ses ambitions initiales, l'Observatoire propose finalement une description comptable du « phénomène ». Elle prête tout autant à interrogation. Notamment lorsque le rapport nous assure que le chômage de longue durée baisse (p. 122). En reprenant les données chiffrées de l'ANPE, on s'aperçoit pourtant que les radiations administratives ne cessent de s'accroître (100 000 en 1997, 140 000 en 1998, plus de 225 000 en 2000). On note aussi que, si la catégorie 1 des demandeurs d'emploi (demandeurs d'emploi à durée indéterminée et à plein temps) a diminué, toutes les autres catégories ont augmenté (en particulier les catégories 3, 7 et 8 concernant

les demandes d'emploi temporaire ou à temps partiel). Et les dispensés de recherche d'emploi ont vu leur nombre croître après un décret de juin 1999.

Le rapport nous apprend, par ailleurs, sur le mode de l'évidence, qu'il y a, pour les créations d'emplois, « une amélioration de la qualité moyenne de l'emploi » (p. 120). Mais quels sont les critères d'appréciation de cette qualité ? Que veut dire la moyenne, en la matière ? Rien n'est précisé.

Parmi les populations pauvres, ni les étrangers (si discriminés dans l'accès aux droits) ni les détenus ne sont retenus ; aucune étude n'éclaire les conditions d'existence des moins de vingt-cinq ans, sans enfants à charge et exclus du RMI. Rien n'est dit non plus sur le « retour à l'emploi » d'un RMiste qui, trouvant un emploi au smic, subit ainsi de nombreuses diminutions d'allocations (logement, transport, cantine, etc.) et ne peut donc sortir de la pauvreté.

L'Observatoire reprend sans questionner leur pertinence ou leur genèse, les catégories les plus routinières de l'action administrative : une vision simple du monde social divisé en « inclus » et « exclus », « employables » et « inemployables », « insérables » et « non-insérables »... L'ensemble du rapport se focalise alors sur les déficits (moné-

Quand l'enquête

se transforme en plébiscite du traitement bureaucratique de la pauvreté, faut-il en rire ou s'en affliger ?

taires ou scolaires) des « populations à problèmes », appelées également « hétérogènes » (!) sans jamais interroger l'origine de ces problèmes, notamment le management néolibéral ou l'insuffisance des moyens donnés à l'école.

On est conduit à se demander si l'apparence de l'enquête sociologique, sous laquelle se donnent à voir les travaux de l'Observatoire, ne contribue pas à valider davantage le sens commun bureaucratique relatif à la pauvreté. Car les pauvres restent toujours les grands absents de l'enquête ; jamais interrogés, exclusivement appréhendés comme objets du traitement administratif.

Mais comment comprendre ce qu'est la pauvreté sans saisir ce qu'elle implique dans la vie et pas uniquement en termes de privation de biens ? Sans restituer les stigmatisations, la dévalorisation de l'image de soi, l'impression d'humiliation quand on attend des heures dans les services sociaux pour souvent ne rien obtenir, la culpabilité face aux enfants auxquels il faut sans cesse dire non, au supermarché, ou quand ils veulent aller au

cinéma ou se vêtir comme les copains ? Comment comprendre ce qu'est la pauvreté sans apercevoir aussi qu'être pauvre, c'est, comme on dit, « un boulot à plein temps » ? Comment connaître la pauvreté sans écouter les pauvres ?

L'Observatoire préfère explorer « ce que pense l'opinion » de la pauvreté (cahier 2). On reste néanmoins songeur lorsque l'enquête, parvenue à son terme, révèle que « les individus les moins souples à l'égard du RMI sont ceux qui pensent le plus que la personne est responsable de sa situation » (p. 193). Vraiment ? Au mieux la naïveté confond, à moins que les limites de l'étude ne portent à soupçon et que l'on en vienne à considérer que ce Rapport 2000 est un produit pour le moins ambigu.

Parmi les recherches commandées par l'Observatoire, certaines, en effet, développées « au guichet » méritent d'être inscrites dans tous les enseignements de base en sociologie, au répertoire des erreurs à éviter. On nous précise que « les personnes avaient d'autant plus de chance d'être interrogées qu'elles fréquentaient assidûment le guichet » et, quand l'enquêteur leur demande où elles trouvent leurs informations, elles répondent : « au guichet ». Fabuleux résultat d'enquête !

L'Observatoire ne s'inquiète pas une seconde que des conditions d'observation si biaisées puissent prédéterminer les réponses obtenues. Il conclut que « 70 % des personnes interrogées déclarent être mieux accueillies que ce qu'elles auraient pensé » (p. 275), que « deux tiers d'entre elles sont satisfaites des solutions proposées » (p. 281) et que « les contrôles de l'administration sont très largement acceptés par les personnes interrogées » (p. 276).

Quand l'enquête se transforme en plébiscite du traitement bureaucratique de la pauvreté, faut-il en rire ou s'en affliger ? Alors que toutes les recherches menées en France et en Europe et les témoignages des associations de chômeurs montrent que les contrôles à domicile pour l'attribution des allocations, où l'on visite armoires, réfrigérateurs et chambres à coucher – pour vérifier le célibat –, etc., sont ressenties comme insupportables, dégradantes.

Quant à l'administration, ce sont des agents, des individus qui ont à répondre à la complexité croissante des demandes, dans un contexte de pénurie de postes, et dont le travail ressortit souvent de la mission impossible (un agent de l'ANPE peut avoir un « portefeuille » à gérer de 600 RMistes dont il faut assurer le suivi individuel).

Sous beaucoup d'aspects, l'Observatoire de la pauvreté apporte ainsi le concours de sa force symbolique spécifique, une caution savante, donnée sous des dehors d'objectivité, à la légitimation des catégories de l'action institutionnelle.

Catherine Lévy est sociologue, membre du réseau *Alerte inégalités*.

Willy Pelletier est sociologue, membre de la *Fondation Copernic*.

A 380 : un crime écologique contre le Sud-Ouest

par Roger Cans

MAIS où sont les Verts ? Normalement, ils devraient combattre avec la dernière énergie l'un des projets dans lesquels le gouvernement vient de se lancer : la construction à Toulouse de l'avion géant A 380.

Voilà un projet qui, sous tous ses aspects, heurte la bonne conscience écologique et, plus grave, le simple bon sens. Pour pouvoir monter l'appareil avec les pièces apportées par bateau, on se propose de construire une super-autoroute entre le port de Langon, sur la Garonne, et la région de Toulouse, où se trouve le site industriel d'Airbus.

Des milliers d'hectares de champs, de haies et de bois du Gers et des Landes vont être bouleversés par les pelleteuses pour créer une voie royale qui ne servi-

ra, au mieux, que quelques jours par mois. Un crime écologique contre le Sud-Ouest, sous prétexte de créer quelques milliers d'emplois à Toulouse.

On s'aperçoit maintenant que les barges chargées des éléments du fuselage géant ne pourront pas franchir sans encombre le pont de pierre de Bordeaux. Autrement dit, et le transport fluvial vers Langon et le transport routier vers Toulouse posent des problèmes de logistique, que l'on ne peut surmonter qu'avec des prouesses techniques aléatoires ou des infrastructures lourdes, coûteuses et destructrices.

Pis : alors que le ministère de l'environnement se flatte aujourd'hui d'avoir mis en route la procédure du débat public prévue par la loi Barnier de 1995, le gouvernement décide, sous prétexte

d'urgence absolue, de ne pas organiser de débat public alors que le projet dépasse largement les normes prévues pour y recourir.

Avant d'être ministre, Dominique Voynet s'était élevée vigoureusement contre le projet de

Les Verts au pouvoir n'ont plus aucun pouvoir. Ou plus aucun courage, ce qui revient au même

canal Rhin-Rhône, qui devait évincer la vallée du Doubs et les abords de sa bonne ville de Dôle. Pour prix de son ralliement au gouvernement de la gauche plurielle, Dominique Voynet a obtenu l'abandon du projet. On pouvait espérer que ce succès l'encou-

ragerait à persévérer, même devenant ministre.

Las ! Même sortante, la ministre de l'environnement n'a pas élevé la voix contre la folie de l'A 380 à Toulouse. Quant au parti des Verts, tout occupé à ses tracta-

tions politiques avec le PS, il n'a pratiquement rien dit contre ce crime écologique caractérisé.

Et pourtant ! N'a-t-on pas assez entendu les Verts défendre les régions contre le Centre, la concertation et le débat public, l'internationalisme contre le patriotisme

cocardier, etc. ? Avec le projet A 380, ils avaient une magnifique occasion de vanter l'Europe en demandant que l'avion soit monté à Hambourg, ce qui levait l'hypothèque écologique puisque le port allemand est accessible à tous les gabarits. En cette période où l'Allemagne donne à son tour des signes d'essoufflement, ce beau geste des Verts français aurait manifesté hautement leur engagement écologique et européen. Ils ne l'ont pas fait. Ce n'est pas seulement dommage, c'est désolant. Les Verts au pouvoir n'ont plus aucun pouvoir. Ou plus aucun courage, ce qui revient au même.

Roger Cans est journaliste, spécialisé dans le domaine de l'écologie.

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.

SÉJOURS*
Vol AR + 7 nuits d'hôtel
départs juillet

Maroc	3490F
Crête	3990F

VOLS AR* Départs juillet

Los Angeles	4989F
Boston	4091F
Istanbul	2190F
Amsterdam	1185F

0 825 008 008*
www.anyway.com
3615 ANYWAY**

*Prix à partir de, taxes incluses ; sans réserve de disponibilité. Pour la validité, nous consulter.
Caid. S.A. RCS Paris 8391482452. Lic. 075960011
0,99F/min *2,23F/min

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Enrayer les délocalisations

Le député socialiste de Paris, Michel Charzat, a un pedigree de gauche impeccable. Cela rendra peut-être plus acceptables les propositions de son rapport sur l'« attractivité du territoire », remis jeudi 12 juillet à un Lionel Jospin toujours très soucieux des équilibres dans la gauche plurielle.

L'enjeu, écrit très justement M. Charzat, est d'attirer ou de maintenir sur notre territoire les talents, les capitaux, les centres de décision économiques, scientifiques et culturels. Il y va du bien-être des Français, de leur emploi, de leur art de vivre. Dans cette « lutte sans merci », la France a des atouts, mais elle a aussi des handicaps. L'un des plus sérieux est le poids de la fiscalité et des cotisations sociales. Le fisc français est réputé avoir la main lourde. Pas seulement pour les entreprises, mais pour les personnes. Un cadre dirigeant américain qui passe plus de trois ans en France, par exemple, devient assujéti à notre fiscalité : sa villa en Floride entre dans le calcul de l'impôt sur la fortune, que ne manquera pas de lui réclamer le fisc français. Plutôt dissuasif.

Michel Charzat propose, d'une part, de mieux faire connaître les dispositifs existants - en clair les arrangements amicaux que la loi française consent déjà aux investisseurs étrangers, à l'instar des autres pays. Et, d'autre part, de rendre plus favorable la fiscalité pour les entreprises et les « talents ». M. Charzat suggère une baisse du niveau global d'imposition des entreprises.

Idem en ce qui concerne les plus-values sur les titres (le mot-chiffon rouge de stock-options est évité), que la France est l'une des dernières en Europe à ne pas exonérer de taxes. Idem pour l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune), qui engendre des « effets pervers » et dont il faudrait soit élargir la base et abaisser le taux, soit étendre les cas d'exonération.

Le rapport reprend à son compte l'expression déjà utilisée par Laurent Fabius d'un statut des « impatriés », symétrique du statut des expatriés, avec un certain nombre d'avantages financiers, fiscaux et sociaux accordés à ceux qui choisiraient de s'installer en France.

Toutes ces mesures vont dans le sens de l'allègement et de l'exonération de charges pour des catégories favorisées. Si un homme aussi soucieux d'égalité et de solidarité que Michel Charzat se résout à les proposer, c'est qu'il est convaincu qu'il y a péril. La concurrence fiscale entre pays européens - que la Commission de Bruxelles vient d'ailleurs de décider de surveiller - fait rage. Et la délocalisation des centres de décision a déjà commencé. Cela ne se voit pas forcément encore. Dans un siège social, il y a plusieurs divisions : personnel, finances, investissements, trésorerie... Ce sont ces divisions qui partent, discrètement, vers des lieux plus cléments.

Des projets de délocalisation sont à l'étude dans un grand nombre de groupes actuellement implantés en France. Il faut agir vite pour enrayer ce mouvement.

APRÈS l'avènement sur le trône de Mohammed VI, un spécialiste du Maghreb, Bruno Etienne, ironisait sur « l'effet Caroline de Monaco » dont bénéficiait le jeune roi. Deux ans après, l'engouement médiatique a disparu. Après les billes versées sur le « roi des pauvres », les bruits du palais amplifiés par la presse s'assourdisent. L'inquiétude point, et, *mezza voce*, on s'interroge sur le « roi fainéant », voire le « roi noceur » qui a succédé à Hassan II. Il faut croire qu'au sujet du Maroc l'humour est plus décapant que l'analyse. Dès le départ, par allusion à la passion royale pour le ski nautique, l'humoriste marocain Bzizz avait brocardé « Sa Majesté ».

Mohammed VI mérite-t-il le désenchantement ? Peut-être pas plus qu'il ne méritait l'euphorie qui l'entourait, pendant l'état de grâce, le moindre de ses faits et gestes. En tout cas, il est remarquable de constater comment les pourfendeurs du *makhzen* - le pouvoir traditionnel du sultan dans ce qu'il a de plus arbitraire et de plus patrimonial - ont oublié leur critique d'un « système » pour s'extasier sur un « si jeune roi », humble et « accessible ». Quant aux courtisans et aux opportunistes...

Le temps du changement de monarchie, l'été 2000, tout s'est passé comme s'il suffisait qu'un « bon » prince succède à un « mauvais » despote pour que la monarchie devienne une tutelle agréable pour ses « sujets ». Où étaient passés, pour ne pas parler de républicains, les partisans d'une « évolution à l'espagnole », de la transformation d'un pouvoir absolutiste - celui, sacré, du « commandeur des croyants » - en une monarchie constitutionnelle, sinon parlemen-

taire ? Il faut rendre justice à Mohammed VI qu'il a été franc. Dès son premier discours, il a annoncé qu'il ne renonçait à aucune de ses prérogatives. Ainsi le « pacte entre le peuple et le trône » a-t-il été renouvelé, faute d'alternative. Habitué à se définir par rapport au roi, tel un champ de tournesols qui s'oriente par rapport au soleil, les Marocains ont tacitement reconduit ce qui tient lieu de contrat social au royaume chérifien : « Ne l'occupe pas des affaires publiques, le monarque y veille, le makhzen ne dort jamais. »

SE FAIRE UNE IDÉE JUSTE

Seul un contempteur de la trempe du cheikh Yassine, le chef spirituel de la plus importante association islamiste, a osé mettre le doigt là où cela fait mal : il a exhorté le « jeune roi sympathique » à renoncer à sa fortune héritée, à vider le *makhzin* - la racine étymologique de notre « magasin » - de sa substance...

Le « roi des pauvres » n'en fit rien. Après avoir congédié le « grand vizir » de son père, le ministre de l'intérieur Driss Basri, et fait revenir au pays des exilés tels qu'Abraham Serfaty, il s'est reposé, diverti. Le grand sursaut, le rajeunissement du pouvoir dans son exercice au quotidien, n'ont pas eu lieu. D'autant que le même gouvernement restait en place, conduit par un homme de soixante-dix-sept ans : Abderrahmane Youssoufi, le « camarade » socialiste qui, grâce à un cumul de fonctions d'un autre temps, garde la haute main sur le parti et sa presse, se révèle un facteur de blocage plutôt qu'un atout pour l'émergence d'un « nouveau Maroc ». Son « gouvernement de l'alternance », mis en place par

feu Hassan II à la suite d'une élection truquée comme les précédentes, n'a jamais été qu'un gouvernement de coalition. Le défunt monarque ne visait pas la réforme, mais la pérennisation du « système » au prix de quelques aménagements.

Dans un premier temps, Mohammed VI bénéficiait de la présomption qu'il n'avait pas les défauts de son père. A présent, on soupçonne qu'il n'en a pas non plus les qualités. Comment se faire une idée juste ? Ce n'est pas à travers ses discours officiels lus (et écrits par qui ?) ou ses interviews à la presse, inexistantes, que l'on peut se forger une opinion. Du seul entretien qu'il ait accordé - au magazine américain *Time* - on retient qu'il est un roi « cool ».

Ce n'est pas très rassurant lorsque le propre cousin du roi, le prince Hicham, qui le connaît bien, multiplie, lui, les interventions médiatiques pour fustiger un « déficit d'autorité », des actes « déroutants, sans logique ni orientation claire », « la perte du soutien par le peuple des institutions anciennes ». Cet autre jeune homme en appelle à une « conférence nationale », réunissant les « forces vives du pays » pour une « refondation politique ».

LES TORTS SONT PARTAGÉS

Dans un système monarchique absolu, succéder à un roi « inutilement cruel », pour reprendre l'expression de François Mitterrand, impose du doigté. Dans ce registre, Mohammed VI a d'abord fait merveille. Il a donné l'impression de rompre avec son père dans les actes, sans désavouer formellement le règne de Hassan II dans ce qu'il a eu de plus sombre. Cette politique a trouvé ses limites.

Quand on autorise un pèlerinage à Tazmamart, les oubliettes du Moyen Atlas, pourquoi interdire de filmer l'ancien mouvoir - toujours debout ? Et, quand la face sombre d'un règne resurgit à travers l'affaire Ben Barka, comment consolider l'Etat de droit sans dénoncer une raison d'Etat qui a endossé des « disparitions » - celles de Mehdi Ben Barka et de tant d'autres ?

Nombre de Marocains, surtout des jeunes, sont convaincus qu'il existe une voie, étroite mais réelle, pour transformer les risques d'aujourd'hui en opportunités pour demain. Nul ne songe à juger Hassan II par-delà la tombe. Mais tous voudraient voir réparés, autant que faire se peut, les dégâts matériels et moraux de son règne, à commencer par l'amnésie. La vérité sur le sort de Mehdi Ben Barka, dans ce contexte, n'est pas un mal dangereux mais un remède. Et, si le bilan était sincère, ne serait-ce pas la meilleure « refondation » ?

Dans un pays où, selon la Banque mondiale, près d'un habitant sur cinq vit au-dessous du seuil de pauvreté, où les 20 % les plus aisés consomment environ la moitié de la richesse nationale, les torts sont partagés. Tout n'est pas imputable à Hassan II. La bourgeoisie - qui vit en lévitation, coupée du Maroc réel et de sa pauvreté dans des archipels de prospérité protégés par l'armée, la police et les services de sécurité - a sa part de responsabilité. Elle redoute moins l'autoritarisme du régime que l'irruption des déshérités, récupérés par les islamistes.

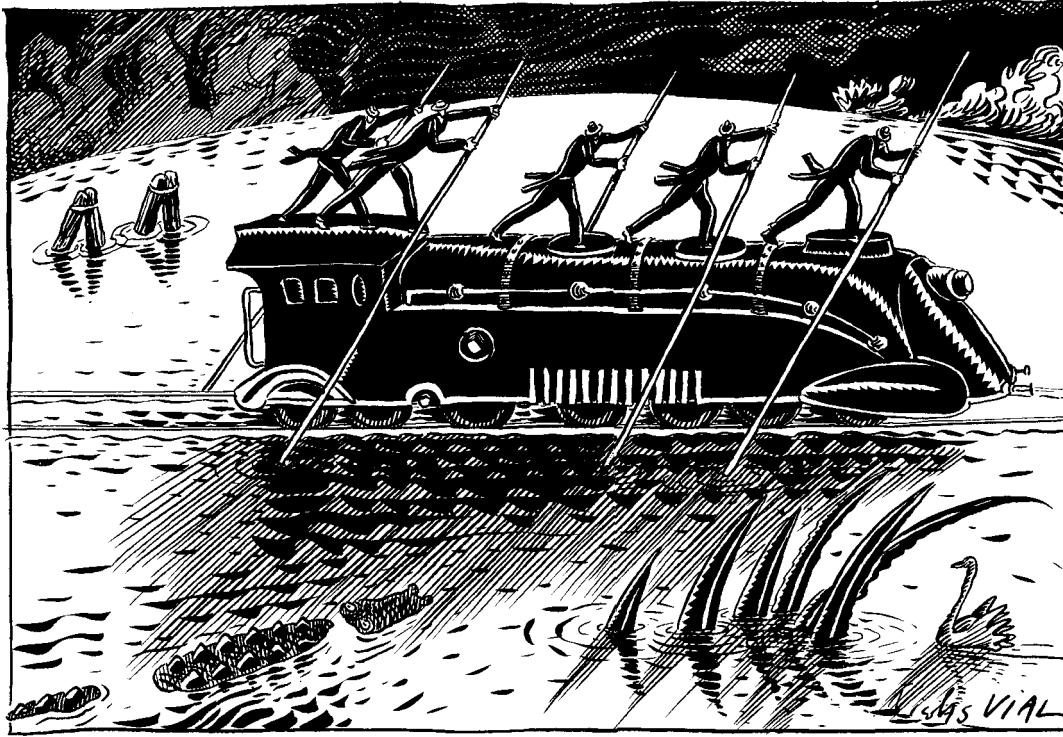
On le sait aujourd'hui : des responsables de la gauche marocaine, les « forces démocratiques » en général, ont eu des tentatives putschistes. Elles ont pactisé avec des régicides. Mais, dès lors que Hassan II avait fait le vide autour de lui, un consensus national s'est bâti au fil du temps. D'abord autour de la « cause sacrée » du Sahara « marocain », puis autour du libéralisme économique, et enfin, pendant la dernière décennie du règne, autour d'une démocratisation octroyée.

Il suffirait de capitaliser sur ses atouts, d'élargir ce consensus à la justice, et notamment à la justice sociale. La proposition récente des Nations unies de faire à terme du Sahara occidental une « province autonome » du royaume, après un vote confirmatif dans cinq ans, a été perçue comme une victoire posthume de Hassan II (mais il n'est pas sûr que le plan de l'ONU s'inscrive un jour dans la réalité).

Pourquoi l'ancien souverain ne pourrait-il pas, en sens inverse, subir des défaites posthumes, surtout si celles-ci assuraient le triomphe de son fils et successeur ? En sortant de l'ombre de son père, Mohammed VI serait au rendez-vous avec l'Histoire.

Stephen Smith
et Jean-Pierre Tuquoi

Aléas par Nicolas Vial



Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Alain Fourment
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynet ; adjoint : François Lollchon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pillaux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Améliorer le travail parlementaire

TOUS LES DÉPUTÉS ont leur opinion sur les méthodes parlementaires, et le président de l'Assemblée lui-même, M. Edouard Herriot, naturellement porté au strict respect de la liberté de discussion, a reconnu que des améliorations pourraient être décidées, qui rendraient plus efficace le travail de ses collègues.

Répondre que nos députés ne sont pas assez laborieux serait manifestement injuste. Les statistiques montrent qu'on a tenu au Palais-Bourbon 343 séances en 1950, contre 266 l'année précédente, 284 en 1948 et 218 en 1947, et rappellent que la IV^e République a voté depuis 1946 plus de 300 lois par an, alors que l'on en adoptait 60 chaque année entre 1830 et 1847, et seulement 18 entre 1814 et 1830. La complexité toujours croissante des phénomènes économiques et sociaux peut expliquer en

partie une telle progression. Aucun de ces chiffres ne prouve pourtant qu'il suffise de beaucoup travailler pour travailler efficacement.

Sollicités à la fois par les séances publiques, les réunions de groupes et de commissions, et le cas échéant les soucis qui leur viennent de leur circonscription, on ne saurait en vouloir à nos législateurs de n'avoir pas le don d'ubiquité ; ils auraient en outre quelque raison d'invoquer les incohérences d'un règlement qui tend trop souvent non pas à organiser les travaux mais à les compliquer. On a vu bien des fois au cours des cinq années écoulées comment et avec quelle efficacité le recours à la règle du quorum notamment permettait de s'opposer à l'examen et au vote d'une loi.

Raymond Barrillon
(13 juillet 1951.)

JO : votez Pékin !

Suite de la première page

Ce serait là une date-butoir sur l'agenda chinois, avec une obligation de réussite : non pas seulement de « réussir » les jeux - la Chine en a les moyens humains et matériels -, mais de réussir à transformer l'essai qu'est l'ouverture économique spectaculaire de la Chine en une réelle ouverture politique digne d'une grande nation moderne.

Un contrat moral serait ainsi resoudé, une décennie après la tragique répression de Tiananmen, entre Pékin et les opinions publiques de la communauté internationale. Il renforcerait ceux qui, en Chine même, œuvrent ou voudraient œuvrer à faire de ce pays un lieu plus tolérant, plus calme, et moins dangereux pour ses voisins.

Au plan intérieur, cela créerait un courant d'air contre lequel le pouvoir ne peut pas se contenter, comme à son habitude, de refermer les fenêtres ; certains vont jusqu'à prédire qu'il représente pour ce pouvoir un casse-tête dont il ne soupçonne pas, à ce jour, l'ampleur. Les caciques chinois les plus obtus risquent de se mordre les

doigts d'avoir donné leur aval, pour des raisons nationalistes étroites, à l'organisation de la fête chez eux. Cela contraindrait le gouvernement chinois à ouvrir davantage le pays aux visiteurs étrangers de tous poils - journalistes compris, et pas seulement de la presse sportive - et forcerait les réformateurs du pouvoir à sortir de l'anonymat dans lequel l'ambiance répressive les a conduits à se terrer.

Au plan extérieur, il est vraisemblable qu'avec la promesse des Jeux, la Chine soit moins portée à se laisser aller à des prises de bec avec ses voisins, à commencer par Taïwan. On imagine mal, entre 2001 et 2008, ce pays se lancer dans une petite attaque de territoires limitrophes en s'imaginant s'en sortir à bon compte. Sur ce point, les comparaisons polémiques avec les Jeux de Berlin en 1936 apparaissent comme surfaites. Le dernier pays à avoir tenté pareille expérience fut l'Union soviétique, et on sait ce qu'il advint des Jeux de Moscou après l'invasion de l'Afghanistan. La Chine de 2001 n'est absolument pas dans la situation d'isolement économique où se trouvait Moscou en 1980 (et encore moins l'Allemagne de 1936). Son plus gros partenaire, c'est l'Amérique, et le deuxième, le Japon...

Le risque de voir le gouvernement chinois - si tant est qu'il puisse demeurer inchangé d'ici

sept ans - retourner la donne à son profit paraît, en fait, minime. Un boycottage consécutif à une mauvaise action de Pékin serait réellement désastreux pour le gouvernement lui-même. La réponse internationale à une erreur de calcul des hiérarques chinois provoquerait probablement leur chute.

TIRER UN TRAIT

En s'engageant à recevoir les JO, Pékin sait confusément que son droit à l'erreur est minime. Les esprits les plus ouverts de Chine - qu'ils participent ou non au gouvernement - sont d'accord pour penser que cette fois-ci doit être la bonne : celle où les Chinois, qu'on confond trop souvent avec leur gouvernement, n'auront d'autre choix que de faire bouger leur pays vers la normalité. Laquelle consiste désormais à organiser un happening international de cet

PRÉCISIONS

DONS D'ORGANES

Robert Carvais et Marilynne Saspportes nous demandent de préciser que le livre *La Greffe humaine*. (In)certitudes éthiques : du don de soi à la tolérance de l'autre, (Pres-ses universitaires de France) n'a été que dirigé et non rédigé par eux, contrairement à ce qui a été mentionné dans la page sur les

ordre sans l'encombrer de relents passistes, comme la rancœur encore nourrie, dans certains quartiers pékinois, envers les Puissances du XIX^e siècle. Les JO de 2008 à Pékin constitueraient une manière de tirer un trait sur un lourd passé encore bien vivace.

Il était à coup sûr de bonne stratégie de « punir » le gouvernement de Pékin, en 1993, pour Tiananmen en lui refusant les Jeux de 2000 : l'humiliation, quoi qu'il en dise, a porté sa leçon sous certains aspects. Il est d'autant meilleure stratégie, pour intégrer la Chine au monde moderne en 2001, de le « punir » à nouveau en lui conférant cet honneur pour 2008 - à charge pour lui d'écouter enfin les aspirations de sa population, qui veut, grâce à ces Jeux, croire à l'espoir d'une meilleure gouvernance. Le pari vaut d'être lancé.

Francis Deron

dons d'organe publiée dans *Le Monde* daté dimanche 24 - lundi 25 juin.

JUGURTHA

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* daté 24-25 juin, le nom de l'association de beaux gays s'orthographe Jugurtha et non Youghourta. Le nom provient du roi des Numides qui s'était rebellé contre Rome.

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

AUTOMOBILE PSA Peugeot-Citroën et le numéro un japonais Toyota devaient présenter, jeudi 12 juillet, leur projet commun de petite voiture, destinée à conquérir un

public amateur d'automobiles pas chères ● CE NOUVEAU modèle, lancé en 2005, sera probablement fabriqué dans un pays d'Europe de l'Est, pour pouvoir abaisser son prix de vente

autour de 6 000 euros. ● RENAULT a pour sa part en projet une « voiture à 5 000 euros », qui sera construite dans l'usine de la firme roumaine Dacia, rachetée en 1999 par le grou-

pe français. Cette voiture sera exclusivement destinée aux pays émergents. ● TOUS LES CONSTRUCTEURS, en quête de nouveaux relais de croissance, réfléchissent à un concept de

voiture dépouillée pour séduire des clients qui ne veulent ou ne peuvent se payer des véhicules à leurs yeux trop sophistiqués pour l'usage qu'ils en ont.

Les constructeurs redécouvrent les charmes de la voiture pas chère

PSA Peugeot-Citroën et Toyota s'apprêtent à construire ensemble un petit véhicule. Renault prépare un modèle à 5 000 euros, exclusivement destiné aux pays émergents. La segmentation et la saturation des marchés automobiles poussent les entreprises à se tourner vers de nouveaux relais de croissance

PSA Peugeot-Citroën et Toyota ensemble pour construire une nouvelle voiture. Décidément, l'époque des diatribes anti-japonaises des années 1980 et 1990 paraît bien loin. Les deux constructeurs ont signé, jeudi 12 juillet, un accord pour produire un petit modèle, qui verra le jour en 2005. Sa principale caractéristique : son prix, inférieur à ce que proposaient jusque-là les deux groupes, c'est-à-dire aux alentours de 6 000 euros.

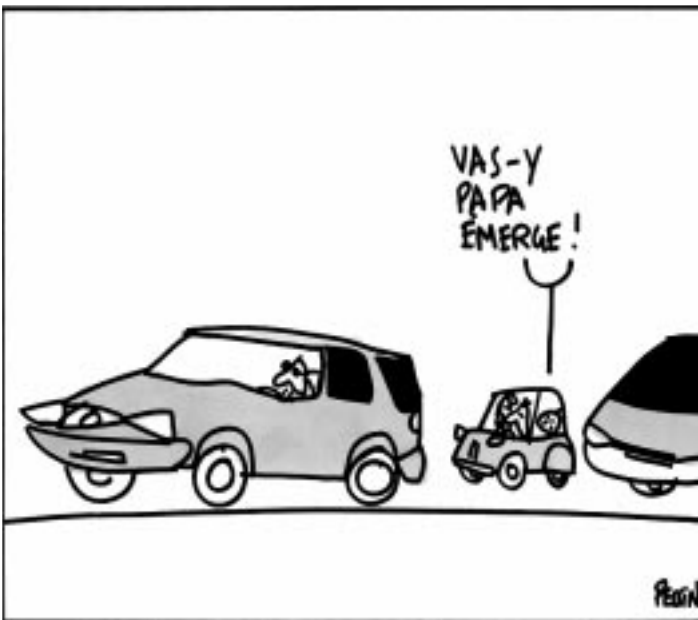
« Les clients européens veulent des voitures toujours plus équipées, plus fonctionnelles et plus habitables, ce qui a pour conséquence une montée en gamme », explique Jean-Martin Folz, patron de PSA. La Peugeot 307 ou la Citroën C 5 ont ainsi une taille plus importante que les 306 et Xantia qui les ont précédées. Dans cette course à toujours plus, les constructeurs se sont rendu compte qu'ils avaient laissé toute une partie de la clientèle sur le bord de la route. Des acheteurs qui ne peuvent ou ne veulent plus s'offrir un véhicule neuf, jugé trop cher pour l'usage qu'ils font de leur véhicule. « Les écarts entre catégories sociales se sont creusés ces dernières années, constate Michel Freyssenet, directeur du Gerpisa, un groupe d'étude et de recherche sur l'automobile. Cette tendance se retrouve dans le domaine automobile. C'est

ce qui explique que les modèles classiques souffrent au profit de produits plus innovants, plus ciblés, comme les 4x4. »

Dans ce marché plus segmenté, les constructeurs redécouvrent les charmes de la voiture pas chère. PSA et Toyota, qui estiment le potentiel de ce créneau à 1,3 million de véhicules par an en Europe (soit environ 8 % du marché total), visent 300 000 unités pour leur future voiture commune. L'investissement total se montera à 1,5 milliard d'euros. Le lieu de fabrication n'est pas encore choisi, mais, vu le prix de vente, il est probable que la petite voiture soit fabriquée dans un pays de l'Est, où les coûts de production sont plus faibles. PSA et Toyota comptent du reste écouler un tiers de la production en Europe de l'Est.

UN PRIX IMBATTABLE

L'idée d'une voiture bon marché à destination des pays émergents n'est pas neuve. L'américain Chrysler avait réfléchi au début des années 1990 au concept d'une 2 CV réservée au marché chinois. Le véhicule ne verra jamais le jour. Plus récemment, Fiat a lancé sa Palio, fabriquée en Amérique du Sud et vendue avec plus ou moins de bonheur à travers le monde. Volkswagen tâtonne également. Le constructeur allemand vient de renoncer à son projet de petite voi-



ture en Chine. « Le marché chinois n'est pas encore mûr pour un tel concept », a déclaré Robert Büchelhof, responsable des ventes et du marketing de Volkswagen.

Renault, lui, a choisi une voie radicalement différente avec sa voiture à 5 000 euros. Seul point commun avec PSA et Toyota : un prix imbattable. Mais, à la différence de ses concurrents, Renault destine son véhicule exclusivement aux pays en voie de développement. Et

il ne sera pas vendu sous sa marque mais sous celle de Dacia, le constructeur roumain racheté par Renault en 1999. « Le but est de s'appuyer sur Renault sans brouiller son image », souligne Manuel Gomez, directeur des opérations internationales de Renault. Produite à 500 000 unités par an à l'horizon 2010, cette voiture sera vendue principalement dans les pays de l'Est et l'Amérique du Sud. « Nous ne voulons pas rentrer dans

une bagarre avec nos concurrents actuels avec cette voiture, précise Christian Estève, directeur général adjoint de Dacia. Notre cible est la première accession à l'automobile. »

Pour cela, la W 90, c'est son nom de code, devra répondre à trois critères : qualité, durabilité, « réparabilité ». Pour 5 000 euros. Là se situe tout le pari pour être rentable. Cela sous-entend que Renault soit capable de parvenir à des coûts de revient de 2 500 euros. Autant dire que pour ce prix il n'y aura ni vitre électrique ni coussin gonflable de sécurité (airbag). Les performances seront aussi revues à la baisse, l'aménagement intérieur sera plutôt spartiate, et on sera sans doute un peu moins regardant sur les normes de protection de l'environnement. « Si on est au-dessus de ces critères, on sort de la cible et les coûts explosent », explique M. Gomez. La difficulté de l'exercice, c'est d'évacuer ce que notre culture industrielle nous impose. L'important, c'est ce que veut le client et ce qu'il voit ; en gros, il faut aller à l'essentiel. Nous ne sommes pas là pour sauver la planète et fixer les limites en termes de sécurité et de protection de l'environnement dans ces pays. » « Les conditions de sécurité dans ces pays sont très différentes, ajoute M. Freyssenet. Avoir huit airbags et le système de freinage ABS sur un réseau routier naissant où l'on ne

peut pas dépasser le 80 km à l'heure n'a pas beaucoup de sens. »

Est-on en train d'assister à la naissance de la voiture du pauvre ? Tous les constructeurs s'en défendent. « Il ne s'agit pas dans notre esprit de sous-voitures, argumente M. Folz. Au contraire, il s'agit bien d'offrir un petit véhicule moderne, simple, de quatre places, doté des meilleures technologies en matière de sécurité, de fiabilité et de protection de l'environnement. » Renault promet que la voiture à 5 000 euros, même rustique et dépouillée, respectera les principaux critères de qualité occidentaux.

En tout cas, les constructeurs sont convaincus que ce produit répond à une vraie demande. La preuve : en Turquie, lorsque Renault a arrêté de fabriquer ses vieux modèles, la R 9 et la R 12, au profit de voitures plus occidentales, il a laissé le champ libre au russe Lada, qui en l'espace de dix-huit mois a conquis 3 % du marché. La difficulté reste de maîtriser la croissance erratique de ces marchés. « Quand nous avons voulu attaquer le marché russe, le cœur du marché se situait aux alentours de 10 000 à 13 000 dollars. Après la crise financière de 1998, c'était de l'ordre de 4 000 à 7 000 dollars », explique M. Gomez.

Stéphane Lauer

La croisade pour l'emploi du patron de Daewoo Motor

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Avec ses rebondissements multiples et son casting haut en couleur, la saga Daewoo Motor tient la Corée en haleine. En toile de fond, le scénario bien connu de la mondialisation, dans lequel la Corée, à moitié remise de la crise financière de 1997, à mi-chemin entre un capitalisme familial à bout de souffle et une libéralisation qui fait peur, tente de trouver sa voie. Chez Daewoo, les rôles sont distribués. Il y a le sauveur-prédicateur américain, General Motors (GM), seul candidat en lice pour la reprise du constructeur coréen. Il y a le groupe de dix syndicalistes irréductibles, réfugiés dans une église catholique, à quelques centaines de mètres de l'usine d'où ils ont été bannis. Il y a le fondateur en cavale, Kim Woochoong, dont la folie des grandeurs a poussé le deuxième constructeur coréen dans le gouffre : 17 milliards de dollars de dettes (19,5 milliards d'euros) lors du dépôt de bilan en novembre 2000.

Et puis il y a l'homme des banques, Lee Jong-dae, le nouveau président nommé par les créanciers pour faire le ménage, tellement hanté par les employés dont il a signifié le congé qu'il s'acharne à leur retrouver du travail. « Je n'ai pas de responsabilité légale, mais morale, vis-à-vis des travailleurs qui ont été licenciés de manière abrupte. De nombreuses familles ont été fragilisées. Mon but est désormais de trouver un travail à 2 000 personnes d'ici à la fin de 2001 », explique-t-il, dans son bureau de l'immeuble Daewoo, en face de la gare centrale de Séoul.

7 000 EMPLOYÉS REMERCIÉS

Cet ancien journaliste de soixante ans n'en est pas à sa première restructuration : il fut placé à la tête de Kia Motors après son dépôt de bilan, jusqu'à la reprise par Hyundai Motors. Nommé président de Daewoo par la justice en novembre 2000, il trouve des usines qui tournent au ralenti : les ventes ont baissé de près de moitié et les ouvriers chôment. En tout, 7 000 employés seront remerciés, soit le tiers des effectifs en Corée. En mars, alors que des manifestations violentes opposent les syndicats à la police, M. Lee entreprend sa croisade. Il commence par envoyer un courrier à 26 000 PME, leur enjoignant « d'alléger la dou-

leur d'un frère licencié ». Puis il crée le Daewoo Family Center, une sorte d'agence de recrutement destinée à centraliser les offres d'emploi, et fait le siège des chambres de commerce et des associations professionnelles pour qu'elles prennent en compte les CV des anciens employés de Daewoo. Lee Jong-dae est prêt à tout : il distribue des tracts sur le quai de la gare et va même jusqu'à s'agenouiller devant un employé lors d'une foire à l'embauche à Incheon (sud-ouest de Séoul), fin avril, s'excusant de l'avoir licencié ! Près de 800 personnes auraient, d'après lui, déjà retrouvé un emploi ou monté leur propre affaire.

C'est sur l'usine de Bupyong, entre Séoul et l'aéroport flambant neuf d'Incheon, que le « patron-

Cela ferait trop de bruit à un moment où le climat social est à l'orage. Une récompense de 1 million de wons a été annoncée pour leur capture.

Kim Il-sup, trente-huit ans, chef du syndicat, a été formellement licencié le 1^{er} mai. Il parle des pressions de Daewoo, qui envoie les huissiers chez les ouvriers récalcitrants, les sommant de rembourser les crédits et les facilités que les banques se pressaient d'accorder aux employés, quand ceux-ci avaient l'ardente obligation de s'équiper en voiture et matériel Daewoo, et de faire de même avec leurs proches. Il parle des briseurs de grève, recrutés dans la pègre locale, des employés qu'on force à manifester pour GM sous peine d'être licenciés. Et puis de la « comédie à l'attention de la

General Motors offre moins de 800 millions de dollars

La cession du constructeur automobile coréen Daewoo par ses créanciers au groupe américain General Motors (GM) est proche d'un accord, a indiqué jeudi 12 juillet le ministre sud-coréen de l'économie, Jin Nyum. GM aurait fait une offre inférieure à 1 000 milliards de wons (772,7 millions de dollars), a révélé, mardi 10 juillet, un quotidien local, le *Dong-a Ilbo*. Le prix de cette offre représenterait le dixième du montant que Ford avait envisagé de payer en 2000, avant de se retirer des négociations avec le gouvernement sud-coréen.

« GM prévoit de créer une nouvelle compagnie pour reprendre les actifs sains au moyen d'un rachat et d'une reprise de dettes. Mais il reste à déterminer si Bupyong, la principale usine de Daewoo, fera partie de l'accord », indique un responsable gouvernemental, cité par le journal. Fin mai, GM et son partenaire italien Fiat avaient soumis une première offre aux créanciers de Daewoo, mais les discussions n'avaient pas abouti.

qui-a-des-états-d'âme » concentre ses efforts. Cœur de cette immense banlieue industrielle du nord-ouest de Séoul, Bupyong est la plus grosse usine de Daewoo Motor et la plus ancienne. C'est, à ce titre, la principale pierre d'achoppement dans les négociations avec GM. Depuis la fin 2000, les manifestations se succèdent, parfois violentes, comme en février, où les heurts avec la police firent près de 20 blessés.

Des containers renversés bloquent l'une des entrées de l'usine, celle qui mène au bureau du Syndicat des ouvriers de Daewoo, affilié à la centrale syndicale KCTU. Une dizaine de ses cadres se sont réfugiés, à quelques rues de l'usine, dans la petite église catholique de Bupyong, depuis février. Ils sont sous mandat d'arrêt, mais la police se retient de venir les appréhender.

pressé » que constituent selon lui les démarches du président Lee Jong-dae : nombre des PME sollicitées par ce dernier pour reprendre des salariés seraient elles-mêmes proches de la faillite.

Le syndicat, qui avait dépêché plusieurs de ses membres en France à la recherche de Kim Woochoong (*Le Monde* du 6 mars), a mis à prix la tête du fondateur, pour 500 000 wons (448 euros). « Ça nous est égal qui reprend Daewoo, dit Kim Il-sup. Notre but est de protéger les ouvriers et leurs familles. On veut nous faire porter le chapeau si les négociations échouent, mais le gouvernement veut faire de Daewoo un modèle de restructuration, pour prouver que la Corée est ouverte, à un prix et des conditions qui sont inacceptables. »

Brice Pedroletti

Renault redécouvre Billancourt dans les Carpates...

PITESTI (ROUMANIE)

de notre envoyé spécial

De la terrasse qui domine les 300 hectares des usines Dacia, situées près de Pitesti, au pied des

REPORTAGE

A l'usine Dacia, les Français ont dû revoir l'organisation héritée de l'ère communiste

Carpates, à une centaine de kilomètres de Bucarest, le visiteur est projeté dans une époque révolue de l'industrie automobile. Le constructeur roumain, racheté par Renault en 1999, n'a pratiquement pas évolué en trente ans. Coincé dans une vallée étroite s'étire un conglomérat immense, tout droit sorti de l'ère Ceausescu. Des cheminées en brique crachent une épaisse fumée. A leurs pieds, une rangée de barres d'immeubles en béton, qui ont grandi avec les usines et où logent les familles des 27 000 salariés de Dacia.

Lorsqu'on pénètre dans les ateliers, l'impression initiale ne se dément pas : on se croirait revenu aux plus belles heures de Billancourt, au milieu des années 1960. Des bâtiments démesurés, sombres, où flotte une odeur âcre. Une épaisse couche de graisse colle aux pieds. Sur les chaînes, très peu automatisées, défilent lentement des silhouettes de Renault 12. En fait, des Dacia Touti, une version à peine améliorée du modèle français, vestige du partenariat noué avec Renault en 1968 et arrêté dix ans plus tard.

« CHANGER DE RÉFÉRENTIEL »

C'est dans ce contexte d'un autre temps que s'inscrit la mission des soixante-quinze expatriés envoyés par Renault pour faire de Dacia sa base de lancement de sa voiture à 5 000 euros (*lire ci-dessus*). « Quand on arrive ici, on doit changer de référentiel », dit Christian Estève, directeur général adjoint de Dacia. Le premier travail a été de réduire les effectifs. L'usine est déjà passée de 27 000 à 21 000 salariés. A terme, elle devra tourner avec un peu plus de 16 000 personnes. A titre de comparaison, dans une usine comme Flins (Yvelines), 6 000 salariés produisent huit fois plus de voitures par jour. D'ici à 2004, date prévue de lancement de la voiture à

5 000 euros, la productivité doit faire un bond de 50 % pour amener Dacia aux standards de production occidentaux. Renault va investir pour cela 256 millions d'euros.

En attendant, ingénieurs et techniciens se font les dents sur la Supernova, curieux mélange de Peugeot 309 et de Renault 9, dotée depuis peu d'un moteur Renault. Pas suffisant pour doper les ventes : l'usine tourne à la moitié de ses capacités. « Il y a quelque chose d'artificiel dans la faiblesse des ventes », affirme M. Estève. Les Roumains attendent qu'on ait mis de l'ordre dans la boutique. »

Les Français se sont attelés à la tâche. L'organisation héritée de l'ancien système communiste a été complètement remise à plat. « Les gens n'ont pas de notion de la responsabilité, la délégation n'existe pas. Tout remonte au chef, dont le moindre froncement de sourcils devient une priorité pour l'ensemble de l'entreprise », explique un cadre. Le problème a été pris à bras-le-corps. De sept niveaux hiérarchiques, on est tombé à quatre. Petit à petit, les mauvaises habitudes se perdent. « Avant, quand un Français arrivait dans un atelier, on s'arrangeait pour planquer les

défauts. Aujourd'hui, les Roumains proposent d'eux-mêmes des améliorations », se félicite le PDG.

Mais, pour parvenir à « une qualité Renault à un prix roumain », le chemin se révèle semé d'embûches. Comme l'instauration de normes minimales de sécurité. « Nous avons eu un choc quand nous sommes arrivés : la loi roumaine est assez permissive. Ça devenait un problème moral de faire évoluer les choses », explique Manuel Roldan, responsable des opérations industrielles. Plus le poste était dangereux, plus le salarié touchait de primes. Un cercle vicieux qu'il a fallu rompre pour réduire drastiquement le taux d'accidents. « Dans mon atelier, on voyait beaucoup de bras cassés, ce sont des choses qu'on voit moins », témoigne Liliana, une ouvrière de trente-trois ans.

Restructuration du réseau de distribution, formation du personnel, amélioration de la productivité : Dacia doit être à flot pour 2004. Le vrai signe du rétablissement ? Pour M. Estève, ce sera lorsqu'une nouvelle génération de managers roumains sera capable de prendre le relais.

S.L.

FUTONS OMOTÉ

LA RÉFÉRENCE

OUVERT SAMEDI 14 JUILLET

SOLDES

JUSQU'AU 29 JUILLET 2001

INTERNET : www.omote.fr

RENSEIGNEMENTS : appel gratuit

N° Vert 0 800 44 30 30

* -30% sur structures bois (lits, convertibles, tiroirs).

OMOTÉ FUTONS 100% TRADITION

Bruxelles perquisitionne chez neuf opérateurs de téléphonie mobile suspectés d'entente illicite

Des firmes opérant en Allemagne et en Grande-Bretagne auraient surévalué certains tarifs internationaux

La Commission européenne a lancé, mercredi 11 juillet, des perquisitions chez neuf opérateurs de téléphonie mobile, présents sur les marchés

allemand et britannique. Les groupes visés sont suspectés par Bruxelles d'entente illicite sur les prix de *roaming*, c'est-à-dire les tarifs appliqués

aux consommateurs téléphonant d'un pays qui n'est pas celui de leur abonnement. Ce genre d'infractions est passible de lourdes amendes.

LES UTILISATEURS de téléphones mobiles seraient-ils soumis à des tarifs surévalués par les opérateurs lors de leurs séjours à l'étranger ? Le soupçon est suffisamment grave pour que la Commission européenne ait décidé de procéder, mercredi 11 juillet, à une série d'« inspections surprises » dans les locaux de neuf compagnies, en Allemagne et en Grande-Bretagne. Les enquêteurs étaient à la recherche d'éléments qui pourraient étayer leur hypothèse : celle d'un cartel des prix entre opérateurs téléphoniques en principe concurrents. Ceux-ci sont suspectés d'avoir fixé de concert des tarifs élevés pour se rémunérer largement sur ce qu'on appelle, dans le jargon, le *roaming* (errant, en anglais).

Concrètement, un Français en visite en Allemagne peut, grâce à des accords passés entre opérateurs des deux pays, communiquer à partir de son téléphone mobile sur le réseau allemand, sans changer de carte SIM équipant son appareil, ni de numéro de téléphone. Idem pour un Allemand en France. Un service particulier qui, évidemment, est facturé plus cher qu'une simple communication. Le fait est que les tarifs appliqués en Europe – jusqu'à plus d'un euro la minute – sont environ dix fois supérieures à ceux en vigueur aux Etats-Unis. D'où les soupçons de Bruxelles. « Les tarifs de *roaming*

sont opaques pour les consommateurs, rigides et à des niveaux sans rapport avec leur coût de réalisation », a commenté l'exécutif européen dans un communiqué.

La liste des compagnies suspectées d'entente illicite n'a pas été communiquée par la Commission. Elles ont confirmé elles-mêmes avoir été l'objet de perquisitions, quitte à les qualifier parfois de simples « visites ». En Allemagne, on compte ainsi T-Mobile, qui appartient à Deutsche Telekom, D2, propriété du britannique Vodafone, e-Plus Mobilfunk, contrôlé par le néerlandais KPN, et VIAG Interkom, filiale de British Telecom (BT). En Grande-Bretagne, il s'agit de Vodafone, d'Orange, qui appartient à France Télécom, de BT, de

One2One et de Virgin Mobile. Si ces entreprises ont affirmé vouloir coopérer avec les enquêteurs, elles ont démenti participer à toute entente illicite. Aucune d'entre elles n'a souhaité indiquer si des documents avaient été saisis ou examinés.

La Commission est, elle aussi, restée discrète sur le résultat des perquisitions inopinées, opérées simultanément dans la matinée de mercredi. Dans son communiqué, elle a précisé que l'enquête se trouvait encore dans une « phase préliminaire » et qu'elle n'avait encore « rien conclu sur les sociétés concernées », mais qu'il existait de « sérieuses inquiétudes ».

Cette initiative, peu habituelle de la part de Bruxelles, entre dans

le cadre d'une enquête générale, lancée à l'été 1999, dans le secteur des télécommunications, après sa libéralisation. Un semestre plus tard, la Commission a commencé à s'intéresser de très près aux tarifs pratiqués dans le cadre du *roaming*, dont les tarifs n'ont cessé d'augmenter depuis 1997. Les cas allemand et britannique attirèrent en particulier l'attention de Bruxelles, mais les opérateurs d'autres pays ne sont pas à l'abri, selon un porte-parole de la Commission. Récemment, Mario Monti, le commissaire européen chargé de la concurrence, a dénoncé « l'absence presque complète de compétition » dans le secteur de la téléphonie mobile.

Le *roaming* n'est pas sans importance dans les résultats financiers des opérateurs mobiles. Sa part peut atteindre jusqu'à 25 % de leurs chiffres d'affaires. Ce genre d'activités a, par exemple, généré 1,4 milliard de livres (2,31 milliards d'euros) de recettes pour Vodafone, le leader mondial du secteur, en 2000. Si les soupçons européens à l'encontre des opérateurs concernés se matérialisaient, ceux-ci seraient passibles d'amendes pouvant atteindre jusqu'à 10 % de leur chiffre d'affaires annuel. L'enquête ne devrait pas être conclue avant la fin 2001, sauf si la Commission n'a rien trouvé mercredi.

Antoine Jacob

Lucent se réorganise en deux divisions

L'équipementier en télécommunications américain Lucent Technologies, dont le mariage avec le français Alcatel a échoué en mai, va restructurer ses activités autour de deux nouvelles branches : l'une regroupant les activités filaires et la seconde les activités de téléphonie mobile. La société, qui a accusé une perte de 3,7 milliards de dollars (4,25 milliards d'euros) au deuxième trimestre en raison du ralentissement de l'industrie des télécommunications, compte ainsi se remettre à flot, en répondant de façon plus appropriée aux besoins de ses clients. « Cette nouvelle configuration est adaptée au mode d'achat et d'activité de nos clients à l'échelle mondiale », a indiqué un porte-parole de Lucent. Cette décision s'inscrit dans le plan de restructuration lancé par la firme pour retrouver la rentabilité : ces derniers mois, le groupe a annoncé la suppression de 16 000 emplois. Il compte aussi sur la vente de deux usines et de sa division de fibres optiques (environ 12 000 employés) pour réduire encore ses effectifs.

Swissair va vendre 2 milliards d'euros d'actifs pour sortir de l'ornière

La compagnie aérienne compte aussi sur un prêt substantiel des banques suisses

GENÈVE

de notre correspondant

Après des semaines d'atermoiements, le nouveau PDG de Swissair Group, Mario Corti, a fait connaître, jeudi 12 juillet, son plan de redressement pour tenter de sortir la compagnie aérienne helvétique de la plus grave crise de son histoire. Baptisé « Change 2001 » et ébauché dans ses grandes lignes début juin, ce programme devrait permettre de réaliser des économies de 500 millions de francs suisses (330 millions d'euros) dès cette année. Reconnaissant que « sa position financière reste tendue », le groupe, qui avait déjà enregistré en 2000 une perte historique de 2,9 milliards de francs suisses (1,9 milliard d'euros), a annoncé que son endettement s'était encore alourdi. En six mois, ses dettes ont augmenté de 1 milliard de francs suisses pour atteindre 7,8 milliards de francs suisses (5,2 milliards d'euros) à la fin juin. Pour parer au plus pressé, Swissair a obtenu un prêt-relais de plus de 1 milliard de francs suisses auprès de trois grandes banques, Crédit suisse First Boston, Deutsche Bank et City Bank.

A l'avenir, le groupe aérien entend se concentrer sur deux branches, son métier de base, le transport aérien, avec deux compagnies Swissair et Crossair, et les activités annexes rentables comme Gate Gourmet (restauration à bord) et Nuance (boutiques duty-free dans les aéroports). Tout le reste est appelé à être vendu. Mario Corti espère pouvoir réaliser 3 milliards de francs suisses de cessions dans les dix-huit prochains mois. Le groupe compte notamment se séparer d'avions, de ses biens immobiliers, et vendre aussi des participations dans le système de réservations Galileo.

Au cours des derniers mois, Swissair s'était déjà défait pour 900 millions de francs suisses d'actifs dans des secteurs d'activités annexes allant de la cession d'avions à la vente de la chaîne Swissotel, en passant par la cession des participations dans Panalpina et dans Austrian Airlines. Parmi d'autres mesures envisagées, des négociations sont en cours avec Lufthansa en vue d'une fusion de leurs filiales informatiques, Atraxis Group et Lufthansa Systems Group. M. Corti a également cité la signature

d'un protocole d'accord portant sur un échange d'actifs avec Compass Group, ce qui permettrait à la compagnie helvétique d'améliorer son implantation sur le marché européen de la restauration en vol.

Contrairement à ce que craignaient les syndicats, Swissair n'a

« L'issue du dossier AOM pourrait être rendue publique dès le 19 juillet »

pas, pour le moment, annoncé de suppressions d'emplois. La compagnie aérienne compte, cependant, sur des « départs naturels » qui contribueraient à réduire ses coûts. 3 500 postes devraient être ainsi supprimés par an, à partir d'un total d'environ 70 000. En parallèle, un important programme de réduction de coûts a été lancé qui, à partir de deux mille idées reçues, a permis « d'identifier des possibilités d'économies pour plus de 215 millions de francs suisses ».

Parmi les actions qui ont contribué à stabiliser la position du groupe à court terme, le président de Swissair a mentionné l'abandon de la participation dans Air Littoral et le dépôt de bilan d'AOM Air Liberté. « L'issue du dossier pourrait être rendue publique dès le 19 juillet », a-t-il précisé. Le cas de Sabena est plus compliqué. Le groupe entend respecter ses engagements vis-à-vis de la compagnie belge en difficulté et conserver sa participation de 49,5 % pour l'instant.

M. Corti a, toutefois, ajouté que le groupe espérait trouver rapidement une solution avec le gouvernement belge pour le dégageur de son accord de janvier qui l'oblige à porter sa participation dans la Sabena à 85 % à l'avenir. « Nous sommes encore loin d'avoir atteint nos grands objectifs, à savoir le règlement des problèmes juridiques soulevés par les participations, la stabilisation financière et l'amélioration substantielle de la performance opérationnelle de notre métier principal », a reconnu le PDG de Swissair.

Jean-Claude Bührer

Moulinex plonge en Bourse sur des rumeurs de dépôt de bilan

LA DIRECTION du groupe Moulinex a publié un communiqué, jeudi 12 juillet, pour démentir qu'elle travaillait « sur l'hypothèse d'un dépôt de bilan ». Elle a fait cette annonce à la suite de la publication d'un article du *Figaro* suggérant, selon des sources anonymes, qu'un dépôt de bilan serait bel et bien évoqué, ce qui a entraîné un plongeon en Bourse du titre Moulinex. En milieu de matinée, il perdait plus de 20 %, à 2,8 euros. Selon nos informations, la situation de trésorerie de l'entreprise serait toujours très tendue, car la mise en œuvre du dernier plan social n'est toujours pas effective, dans l'attente des autorisations administratives, mais elle ne se serait pas non plus particulièrement aggravée. Moulinex va toutefois bientôt engager de nouvelles négociations avec son pool bancaire, ce qui alimente sans doute de nouvelles rumeurs.

Montedison s'apprêterait à vendre discrètement une partie de sa chimie

LA DIRECTION de Montedison, aiguillonnée par la banque d'affaires Mediobanca, serait en train d'accélérer la cession de certains de ses actifs avant que Fiat mette la main sur le conglomérat. Selon nos informations, le groupe italien serait en négociation avec le chimiste belge Solvay pour céder Ausimont. Cette filiale de Montedison est un gros fabricant de produits fluorés, des produits à forte valeur ajoutée, utilisés notamment dans les systèmes de réfrigération et d'isolation. Selon des sources proches du dossier, la transaction pourrait se faire sur la base de 950 millions d'euros. Solvay, qui est déjà numéro quatre mondial des produits fluorés, cherche à se développer dans ce type de production. Son chiffre d'affaires a progressé de 150 % depuis 1995. Contacté par *Le Monde*, Solvay refuse de commenter ces informations.

EDF cède soixante immeubles

APRÈS AVOIR VENDU il y a quelques jours son siège parisien pour 1,3 milliard de francs, EDF poursuit sa politique de désengagement dans l'immobilier. L'entreprise publique a annoncé, mercredi 11 juillet, la cession d'un portefeuille de soixante immeubles répartis dans toute la France et représentant 500 000 mètres carrés. L'ensemble a été repris pour 533 millions d'euros par un groupement composé par la banque d'investissement américaine Morgan Stanley et la société immobilière française Batipart. Les immeubles cédés par EDF resteront occupés par les services de l'entreprise publique, dans le cadre de baux de neuf ans dont six ans ferme. Cette cession s'inscrit dans une vaste redéfinition de la politique immobilière des entreprises publiques. Après EDF, France Télécom et La Poste sont candidats à des cessions. Très endetté, France Télécom semble le plus pressé. L'opérateur pourrait céder d'ici à la fin de l'année un portefeuille estimé à 3 milliards d'euros.

Polaroid s'arrange avec les banques pour le remboursement de sa dette

LE LEADER MONDIAL de la photo instantanée, l'américain Polaroid, est parvenu à un accord avec ses banques américaines, mercredi 11 juillet, pour le remboursement de sa dette. Cet arrangement devrait permettre à Polaroid de préserver sa trésorerie à court terme mais ne prendra effet qu'après que le groupe aura obtenu des accords similaires de ses banquiers en Grande-Bretagne. La firme, dont les produits sont concurrencés par la photographie numérique, accuse près de 1 milliard de dollars (1,17 milliard d'euros) de dettes et a annoncé en juin un plan de restructuration prévoyant 2 000 suppressions d'emplois. Par ailleurs, le groupe a annoncé qu'il étudiait des alternatives stratégiques, dont une vente d'actifs ou une fusion.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Pierre Bilger

DANS LE CADRE d'une enquête sur l'évolution des stock-options au premier semestre 2001 (*Le Monde* daté 8-9 juillet), nous avions indiqué que seuls huit PDG, parmi les groupes du CAC 40, avaient à ce jour accepté de publier des indications chiffrées sur leurs propres stock-options. Notre décompte était imprécis, puisque nous avons omis un neuvième grand patron, Pierre Bilger, PDG d'Alstom, dont le salaire de base, le bonus, le nombre de ses stock-options ainsi que leurs prix d'exercice sont régulièrement publiés dans les rapports annuels

du groupe depuis plusieurs années. Dans une correspondance au *Monde*, M. Bilger précise que « la mise en œuvre des deux plans de stock-options d'Alstom, actuellement en vigueur, est subordonnée à des conditions préalables (cours de Bourse de 38 euros en moyenne pendant quarante séances consécutives et objectif de marge opérationnelle de 5,5 % en 2000-2001 ou 6 % en 2001-2002) dont aucune n'est encore satisfaite aujourd'hui ». Il fait donc valoir que les « gains potentiels » évoqués par *Le Monde* « sont encore plus virtuels » que ceux des autres groupes du CAC 40.



Les plus belles pages de l'été

À PARTIR DU SAMEDI 14, DATÉ 15/16 JUILLET 2001

LES MYSTÈRES DES MONUMENTS DE PARIS

par Michel Braudeau

La tour Eiffel, l'Opéra-Garnier, Notre-Dame, le Louvre, Les catacombes, l'Arc de triomphe : Paris ne serait pas vraiment Paris sans eux... En une semaine, Michel Braudeau nous fait revisiter les monuments parisiens et nous en dévoile la signification cachée. Quels mystères renferment-ils ? Quelle est leur symbolique dans la ville ? Suivez le guide !

Le Monde

Canal+ poursuit le redéploiement de ses activités en Europe

Après l'Italie et la Scandinavie, le groupe va réorganiser ses filiales au Benelux et en Pologne. En France, des syndicats minoritaires devraient demander la requalification en plan social de l'« accord d'accompagnement » signé en juin

LE TEMPS est compté pour le Groupe Canal+. Le délai de six mois qui aurait été accordé à la direction par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, pour remettre le groupe de télévision à péage sur la voie du redressement financier est maintenant écoulé. L'échéance, fixée à l'été, est arrivée à son terme, et le groupe présidé par Pierre Lescure n'a pas encore achevé la réorganisation de ses actifs en Europe. Pourtant, deux des principaux « puits de pertes », comme Canal+ les qualifie, viennent enfin d'être remis en ordre de marche.

C'est tout d'abord Telepiù, la chaîne cryptée italienne, qui, après des mois de négociations, a pu conclure un accord avec Rupert Murdoch (lire ci-dessous). Le magnat

australien, engagé dans Stream, la plate-forme numérique concurrente en Italie, a jeté l'éponge et rejoint le capital de Telepiù. Stream, avec seulement 700 000 abonnés, était proche de la faillite tandis que Telepiù, avec près de 1,8 million d'abonnés, prévoyait de perdre encore 150 millions d'euros en 2001 après une perte du même ordre l'an passé.

Le cas italien réglé, Pierre Lescure et Denis Olivennes, directeur général du Groupe Canal+, se sont penchés immédiatement sur l'épine scandinave. Faute d'avoir pu trouver une rentabilité sur un marché nordique difficile, le Groupe Canal+ a cédé sa participation de 50 % dans Canal Digital SA, sa filiale scandinave, au groupe de télécommunica-

tions norvégien Telenor, qui en détenait déjà 50 %. Après l'Italie, cette opération, qui rapportera 300 millions d'euros à Canal+, illustre la nouvelle stratégie déterminée par M. Olivennes. Selon lui, « le Groupe Canal+ restera présent sur les marchés en croissance là où il détient le contrôle ou le co-contrôle des plates-formes numériques. Dans le cas contraire, nous sortons du marché. » Après l'accord avec Murdoch, Canal+ reste sur le marché italien, et en Scandinavie il se cantonne au rôle d'éditeur de chaînes.

UNE RUINEUSE COMPÉTITION

Maintenant, le Groupe Canal+ prévoit de trouver un règlement « avant la fin de l'été » en Pologne, selon Marc-André Feffer, vice-pré-

sident du directoire. Depuis des années, Canal+ souhaite mettre fin à la ruineuse compétition entre son bouquet numérique Cyfra+ et l'offre concurrente de Wyzja. Les négociations « avancent bien » selon M. Feffer, et une solution calquée sur le « schéma italien » devrait être trouvée prochainement. Si Wyzja apporte tous ses actifs câble et satellite dans la fusion, Canal+ et le groupe polonais devraient détenir à parts égales la future société commune. Si Wyzja met seulement ses activités satellitaires dans le rapprochement, « Canal+ restera majoritaire » dans le nouvel ensemble.

Autre opération prévue cet été, la fusion des deux chaînes premiums de Canal+ en Belgique.

Canal+ Flandres et Canal+ Wallonie seront rapprochées pour ne faire qu'une seule société. Dans le même mouvement, Canal+ Pays-Bas pourrait être apportée pour former Canal+ Benelux. Avec cette dernière opération, Canal+ en aura terminé avec la constitution des quatre piliers sur lesquels le groupe espère appuyer son développement. Outre la France, berceau historique de Canal+, dont le portefeuille d'abonnés ne devrait plus progresser, la chaîne cryptée prévoit de trouver des relais de croissance en Pologne, en Espagne et surtout en Italie.

Alors que cette réorganisation est en passe de s'achever, Canal+ pourrait voir s'ouvrir un nouveau front en France, sur le plan social cette fois. Certains des syndicats minoritaires du Groupe Canal+ voudraient remettre en cause « l'accord d'accompagnement social », approuvé mercredi 20 juin et signé principalement par la CFDT, syndicat majoritaire du groupe. Quatre organisations minoritaires (CGT, FO, CFTC et + Libres) songent à saisir le tribunal des référés « pour obtenir la requalification de l'accord d'accompagnement social en un véritable plan social ». Selon eux, cette procédure permettrait d'obtenir un encadrement « plus protecteur pour les salariés ». Enfin, ces mêmes syndicats déplorent « la fin de non-recevoir » opposée, par retour de courrier, par M. Messier à leur demande d'entrevue avec le patron de Vivendi Universal (Le Monde du 22 juin).

Guy Duthail

Animateurs-producteurs : Elkabbach blanchi

« IL N'Y A PAS lieu à poursuivre » : ainsi a conclu le ministre public de la cour de discipline budgétaire et financière de la Cour des comptes, à propos de l'affaire des animateurs-producteurs de France 2 dans laquelle Jean-Pierre Elkabbach, alors président de France Télévision, avait été mis en cause. Président des chaînes publiques entre 1993 et 1996, Jean-Pierre Elkabbach avait été contraint de démissionner à la suite de la campagne menée contre les contrats passés en 1994 et 1995 entre France 2 et les animateurs-producteurs (Arthur, Jean-Luc Delarue, Nagui, Mireille Dumas ou Jacques Martin). Révélsés par un rapport du député (UDF) Alain Griotteray, qui avait estimé que « la redevance payée par les usagers de la télévision a assuré à quelques vedettes des rémunérations individuelles parmi les plus élevées de France », ces contrats avaient aussi été critiqués par la Cour des comptes.

Dans son rapport de 1997, celle-ci avait estimé qu'il y avait des irrégularités dans ces contrats, notamment en matière d'avances de trésorerie. Alors que celle de France 2 était déficitaire, la trésorerie de la société de Jacques Martin s'élevait en 1995 à 62,3 millions de francs, celle de Jean-Luc Delarue à 51,5 millions, celle de Michel Drucker à 50,1 millions et celle d'Arthur à 21,8 millions de francs. Les magistrats avaient transmis l'affaire à la cour de discipline budgétaire et financière, qui décide s'il y a lieu de sanctionner les fautes personnelles des dirigeants. Jean-Pierre Elkabbach avait toujours affirmé que ces contrats « n'étaient pas des cadeaux et n'avaient rien d'illégal ».

Françoise Chirot

En Italie, la fusion Stream-Telepiù sur les rails

MILAN

correspondance

L'Italie ne devrait bientôt plus compter qu'un seul bouquet numérique : la fusion entre Stream (Murdoch) et Telepiù (Canal+) devrait être opérationnelle dans les premiers mois de 2002, le feu vert définitif des autorités antitrust étant attendu pour la fin de l'année. La fusion entre les deux opérateurs est essentiellement motivée par des raisons économiques. Stream et Telepiù se sont livrés à une ruineuse poursuite pour s'adjuger les programmes les plus attractifs – notamment les droits du football – et ont accumulé des pertes colossales ces dernières années : entre 800 et 900 millions d'euros à eux deux pour la seule année 2000 !

Le seuil de rentabilité semblant toujours plus lointain, les deux multinationales ont préféré enterrer la hache de guerre plutôt que de voir l'une des deux – vraisemblablement Stream – mettre la clé sous la porte. Fin avril, le groupe News Corp. de Rupert Murdoch et Vivendi Uni-

versal ont donc annoncé leur intention de fusionner leurs filiales italiennes. La semaine dernière (Le Monde du 6 juillet), News Corp. a racheté à Telecom Italia les 50 % que celui-ci détenait encore dans Stream. Immédiatement après, Vivendi et News Corp. ont conclu l'accord de fusion.

UN MARCHÉ DE 2,4 MILLIONS D'ABONNÉS

Vivendi détiendra, dans un premier temps, 75 % du capital du nouvel ensemble, contre 25 % au groupe du magnat australo-américain. Le groupe Murdoch dispose cependant d'une option lui permettant de monter à 50 % du capital, qu'il pourra exercer dix-huit ou trente-six mois après la signature définitive de l'accord. La RAI, télévision publique partenaire de Telepiù, maintiendra sa petite participation (2 % actuellement). Emmanuel Gout, actuel président de Telepiù, et Olivier Gerolami, directeur général, doivent rester aux commandes du futur bouquet numérique, qui conservera le nom de Telepiù.

Pour le moment, les offres des deux plates-formes restent séparées. Mais, si l'autorité antitrust italienne donne son accord, c'est une nouvelle ère qui s'ouvrira pour le marché de la télévision à péage en Italie, qui compte 2,4 millions d'abonnés pour un taux de pénétration de 11 %. Dans un entretien au quotidien italien *Il Sole 24 ore* de mardi, Emmanuel Gout s'est voulu rassurant. La fusion ne se fera pas au détriment des abonnés, a-t-il assuré. Les consommateurs ne paieront pas un prix plus élevé, et ils devraient même être gagnants puisque, avec un seul abonnement, ils pourront accéder à l'ensemble du football crypté, aujourd'hui réparti sur les deux bouquets.

Selon le président de Telepiù, la fusion ne nuira pas non plus à la diversité et au pluralisme des chaînes thématiques. Si la nouvelle télévision devrait limiter les pertes, Emmanuel Gout préfère rester prudent et ne faire aucune prévision sur la date de retour à l'équilibre.

Marie-Noëlle Terrisse

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

La crise argentine menace toute l'Amérique latine

L'ARGENTINE s'enfonce dans la crise. Les marchés internationaux s'inquiètent de la situation économique du pays, qui semble au bord de la cessation de paiements. Mercredi 11 juillet, le gouvernement argentin a reconnu ne plus pouvoir recourir aux crédits internationaux, « ruineux », selon le ministre de l'économie, Domingo Cavallo. Un programme de coupes sévères dans les dépenses publiques, de l'ordre de 8 % à 10 %, a été annoncé mercredi avec pour objectif le « déficit zéro » à la fin du second semestre. Les marchés ne sont pas convaincus et redoutent un rééchelonnement d'une partie de la dette en Argentine. Ces craintes commencent à gagner tout le continent. Les monnaies chilienne, mexicaine, brésilienne sont sous pression, entraînant même le dollar dans leur sillage.

■ **FRANCE : les prix à la consommation sont restés stables** en juin, après la forte hausse de mai, selon les données provisoires publiées jeudi par l'Insee. Sur un an, les prix ont progressé de 2,1 %.

■ **L'emploi salarié dans les entreprises** d'au moins 50 salariés a légèrement augmenté en mai, de 0,2 % par rapport à avril, dans l'ensemble du secteur privé, selon l'Insee.

■ **ÉTATS-UNIS : le Sénat américain a approuvé** mardi une rallonge de 6,5 milliards de dollars (7,61 milliards d'euros) pour le budget 2001. L'essentiel de cette hausse sera alloué au Pentagone.

■ **JAPON : le ministre japonais des finances, Masajuro Shio-kawa,** a déclaré mercredi qu'il appellerait la Banque du Japon à un nouvel assouplissement de sa politique monétaire.

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **TRACTEBEL : le conseil d'administration du groupe belge,** pôle énergie de Suez, a approuvé la cession de ses actifs européens à Electrabel pour 590 millions d'euros. Filiale à 40 % de Suez, Electrabel rachète les participations de Tractebel dans quatre centrales en Europe, selon un communiqué de jeudi 12 juillet.

● **AIRBUS : l'avionneur est désormais une société par actions simplifiée,** après avoir été un groupement d'intérêt économique, ont annoncé jeudi ses actionnaires, EADS (80 %) et BAE Systems (20 %).

SERVICES

● **BRITISH TELECOM : l'opérateur britannique a annoncé,** mercredi, une alliance avec BSkyB, bouquet numérique par satellite de Rupert Murdoch, et ITV, plate-forme numérique hertzienne de Granada et Carlton. Avec ses 20 millions d'abonnés, BT veut contrer l'offre globale à haut débit des câblo-opérateurs Telewest et NTL.

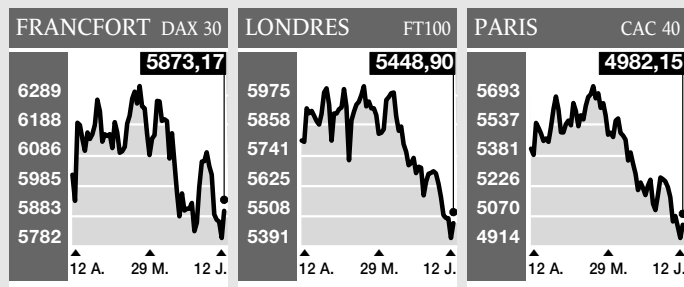
FINANCES

● **ROTHSCHILD : les deux branches, britannique et française,** de la banque d'affaires ont décidé de resserrer leurs liens. Paris-Orléans, holding de tête de la maison française, porte à 26,7 % sa participation dans Rothschild Concordia, société faitière de la maison anglaise.

RÉSULTATS

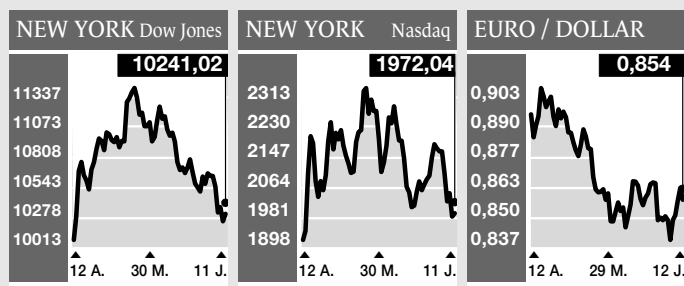
■ **MG ROVER : depuis son rachat par le consortium Phoenix,** en mai 2000, le constructeur a réalisé sur huit mois un chiffre d'affaires de 1 604 millions d'euros, ramenant les pertes à 424 millions d'euros, soit la moitié de celles enregistrées en 1999. MG Rover Group prévoit le retour aux bénéfices en 2002.

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 12/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4029,03	1,37	- 15,58
EUROPE	STOXX 50	3858,41	1,78	- 15,33
EUROPE	EURO STOXX 324	335,97	1,23	- 14,25
EUROPE	STOXX 653	315,13	1,40	- 12,41
PARIS	CAC 40	4982,15	1,37	- 15,93
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3413,33	1,32	- 15,14
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	555	0,67	- 12,95
BRUXELLES	BEL 20	2888,03	0,60	- 4,51
FRANCFORT	DAX 30	5873,17	1,23	- 8,71
LONDRES	FTSE 100	5448,90	1,06	- 12,43
MADRID	STOCK EXCHANGE	8385,60	1,45	- 7,95
MILAN	MIBTEL 30	36552,00	0,89	- 16,39
ZURICH	SPI	6889,50	1,19	- 15,31

AMÉRIQUES

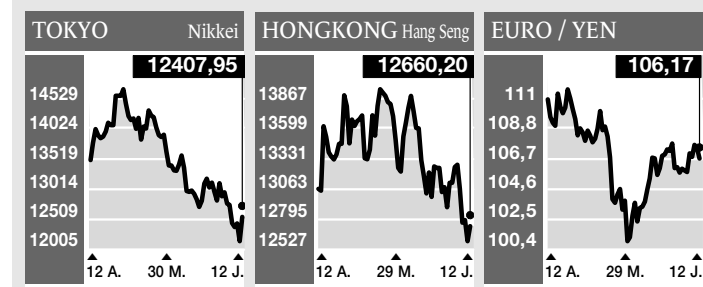


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 11/07	Var. % 10/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10241,02	0,64	- 5,06
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1180,18	- 0,11	- 10,61
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1972,04	0,47	- 20,18
TORONTO	TSE INDEX	7570,78	0,16	- 15,26
SAO PAULO	BOVESPA	13811,84	- 9,49
MEXICO	BOLSA	369,69	- 2,69	16,99
BUENOS AIRES	MERVAL	339,36	- 2,23	- 18,57
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,47	- 0,48	11,95
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7453,48	- 0,60	9,20

Cours de change croisés

12/07 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80489	0,85465	0,13028	1,40855	0,56317
YEN	124,24000	106,17500	16,19000	175	69,96500
EURO	1,17007	0,94184	0,15245	1,64845	0,65900
FRANC	7,67560	6,17805	6,55957	10,81145	4,32220
LIVRE	0,70995	0,57145	0,60660	0,09250	0,39985
FRANC SUISSE	1,77565	1,42925	1,51750	0,23140	2,50110

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 12/07	Var. % 11/07	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12407,95	3,36	- 9,99
HONGKONG	HANG SENG	12660,20	1,06	- 16,13
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1668,79	0,45	- 13,39
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	68,88	0,94	8,73
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3337,80	0,42	5,80
BANGKOK	SET	21	0,48	12,72
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3422,64	1,38	- 13,83
WELLINGTON	NZSE-40	2045,82	0,34	7,58

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	11/07
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4424
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,3585	COUR. NORVÉGIENNE	7,9825
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3164
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	DOLLAR TCHÉQUE	33,9730
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6842
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	3,27603	DOLLAR CANADIEN	1,3102
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,82894	DOLLAR HONGKONG	6,7165
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1105
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	256,4400
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	LEU ROUMAIN	25,177
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,8250

Taux d'intérêt (%)

Taux 11/07	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,52	4,34	5,19	5,75
ALLEMAGNE	4,51	4,45	5,05	5,64
GDE-BRETAG.	6,75	5,16	5,11	4,80
ITALIE	4,51	4,40	5,46	6,03
JAPON	0,04	0,02	1,29	2,40
ÉTATS-UNIS	3,72	3,58	5,26	5,71
SUISSE	3	3,05	3,35	4,04
PAYS-BAS	4,48	4,40	5,21	5,69

Matif

Cours 9h57	Volume 12/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	540	88,03	88,09
DECEMBRE 2001			
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001		NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LE CAC 40 progressait de 1,66 %, jeudi matin 12 juillet, à 4 996,07 points. Il avait cédé 1,18 %, mercredi, à 4 914,68 points. Le Dax de Francfort gagnait 0,22 %, jeudi matin, à 5 814,50 points. Il avait reculé de 0,25 %, mercredi, à 5 801,80 points. Le Footsie de Londres progressait de 0,81 %, jeudi, à 5 435,80 points. Il avait perdu 1,39 % la veille, à 5 391,90 points. A Tokyo, l'indice Nikkei a gagné 3,36 %, jeudi, à 12 407,95 points. Aux Etats-Unis, l'indice Dow Jones a gagné 0,64 %, mercredi, à 10 571,11 points. L'indice Nasdaq a progressé de 0,47 %, à 1 972,04 points.

CHANGES-TAUX

L'EURO se stabilisait face au billet vert, jeudi 12 juillet, dans les premières transactions, à 0,8566 dollar. La devise européenne avait franchi, mercredi, le seuil des 0,86 dollar, sans parvenir à se maintenir à ce niveau. De son côté, le yen restait ferme contre la devise américaine, jeudi matin, cotant 124,12 yens pour 1 dollar. Sur les marchés obligataires européens, les rendements se tendaient de quelques fractions, jeudi matin. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française à dix ans s'établissait à 5,23 %. Celui du Bund, son homologue allemand, s'inscrivait à 5,09 %.

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre ABB a chuté de 5,65 %, mercredi 11 juillet à la Bourse de Zurich, à 23,40 francs suisses. Le groupe helvético-suédois a annoncé le gel de ses embauches au niveau mondial.

communications Telefonica a aussi reculé de 2,88 %, à 13,48 euros. Les investisseurs s'inquiètent de la crise économique en Argentine, où ces sociétés sont fortement implantées.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 11/07. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 11/07. Includes sections for CONGLOMÉRATS and TÉLÉCOMMUNICATIONS.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 11/07. Includes sections for PRODUITS DE BASE and CHIMIE.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 11/07. Includes sections for ÉNERGIE and SERVICES FINANCIERS.



Table of stock prices for various companies including SODEXHO ALLIANC, TELE PIZZA, THE SWATCH GRP, etc.

PHARMACIE

Table of stock prices for pharmaceutical companies like ACTELION N, ALTANA AG, AZRAZENECA, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

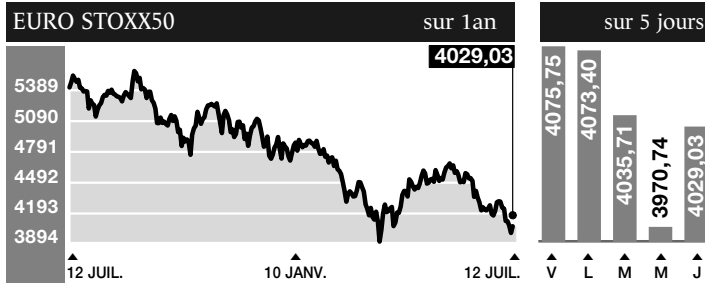


Table of stock prices for various companies including VA TECHNOLOGIE, VEDIOR NV, VESTAS WIND SYS, etc.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of stock prices for conglomerate companies like D'IETERN SA, AZE, GBL, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

ÉNERGIE

Table of stock prices for energy companies like BG GROUP, BP, CEPSA.

Advertisement for subscribers: À NOS ABONNÉS. Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances. un seul numéro 0825 022 021.

ASSURANCES

Table of stock prices for insurance companies like AEGIS GROUP, AEGION NV, AGF, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of stock prices for high-tech companies like AIXTRON, ALCATEL-A, ALTEC SA REG, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of stock prices for equipment companies like ABB N, ADECCO N, AEROPORTI DI RO, etc.

SPORTS Les membres du Comité international olympique (CIO) doivent choisir, vendredi 13 juillet, la ville hôte des Jeux olympiques d'été de 2008. ● LA CANDIDATURE DE PÉKIN

a la faveur des pronostics et du président du CIO, Juan Antonio Samaranch, même si Paris et Toronto ne désespèrent pas de créer une grande surprise ● LE DOSSIER DE LA CAPITA-

LE FRANÇAISE sera notamment défendu par Zinedine Zidane, qui devrait évoquer devant les membres du CIO le souvenir de la Coupe du monde 1998. ● LES CRITÈRES PRÉ-

lables à la désignation sont très variables, allant de la prise en compte des enjeux géopolitiques à la qualité technique des dossiers de candidature. ● LA VILLE LA MOINS BIEN

PLACÉE est éliminée après chaque tour de scrutin, auquel des athlètes, comme le nageur russe Alexandre Popov, participent pour la première fois.

Neuf bonnes raisons d'attribuer les JO 2008 à Paris, à Pékin ou à Toronto

Le flou le plus total préside aux critères qui influencent la décision du Comité international olympique (CIO) d'attribuer les JO d'été 2008 à Paris, Pékin, Toronto, Istanbul ou Osaka. Ils vont des considérations politiques aux enjeux sportifs, en passant par de moins avouables

MOSCOU

de notre envoyé spécial

Le Comité international olympique (CIO), aréopage bigarré de patrons, de têtes couronnées, de politiciens de tous bords, de notables des fédérations sportives et d'athlètes, tous « cooptés » au fil des ans par la vénérable institution, désigne, vendredi 13 juillet, la ville hôte des Jeux olympiques d'été en 2008. Cinq métropoles se disputent ce privilège : Pékin, Paris, Toronto, Osaka et Istanbul. Chacun s'accorde, au CIO, à considérer que seules les trois premières ont une chance, Pékin faisant figure de grand favori. Paris et Toronto n'ont pas perdu espoir de créer une énorme surprise. Les critères qui président au choix des membres (le vote est secret) sont souvent divers et mêlés.

● **L'enjeu géopolitique.** Pour beaucoup de membres du CIO, n'étaient les risques politiques, Pékin mérite depuis longtemps d'accueillir les Jeux. « On ne les refuse pas à un pays qui constitue le cinquième de l'humanité, une puissance montante au XXI^e siècle, et qui ne les a jamais eus », explique l'entourage de Juan Antonio Samaranch. Le président du CIO a bâti sa stratégie sur l'insertion du CIO dans la diplomatie internationale, autour de l'idée que seul le sport assure une « mission pacificatrice » au-dessus de tout soupçon. D'où son activisme, dès son élection en 1980, afin que Séoul accueille les Jeux en 1988, activisme couronné par le défilé commun des deux Corées, à Sydney en 2000. La victoire de Pékin, disent aujourd'hui ses partisans, ne pourrait que « favoriser la paix dans le monde ». Et « ouvrir la Chine » aux influences extérieures, forcément bénéfiques à son évolution démocratique. Mais le pari est risqué. Certains, comme l'athlète tchèque Jan Zelezny, ne voteront « jamais pour un pays communiste ». Par ailleurs, de nombreux membres jugent que Pékin n'offre pas de garanties politiques. Mais beaucoup feront encore confiance au « flair politique » de Juan Samaranch.

● **L'image du CIO.** Elle a été ternie par l'« affaire » de Salt Lake City. Une enquête a démontré que, pour obtenir les JO d'hiver en 2002, la ville mormone a dépensé 1 million de dollars en pots-de-vent, cadeaux et emplois fictifs. Le CIO a exclu six de ses membres. Quatre ont démissionné. Le procès des responsables s'ouvre le 16 juillet aux Etats-Unis. Les séquelles de la crise sont loin d'être surmontées. Les plus « frieux » jugent que, dans sa situation, le CIO ne peut désigner une ville qui risque de poser des problèmes de financement (Toronto) ou d'équipements (Pékin a tout à bâtir). Les membres du CIO se préoccupent peu des droits de l'homme. Mais ils sont extraordinairement attentifs aux médias. Qui



JACQUES DEMARTHON/STEFAN

Le président Juan Antonio Samaranch, en fin de mandat, aurait perdu de son influence auprès des membres du CIO.

peut assurer qu'en sept ans il n'y aura aucun « dérapage » désagréable à Pékin, obligeant le CIO à justifier un choix détestable ?

● **La rotation des continents.** Elle ne figure pas dans la Charte olympique. Mais depuis un demi-siècle les JO changent de conti-

nent tous les quatre ans. Athènes les aura en 2004. Pour les tenants de la rotation, Paris est exclu pour 2008. Et Toronto ne peut être désigné après deux accueils anglosaxons (Atlanta, Sydney). Là, Pékin marque de nombreux points.

TROIS QUESTIONS À...

ALEXANDRE POPOV

1 **Nageur encore en activité, quadruple champion olympique, vous êtes l'un des quinze athlètes à avoir été désignés membres du CIO. Il y a quelques mois, de nombreux analystes pensaient que les athlètes membres ne voteraient pas pour Pékin, à l'image du lanceur de javelot tchèque Jan Zelezny, qui s'est publiquement prononcé contre la candidature chinoise en évoquant la question des droits de l'homme. Qu'en est-il aujourd'hui ?**

Je suis très sceptique quand j'entends dire qu'aucun athlète ne votera pour Pékin. Lors d'une récente réunion de la commission des athlètes du CIO, nous avons évoqué la prise de position de Jan Zelezny, qui ne participe jamais à nos débats. Ses déclarations n'en-

gagent que lui. Je serai moi-même très prudent avant de dire quoi que ce soit, car une opinion peut très vite changer au sein du CIO. On l'a vu lors de la session de Séoul, en 1999, au cours de laquelle a été désignée la ville olympique pour les Jeux d'hiver de 2006. Tout le monde disait que Sion l'emporterait grâce à la qualité de son dossier. Et c'est Turin qui a gagné.

2 **Pensez-vous que la question des droits de l'homme sera au centre du scrutin ?**

Non. Je ne suis pas en mesure de juger la politique du gouvernement chinois, mais, pour moi, les Chinois respectent les droits de l'homme. Je me souviens, lors de séjours à Pékin, d'articles dans la presse chinoise évoquant des exécutions massives. Je crois que le gouvernement chinois veut vraiment éradiquer la corruption.

● **Les regroupements par affinités.** Les « votes en bloc » (continentaux, religieux ou idéologiques) ne sont pas acquis. Ainsi Londres, Madrid, Hambourg souhaitent avoir les JO en 2012. Les membres du CIO de leurs pays ne devraient pas voter Paris pour 2008. De même, New York, Miami, Los Angeles, San Francisco envisagent une candidature pour 2012. Les voix américaines ne devraient pas se porter sur Toronto. Les 15 membres africains devraient se réunir. Quelques voix musulmanes se porteront au premier tour sur Istanbul. Mario Vasquez-

qu'au sortant. Le cercle des anciens devrait suivre l'avis de Juan Antonio Samaranch. Mais 84 des 122 membres du CIO n'y sont que depuis 1990.

● **La corruption.** Depuis la crise, les membres sont réputés incorruptibles. Mais le lobbying intelligent n'est pas interdit. Pékin a construit 28 stades en Afrique, payables à cinq ou dix ans à 0,25 % d'intérêt. Les commissions étaient importantes. Paris, lui, pilote le projet européen d'Université internationale du sport à Rio. Et la France n'est pas non plus absente de l'Afrique.

En cas de défaite, Paris pense déjà à 2012

Si Paris n'obtient pas l'organisation des Jeux d'été de 2008, la capitale annoncera, dès le soir du vendredi 13 juillet, son intention de présenter un dossier pour les Jeux de 2012. Une réunion entre les différents acteurs concernés par le dossier est prévue vendredi matin, avant la présentation orale qui sera faite devant les membres du CIO. Alors que plusieurs villes européennes ont d'ores et déjà manifesté leur intention de se présenter pour les Jeux de 2012 (Madrid, Londres, Hambourg...) et qu'une ville américaine sera aussi candidate, certains responsables français estiment que « le CIO ne pourra pas refuser une troisième fois les Jeux à Paris ». Pour les Jeux de 1992, Paris avait été battu, en finale, par Barcelone.

Rana, mogul mexicain des médias, a affirmé à son grand ami, le président togolais Eyadéma, qu'il fera voter Pékin à ses partisans latino-américains.

● **La soumission aux instances.** Question-clé : jusque-là, Juan Antonio Samaranch a souvent été suivi mais, le 16 juillet, le CIO aura un nouveau président. Le World Trade Center de Moscou, où la session se déroule, bruisse de rumeurs. La plus grave pour Pékin dit que la fin de règne du président se passe mal. Beaucoup de membres ne supportent plus ses pratiques d'autocrate (il a fait désigner son propre fils comme futur membre du CIO). Ils voteront plus en pensant au prochain président

● **Le dopage.** Le CIO n'est pas un féroce partisan des méthodes musclées de la lutte antidopage. Paris a dû, par la voix de la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, donner des assurances qu'elle n'imposera pas ses procédures si elle obtient les Jeux. Mais la France apparaît trop indépendante dans la lutte antidopage. Pékin donne des garanties fermes : aucune découverte désagréable n'y sera effectuée sans le consentement du CIO. Toronto idem, ou presque. Un très mauvais point — ou un excellent, selon le point de vue — pour Paris.

● **Le poids des sponsors.** Il est énorme sur le CIO, mais il devrait peu influencer le scrutin. Les contrats avec les 10 partenaires exclusifs et le principal diffuseur (l'américain NBC) sont signés pour 2008.

● **La qualité du dossier sportif.** On allait presque l'oublier ! Il est, pour certains, primordial. Ceux-là voteront Paris : les installations sont en grande partie existantes et de qualité, le financement modeste et assuré, le temps en juillet-août bien plus clément qu'à Pékin pour les athlètes. Maintenant que les ingrédients sont là, vous saupoudrez d'un grain de folie (certains membres du CIO tiennent beaucoup compte des emplettes de leur femme pour décider de la ville hôte des JO !), vous mélangez vigoureusement, vous faites cuire à feu doux : toute une journée. Pour connaître le goût de la pâtisserie, il faudra attendre que Juan Antonio Samaranch prononce, vendredi soir, la phrase d'usage : « And the winner is... »

Propos recueillis par Frédéric Potet

Sylvain Cypel

Une procédure étonnante

● **Les cinq villes candidates** disposent chacune de trois quarts d'heure pour convaincre.

L'ordre d'apparition a été tiré au sort : Osaka, Paris, Toronto, Pékin et Istanbul. A l'issue des présentations, le CIO se retrouve en cénacle et entend un ultime rapport du président de sa commission d'évaluation, à qui les membres peuvent poser des questions. Cette dernière phase suscite l'inquiétude des adversaires de Pékin, qui craignent que le président du CIO, Juan Antonio Samaranch, partisan de la capitale chinoise, ne dispose d'une dernière « carte » pour influencer le scrutin. Des membres du CIO estiment qu'il ne le fera pas, pour ne pas ternir son image et susciter des réactions de rejet. Le vote est prévu à 18 heures (16 heures à Paris).

● **Un scrutin à plusieurs tours.**

Il faut la moitié des voix plus une pour l'emporter. A chaque tour, la ville ayant obtenu le moins de suffrages est éliminée.

Les membres des pays dont une ville est candidate ne participent pas au vote. Ils peuvent voter une fois leur ville éliminée.

● **Le CIO est constitué de 122 membres actifs** (les honoraires ne votent pas).

Traditionnellement, M. Samaranch ne participe pas au scrutin. La Tchèque Vera Caslavská, malade, est absente. Emprisonné en Indonésie et temporairement radié du CIO, Mohamed «Bob» Hassan est « dans l'incapacité de participer au vote », comme le général ivoirien Lassana Palenfo, jugé pour tentative de sédition. Restent 118 membres, moins les représentants des pays candidats : 4 Canadiens, 3 Français, 3 Chinois, 2 Japonais et un Turc. Soit 105 votants au départ.

● **La majorité pour l'emporter** au premier tour est à 53 voix.

● **Un vote électronique.**

Les membres se prononcent en appuyant sur des boutons, numérotés de 1 à 5, selon l'ordre de présentation initial des villes. C'est la première fois que cette procédure est utilisée. Elle suscite des craintes. La première : sa probité. La vérification du scrutin n'est pas confiée à un organisme indépendant mais à une commission de trois membres du CIO (MM. Mbaye, Bach et Elizalde), connus pour leur fidélité au président Samaranch. La seconde crainte : que les dirigeants du CIO puissent prendre ensuite connaissance, par leurs services techniques, du vote de chacun, supposé secret.

Lionel Jospin citera Hugo, Bertrand Delanoë Hemingway, et Claude Bébé parlera en anglais

A l'INSTAR de ses rivales, Paris espère convaincre quelques indécis, vendredi 13 juillet, grâce à la présentation orale de sa candidature devant les membres du CIO. Chaque ville aura quarante-cinq minutes pour séduire et sera représentée par six personnes sur la scène du World Trade Center de Moscou.

Conçu par l'agence Euro RSCG, le « show » parisien a été répété à plusieurs reprises par les différents intervenants, à l'exception notable du premier ministre, Lionel Jospin, qui n'a pas pu assister aux différentes séances de travail qui ont lieu ces dernières semaines. Après l'introduction liminaire du président du Comité national olympique et sportif français (Cnosf), Henri Sérandon, la première personne à prendre la parole sera le sportif français le plus

connu à l'étranger : Zinedine Zidane. Le choix d'un footballeur n'ayant jamais participé aux Jeux et qui n'y participera sans doute jamais — qui plus est devenu « le footballeur le plus cher de la planète » depuis son transfert de la Juventus Turin au Real Madrid pour environ 500 millions de francs — n'a suscité que peu de réactions hostiles à l'intérieur du comité parisien.

ARRACHER DES LARMES

Comme le rappelle l'un de ses responsables : « Lors de la visite de la commission d'évaluation du CIO au Stade de France, en mars, tous les membres de la délégation se sont fait photographier dans le vestiaire des Bleus à l'endroit où Zidane a l'habitude de se changer. » Vendredi, le meneur de jeu de l'équipe de France lira un discours d'une minu-

te et trente secondes dans lequel il évoquera la Coupe du monde 1998 : « Ce n'est pas onze joueurs, un ballon et trois buts que nous avons vus, mais une nation multiculturelle, multiculturelle, multipassionnée qui s'est regardée et qui s'est mieux aimée », doit dire le fils d'immigrés algériens.

La nageuse handicapée Béatrice Hess, qui a remporté 17 médailles d'or aux Jeux paralympiques, enchaînera pour une intervention qu'elle terminera par ces mots : « Aujourd'hui, c'est peut-être ma plus belle course, car, si nous gagnons, ce sera ma première médaille en équipe. »

Une sportive non française, enfin, la Sénégalaise Tacko Diouf, championne d'Afrique du 100 m haies et du 400 m haies, conclura cette première partie en évoquant son expérience d'athlète ayant

bénéficié des programmes mis en place par la France au titre de la coopération : « En moins d'un an, j'ai gagné cinq secondes sur 400 m haies. Et grâce à la France j'ai pu réaliser mon rêve : représenter mon pays en étant porte-drapeau à Sydney. Je ne suis pas française et pourtant la France m'a aidée, comme elle s'est engagée à aider, dans les années à venir, quatre cents athlètes de pays en voie de développement. » Objectif avoué : arracher des larmes, et peut-être des voix, aux dignitaires olympiques. Un film sur Paris servira d'enchaînement avec la deuxième partie de l'exposé de présentation de la candidature, réservée à l'aspect technique et politique.

Le maire de la capitale, Bertrand Delanoë, a prévu de citer Hemingway : « Paris est une fête », avant de se transformer en un guide tou-

ristique des charmes de sa cité : « Imaginez : la tour Eiffel, le Trocadéro, l'Arc de triomphe, les Invalides, les berges de la Seine, le Grand Palais, sites universellement appréciés, transformés en théâtres de compétition qui feront battre le cœur du monde entier. » Le maire profitera également de son intervention pour lancer une invitation aux membres du CIO : l'Hôtel de Ville de Paris sera mis à leur disposition pendant la durée des Jeux.

Claude Bébé parlera ensuite le relais, en anglais — la meilleure langue qui soit pour donner des informations sur les infrastructures hôtelières, routières ou encore aéroportuaires. Guy Drut, membre français du CIO, doit s'immiscer brièvement dans les interventions de la délégation via un discours filmé, pour une intervention faisant appel au lyrisme : « Si vous

le désirez, nous pourrions léguer à l'olympisme un village [olympique] qui sera aux Jeux de 2008 ce que la tour Eiffel a été, en 1889, au centième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. » Claude Bébé, toujours en anglais, doit permettre au débat de revenir vers des considérations plus matérielles.

La présentation parisienne s'achèvera par l'exposé de Lionel Jospin. Le premier ministre a l'intention de rappeler qu'il a joué au basket-ball, que « les Jeux ont peuplé une partie de [sa] vie », avant de citer Victor Hugo : « Le genre humain a des droits sur Paris. » Une ultime intervention de Jean-Claude Killy, autre membre français du CIO, conclura le « grand oral » de Paris.

F. P. (avec Florence Amalou)



Dimanche 1^{er} octobre 2000, le drapeau olympique est descendu du mat de Sydney avant d'être plié pour rejoindre Athènes en 2004 et une autre ville en 2008, dont l'identité sera connue vendredi 13 juillet à Moscou, après le vote des membres du CIO.

Paris présente une candidature qui allie tradition et modernisme

Le comité d'organisation a privilégié la proximité du Stade de France

C'EST sous les ors du palais de l'Élysée qu'est née, le 28 août 1997, la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2008. L'initiative ne vient pas de Jacques Chirac directe-



ment, mais de Juan Antonio Samaranch, que le président de la République élève, ce jour-là, au grade de grand officier de la Légion d'honneur. « Paris devrait présenter un dossier », glisse alors le président du Comité international olympique (CIO) à l'oreille du chef de l'État, avant de préciser : « Nous n'avons pas de bons candidats. »

Plusieurs villes ont pourtant déjà fait connaître leur intention de déposer un dossier de candidature. Non seulement Pékin est de celles-là, mais nul n'ignore que Juan Antonio Samaranch n'a qu'un rêve avant de prendre sa retraite : donner les Jeux à la Chine. Pourquoi, alors, incite-t-il Paris à se lancer dans cette course que la capitale française a déjà perdu lorsque Barcelone – la ville de M. Samaranch – lui fut préférée pour les Jeux de 1992 ? Seule certitude : si Paris se déclare candidate, Pékin devra monter un dossier technique de qualité, ce que souhaite le président du CIO.

A l'automne 1998, malgré le scepticisme de la plupart des acteurs concernés (ministère de la jeunesse et des sports, mouvement sportif et olympique français), qui estiment que Paris a peu de chance de succéder à Athènes en raison de la règle non écrite de l'alternance des continents, la France, toute à son euphorie de l'après-Coupe du

monde, envoie sa lettre d'intentions au CIO. D'abord sous la responsabilité du PDG de Club Méditerranée, Philippe Bourguignon, puis animée par le patron d'Axa, Claude Bébear, la candidature de Paris va concentrer l'essentiel de ses efforts sur le montage de son dossier, négligeant, dans un premier temps, toute opération de lobbying auprès des membres du CIO.

Fruit de plus de deux ans de travail, la candidature parisienne présente aujourd'hui un tableau alléchant. En promettant d'organiser l'escrime au Grand Palais, l'équitation au Champ-de-Mars ou l'athlétisme au Stade de France, connu depuis la victoire des Bleus sur l'équipe du Brésil en 1998 dans le monde entier, ses responsables misent sur le charme d'une candidature alliant la tradition et le modernisme. D'importants travaux devront être nécessaires, même si, avec vingt-deux sites déjà construits sur trente-neuf, Paris coulera trois fois moins de béton que Pékin.

UN PARC PAYSAGER

Le principal chantier concernera le village olympique qui se dressera à portée de javelot du Stade de France. Un stade nautique, une grande salle polyvalente de 25 000 places, un vélodrome couverts, un pavillon modulable et un bâtiment pour abriter le centre des médias verront également le jour dans un « pôle Nord-Est » comprenant le 19^e arrondissement de Paris et les communes de Saint-Denis et d'Aubervilliers.

Une ligne de tramway, une station de RER et l'aménagement d'un parc paysager sont également prévus. La facture publique des Jeux s'élèvera à 7 milliards de francs, alors que le comité d'organisation devra rassembler, sans subvention, un budget de 12 milliards pour les sept années à venir.

Dans le dossier que Paris a remis au CIO le 16 janvier, deux aspects ont été mis en avant. Le premier

concerne la « compacité » des sites. D'après les estimations, 56 % des athlètes n'auront que 5 minutes de voyage pour se rendre jusqu'à leurs lieux de compétition. L'autre garantie de Paris 2008 réside dans l'assurance de Jeux « propres ».

UNE MEILLEURE CIRCULATION

Une autorité environnementale indépendante doit être créée pour superviser les travaux, un label de qualité environnementale sera donné aux installations alors que les véhicules olympiques rouleront au gaz, à l'aquazol ou à l'électricité. Ces promesses doivent, en principe, permettre de battre en brèche l'image de ville polluée et congestionnée que Paris continue de véhiculer.

Le rapport de la commission d'évaluation, qui est venue dans la capitale à la fin du mois de mars, a trouvé peu à redire au dossier, à l'exception d'une barre HLM située trop près du futur village olympique et d'une gare de bus mal placée. Le seul point névralgique de Paris 2008 n'apparaît pas, toutefois, dans le document rédigé par le Néerlandais Hein Verbruggen.

Ce dernier, par ailleurs président de l'Union cycliste internationale (UCI), avait échangé des courriers lors de sa visite à Paris avec Marie-George Buffet sur l'application de la loi française antidopage. Les deux parties étaient arrivées à une position commune suffisamment floue pour ne déplaire à personne. Or rien n'a été réglé : l'organisme indépendant créé par la loi Buffet – le Conseil de prévoyance et de lutte contre le dopage (CPLD) – est persuadé qu'il aura accès aux dossiers médicaux des athlètes convaincus de dopage pendant les Jeux ; le CIO, lui, entend bien conserver la maîtrise de la politique antidopage sur le territoire français.

F. P.

Pékin veut promouvoir des « Jeux verts »

Les responsables souhaitent lutter contre la pollution et les vents de sable

PÉKIN

de notre correspondant

Après la poudre, l'imprimerie, la boussole et d'autres merveilles, les Chinois revendiquent aujourd'hui



la paternité du football. Nommé *cuju* dans la littérature classique, le jeu aurait été inventé avant la période des Royaumes combattants (475-221 avant J.-C.), vient de révéler la presse chinoise. Ce scoop historique n'est qu'une des manifestations de la fierté patriotique entourant les ambitions sportives de la ville. Les Chinois, dont le rapport à l'Occident reste contrarié depuis les guerres de l'Opium, espèrent à l'évidence cette victoire des Jeux infiniment plus que tous les autres.

De gros moyens ont été mis au service de cette noble cause. Le dossier technique présenté au CIO est bien ficelé, même si la plupart des infrastructures n'existent pour l'instant que sur le papier. Le projet du complexe Olympic Green, qui abriterait le village des athlètes et la moitié des stades et gymnases, dont un stade de 80 000 personnes, et des espaces verts (760 hectares), tapissant les deux tiers de l'enclave, ne manque assurément pas de panache. Mais la jolie maquette ne suffit pas à faire la différence. Le vrai enjeu pour Pékin, c'est de convaincre le CIO de sa capacité à enrayer les deux fléaux risquant de gâcher la fête : environnement médiocre, circulation engorgée.

« Jeux verts, Jeux high-tech, Jeux

populaires ». Dans l'énoncé du slogan, il n'est pas indifférent que le « vert » arrive en tête. Les hiérarches de Pékin savent mieux que quiconque que là est le principal handicap de la capitale, une des villes les plus polluées du monde. Fermer quelques jours les usines de la périphérie peut faire illusion lors de la visite d'une délégation du CIO, comme cela a été le cas en février, mais une organisation des Jeux requiert des solutions plus durables.

Chacun en est bien conscient. De 1998 à 2007, 12 milliards de dollars vont être dépensés pour faire de Pékin une « cité-jardin au ciel bleu et à l'eau propre ». La grande affaire, fort juteuse pour nombre d'industriels, c'est la conversion du charbon au gaz naturel. La consommation de celui-ci devrait quintupler (jusqu'à 5 millions de mètres cubes). L'objectif est d'équiper l'intégralité des foyers, 90 % des bus et 70 % des taxis au gaz naturel.

LE PROBLÈME DE L'EAU

Dans le même temps, il faudra régler le problème de l'eau, le défi environnemental le plus aigu auquel Pékin et l'ensemble de la Chine du Nord doivent faire face. L'urbanisation, l'industrialisation et le surpâturage ont asséché en amont le cours des fleuves Huang (Jaune), Huai et Hai, tout en épuisant la nappe phréatique des aires peuplées, le tout dans un contexte de sécheresse particulièrement sévère ces dernières années. Résultat : la désertification frappe aujourd'hui le quart du territoire national – principalement les provinces du Nord-Est et du Nord-Ouest. Pékin elle-même est menacée par ce désert, qui progresse d'ouest en est au rythme de 2 460 hectares par an.

A terme, le gouvernement envisage un nouveau chantier pharaonique après celui des Trois-Gorges : détourner le cours du

Yangtze vers le nord le long de 1 200 km de canaux de dérivation. En attendant, on économise la ressource en augmentant les tarifs et en traitant les eaux usées. Et l'on plante dans l'espoir d'ériger un bouclier contre le sable et les vents chargés de poussière, une véritable calamité à Pékin. Une « ceinture verte » de 12 000 hectares de forêt doit être déroulée autour de la cité. Et les espaces verts sont voués à occuper 40 % de la superficie de la ville elle-même.

Le deuxième grand péril, c'est l'explosion d'un parc automobile qui engorge les grands axes de la capitale. Se rendre d'un bout à l'autre de la ville peut prendre aux heures de pointe une heure et demie. Le gouvernement cherche à y remédier en étendant le réseau de transport urbain de 130 km supplémentaires sous la forme de nouveaux périphériques (un cinquième est prévu), de boulevards et lignes de métro (qui passeront de deux à cinq). Mais ce concassage de la ville, devenu un chantier permanent (certains quartiers ont des airs de mini-Beyrouth), se traduit par des dommages irréparables infligés au patrimoine de la cité impériale. Le Vieux Pékin des *siheyuan* (maisons à cour carrée) et des *hutong* (ruelles) est aujourd'hui englouti par les pelleteuses des spéculateurs immobiliers et des fonctionnaires municipaux, pour qui le modèle de modernité s'arrête à l'érection d'un gratte-ciel.

L'entreprise de broyage n'est pas récente, mais la fièvre olympique l'a accélérée. Les sondages officiels établissent que 96 % des Pékinois (chiffre repris sans critique par le CIO) soutiennent la candidature de leur ville. Cela signifie aussi qu'il y en a 4 % qui jugent indésirable le sacrifice en termes de saccage urbain et d'aggravation probable de la corruption.

Frédéric Bobin

Toronto mise sur sa générosité

MONTREAL

correspondance

A la veille du vote, les dirigeants du comité des Jeux au Canada se disent toujours confiants. L'agglomération de 5 millions d'habitants



met en avant les nombreux sites existants et le projet de village olympique à construire au bord du lac Ontario.

La délégation présente à Moscou, qui comprend une équipe de lobbyistes, le premier ministre, Jean Chrétien, le maire de la ville, Mel Lastman, affiche son optimisme. À défaut d'appuis prestigieux, la plus grande ville du Canada cherche d'autres atouts. Mais deux de ses thèmes, le multiculturalisme et des Jeux pour les athlètes, se retrouvent aussi dans la brochure de Paris.

Le comité de candidature a tenté de se démarquer en misant sur des Jeux sécuritaires, notamment sur le plan financier, mais la commission d'évaluation du CIO a émis des réserves à propos de la structure économique de l'événement. Dans leur rapport, les commissaires indiquent qu'ils sont « mal à l'aise avec la façon dont le budget a été produit et présenté », mais ils l'estiment réalisable.

LE RÉGLEMENT ENFREINT

Toronto a peut-être un atout caché : la générosité. Des cinq villes candidates, c'est celle qui flirte le plus avec le système qui prévalait avant le scandale entourant l'attribution des Jeux d'hiver de 2002 à Salt Lake City. Utilisant au mieux les nouvelles règles d'éthique, le comité a multiplié les cadeaux aux membres de la commission d'évaluation. Mais, au mois de mai, Toronto a enfreint le règlement en procédant à une campagne d'affichage dans Lausanne le jour de la présentation du rapport de la commission puis en conviant la famille olympique à un souper.

Le nouveau code d'éthique interdit également aux membres du CIO de visiter les villes candidates avant

le vote. « Or rien n'a empêché les gens de Toronto d'aller rencontrer les électeurs chez eux, explique Helen Lenskyj, professeur de sociologie à l'Université de la ville. Du lobby outre-mer, ils en font depuis des années. Ils reviennent d'Afrique, où ils ont promis du support logistique aux pays pauvres. Pour moi, c'est de la façon dont le budget a été produit et présenté », mais ils l'estiment réalisable.

Au-delà de cette polémique, les déclarations du maire avant un voyage en Afrique au mois juin, affirmant qu'il s'imaginait « dans une marmite d'eau bouillante avec des autochtones qui dansent tout autour » ont semé le trouble chez les supporteurs canadiens. L'annonce par l'avocat canadien Richard Pound, candidat à la présidence du CIO, qu'il préfère Pékin à Toronto n'a pas calmé les craintes. Ce désaveu, de la part d'un homme né sur les rives du lac Ontario, a eu un effet désastreux.

Alexandre Pratt

Istanbul compte sur sa position stratégique

ISTANBUL

correspondance

« Au départ d'une course, tous les athlètes ont une chance de gagner... même si, face à Pékin et



Paris, nous faisons plutôt figure d'outsider. » Sinan Erdem, le président du Comité national turc pour les Jeux olympiques, veut y croire. Il réfute les conclusions des experts du CIO qui, le 15 mai, avaient pointé les interrogations liées à la solvabilité du projet

olympique stambouliote : « Comment voulez-vous en 2001 évaluer des risques économiques pour 2008 ? »

VILLE COSMOPOLITE

La candidature d'Istanbul, soutenue par 86 % des Turcs, avait été recalée pour les Jeux de 2000 et de 2004. La municipalité a déjà investi 240 millions de dollars dans la construction d'infrastructures sportives comme le stade Atatürk, d'une capacité de 80 000 places, et dont les travaux devraient s'achever en novembre 2001, ou la salle omnisports d'Ataköy, capable d'accueillir 22 000 spectateurs.

Deux sites restent à construire, alors que onze existent déjà et que huit nécessitent une rénovation. Le comité d'organisation, qui a axé sa campagne internationale sur le thème « Istanbul, ville cosmopolite, carrefour des peu-

ples et des religions », espère que la capacité d'accueil de la mégapole turque (78 500 lits), son attrait historique, sa position stratégique (55 % des pays compétiteurs sont à moins de trois heures d'avion) sauront faire pencher la balance en sa faveur.

Erol Çakir, le gouverneur de la ville, a affirmé en mars que les 30 000 policiers stambouliotes disposaient d'« une expérience unique dans la lutte antiterroriste » et avaient déjà « réduit le risque à un seuil minimum ».

Pour pallier les risques d'engorgement des ponts qui traversent le détroit, le comité d'organisation a concentré les épreuves sur la rive occidentale de la ville. Dix-neuf compétitions sur vingt-huit seraient organisées dans le parc olympique, situé à proximité de l'aéroport international.

Nicolas Cheviron

A Osaka, des sites éclatés dans toute la baie

SITUÉE à l'embouchure de la Yodogawa, sur la mer intérieure, non loin de Kyoto, Osaka, une cité industrielle traversée de canaux, est la deuxième ville du Japon,



avec ses 2,6 millions d'habitants – 11 millions avec son agglomération. Sa population soutient le projet olympique, mais sans emphase : à 76 % selon le comité de candidature ; à 52 % seulement selon un sondage commandité par le Comité international olympique

(CIO). En réalité, la population et les membres du comité de candidature ne se font plus beaucoup d'illusions, à l'issue d'une campagne parfois maladroite : « Nous avons été très présents à domicile, mais nous aurions dû être plus actifs à l'étranger », reconnaissent les promoteurs de la candidature d'Osaka, conscients du manque de notoriété de cette ville de marchands. Auparavant, de grands industriels réunis au sein du comité de soutien de la capitale du Kansai avaient regretté « la timidité du gouvernement » japonais, peu présent au moment de la visite d'inspection du CIO, et en retrait pendant toute la campagne de promotion.

AMÉNAGEMENT SUR TROIS ÎLES

Le dossier de candidature d'Osaka prévoit l'installation du village olympique sur l'île centrale de l'agglomération, gagnée sur la mer : il

contiendrait un total de 17 300 lits – 12 000 chambres individuelles et 2 600 doubles. Les sites des compétitions seraient dispersés dans toute la ville et aux alentours, y compris sur trois îles artificielles dans la baie d'Osaka (Maishima, Yumeshima et Sakashima). Le stade olympique, à construire, devrait accueillir 100 000 spectateurs. A l'issue de sa visite, la commission d'évaluation du CIO s'est interrogée sur l'avenir de cette enceinte dans une ville qui possède déjà deux grands stades. Les inspecteurs du CIO ont également noté les risques d'engorgement du trafic routier – 8,5 millions de personnes transitent chaque jour. Ils se sont aussi inquiétés des possibles répercussions économiques pour la ville : l'ampleur du projet d'infrastructure leur a paru de nature à compliquer l'organisation des Jeux.

E. C.

A Verdun, Laurent Jalabert a enfin crié victoire

Le Français, ancien n° 1 mondial, a remporté la troisième étape du Tour de France de sa carrière, en s'imposant à l'arrivée de Verdun. Ce succès est un belle récompense pour un coureur qui a vu son début de saison 2001 gâché par une sévère blessure à la colonne vertébrale

La 4^e étape du 88^e Tour de France, Huy (Belgique)-Verdun (215 km), a été remportée, mercredi 11 juillet, par le Français Laurent Jalabert (CSC), auteur, avec le Belge Ludo Dierckxsens (Lampre), d'une échappée de

30 kilomètres. Ce succès permet à l'ancien n° 1 mondial de renouer avec le succès sur la Grande Boucle, à trente-deux ans, lui qui avait gagné sa dernière étape le 14 juillet 1995, à Mende. Il occupe désormais la

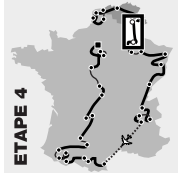


deuxième place du classement général, à 18 s de l'Australien Stuart O'Grady (Crédit agricole), qui conserve son maillot jaune. En Italie, une descente de police, effectuée mercredi, sur le Giro féminin, près d'un

mois après la spectaculaire opération conduite, le 6 juin, dans le peloton masculin, a permis la découverte de nombreux produits plus que suspects dans les chambres de certaines formations.

VERDUN (Meuse) de notre envoyé spécial

Ce garçon doit aimer les symboles. Il y a six ans, à Mende, il avait profité de la fête nationale, en décrochant le 14 juillet 1995 une de ces victoires d'étape qui font date dans l'histoire du Tour. En 2001, il a choisi Verdun pour se rappeler au souvenir de ses compatriotes et inscrire une troisième



étape dans les lignes les plus glorieuses de son palmarès. La première remontait à 1992, à Bruxelles, dans un Tour où il conquit le maillot vert du classement par points.

Laurent Jalabert, dit « Jaja », a donc glané une médaille de plus, mercredi 11 juillet, dans cette région de la Meuse où chaque parcelle de terre évoque la mémoire des 700 000 hommes morts entre janvier et décembre 1916. Il s'est imposé pour la 131^e fois de sa carrière (on oublie 22 critères...) sur la ligne d'arrivée d'une course professionnelle : probablement l'une des plus importantes. « Ça ne chan-

gera pas grand-chose à ma vie, je vais rester coureur cycliste, mais j'avais grandement besoin de cette victoire. Pour moi, c'est la plus belle récompense », a-t-il commenté.

Après un hiver marqué par une longue convalescence, conséquence d'un accident domestique survenu le 12 février, Laurent Jalabert a retrouvé la voie du succès et une assurance qui lui faisait défaut : « A cet instant, je pense surtout à ma famille, à mon épouse et à mes filles. Je leur dédie cette victoire parce que j'ai dû être très pénible ces derniers temps. » Hospitalisé durant près d'une semaine dans un hôpital de Genève, où il réside, le Français a cru pendant quelques jours qu'il ne monterait plus sur un vélo. Souffrant de fractures à trois vertèbres, il lui a fallu près de trois mois avant de revenir sur une course, en avril, à l'occasion de la Flèche wallonne. « J'ai dû patienter de longues semaines avant de recouvrer toutes mes sensations. Il m'a fallu réapprendre à gagner. »

Depuis 1989, quand il a signé son premier contrat professionnel, chez Toshiba, le Mazamétain a pris goût aux honneurs des podiums et aux bisous des hôtes. Deux fois maillot vert du Tour à Paris (1992

et 1995), victorieux de Milan-San Remo (1995) et du Tour de Lombardie (1997), « Jaja » a occupé la première place de la Coupe du monde de 1995 à 1998. « J'ai l'habitude de gagner, et cela ne m'était pas arrivé

contre-la-montre par équipes disputé entre Nantes et Saint-Nazaire, il avait raté ses objectifs. En s'affranchissant fin 2000 de la fêrude de Manolo Saiz, le remuant patron espagnol de la ONCE, où il a passé

Perquisitions sur le Tour d'Italie féminin

La brigade antistupéfiants des carabinieri italiens (NAS) a effectué des perquisitions dans les chambres d'hôtel des équipes du Tour d'Italie féminin, mercredi 11 juillet, à Levico Terme (nord), au terme de la 9^e étape. L'opération a été menée par une centaine de policiers, renforcés des carabinieri locaux.

Dans les chambres de l'équipe Edilsavino de l'Italienne Fabiana Luperini, les policiers ont découvert une grande quantité de produits et médicaments, ainsi que des ordonnances. L'une des cyclistes de la formation était en possession d'une ordonnance lui prescrivant plus de dix produits par jour. Une liste de substances dopantes, dont une hormone de croissance (le GH), a été trouvée chez un membre de l'encadrement. Les NAS de Bologne ont également effectué une descente dans les locaux du siège d'Edilsavino, à Castel San Pietro, près de Bologne. Plusieurs flacons et médicaments suspects, stockés dans un réfrigérateur, ont été saisis à des fins d'analyse.

depuis le Critérium du Dauphiné libéré, à Sallanches, en juin 2000. J'en avais besoin. C'est un soulagement », a-t-il lancé.

Et même si, durant le Tour qui a suivi, il avait revêtu, durant deux journées, le maillot jaune après le

huit saisons, Laurent Jalabert souhaitait renouer avec une équipe française.

« Elles m'ont toutes contacté, à l'exception du Crédit agricole », avait-il confié au Monde, en mai, lors du grand prix du Midi libre. Le

Le cyclisme français se prépare à quelques restructurations

VERDUN de notre envoyé spécial

Dix. Début 2000, ce chiffre avait fait parler dans le microcosme cycliste français. Dix équipes au sein de l'élite internationale, c'était du jamais vu, ou presque.

Certains avaient eu tôt fait d'y voir la preuve de l'absence d'effet des affaires liées au dopage sur les entreprises qui font vivre le cyclisme et en vivent. D'autres, toutefois, avaient laissé entendre que cette abondance n'était pas en phase avec les capacités du cyclisme national. Dès 2001, le nombre de formations françaises s'est d'ailleurs réduit à neuf. Il n'est pas dit qu'il ne s'amenuise pas encore.

Trois sponsors réfléchissent à leur stratégie au-delà de 2001 : La Française des jeux, BigMat mais aussi Festina (Le Monde du 12 juillet). « Dans le cyclisme français, par rapport aux partenaires, nous sommes plutôt dans la limite haute, cela va sans doute se recentrer », convient Yvon Sanquer, le directeur sportif de Festina, qui est aussi président de la Ligue de cyclisme professionnel français.

En ce qui concerne la firme horlogère, « la réflexion a été entamée en début de saison, poursuit Yvon Sanquer, après onze ans dans le peloton, il est logique qu'ils se posent des questions, surtout compte tenu de tout ce qu'ils ont vécu ». La décision est attendue durant la deuxième

partie du Tour : arrêt total, poursuite seul ou avec un co-partenaire, les trois solutions sont « possibles ».

Le co-partenariat est une option qui semble faire recette. « Au moins trois équipes cherchent des rapprochements », relève Christian Kalb, responsable du sponsoring à La Française des jeux. Si, officieusement, cette dernière n'a eu de cesse, ces dernières semaines, d'indiquer

Les co-partenariats peuvent paraître d'autant plus tentants que les budgets deviennent importants

qu'elle ne lâchera pas son équipe, elle tarde à officialiser ce qu'elle entend faire. Son PDG, Christian Blanchard-Dignac, avait indiqué, en avril, qu'il dévoilerait sa décision entre le grand prix Midi libre et le critérium du Dauphiné libéré.

Aujourd'hui, La Française des jeux n'évoque plus de calendrier. Au près de la direction de l'entreprise, on assure avoir « les sous pour continuer », mais on précise que la décision sur « le

comment continuer et avec qui » reste à prendre. Une réunion sur le sujet devait se tenir mardi 10 juillet. Elle n'a pas eu lieu.

Selon le quotidien *L'Equipe* du 11 juillet, une association pourrait intervenir entre la Française des jeux et BigMat. « Je ne confirme pas, a indiqué Christian Kalb, d'ailleurs je ne confirme rien, je ne démens rien, ce n'est pas moi de le faire. » Sollicité mercredi, la direction de La Française des jeux n'a pas répondu.

En vigueur depuis quelque temps en Italie, les co-partenariats peuvent paraître d'autant plus tentants pour les sponsors français que, selon Yvon Sanquer, « les budgets, s'ils ne sont pas phénoménaux, deviennent importants si l'on veut une équipe compétitive ».

Sauf à être le Real Madrid, nabab du football espagnol, capable de déboursier 500 millions de francs à la Juventus Turin pour s'attacher les services d'une star mondiale comme Zinedine Zidane : soit l'équivalent de 17 équipes cyclistes pour une entreprise normale. Au bas mot, il faut compter une trentaine de millions de francs. « Cela commence à peser, même s'il y a un bon retour sur investissement », souligne Yvon Sanquer. A en croire ce dernier, le cyclisme français ne se trouve cependant « pas dans une situation alarmante ».

Philippe Le Cœur

Yves Bordenave



366 jours d'abstinence avant l'explosion

Laurent Jalabert (CSC-Tiscali) n'avait rien gagné depuis la 7^e étape du Critérium du Dauphiné-Libéré, le 11 juin 2000. Son palmarès, l'un des plus beaux du cyclisme actuel, reprend donc sa croissance après avoir failli

s'achever brutalement. Comme à la fin de la saison 2000, quand il ne trouvait pas d'équipe française pour l'engager. Comme au début 2001 quand il s'est blessé dans une mauvaise chute. Comme le 12 juillet 2001, quand son compagnon d'échappée, le Belge Ludo Dierckxsens (Lampre), guignait la même victoire à Verdun. Mais « Jaja » a enfin pu laisser éclater sa joie...

4^e étape - Huy-Verdun (215 km) mercredi 11 juillet

1. Laurent Jalabert (Fra/CSC), les 215 km en 5 h 17 min 49 s (moyenne : 40 589 km/h) ; 2. Dierckxsens (Bel/LAM), m.t. ; 3. Nazon (Fra/BJR), à 7 s ; 4. Rodriguez (USA/DFP) ; 5. Petacchi (Ita/FAS) ; 6. Teutenberg (AUS/FES) ; 7. Hunter (AUS/LAM) ; 8. O'Grady (AUS/CA) ; 9. Van Hyfte (Bel/LOT) ; 10. Talabardon (Fra/BIG) ; 11. Simon (Fra/BJR) ; 12. Wesemann (AUS/TEL) ; 13. Baguet (Bel/LOT) ; 14. Zanini (Ita/MAP) ; 15. Lotz (PES/RAB) ; 16. Odrizola (Esp/BAN) ; 17. Sorensen (Dan/CSC) ; 18. Moreau (Fra/FES) ; 19. Tosatto (Ita/FAS) ; 20. Brochard (Fra/DEL) ; 21. Pozzi (Ita/FAS) ; 22. Beloki (Esp/ONC) ; 23. Guesdon (Fra/FDJ) ; 24. Belli (Ita/FAS) ; 25. Enrique Gutierrez (Esp/KEL) ; 26. Wadeci (Pol/DFP) ; 27. Boogerd (PES/RAB) ; 28. Brard (Fra/FES) ; 29. Botero (Col/KEL) ; 30. Armstrong (USA/USP) ; 31. Heulot (Fra/BIG) ; 32. Voigt (AUS/CA) ; 33. Ullrich (AUS/TEL) ; 34. Gonzalez Galdeano (Esp/ONC) ; 35. Julich (USA/CA) ; 36. Aerts (Bel/LOT) ; 37. Salmon (Fra/AZR) ; 38. Mancebo (Esp/BAN) ; 39. Rous (Fra/BJR) ; 40. Tauler (Esp/KEL) ; 41. Garcia-Acosta (Esp/BAN) ; 42. Casero (Esp/FES) ; 43. Sevilla (Esp/KEL) ; 44. Bartoli (Ita/MAP) ; 45. Ekimov (Rus/USP) ; 46. Heras (Esp/USP) ; 47. Hincapie (USA/USP) ; 48. Garzelli (Ita/MAP) ; 49. Hamilton (USA/USP) ; 50. Hugo Pena (Col/USP), m.t., etc.

● Classement de la montagne

1. Patrice Halgand (Fra/DEL) 28 pts (+25) ; 2. Salmon (Fra/AZR), 26 (+6) ; 3. N. Jalabert (Fra/CSC), 10 ; 4. Durand (Fra/FDJ), 10 ; 5. Boogerd (PES/RAB) 8 (+8), etc.

● Classement par points

1. Erik Zabel (AUS/TEL) 75 pts ; 2. O'Grady (AUS/CA), 69 (+24) ; 3. Hunter (AUS/LAM), 49 (+19) ; 4. Kirsipuu (Est/AZR), 47 ; 5. Nazon (Fra/BJ), 46 (+26), etc.

● Classement par équipes

1. Crédit Agricole 58 h 39 min 27 s ; 2. Festina, à 10 s ; 3. ONCE, à 39 s ; 4. US Postal, à 46 s ; 5. Kelme, à 49 s, etc.

● Classement des jeunes

1. Florent Brard (Fra/FES) 19 h 33 min 19 s ; 2. Jaksche (AUS/ONC), à 11 s ; 3. Gutierrez (Esp/ONC), à 19 s ; 4. Basso (Ita/FAS), à 24 s ; 5. Mancebo (Esp/BAN), à 25 s, etc.

● Classement de la combativité

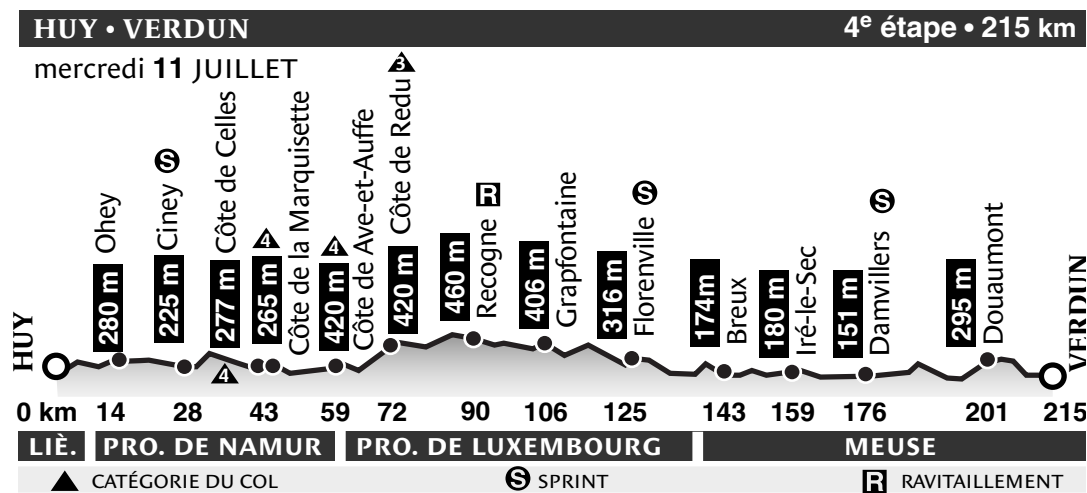
1. Jacky Durand (Fra/FDJ) 30 pts ; 2. Guesdon (Fra/FDJ), 22 ; 3. N. Jalabert (Fra/CSC), 22 ; 4. L. Jalabert (Fra/CSC), 21 ; 5. Olivo (Fra/DEL), 21, etc.

● Abandons

De Wael (Bel/LOT, np., 1^{er} ét.) ; Flores (Esp/EUS, ab., 2^e ét.) ; Laurent Desbiens (Fra/Kel, ab. 3^e ét.) ; Francesco Casagrande (It/FAS, ab. 4^e ét.).

● Abréviations

A2R (AG2R Prévoyance) ; BAN (banesto.com) ; BIG (BigMat-Auber 93) ; BJR (Bonjour) ; CA (Crédit agricole) ; COF (Cofidis) ; CST (CSC Tiscali) ; DEL (Jean Delatoir) ; DFF (D'Ormeau-Farm frites) ; EUS (Euskaltel) ; FAS (Fassa Bortolo) ; FDJ (La Française des jeux) ; FES (Festina) ; KEL (Kelme-Costa Blanca) ; LAM (Lampre-Dakini) ; LOT (Lotto Adco) ; MAP (Maget-Quik Step) ; ONC (ONCE) ; RAB (Rabobank) ; TEL (Deutsche Telekom) ; USP (US Postal).

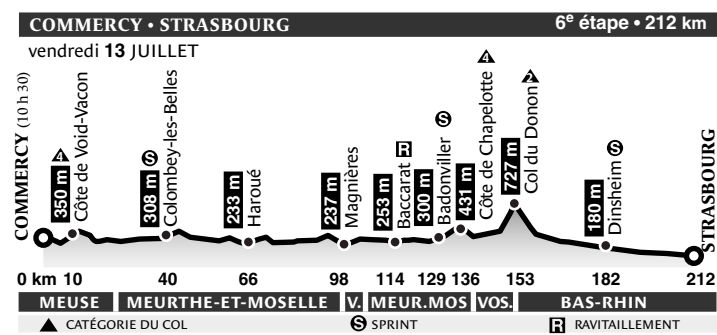
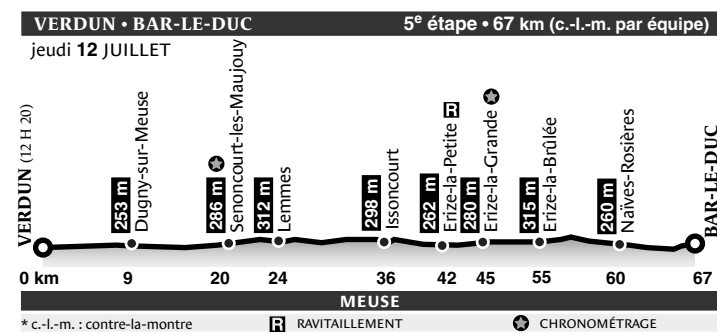


En hausse

● **Florent Brard** (Festina) : le rouleur tourangeau est resté, mercredi 11 juillet, aux avant-postes (28^e, à 7 s) et conserve sa place de 9^e (à 30 s) au général.
● **Damien Nazon** (Bonjour) : le Français a emporté le sprint du peloton (3^e, à 7 s) devant Fred Rodriguez (Domo) et Alessandro Petacchi (Fassa Bortolo).

En baisse

● **Jimmy Casper** (La Française des jeux) : le sprinteur picard, 93^e de la 4^e étape, à 18 min 1 s du vainqueur, n'a pas réussi à s'imposer depuis le départ du Tour.
● **Eric Dekker** (Rabobank) : amateur d'échappées au long cours, le Néerlandais, 158^e, à 18 min 8 s de Laurent Jalabert, n'a pas su saisir l'occasion.



LES HORIZONS DU CYCLISME (4)

Gilles Delion : « On ne punit pas vraiment les tricheurs »

« AVEC ce qui s'est passé en 1998 et ce qui se passe aujourd'hui en Italie, on se rend compte que cela va être difficile de faire bouger le cyclisme. Les événements liés à l'affaire Festina, en 1998, devaient prétendument être un électrochoc. Il a peut-être été plus fort en France. On a beaucoup dit : « Ça va mieux, c'est reparti sur de nouvelles bases. » Il s'agissait de belles paroles, qui ne collaient pas à la réalité. On a l'impression que l'on n'y arrivera jamais. Il n'y a vraiment que par les contrôles qu'on s'en sortira :

« Plus on sera ferme, mieux ce sera : un an à la première infraction ; à vie à la deuxième »

de suspension. Cela ne veut rien dire. Ce n'est pas dissuasif. Plus on sera ferme, mieux ce sera : un an à la première infraction, à vie à la deuxième. Il faut savoir ce que l'on veut. Soit on lutte contre le dopage, parce que cela change la donne sportive, et alors on met en place les outils idoines. Soit on tolère le dopage. C'est ce qui se passe actuellement. On s'en offense par devant, mais on ne punit pas vraiment.

Et puis, il faudrait qu'un jour on arrive à faire marquer les produits médicaux, pas seulement ceux qui sont commercialisés, mais aussi ceux qui sont en cours de validation. Cela permettrait d'éviter que des produits inédits soient utilisés par les coureurs, comme on l'a encore vu récemment lors du Tour

rait le rêve en instituant cela. C'est vrai qu'il est bien cassé, déjà. Mais on peut encore essayer d'y croire. Même si c'est difficile. La situation pourrait devenir délicate pour le vélo si on jouait cartes sur table, avec des coureurs qui diraient ouvertement : « On prend ça, tant de pilules le matin, tant de piqûres le soir. » Je ne suis pas sûr qu'ils seraient aussi populaires.

Le cyclisme sous-tend le dépassement de soi, l'abnégation, la souffrance. Là, il n'y aurait plus cela. Cela ne voudrait plus dire grand-chose. A mes yeux, ce serait du sport mécanique, même pas du sport-spectacle. On peut toujours espérer que cela change. C'est de l'optimisme naïf, je sais. Le public, lui, ce qui l'intéresse, c'est le tem-

Vainqueur du Tour de Lombardie 1990

La fin de la saison 2001 devrait marquer la fin de la carrière cycliste de Gilles Delion. « C'est ma quatrième dernière année, je crois que cela va être vraiment la dernière », plaisante le coureur savoyard, qui, à 34 ans, va se reconvertir dans le conseil en placements financiers, à Chambéry (Savoie). Gilles Delion a déjà connu une fin de carrière : en mars 1996, il avait « arrêté d'être professionnel sur route », après avoir gagné, entre autres, une étape du Critérium international (1990), le Tour de Lombardie (1990), une étape du Tour de France (1992) et la Classique des Alpes (1992).

Il avait poursuivi dans le VTT, espérant « un second souffle », qu'il dit ne pas avoir trouvé. Il s'apprête à « tourner la page sans regret entre guillemets », car « ma carrière ne s'est pas passée normalement après 1990 ». Une mononucléose (début 1991) et la généralisation de l'érythropoïétine (EPO) et autres hormones de croissance dans le peloton ont provoqué « un effet ciseau », comme le qualifie ce coureur, qui n'a jamais eu recours aux substances interdites.

d'Italie. C'est a priori la solution la plus simple. Il faudrait une réelle volonté sur ce sujet pour imposer cette mesure aux laboratoires.

Dans le milieu cycliste, au cours des discussions sur le dopage, les gens renvoient souvent aux artistes - chanteurs, écrivains... -, à qui on ne ferait pas le reproche de prendre des produits interdits. De là à militer à un sport-spectacle, avec des acteurs professionnels qui seraient libres de prendre ce qu'ils veulent, les contrôles étant supprimés, les lois civiles leur restant applicables, il y a une marge. Moi, ça ne me branche pas du tout cette idée de sport-spectacle pour lequel tout serait permis. On casse-

pérament des coureurs, les batailles, les moments épiques. C'est pour cela que Richard Virenque était populaire. Les gens pouvaient s'identifier à lui.

L'une des finalités du sport, c'est de faire rêver. Les gens ont besoin de ça. Il leur faut dépasser leur quotidien. Avec le cyclisme, avec le sport en général, ils le font par procuration. Si les gens veulent continuer à rêver devant ce qui se passe aujourd'hui dans le vélo, libre à eux. Moi, ça ne correspond pas à ma conception du sport. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Les sportifs privilégient de plus en plus la communication par Internet

A l'image des footballeurs de l'équipe de France, les athlètes ouvrent des sites pour fournir eux-même des nouvelles à leurs admirateurs et parfois aussi pour diffuser directement leurs informations aux médias

ZINEDINE ZIDANE a tenu à offrir, lundi 9 juillet, la primeur de son retentissant transfert au Real Madrid à son site Internet. L'audience du site officiel du meneur de jeu de l'équipe de France, hébergé par la société CanalNumédia, filiale du groupe Vivendi Universal, a battu ses records d'audience. De même, le site du club espagnol se targue d'avoir eu 3 millions de visiteurs pour l'occasion.

Le président du Real, Florentino Perez, a annoncé qu'il comptait s'appuyer sur la vitrine offerte par Internet pour amortir en partie le transfert du champion du monde. Une démonstration supplémentaire de la place de la communication électronique dans l'économie. L'outil informatique est bel et bien devenu incontournable dans le paysage de la société d'aujourd'hui.

Ces deux dernières années, les sites officiels des nouveaux dieux du stade ont poussé sur la Toile comme la mousse dans un sous-bois. A croire qu'il n'est plus permis à un champion de se réclamer du star-système sans posséder son propre site web, certifié officiel et rédigé à la première personne.

En tête du cortège, les Bleus de Roger Lemerre avancent en ordre groupé. Après Zidane, on trouve Barthez, Lizarazu, Anelka, Petit. Ailleurs, le phénomène est moins répandu. Mais les vrais poids lourds du sport-business n'y ont pas échappé. David Douillet, Amélie Mauresmo, Marie-José Pérec, Tariq Abdul-Wahad se sont glissés, eux aussi, sur la Toile.

La raison ? « Ils peuvent ainsi s'adresser à leur admirateurs, sans passer par le filtre parfois déformant des médias », explique Alexis Caude, fondateur et directeur général d'Athleteline, une société spécialisée dans les sites de sportifs. Le contact est direct, l'information contrôlée. Et le dialogue fonctionne dans les deux sens, puisque les internautes peuvent communiquer avec leur vedette, grâce aux e-mails ou aux interviews en ligne. »

Logé dans un loft à Clichy, en banlieue parisienne, Athleteline a été créée à la fin de l'année 1999. Elle emploie 7 rédacteurs à temps plein et avance ses chiffres en revendiquant le titre de leader du marché : une quarantaine de champions français, dont la majorité de footballeurs, 3 millions de pages vues par mois.

En début d'année, le rachat à

CanalNumédia de huit sites d'internationaux du ballon rond, dont six champions du monde et d'Europe (Petit, Thuram, Djorkaeff, Lizarazu), a musclé sa force de frappe. En gonflant sérieusement ses prétentions. « Aujourd'hui, nous n'avons plus vraiment de concurrent », avance Alexis Caude, sans faire grand cas de la présence de Sporever, un portail sportif dirigé par Patrick Chêne, qui alimente les sites de David Douillet, Laura Flessel et Jackson Richardson.

En tête des ventes, toutes catégories confondues, Nicolas Anelka. « Notre premier client, raconte Alexis Caude. Nous l'avons contacté

ment », le tout pour au moins cinq ans. En cas de réussite commerciale, l'athlète touche 25 % des recettes. Une pincée de sel, rien de plus, quantité négligeable pour des joueurs habitués à ne plus compter que par millions.

Pour la presse spécialisée, l'émergence de ce nouveau moyen de communication a d'abord été observée avec une méfiance teintée d'inquiétude. Et beaucoup ont craint le pire en voyant Didier Deschamps fermer sa porte aux journalistes, pendant l'Euro 2000, pour réserver l'exclusivité de ses déclarations à son seul site.

Certains s'amuse encore de l'incident. « Les joueurs ont compris qu'ils n'y gagneraient jamais beaucoup d'argent », explique Vincent Duluc, grand reporter à L'Equipe, au service football. Ils ont aussi compris que, même si Internet permettait de parler directement aux fans, rien ne valait une longue interview dans L'Equipe pour toucher leur public. »

Il n'empêche, un site officiel constitue parfois la seule source d'information sur un champion ayant fait vœu d'abstinence médiatique, comme Nicolas Anelka. L'attaquant du PSG ne daigne s'exprimer qu'exceptionnellement. « Comme il refuse de nous parler, son site reste le seul endroit où puiser certaines de ses déclarations », concède Vincent Duluc.

Marie-José Pérec, autre adepte de la loi du silence, s'est régalée, elle aussi, des délices de la communication électronique. Aux Jeux de Sydney, elle s'est seulement exprimée sur son propre site, hébergé par Athleteline. Depuis ? « Nous avons continué à lui parler au téléphone, très régulièrement, jusqu'à la fin de l'an passé », assure Alexis Caude. Mais elle refusait que nous mettions ses propos en ligne. Et elle a rompu toute relation avec nous depuis le mois de janvier. Son cas illustre l'une des limites du système : nous ne pouvons pas obliger un sportif à communiquer sur son propre site, même en étant lié par un contrat. » Un moment tenté de le fermer, les dirigeants d'Athleteline ont finalement décidé de conserver le site officiel de Marie-José Pérec. Mais sa dernière mise à jour, un court message promettant « des nouvelles pour bientôt », remonte au 20 octobre 2000.

A. M.

TROIS QUESTIONS À...

LAURA FLESSEL

1 Double championne olympique à l'épée aux Jeux d'Atlanta, en 1996, vous possédez depuis 2000 votre propre site Internet. Pourquoi avoir choisi de vous doter de ce nouvel outil de communication ?

Précisément parce qu'il s'agit d'un nouvel outil de communication. Un moyen supplémentaire, donc, de toucher les gens. On dit beaucoup que les sportifs de haut niveau sont devenus inaccessibles, qu'ils vivent dans leur bulle, étrangers au monde. Grâce à mon site, j'ai la possibilité de briser cette image et de faire découvrir au public, avec mes propres mots et mes propres émotions, mon univers de championne d'escrime. En plus, il me permet de participer à la promotion de ma discipline, pas toujours très présente dans les médias traditionnels. Sur mon site, je parle beaucoup de moi-même, mais aussi des résultats des autres filles de l'équipe de France. En allant sur Internet, les amateurs d'escrime trouvent donc une nouvelle source d'information.

2 En tirez-vous un bénéfice financier ?

Non. Je ne l'ai pas fait dans cet objectif. Je n'y gagne rien d'autre qu'une façon d'assurer la promotion de ma discipline. Et également, bien sûr, d'établir un rapport plus direct avec les gens. Le site fonctionne dans les deux sens, les gens peuvent communiquer avec moi, me donner leurs avis, qu'ils soient positifs ou négatifs.

3 Posséder votre propre site Internet a-t-il modifié vos rapports avec les médias traditionnels ?

Non, pas du tout. Je ne me suis pas coupée de la presse sous prétexte que je possédais désormais un moyen de m'exprimer directement. Internet est un nouveau média, mais il ne remplace pas les autres.

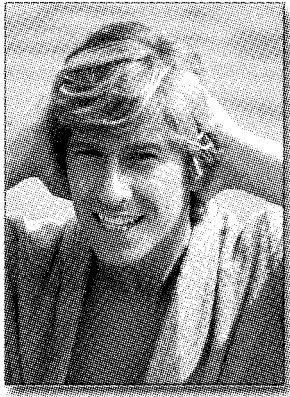
Avec ou sans Internet, la presse traditionnelle, écrite ou parlée, continuera à faire et défaire les

champions. S'en détourner serait une erreur. Je ne réserve pas les meilleures informations me concernant à mon propre site. Mais il m'arrive de plus en plus souvent, c'est vrai, de lui accorder une certaine priorité. Quand j'ai une opinion à exprimer, ou une nouvelle à donner, j'allume mon ordinateur et j'alimente mon site. C'est presque devenu un geste naturel.

Propos recueillis par Alain Mercier

CALVITIE

Le choix de la compétence.



Première clinique européenne cotée en bourse, première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, **la Clinique des Champs-Elysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Résultat rapide, discret, efficace.

Conseil et documentation au
01 53 77 26 00

Clinique d'esthétique
du Rond-Point
des Champs-Elysées

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Entre-deux

VENDREDI. Alors qu'une perturbation traîne encore du Massif central au Nord-Est et aux Alpes, une nouvelle onde pluvieuse aborde les côtes nantaises dans l'après-midi. Sur la majeure partie du pays, les températures restent fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel se partage entre nuages et éclaircies. Dans l'après-midi, des voiles de nuages envahissent le ciel et apportent des pluies en soirée de la Vendée à la Bretagne du Sud. Les températures s'échelonnent entre 18 et 20 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel affiche un temps variable avec des nuages plus nombreux le matin sur le nord de la France. Quelques averses peuvent se produire en matinée sur les côtes de la Manche. Il fait de 18 à 21 degrés.

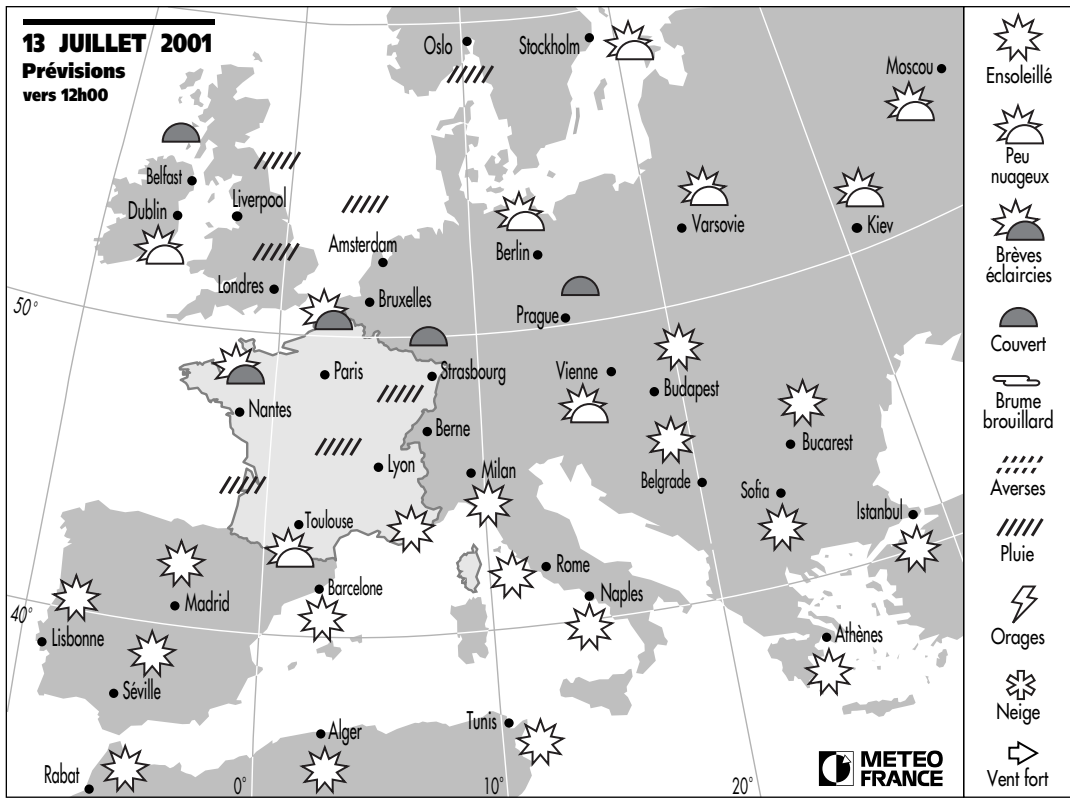
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Sur la Champagne, la Lorraine et l'Al-

sace, le soleil perce de temps à autre en matinée puis se fait de plus en plus rare au fil de l'après-midi. Ailleurs, un temps gris et humide domine. Les températures oscillent entre 20 et 22 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Sur le Poitou-Charentes, les nuages sont très nombreux et quelques gouttes tombent çà et là. Plus au sud, un peu de grisaille se manifeste le matin puis le soleil se montre plus généreux l'après-midi. Le thermomètre affiche de 19 à 22 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La journée se déroule sous un ciel souvent couvert. Il pleut de temps à autre. Quelques trouées de ciel bleu se dessinent sur le sud de Rhône-Alpes dans l'après-midi. Les températures sont comprises entre 20 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Le soleil domine malgré quelques bancs de nuages blancs tout à fait inoffensifs. Les températures varient entre 28 et 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ SUISSE. Du 16 juillet au 2 septembre, les TGV Ligne de Cœur (Paris-Dijon-Lausanne et Paris-Dijon-Berne) proposent des tarifs réduits vers la Suisse avec un billet « Séduction » (aller-retour obligatoire, non remboursable et non échangeable), dans la limite des places disponibles. Exemples de prix : Paris-Lausanne, 482 F (73 €) en 2^e classe ou 704 F (107 €) en 1^{re} classe ; Paris-Zurich, 670 F (102 €) en 2^{me} classe ou 1 018 F (155 €) en 1^{re} classe. A noter, les lundi, mardi et mercredi, une nouvelle desserte entre Paris et Lausanne (départ à 16 h 44, retour à 9 h 14). Renseignements au 08-36-35-35-35, dans les gares, dans les agences de voyages ou sur Internet : www.sncf.fr

■ EUROPE. Gallimard ajoute trois nouveaux titres à sa collection de guides urbains intitulée « Cartoville ». Amsterdam, Madrid, Prague sont ainsi décrites en 6 quartiers et 6 cartes, à mini-prix (49 F, 7,47 €).

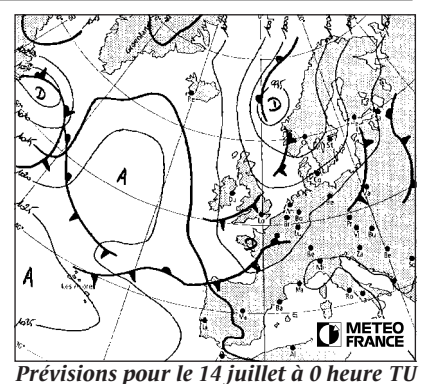
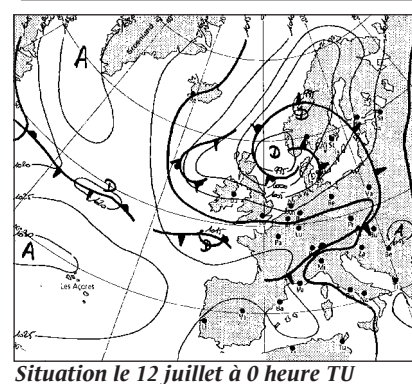
PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		FRANCE outre-mer	
AJACCIO	18/30 S	NANCY	14/22 P
BIARRITZ	18/22 N	NANTES	12/20 N
BORDEAUX	17/21 P	NICE	22/29 S
BOURGES	13/20 P	PARIS	12/21 N
BREST	13/19 N	PAU	16/23 N
CAEN	12/19 N	PERPIGNAN	20/29 S
CHERBOURG	13/19 N	RENNES	11/20 N
CLERMONT-F.	16/22 P	ST-ETIENNE	16/23 P
DIJON	14/20 P	STRASBOURG	16/23 P
GRENOBLE	17/25 N	TOULOUSE	16/26 N
LILLE	12/19 N	TOURS	13/20 P
LIMOGES	13/18 P	FRANCE outre-mer	
LYON	17/25 P	CAYENNE	22/30 C
MARSEILLE	22/31 S	FORT-DE-FR.	26/30 S
		NOUMEA	18/20 S

PAPETE	23/29 P	KIEV	19/28 S	VENISE	18/26 S	LE CAIRE	24/36 S
POINTE-A-PIT.	26/32 S	LISBONNE	18/25 S	VIENNE	18/25 S	NAIROBI	14/25 C
ST-DENIS-RE.	18/24 S	LIVERPOOL	11/15 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	4/22 S
		LONDRES	12/17 P	BRASILIA	16/28 S	RABAT	18/27 S
		LUXEMBOURG	11/18 P	BUENOS AIR.	6/13 S	TUNIS	22/32 S
		MADRID	21/33 S	CARACAS	23/27 S		
		MILAN	20/30 S	CHICAGO	16/26 S		
		MOSCOU	17/26 S	LIMA	16/17 C		
		MUNICH	15/20 C	LOS ANGELES	17/25 S		
		NAPLES	21/30 S	MEXICO	12/22 S		
		OSLO	8/12 P	MONTREAL	15/21 C		
		PALMA DE M.	20/30 S	NEW YORK	19/28 S		
		PRAGUE	14/21 C	SAN FRANCIS.	12/19 S		
		ROME	18/29 S	SANTIAGO/CHI	7/12 P		
		SEVILLE	22/37 S	TORONTO	16/24 S		
		ST-PETERSB.	18/30 S	WASHINGTON	18/28 S		
		STOCKHOLM	15/24 S				
		TENERIFE	14/21 S				
		VARSOVIE	22/27 S				
			13/26 S				

AMSTERDAM	14/19 P	ATHENES	24/32 S	BARCELONE	20/26 S	BELFAST	9/12 C	BELGRADE	18/31 S	BERNE	15/20 C	BRUXELLES	12/20 S	BUCAREST	18/32 S	BUDAPEST	15/28 S	COPENHAGUE	12/19 S	DUBLIN	8/14 S	FRANCFORT	13/21 C	GENEVE	16/25 P	HELSINKI	14/20 P	ISTANBUL	22/29 S
-----------	---------	---------	---------	-----------	---------	---------	--------	----------	---------	-------	---------	-----------	---------	----------	---------	----------	---------	------------	---------	--------	--------	-----------	---------	--------	---------	----------	---------	----------	---------



VENTES

Le vitrail du XIX^e s'expose dans une galerie de Chartres

ART SACRÉ du Moyen Age, le vitrail se transforme au XIX^e siècle en accessoire de décoration, et connaît alors un renouveau. Cette période encore méconnue est le thème d'une exposition de la Galerie du vitrail et comprend une trentaine de pièces, représentatives des différents courants décoratifs. Située au pied de la cathédrale de Chartres, elle est la seule spécialiste du vitrail ancien, moderne et contemporain.

Encore en usage au XVII^e siècle, les vitraux civils disparaissent ensuite, balayés par le verre transparent. Ils sont remis au goût du jour au début du XIX^e siècle avec l'apparition du style troubadour inspiré par un Moyen Age idéalisé. Vers 1850, la mode du style gothique amplifie encore leur succès auprès du public. Ornés de scènes galantes ou de peintures d'histoire, ils prennent place dans la maison, donnant une touche médiévale aux entrées, salles à manger, cages d'escalier ou oratoires privés.

Les ateliers de peintres-verriers se sont multipliés au XIX^e siècle, et leur tâche principale a été la restauration des vitraux religieux endommagés aux siècles précédents. Le marché domestique, qui leur per-

mit de continuer leur activité, leur ouvre aussi les portes de la création sans contraintes, impossible dans l'art religieux.

Des thèmes sont peu à peu complètement renouvelés, et on voit apparaître dans la transparence du verre des fleurs de toutes sortes, des paysages, des portraits, des compositions influencées par l'art nouveau ou par le japonisme. La technique évolue aussi offrant des procédés inconnus jusqu'alors :

jeux d'irisation, reliefs variés (maroquinés, pointillés, etc.), emploi de peintures vitrifiées à la matière épaisse et translucide.

LARGE CHOIX DE MODÈLES

Les prix de ces vitraux XIX^e siècle varient selon les qualités esthétiques du décor, la finesse du trait, la beauté de la composition, la vivacité des couleurs. A cela s'ajoutent les dimensions qui vont de la « rondelle » de 30 centimè-

tres de diamètre aux éléments de fenêtre de plus de 1 mètre de haut, voire plus pour les panneaux intégrés à l'architecture.

Les qualités techniques, dont dépend par la suite l'état de conservation, ont aussi de l'importance : sur ces pièces relativement courantes, les restaurations peuvent se révéler plus chères que l'objet lui-même, et il est conseillé de les choisir en bon état.

A côté des œuvres d'exception

sélectionnées pour l'exposition et qui ne sont pas à vendre, la Galerie du vitrail présente un large choix de modèles XIX^e siècle accessibles entre 2 000 F et 12 000 F, 305 € et 1 832 € : rondelle à décor d'une tête d'homme à l'antique, casqué (2 000 F, 305 €), portrait féminin dans un médaillon de 19 centimètres de diamètre (6 000 F, 916 €), panneau de fenêtre (41 sur 194 centimètres) orné de roseaux (7 500 F, 1 145 €), paire de fenêtres sur verre formant deux éléments de fenêtre figurant des roses trémières et des tulipes (12 000 F, 1 908 €).

Répliques de la peinture du XIX^e siècle, des petites scènes de genre inscrites dans des panneaux d'environ 30 sur 30 centimètres sont en vente entre 6 000 F et 12 000 F, 914 € et 1 832 €, suivant la beauté du tableau. Particulièrement appréciés, les paysages sont un peu plus chers, comme ce paysage de mer en grisaille et émaux annoncé à 18 000 F, 2 748 €.

Catherine Bedel

★ Galerie du vitrail, 17, rue du Cloître-Notre-Dame, 28000 Chartres ; tél. : 02-37-36-10-03. Tous les jours sauf lundi, de 10 à 19 heures.

ADJUDICATIONS

Résultats de la vente de dessins du vendredi 6 juillet, étude Tajan, hôtel Drouot (*Le Monde* du 29 juin).

- **Scène pastorale** vers 1655, dessin de Castiglione dit Il Grechetto, 1616-1670, pinceau et lavis gris, 1 850 000 F, 282 442 €.
- **Trois personnages dans un salon de musique**, école italienne du XVIII^e siècle, lavis gris et gouache, 3 500 F, 534 €.
- **Vues du château de Versailles** et vues du jardin, dessin à la pierre noire et à la plume de l'école française de la fin du XVII^e siècle, entourage de Van der Meulen, 55 000 F, 8 393 €.
- **La grande galerie de Versailles** avec le mobilier d'argent, dessin au crayon noir, école française de la fin du XVII^e siècle, entourage de Sébastien Leclerc, 95 000 F, 14 503 €.
- **Les amoureux profitent du sommeil de la grand-mère**, dessin à la plume et au lavis de Jean-Baptiste Greuze, 1 100 000 F, 167 939 €.
- **Suite de dessins à la pierre noire**, à la plume, au crayon et à l'encre de Frédéric Régamey (1849-1925) : Intérieur de l'hôtel de la Trémoille, 21 000 F, 3 206 €. Chez la baronne de Poilly, 11 500 F, 1 755 €. Chez la baronne Adolphe de Rothschild, 24 000 F, 3 664 €. Concert de Franz Liszt, 12 000 F, 1 832 €. Scènes de rue, 6 800 F, 1 038 €.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 01 - 163

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

I. Marcel quand il fait le débardeur. Une matière naturelle pour le précédent. - II. Fait travailler après le professeur. - III. Equipé. Eut David pour élève. - IV. En révolte contre le pouvoir en place. En pétard. - V. Met les bandes en réserve. Mis du temps à venir. - VI. Mesure pour les grosses têtes. A tout pour vous enchanter. - VII. Mort après renversement. Grande quantité. Personnel. - VIII. Cité antique. Baie nipponne. Commun en Médi-

terrannée. - IX. Connaissance de base. Introduit. - X. Des fils bien organisés. Des bulles sur les rayons.

VERTICALEMENT

1. Les mauvaises affaires sont pour lui de bonnes affaires. - 2. Corrigé. Conjonction. - 3. Facilite l'évacuation. Assez malin. - 4. Nombre. Ne vient plus à table pour cause de folie. - 5. Supprimaient. Support de charpente. - 6. Couvre pied. Restera sans effet. - 7. Cousins ger-

main. - 8. Démonstratif. Préparée en cocotte. - 9. Intéressé par tout ce qui est nouveau. Attire l'attention du lecteur. - 10. Sélection. Accepte le Créateur mais pas l'organisation. - 11. Tueur de baleines. - 12. Mettre en possession. Crie en forêt.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 162

Horizontalement

I. Ronron. Félin. - II. Emouvoir. Eve. - III. Anisette. Bru. - IV. Sire. Cèillet. - V. Su. RER. Nua. - VI. Ume (ému). TIP. INRA. - VII. Stress. Cal. - VIII. Entretien. Pi. - IX. Ueoi. Et. Emet. - X. Reconstituée.

Verticalement

1. Réassureur. - 2. Omnium. Née. - 3. Noir. Estoc. - 4. Ruser. Trio. - 5. Ove. Etre. - 6. Notoriétés. - 7. Ite. Psitt. - 8. Frein. SE. - 9. Lui. Net. - 10. Leblanc. Mu. - 11. Ivre. Râpée. - 12. Neutralité.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschbourg 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 230

En collaboration avec la Réunion des Musées Nationaux

Etrange ou merveilleux ?

LE POÈTE Firdawsî (vers 940 - vers 1020) a raconté, dans une longue épopée intitulée *Le Livre des rois*, ou *Shâhnâma*, l'histoire de l'Iran depuis la création du monde jusqu'à la conquête arabe au milieu du VII^e siècle après J.-C. Il puise son inspiration dans les vieux mythes indo-iraniens et mêle les textes religieux, les récits historiques, fantastiques et merveilleux.

Au cours du deuxième cycle de ce long poème qui en comporte trois, les héros occupent le devant de la scène. Rustam, le premier de tous, mène le combat pour défendre la cause des rois Kayâniens. Grâce à sa force prodigieuse, il maîtrise le *Dîw* blanc, souverain des démons et incarnation des forces maléfiques. Ce dernier a fait prisonnier le roi iranien Kay Ka'us et l'a rendu aveugle. Le combat se déroule dans la caverne du monstre, Rustam vient d'enfoncer son poignard dans le cœur du *Dîw*. Il



PARIS-FONDATION CUSTODIA

« Rustam combattant le "Dîw" blanc devant Awlâd captif ». Page d'un *Shâhnâma* de Firdawsî, Inde, vers 1610. Gouache et or sur papier, 26 x 15 cm. Paris, collection Frits Lugt, Institut néerlandais. Au Musée du Louvre pour l'exposition « L'étrange et le merveilleux en terres d'Islam », jusqu'au 23 juillet.

va lui arracher le foie, puis verser des gouttes de gall sur les yeux de son roi pour lui rendre la vue. Le combat est violent, et une grande animation règne près de la grotte.

Les Mille et Une Nuits restent l'ouvrage qui symbolise tout le mystère et la magie de l'Orient. Qui en fut le premier traducteur en Occident :

- Burton ?
- Galland ?
- Mardrus ?

Réponse dans *Le Monde* du 20 juillet.

Réponse du jeu n° 229 paru dans *Le Monde* du 6 juillet.

Bonaparte franchit le col du mont Saint-Bernard à dos de mulet, alors que David l'a représenté sur un cheval pie.

● LES FRANCOFOLIES se tiendront à La Rochelle du 13 au 18 juillet. Consacrée à la chanson française, cette manifestation, organisée par Jean-Louis Foulquier, quelque peu fâché

avec les musiques électroniques depuis 1998, accueillera pourtant cette année son lot d'ordinateurs. ● SI LA CHANSON a su se nourrir d'énergie synthétique (Jacno, Artefact), c'est

FESTIVAL S
été 2001

au tour de la musique électronique de chercher un mariage avec les textes. En témoignage, cette année, Di Maggio, Sporto Kantes ou encore Bertrand Burgalat. ● DE FACTURE

plus classique, avec toutefois une tendance à l'américanisation, le chanteur-guitariste Gérard de Palmas, « le jeune qui fait de la musique de vieux », est programmé le 13 juillet.

Chanson française et électronique se rencontrent aux Francofolies

La Rochelle/Musique. Sans basculer dans une programmation techno, le festival organisé par Jean-Louis Foulquier accueille, du 13 au 18 juillet, des musiciens (Bertrand Burgalat, Di Maggio, Sporto Kantes, Tommy Hools, UHT) qui tentent de faire dialoguer mélodies traditionnelles et machines

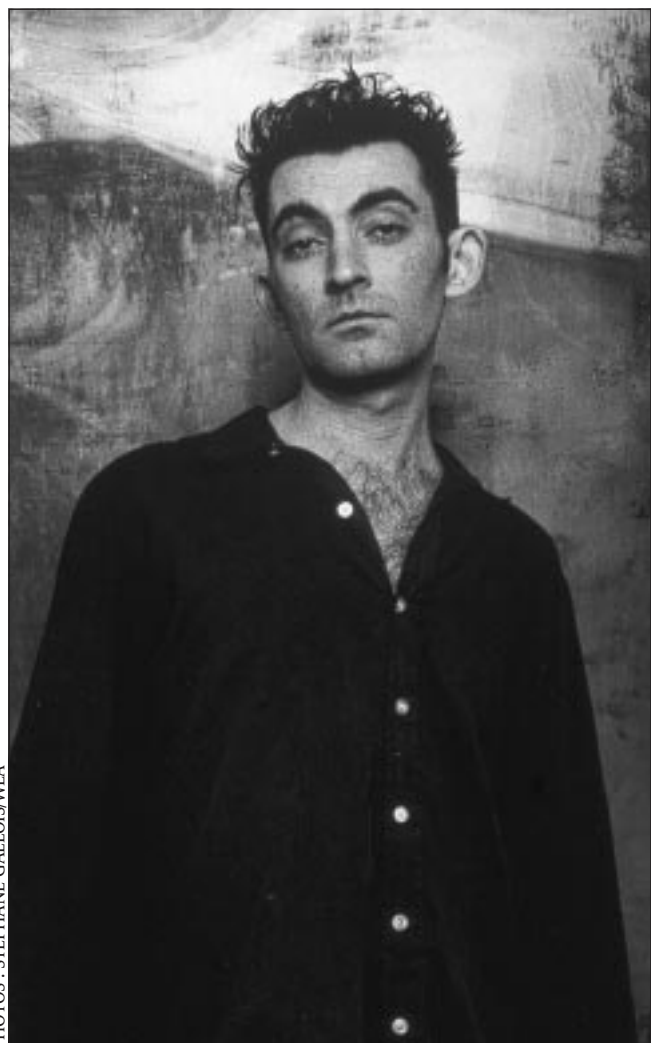
EN 1998, l'échec cuisant d'une nuit techno semblait avoir définitivement fâché les musiques électroniques avec les Francofolies. Programmé du 13 au 18 juillet, le festival consacré à la chanson francophone accueillera pourtant cette année son lot de samplers, d'ordinateurs et de platines. Non pas que Jean-Louis Foulquier et son équipe aient de soudaines envies de « free parties » : ce sont plutôt les électroniciens qui, ces temps-ci, se laissent de plus en plus tenter par les structures de la chanson.

Alors que le nouveau tube de Daft Punk, *Digital Love*, se risque au format couplet-refrain, et que de grands anciens comme Christophe, Enrico Macias ou Bernard Lavilliers osent l'habillage électronique, des artistes comme Bertrand Burgalat, Di Maggio, Sporto Kantes, Tommy Hools ou UHT devraient témoigner à La Rochelle du fructueux potentiel des rencontres entre machines et mélodies traditionnelles.

« RÉTRO-FUTURISME »

Au pays de la *French touch*, le mariage ne date pas d'hier. A l'aube des années 1980, ils furent quelques-uns (Jacno, Mathématiques modernes, Artefact) à nourrir la chanson d'énergie synthétique. Un peu plus tard, c'était au tour de Bertrand Burgalat d'œuvrer en pionnier français de l'échantillonnage. Comme producteur, avec les Slovènes de Laibach ou ses compatriotes Jad Wio, en duo, en 1989, avec le Belge Samy Bimbach, sous le nom de Gruesome Twosome, puis en solo (l'album *The Ssound of Mmusic*), ce dandy de la variété décalée, précurseur du « rétro-futurisme » à la Air, a beaucoup expérimenté et retenu quelques leçons. « Quand j'écris un instrumental, explique celui qui est aussi le patron du label Tricatel, je suis attiré par une certaine abstraction qui peut être servie par l'électronique. Pour la chanson par contre, le plus important ce sont le texte, les harmonies et le canevas. Le risque de l'utilisation du sampling est de privilégier l'ambiance, la couleur, plus que l'écriture. »

Cofondateur, avec Frédéric Monvoisin, du label Catalogue, consacré à ce qu'il appelle « l'électro libre », une variété de projets comme Sporto Kantes, Avia, Télépopmusik ou Bosco, Philippe Grundler se méfie des définitions trop étroites. « L'électronique est plus aujourd'hui un moyen qu'un véritable style musical. Il s'agit avant tout d'un



PHOTOS : STEPHANE GALLOIS/WEA

Le duo marseillais Di Maggio : Franck Mallauran, chanteur-parolier, et Cyril Ximenes, metteur en sons.



K. BAUMANN

Le duo électronique Sporto Kantes.



FRANÇOIS VERNHET

Bertrand Burgalat.

outil qui permet à tout le monde de produire de la musique chez soi. La quasi-totalité des disques que nous sortons ont été réalisés à la maison. » Après la séparation du groupe de rock Torpedo, dont il était le chanteur, Benjamin Sportes s'est procuré sampler et ordinateur pour se constituer un répertoire solo. Rejoint par Nicolas Kantorowicz, un ex-Wampas, amateur de dub et de hip-hop, il délaisse l'écriture de chansons pour concocter, sous l'entité Sporto Kantes, un premier album, *Act 1*, d'expériences sonores souvent saisissantes. « A l'exception d'un morceau chanté, l'album est entièrement constitué de samples qui traversent l'histoire de la musique populaire depuis les années 1930. L'électronique offre une dimension plus cinématographique à la musique, comme si elle donnait des yeux aux oreilles. »

Ce parcours – un musicien pop

échappé dans l'électronique pour finalement mêler les deux expériences – est aussi celui de Fabrice Dumont, ancien bassiste et arrangeur d'Autour de Lucie, devenu membre du trio Télépopmusik, auteur d'un album primesautier, *Genetic World*. « Les machines, explique-t-il, permettent de figurer. Les voix [l'écossaise Angela McCluskey, les rappers Juice Aleem et Mau] sont des instruments comme les autres, même si nous sommes attachés au principe de chanson. » Fruit d'une infinité de croisements – trip-hop, techno, dub, down tempo, ambient, rap –, *Genetic World* n'est pas l'œuvre de militants. « Après l'étape des puristes radicaux, constate Fabrice Dumont, vient celle de ceux qui assimilent ces nouveaux vocabulaires et les intègrent à la pop. »

Longtemps étouffée par les références à Portishead et Massive Attack, cette scène s'affirme, en

particulier en affichant plus volontiers l'ambition de ses textes. Cinq ans après le précurseur *Eden*, d'Etienne Daho, des disques comme le beau et sombre album éponyme d'Encre, ou le nouveau Louise Vertigo (à paraître en septembre), écrit en collaboration avec des laborantins comme Olaf Hund, Kid Loco ou Rubin Steiner, prouvent que chanson française et électronique peuvent faire bon ménage.

ENTRE CROONING ET RAP

Un constat partagé par Jean-Christophe Thiéfine, un des directeurs artistiques des éditions BMG. « Depuis deux ans, nous recevons beaucoup de maquettes de gens nourris d'électronique. Le vrai changement, ces derniers mois, est la façon dont ils cherchent à mettre en valeur leurs textes. Nous avons même de plus en plus de bidouilleurs qui viennent nous demander de rencontrer des auteurs. »

Signé par BMG Publishing, produit par Wea, le duo marseillais Di Maggio est aujourd'hui l'un des exemples les plus originaux de ce que peut enfanter la rencontre entre un chanteur-parolier, Franck Mallauran, et un alchimiste des sons, Cyril Ximenes. Avec ce mélange de langueur et de tension propre à la cité phocéenne, leur premier album, intitulé *Di Maggio*, met en scène une poignée d'histoires contées par un chanteur qui navigue entre crooning et rap. « Il y a dans l'album un parti pris cinématographique et sautillant [en particulier grâce à un sample de Bertrand Burgalat dans *Le Séchoir*], explique Cyril Ximenes. Mots et musique sont travaillés séparément, puis assemblés dans un jeu mutuel de séduction. Le chant de Franck modifie ma perception de mes musiques. En chanson, nous pouvons nous reconnaître dans des gens comme Arthur H, Bashung ou Gainsbourg. »

L'adaptation à la scène de ces travaux de laboratoire pose des problèmes à beaucoup. Accompagné d'un groupe de rock traditionnel, Burgalat a renoncé à intégrer des éléments électroniques à son spectacle. Opposé à la reproduction live des morceaux de *Act 1*, Benjamin Sportes laisse son complice Nicolas Kantorowicz se débrouiller seul sur scène. Si Télépopmusik s'amuse à bricoler en public, en attendant de pouvoir bâtir un set avec de vrais chanteurs, Di Maggio se produira à La Rochelle entouré de trois autres musiciens – Fred Accart à la contrebasse, Assenti Tighidat à la guitare et DJ Seep aux platines. « Nous avons travaillé ensemble plusieurs jours en résidence, s'enthousiasme Cyril Ximenes. Nous préparons une tournée pour octobre. Nous nous sentons de plus en plus à l'aise sur scène. »

Stéphane Davet

Le programme

● Le 13 juillet. Bertrand Burgalat, Tommy Hools, Di Maggio, UHT, Sporto Kantes, La Rue Ketanou, Mickey 3D, De Palmas, Souad Massi, Georges Moustaki, Silmarils...

● Le 14. Mes souliers sont rouges, les Têtes raides, Massilia Sound System, Marcel et son orchestre, Chinasky, Vincent Baguian, Michel Jonasz, David Lynx, Stéphane Blok, Lord Kossity, Nuttea...

● Le 15. Jam Ao, Djoloff, Carlos Di Nicaragua, fête Mano Solo, fête Rachid Taha, fête Clarika, Thomas Fersen, Le Soldat inconnu, Franck Monnet, Zenzila, Positive Black Soul...

● Le 16. Tiken Jah Fakoly, Anthony B, The Gladiators, fête Daniel Mille, Pascal Parisot, Thierry Stremier, Brahim, K2R Riddim, Eric Lareine et Denis Badault...

● Le 17. Dupain, 100 % Collègues, Ska-P, fête Sergent Garcia, Wally, Linda Lemay, La Blanche, Raphael, Sin E, Soundkail, Disiz la Peste...

● Le 18. Femmouzes T, Claude Nougaro, Henri Salvador, Fania, Geoffrey Oryema, Gabriel Manah, Jorane, Black Inox, Ménage à 3, Paris City Breakers, Dee Nasty... Places de 50 F à 260 F (de 7,6 € à 39,6 €). Tél. : 05-46-50-55-77 et www.francofolies.fr

Gérald de Palmas, le jeune qui chante de vieilles histoires d'amour

UN GRAND GARS BRUN, un peu courbé, sans doute romantique, appuyé sur une fenêtre, pénombre derrière, lumière devant : pour la pochette de *Mar-*

PORTRAIT

Un inquiet zen, successeur possible de Jean-Jacques Goldman

cher sur le sable (500 000 exemplaires vendus), Gérald de Palmas aurait pu choisir le bord de mer, mais il a préféré le coin cosy. Sur les photos, ce chanteur-guitariste (deux guitares avouées : une J200 Gibson et une Taylor) a toujours été bien mis, correct, jouant du blues en costard-cravate, du rock en chemise sport.

Sur la route, tube paru en 1994, plaçant de Palmas dans la catégorie des gentils et des acoustiques. Espoir aux Victoires de la musique en 1995, ce fan d'Otis Redding, de Cat Stevens et de folk-rock – sa chanson fétiche serait *Every Kind of People* par Robert Palmer – entame très vite une histoire d'amour avec la bande FM : en 1995, les radios sont secouées par la toute prochaine mise en

place de la loi sur les quotas (40 % de chanson francophone sur les ondes, dont 20 % de nouveaux talents). De Palmas, artiste d'obédience anglo-saxonne mais d'expression francophone, profitera du mouvement.

Sur la route fut l'un des titres les plus diffusés en radio cette année-là, comme l'est aujourd'hui *Une seule vie*, hymne à l'imédiateté et au bonheur obligatoire extrait de *Marcher sur le sable*. Tant les Francofolies que la loi sur les quotas avaient pour but de valoriser la chanson en français dans le texte. Personne n'a jamais pu évidemment édicter les règles de la musique et du son qui porte la parole francophone. De Palmas a pour modèle les Américains, au point d'en prendre l'accent et les intonations – un tic agaçant.

RÉSISTER AUX CHAGRINS

Il sait aussi tenir une scène, remplacer sans vaciller Vanessa Paradis, absente du territoire français, au Printemps de Bourges en avril 2001. Il sait chanter *J'en rêve encore*, composée pour lui par Jean-Jacques Goldman, chanson de mininette retraçant le caractère indélébile du chagrin d'amour : « *Même si je m'amé-*

liore, j'en rêve encore », dit l'amant dont la femme est partie avec un autre. C'est bateau, mais tellement humain.

En successeur possible de Jean-Jacques Goldman, Gérald de Palmas ne dérange pas. S'il voit la vie en rose, c'est pour lutter contre l'éventualité de la dépression – ne pas avoir envie de se lever le matin –, et résister aux chagrins (« *Marcher dans le sable, se sentir coupable, dans les herbes hautes, c'est sûr, tout est de ma faute. Savoir dire tant pis, avoir juste envie, rester dans son lit, tout ça m'est interdit. Il faut que quelqu'un m'aide, je n'ai qu'une seule vie, à trouver le remède, je n'ai qu'une seule vie, chaque jour cette pensée m'obsède, je n'ai qu'une seule vie. Faire comme tout le monde, entrer dans la ronde, sur-tout pas de vague, d'ici personne ne s'évade* »).

Dans ses sources d'inspiration, l'auteur-compositeur, qui n'a pas emprunté son nom à une ville des Baléares, ni aux battements de mains du flamenco, ni au réalisateur (Brian) de *Phantom of the Paradise*, mais au patronyme de la branche maternelle, inclut ses « peurs, craintes, tout ce qui me touche de près ». De Palmas est un tout à structure simple, qui va



M. ROSENTHAL

Gérald de Palmas : le blues en costard-cravate, le rock en chemise sport.

d'une reprise de *Black & White* de Michael Jackson, à celle de *Made-moiselle Chang* de Michel Berger, en duo avec Zazie pour les Enfoirés, jusqu'au *Gouffre de l'étang salé*, un texte de son grand-père, mort jeune et poète à ses heures.

De père breton (géomètre), de mère réunionnaise (professeur de français), Gérard Gardinier est né à Saint-Denis de la Réunion le 14 octobre 1967, et a grandi à Aix-en-Provence où il est arrivé en 1978. A treize ans, passionné de ska, il joue de la guitare, « un truc

des *Specials* », puis fonde avec Edith Fambuena et Jean-Louis Pierot les Max Valentins, dont le premier 45-tours, *Les Maux dits*, paru au milieu des années 1980, avait été produit par Etienne Daho. Les deux premiers fondent Les Valentins, élégant duo pop qui accompagne les destinées de Daho depuis cet épisode, mais aussi les productions de Brigitte Fontaine, de Jacno, d'Alain Bashung... Gérald de Palmas, en solo, part vers une sorte de blues-rock acoustique.

Trois albums plus tard – *La Dernière Année*, *Les Lois de la nature*, *Marcher dans le sable* –, « le jeune qui fait de la musique de vieux », a dit Jean-Jacques Goldman en toute sympathie, est un forçat de la scène, en tournée depuis janvier, tentant de battre son propre record – trois cents concerts dans l'année après la parution de *La Dernière Année*. Toujours zen, toujours inquiet. « *Quel est ton livre préféré ?* », lui demande un admirateur sur son site officiel (depalmas.online.fr). « Le Vieux qui lisait des romans d'amour, de Luis Sepulveda », un must pour son confrère tropicaliste Bernard Lavilliers.

Véronique Mortaigne

Les nuits d'ombres de Claude Régy

Aix/Musique. Le « Carnet d'un disparu » de Janacek dénaturé d'avoir été vu de trop près

CARNET D'UN DISPARU, de Leos Janacek. Par Adrian Thompson (ténor), Hana Minutillo (mezzo-soprano), Alain Planès (piano), Claude Régy (mise en scène). Cour de l'hôtel Maynier d'Oppède, 23, rue Gaston-Saporta, 13100 Aix-en-Provence, les 9, 11, 12, 15, 17, 20, 22, 24 et 28 juillet, à 22 heures. 150 F (22,87 €) et 250 F (38,11 €). Tél. : 04-42-17-34-34. Diffusion sur France-Musiques le 28 juillet, à 22 heures. Le spectacle sera repris au Théâtre des Amandiers de Nanterre du 18 au 30 septembre. De 98,39 F (15 €) à 196,79 F (30 €). Tél. : 01-46-14-70-61.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Dans la *Lettre sur les aveugles*, Diderot fait dire à son personnage, la jeune non-voyante Mélanie de Salignac : « C'est surtout dans le

silence de la nuit que la musique est expressive et délicate. » Le metteur en scène Claude Régy a de toute évidence fait sien ce précepte sensoriel en donnant l'énigmatique *Carnet d'un disparu* (1917-1919), de Leos Janacek, dans la quasi-obscure condition d'ailleurs prescrite par le compositeur) de la cour de l'hôtel Maynier d'Oppède : les silhouettes en ombres chinoises des personnages se découpent sur un fond de scène baigné de lueurs de petit matin, du bleu au rose. Le dispositif zen enchâsse un if, qui désigne la lune, et un platane, emblème de cette forêt où Janacek, le Testa de cette histoire d'amour interdite et coupable, va rencontrer la brune tzigane Zefka.

Cette mise en musique de vingt-deux poèmes parus anonymement dans un journal, en 1916, n'est ni opéra, ni suite de mélodies, ni cantate. Le *Carnet* s'impose comme un frère en singularité du *Combatti-*

mento, de Claudio Monteverdi, du *Via Crucis*, de Franz Liszt, ou de ses contemporains, *Sagesse*, de Charles Tournemire, ou *Socrate*, d'Erik Satie. Un ténor (Janicek), un piano, à la partie prédominante, d'une richesse inouïe, un mezzo-soprano (Zefka), un chœur de trois voix féminines ; quarante minutes suffoquant de beauté, une musique qui semble inventer sa raison d'être à chaque instant et qui, à peine divertie par une bouffée debusyste ou l'effleurement d'un souvenir schubertien, puise en elle-même sa matière purement organique et la renouvelle à l'infini.

LECTURE AGRESSIVE

Cela dit, pour aimer vraiment ce spectacle, il faut éviter d'être placé au tout premier rang, en bas des gradins, ce qui empêche de goûter pleinement la poétique voulue par Claude Régy : le ténor Adrian

Thompson, voix médiocre mais excellent musicien, se tient alors devant nous, à un mètre à peine, chantant comme s'il de-vaît atteindre le dernier rang de l'Opéra-Bastille, ne donnant à entendre qu'une lecture agressive de cette partie vocale violente mais intime. Le jeu justement plein et dru du pianiste Alain Planès nous a submergé un peu trop également, et les équilibres avec le chœur féminin, chanté de la coulisse, étaient, de ce point de vue acoustique, faussés. Quant au dispositif scénique, au jeu d'ombres chinoises, il s'évanouissait, observé de ce premier rang.

Autant dire que ce spectacle, dont la rumeur, venue de Bruxelles (où il a été créé au Festival des arts), nous disait tout le bien, semblait être un concert donné par un soir de panne d'électricité.

Renaud Machart

Une édition jugée comme un virage décennal

Montpellier-Danse. Prochaine étape : l'Agora

UN GRAND FESTIVAL par la réputation doit-il être pour autant un mastodonte ? Jean-Paul Montanari voulait que, pour l'édition 2001, Montpellier-Danse, dont il est le directeur artistique, retrouve après vingt ans d'existence l'impulsion des entreprises qui se lancent, afin que la manifestation puisse dès l'an 2002 se transformer. « Je constate que nous évoluons dans un cycle de dix ans. Dix ans avec Bagouet, puis dix ans à montrer toutes les sortes de danses et à consolider un public, stabilisé autour de 25 000 payants. Les prochains dix ans vont s'articuler autour de l'Agora. »

Cette année, « à l'applaudimètre », c'est Emilio Gréco le gagnant, un ancien de chez Jan Fabre. Cunningham, qui il y a cinq ans, voyait encore de nombreux spectateurs quitter ses représentations, fait dorénavant partie du patrimoine ; quant à Bill T. Jones, autre habitué, il affiche complet. « Ces dix années ont consisté à présenter les grandes compagnies, reprend Jean-Paul Montanari, et à développer systématiquement mais sans brusquerie ce qu'on appelle les nouvelles tendances. Qui ne sont pas une histoire d'âge, mais clairement l'histoire d'une danse qui s'est inventée hors des centres chorégraphiques, avec un autre rapport à l'écriture chorégraphique qui, pour dire vite, n'est plus lié à la post-modern dance américaine. Moi, je reste un fidèle de l'écriture qui exprime une vision du monde, et pas seulement une expérience personnelle. Sauf si cette dernière a la force universelle que sait lui donner un Raimund Hoghe ou, en littérature, une Christine Angot. Je ne vois pas ces nouvelles tendances comme un mouvement, mais comme la somme d'individus qui se mettent en scène. Je vis cette période comme une régression par rapport à certaines avancées qui ont fini... d'avancer ! »

Alors, quoi de neuf pour l'an 2 ? « L'appellation Montpellier-Danse 02 concernera toute l'année, soit une vraie saison au sein de laquelle il y

aura, du 28 juin au 6 juillet, une opération plus "virulente". Elle se déroulera sur neuf jours, avec six spectacles par jour. On ira ainsi chercher un autre public en mettant au point un système de carte de fidélité, des réductions selon les heures et les lieux. Quelque chose comme les Fous de danse. La saison sera davantage tournée sur le travail régional, car les scènes en période de festival sont très exposées pour des travaux qui peuvent être fragiles. »

« MACHINES EN ROUTE »

Le festival 2002 accueillera au Corum Trisha Brown avec *L'Orfeo* et une création, ainsi que Susan Buirge et Bill T. Jones, tous deux avec des pièces nouvelles. Mathilde Monnier et Gilles Jobin présenteront des travaux menés avec la cellule d'insertion professionnelle, attachée au centre chorégraphique. Vera Mantero et Boris Charmatz, mais aussi Georges Appaix, Hélé Fattoumi et le Centre national de la danse devraient préparer des projets. La région fera son entrée avec les chorégraphes Anne-Marie Porras et Laurent Pichaud. Alors qu'on émet de sérieuses réserves sur le contenu et sur la réflexion générale qui président aux Ateliers du monde et à toutes les opérations tournées vers les chorégraphes et les danseurs issus de cultures non européennes ou américaines, Jean-Paul Montanari avoue, en effet, qu'il n'a pas de réponse claire : « On ne fait que mettre des machines en route, dit-il. De toute façon, on est reparti en recherche, et j'ai vécu merveilleusement ce qui s'est passé cette année. La trop lourde organisation de ces dernières années me corsetait. »

Le budget pour cette saison conçue à l'année s'élève à 15 millions de francs (2,27 millions d'euros), semaine du festival comprise. Une somme très raisonnable qui ne tient pas compte de la mise en route de la préfiguration de l'Agora.

Dominique Frétard

L'art d'Ornette Coleman célébré en beauté

Bourges/Musique. Des jeunes gens au service de la pensée du compositeur et saxophoniste texan

MOB (La Musique d'Ornette est Belle). Festival de Bourges, le 12 juillet. Concert des stagiaires, le 13. Tél. : 02-48-24-36-97.

BOURGES

de notre envoyé spécial

Au milieu du fatras des noms de groupes, ou débiles ou farces, ou, pis encore, calembours, qui sont le lot des musiques improvisées, MOB est très bien trouvé. MOB signifie en clair : « La Musique d'Ornette est Belle ». Ornette Coleman (Fort Worth, Texas, 1930), compositeur, chef et instrumentiste afro-américain, est aussi important que Boulez ou Phil Glass. Le rythme et l'improvisation en plus. Il a toujours attiré les coups, les blessures, et donc, l'amour. Il est parfaitement exact que sa musique est belle, on peut le déclarer en toute innocence - comme programme ou comme acte critique. Avec son air doux un peu incertain, avec sa sonorité de saxophoniste texan aux abois et ce lyrisme gai, acide, Ornette est un des

compositeurs les plus inventifs de ce temps : précurseur en free, précurseur en rock, précurseur en acid jazz, précurseur en techno bizarre, précurseur-né en tout, sauf en calcul. Personne ne sait qu'il aimerait jouer avec Julio Iglesias. Personne ne sait qu'il chante plaintivement sur le *Montségur* de Nougaro. Ornette est Ornette. Comme d'habitude, on s'en rendra compte au soir de sa mort, ce n'est pas demain la fête.

En attendant, des jeunes gens forment MOB. Ils viennent de Caen, de Tours. Ils savent qu'entre deux peintures de Pollock dont Ornette orne son incroyable *Free Jazz* en 1960, entre deux titres d'albums sur quoi on finira bien par écrire des thèses (*Change of the Century*, *Something Else*, *Tomorrow is The Question*), Ornette, auteur de mélodies à pleurer comme *Lonely Woman*, a également intitulé les plus poignantes d'entre elles, d'acronymes anonymes, tel *RPDD (Relation of The Poet To Day Dreaming)*. Un batteur à la Higgins sur qui tout repose (Jean-Benoît Culot), un bassiste au tempo vigoureux et à bonne marge de progression à l'ar-

chet (Patrice Grente), deux souffleurs véridiques (Jean Aussanaire et Olivier Thémines, saxophones et clarinettes), servent la musique d'Ornette Coleman avec cœur. Avec conscience.

C'est au délicieux Théâtre Jacques-Cœur de Bourges, le 10 juillet, un soir de coup de vent. Du coup, on entend une autre version, jamais dramatisée, de cette musique qui l'est toujours chez Ornette. Comme pour faire passer leur amour, ils pratiquent un humour paysan - entre Andrex et Bourvil. Ornette est adulé par Lou Reed, Pat Metheny, Jac Berrocal ou Diego Masson. Il mérite, dans le silence bruyant des festivals apeurés, ce genre de célébration discrète. C'est plus qu'un hommage : une sorte de pensée active, de mouvement, de promesse. Longue route à MOB, aux festivals modestes - donc, très mobilisés, comme celui de Bourges (stages, prestations des professeurs, bœufs sur le toit) -, et à la belle musique d'Ornette.

Francis Marmande

JELLIS

TAPPEAU

FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS



17 septembre - 21 décembre 2001

OPÉRAS ET CONCERTS

La Petite Fille aux allumettes, Helmut Lachenmann / Peter Mussbach
Opéra National de Paris / Palais Garnier
Ye Yan, La Nuit du banquet, Guo Wenjing / Chen Shi-Zheng
Les Gémeaux/Sceaux/Scène nationale
Hugues Dufourt, *Le Cycle des hivers*, Théâtre du Châtelet
In nomine..., Athénée Théâtre Louis-Jouvet
Wolfgang Rihm, Athénée Théâtre Louis-Jouvet

THÉÂTRE

Entretiens avec Jean-Paul Sartre, août-septembre 1974
Simone de Beauvoir / Lecture par Sami Frey, École Normale Supérieure
Dispositif expérimental pour une rencontre avec les *Asa*
Odile Darbelley et Michel Jacquelin, Théâtre de la Cité Internationale
Blood Links, William Yang, Théâtre de la Cité Internationale
Tête d'or, Paul Claudel / Claude Buchvald, Théâtre des Bouffes du Nord
La Festa, Spiro Scimone / Gianfelice Imparato, Théâtre de la Cité Internationale
Bar, Spiro Scimone / Valerio Binasco, Théâtre de la Cité Internationale
Mil quinientos metros sobre el nivel de Jack, Federico León
Théâtre de la Cité Internationale
Zeno at 4 a.m., d'après Italo Svevo / William Kentridge / Handspring Puppet Company, Centre Pompidou
La Cuisine, Peter Handke / Mladen Materic, Théâtre de la Bastille
Buchettino, Charles Perrault / Chiara Guidi / Societas Raffaello Sanzio
Théâtre National de Chaillot
Giulo Cesare, William Shakespeare / Romeo Castellucci / Societas Raffaello Sanzio, Odéon-Théâtre de l'Europe
North Atlantic, James Strach / *The Hairy Ape*, Eugene O'Neill / *À vous, volant!*
de Paul Schmidt d'après Phèdre de Jean Racine / Elisabeth LeCompte / The Wooster Group, Centre Pompidou
Les Antigones, Jean Cocteau / Jean Anouilh / Tg STAN, Théâtre de la Bastille

DANSE

Parts@Paris, Théâtre de la Bastille
Cesc Gelabert / Gerhard Bohner, Im (Goldenen) Schnitt I et II, Centre Pompidou
Saburo Teshigawara, Luminous, Créteil Maison des Arts
Robyn Orlin, F... (untitled), Théâtre de la Cité Internationale
Merce Cunningham Dance Company
Interscape, Way station, Biped, Rainforest, Théâtre de la Ville
Georges Appaix, M. encore !, Théâtre de la Ville

EXPOSITION

Jenny Holzer, Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière et projections urbaines

CINÉMA

L'autre Asie - cinéastes d'aujourd'hui, Cinéma l'Arlequin

Renseignements et programme : 01 53 45 17 00
<http://www.festival-automne.com>

Didascalies géométriques

Avignon/Théâtre. Avec « Pas bouger », le romancier Emmanuel Darley sort des oubliettes le théâtre de l'absurde

PAS BOUGER, d'Emmanuel Darley (Domens, « Écritures en jeux », 56 p., 60 F [9,15 €]). Mise en scène : Jean-Marc Bourg. Avec Jean-Marc Bourg et Alex Selmane. Tinel de la Chartreuse, Villeneuve-lès-Avignon. Tél. : 04-90-15-24-45. 80 F (12,20 €). Durée : 55 minutes. A 17 heures, jusqu'au 14 juillet.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Dans l'entrée de la Chartreuse, un homme de l'art, son bidon de poison sur le dos, asperge à la pompe les minuscules herbes enracinées entre les moellons plusieurs fois centenaires. L'histoire, lorsqu'elle est aussi monumentale, ne supporte pas les expressions incontrôlées. Elle exige son uniforme de gala, repassé chaque matin. Impeccable. Les visiteurs, paraît-il, attendent cela. La saison leur appartient. A l'intérieur de la Chartreuse, on cherche plutôt à se garantir de l'uniforme. C'est le

nouveau qui attire. Le plant inattendu, qui excite l'esprit. Met l'œil et l'oreille en alerte. La Chartreuse adopte, repique, drolote les pousses nouvelles, avec l'espoir de mettre la main sur quelque espèce d'auteur non répertoriée.

Emmanuel Darley est peut-être l'un d'eux. Nouveau venu au théâtre (*Le Monde des livres* du 6 juillet), il respire fraîcheur, tendresse, simplicité. Un regain. Car, avec *Pas bouger*, ce qu'on a pris l'habitude de désigner comme théâtre de l'absurde est de retour. C'est un signe. Celui qu'il avait disparu, d'abord. Peut-être parce que l'arbre de Godot cachait ses semblables. Peut-être parce les désherbateurs étaient passés par là, lui ôtant toute chance de succession. Peut-être parce que son temps, situé entre la fin de la seconde guerre mondiale et celle d'Algérie, agaçaient les mémoires. Peut-être parce qu'il avait épuisé les joies des croisements avec la métaphysique.



« Pas bouger », d'E. Darley, une rencontre entre une ligne droite (Jean-Marc Bourg, à gauche) et un point (Alex Selmane).

Le théâtre de l'absurde a aimé la géométrie. L'ultime Beckett s'accordait bien avec elle. Les droites et les courbes tenaient lieu de didascalies, et parfois de dialogues. Emmanuel Darley lui emboîte le pas en racontant la rencontre d'une ligne droite et d'un point. Que se passe-t-il lorsque la ligne droite est un petit bonhomme en queue-de-pie noire, cravate et bottines gold, genre employé coincé, obéissant ; et furieux de se savoir coincé et obéissant. Mais décidé.

Il est la ligne droite parce qu'il a une mission : aller droit devant lui, jusqu'à ce qu'il rencontre le (la) cycliste qui changera sa vie. Que se passe-t-il lorsqu'il croise un autre petit bonhomme – aux pieds nus celui-ci – habillé d'une sorte de soutane, ci-devant

nommé le point parce qu'il est condamné à ne pas bouger ?

La mise en branle d'une dialectique, entre celui qui a un but et celui qui n'en a pas, engendre un curieux compagnonnage, une fraternité rebondissante et cocasse, scandée par les « Pas bouger ! » enfantins. Le mouvement aura raison des deux hommes. Sans ouvrir au moindre soupçon de liberté. Le dispositif scénique, simple et juste, avec ses deux pistes d'envol impossible, bordées de feux de la rampe, guide les interprètes entièrement dévoués à leurs causes respectives (Jean-Marc Bourg – également metteur en scène – et Alex Selmane) comme il convient.

Jean-Louis Perrier

Les perceptions sensorielles de trois « Hommes dégringolés »

Avignon/Théâtre. Une pièce qui confronte temps et souvenirs dans une tension sans relâche

LES HOMMES DÉGRINGOLÉS, de Christophe Huysman. Conçu et interprété par Vincent Dissez, Christophe Huysman et Olivier Werner. Chapelle des Pénitents-Blancs, à 19 heures, jusqu'au 12. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 30. Le spectacle sera repris au Théâtre de Nanterre-Amandiers, du 16 octobre au 11 novembre.

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Il a trente-quatre ans. Il sait que vivre n'a plus rien à voir avec l'avenir. C'est l'un des *Hommes dégringolés* de Christophe Huysman, une pièce en forme de journal intime ouvert sur le monde : Amman, les rues de Damas, une vue sur le périphérique parisien, les bords de la mer Morte, les Nations unies à New York, une imprimerie à Beyrouth, un feu rouge à Milan, un magasin en Ukraine, la fuite d'un adolescent dans la forêt de Compiègne, la gare d'Alep, le

lit d'un ami mourant à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Tout est réuni dans le souvenir morcelé de séquences que l'auteur fait défiler comme un film accéléré ou ralenti, selon les moments, l'humeur, l'urgence. Comment restituer ce que l'on a vu, vécu ou revécu dans l'éloignement du voyage ? Comment reconstruire le puzzle de soi en rassemblant les images, les sensations et les colères ?

Christophe Huysman ne pensait pas au théâtre quand il a rassemblé dans un livre ses *Hommes dégringolés*, dégringolés de la guerre, de l'exode, de l'espoir, du vide ou de l'enfance. Le texte n'a pas la même résonance selon qu'on le lit ou l'entend. Il semble plus profond et plus apaisé quand le temps est offert de s'arrêter, de revenir en arrière. On perçoit mieux le chahut organisé des formes, récit, conte ou relation, qui tend à s'effacer pendant la représentation. L'auteur a travaillé avec le metteur en scène Olivier Werner, en cherchant à faire passer l'énergie du corps propulsé dans le monde et le

chavirement de l'émotion. Ils sont trois dans la Chapelle des Pénitents-Blancs, maquillée en une salle qui pourrait être de répétition, un endroit où s'ennuient des objets hétéroclites, dont une table recouverte de Formica, qui sert de refuge aux trois acteurs : Olivier Werner, Christophe Huysman et Vincent Dissez. Trois hommes dans la trentaine, trois corps qui n'en font qu'un dans le désir de chorégrapier le désordre du temps et les pulsions du souvenir. Pas un instant leur tension ne se relâche. Elle est aiguisée par la projection d'images vidéo et de sons multiples, extrêmement travaillés et souvent fort beaux, qui transforment la salle de répétition en un atelier d'artiste. Cette recherche de la forme, ce désir affirmé de renouveler le théâtre par la perception sensorielle ne peuvent évidemment laisser indifférent. Ils peuvent aussi piéger *Les Hommes dégringolés*.

Brigitte Salino

HORS CHAMP

■ **OPÉRA** : le conseil des ministres a, mercredi 11 juillet, reconduit dans ses fonctions jusqu'en 2004 le directeur de l'Opéra de Paris, Hugues Gall, en poste depuis 1995, sur proposition de la ministre de la culture, Catherine Tasca.

■ **VENTES** : un manuscrit inédit d'un chapitre d'*Ulysse*, de James Joyce, a été vendu 861 250 livres (1 378 000 €) à un acquéreur anonyme, mardi 10 juillet à Londres, chez Sotheby's. La maison d'enchères avait auparavant estimé que la vente du brouillon d'*Eumèus* (*Eumèus*), un chapitre de 44 pages tiré de l'œuvre de l'écrivain irlandais mort en 1941, pourrait atteindre entre 800 000 et 1 200 000 livres (entre 1 280 000 et 1 920 000 €). – (AFP.)

■ **Femme en deuil**, un dessin de Michel-Ange, a été vendu pour près de 6 millions de livres (9,8 millions d'euros), mercredi 11 juillet, lors d'enchères chez Sotheby's, à Londres. Probablement réalisé entre 1495 et 1505, il représente une femme vue de trois quarts, le visage en partie caché par les plis d'une lourde cape. C'est le second dessin d'une telle importance effectué par le peintre italien à avoir été découvert ces vingt-cinq dernières années. – (AFP.)

■ **MUSIQUE** : 12 000 spectateurs ont assisté, mardi 10 juillet, au concert donné par Elton John au stade de Bergerac, ville de Dordogne de 28 000 habitants. La municipalité a avancé l'intégralité des frais, soit 4 millions de francs (609 796 €), dont 1,8 million de francs pour le cachet de l'artiste.

Avec le producteur Marc Mondon, la commune avait besoin de 13 000 spectateurs pour rentrer dans ses frais et n'a donc pas atteint son objectif. « Ce n'est pas grave si nous perdons un peu d'argent, avec les retombées touristiques et médiatiques d'un tel événement pour la ville », a estimé le maire (RPR) Daniel Garrigue. – (AFP.)

Boris Godounov en corps-à-corps

Avignon/Théâtre. L'œuvre de Pouchkine revisitée par Declan Donnellan

BORIS GODOUNOV, d'Alexandre Pouchkine. Mise en scène : Declan Donnellan. Avec Alexandre Feklistov, Evgueni Mironov, Irina Grinovia, Avangard Leontiev, Alexei Zouïev, Igor Iassoulouvitche, Maria Goloub, Alexandre Iline... **USINE VOLPONI**, à 22 heures, jusqu'au 18 (relâche le 14). Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : deux heures. Le spectacle sera joué à la Maison de la culture André-Malraux, à Créteil (du 7 au 11 novembre), aux Gémeaux, à Sceaux (du 8 au 16 février 2002), et à la Filature, à Mulhouse (du 21 au 23 février 2002).

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Trois ans après avoir mis en scène *Le Cid*, le Britannique Declan Donnellan revient à Avignon avec *Boris Godounov*, de Pouchkine. Il s'est installé hors des remparts, dans l'usine Volponi, un bloc de béton brut et chaud (très chaud, surtout pour les spectateurs assis en haut des gradins, qui ne peuvent pas bénéficier de l'eau que Dimitri envoie sur les premiers rangs à la fin de la scène avec Marina), en accord avec le style qu'apprécie le metteur en scène : un sol brut (le retour à l'enfance du théâtre) sur quoi plongent deux gradins qui se font face.

C'est là que s'inventeront Moscou, les terres russes, la Pologne et la Lituanie du « temps des troubles », ces années du tournant du XVI^e siècle et du XVII^e siècle qui virent l'accession au trône de Boris Godounov, puis celle de Grégoire-Dimitri. Deux hommes qui n'avaient pas plus de droits l'un que l'autre de devenir tsar, et

qui le devinrent grâce à la manipulation de la volonté du peuple – pour Boris Godounov – ou à une imposture – pour Grégoire-Dimitri.

A l'origine, Pouchkine pensait appeler sa pièce *Comédie du malheur présent de l'Etat de Moscovie, du tsar Boris et de Gritchka Otrépiev*, titre évidemment moins heureux que *Boris Godounov*, mais plus proche du propos : une chronique du pouvoir et de sa légitimité, qui court sur sept années (de février 1598 à juin 1605) et emprunte beaucoup de son immense liberté à Shakespeare.

On a rarement l'occasion de voir *Boris Godounov* en France, et hors de Russie en général dit-on. Pourquoi ? Est-ce le poids de la légende de la pièce – le premier drame national russe – ou la difficulté de la traduire ? Est-ce sa construction (en vingt-sept tableaux) ou l'importante distribution qu'elle nécessite ? Les représentations d'Avignon permettent de plonger au cœur de *Boris Godounov* : de l'entendre en russe (surtitré), ce qui est à la fois magnifique et frustrant, parce qu'ici tout joue sur la langue.

BANCO – ÇA PASSE OU ÇA CASSE

Declan Donnellan n'a de croyance qu'en l'acteur, moteur – et non objet – de la mise en scène. Sur le sol de l'usine Volponi, on verra bien quelques chandeliers, un trône taillé pour un enfant, les tables d'une auberge ou l'eau d'une fontaine. Mais ce sont des accessoires, qui assurent le jeu à un moment donné. L'essentiel, c'est le corps, son déplacement dans l'espace, la façon qu'il a de rencontrer ou d'éviter l'autre. Corps taillés dans les personnages : le choix des acteurs a quelque chose d'un banco – ça

se passe ou ça casse. Les deux adviennent dans *Boris Godounov*. Pourquoi Declan Donnellan a-t-il choisi un Boris Godounov à la limite de la caricature ? Celui que l'on voit ici a tout (costume compris) d'un homme d'affaires véreux à Moscou aujourd'hui. Dans le style, il est très bon. Mais jamais il n'approche la complexité ni les tourments du Boris de Pouchkine, beau-frère du tsar Féodor, dont il tue le fils âgé de sept ans, Dimitri, pour prendre le pouvoir.

Est-ce pour laisser plus de place à Grigori Otrépiev, le jeune moine qui se fait passer pour Dimitri (laissant croire qu'il n'est pas mort) ? Sans doute. Toute la mise en scène de Declan Donnellan converge vers un point : l'aveu par Grigori-Dimitri à la belle et ambitieuse Marina qu'il est un imposteur, quand elle le croit tsarévitch et l'aime pour cela. Cette scène est le nœud gordien de la représentation de *Boris Godounov*. Le moment où la question de la légitimité du pouvoir s'efface devant la légitimité d'être soi.

Un moment véritablement fantastique, où Dimitri (Evgueni Mitronov) et Marina (Irina Grinovia) jouent le va-tout du corps-à-corps, âmes à nu. Tout l'art de Declan Donnellan éclate dans cette scène : le talent de directeur d'acteurs, la simplicité aveuglante du dépouillement des apparences.

On mesure alors que la mécanique de la mise en scène, le goût du mélange des genres (souvent mené avec bonheur) n'étaient pas aussi fortuits qu'ils le paraissent. Si ce choix nous prive de certaines profondeurs, il donne en tout cas à *Boris Godounov* une excellente raison d'être : la partialité assumée.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

George Cables Quartet

Pendant deux soirs, presque en douce, ce sera plein : George Cables est en quartet au Sunside, derrière les Halles. Pianiste dans la force de l'âge, bon compositeur aussi, il a tenu le piano derrière tous les musiciens qui comptent ces trente dernières années (Sonny Rollins, Dexter Gordon, Frank Morgan, etc.). Un groupe de ce niveau devrait figurer dans tous les grands festivals. Très logiquement, il n'y figure pas. Sunside, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet.

Les 13 et 14 juillet, à 21 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F et 100 F.

Nous n'irons pas à Avignon

La manifestation « Nous n'irons pas à Avignon » fonctionne comme un off du off ! La Kapstok Compagnie, tout auréolée du soutien du Kaaitheater à Bruxelles, avec à sa tête la chorégraphe Barbara Mavro Thalassitis, se lance dans le délicat sujet de l'héritage maternel : « Qu'ont-elles légué aux filles du troisième millénaire ? » On comprend que la pièce s'appelle *Sans queues ni têtes* : du vécu dit et dansé à la première personne par la chorégraphe elle-même, accompagnée de Todo Gonzalez et de Betty Tebouille.

Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). Gare au Théâtre, 13, rue Pierre-Sémard. Jusqu'au 14 juillet, à 20 heures. Tél. : 01-46-82-61-90. De 35 F à 80 F.

PARTHENAY

Jazz au fil de l'eau

C'est la quinzième édition de ce festival, organisé dans les Deux-Sèvres par une équipe qui pourrait bien sous-titrer la manifestation « Jazz au fil des idées ». La scène française créative et chercheuse y a une grande place, les quelques stars présentes restent à portée humaine. Cette année, le festival a accueilli notamment le pianiste François Raulin, qui dirige un big band et est venu présenter son nouveau trio avec Jean-Jacques Avenel (contrebasse) et Eric Echampard (batterie) ; le tromboniste Yves Robert avec son quintet estival ; la pianiste Sylvie Courvoisier et le violoncelliste Mark Feldman ; Didier Lockwood pour un hommage toujours plaisant à Stéphane Grappelli ; Sophie Agnel et Phil Minton en duo piano et voix ; le Large Ensemble du clarinettiste-saxophoniste Sylvain

Kassap (le 13) ; Quelques fiers Mongols et La Bête à bons dos (le 14). Parthenay (Deux-Sèvres). Concerts au Palais des congrès, à la MCP et au jardin des Cordeliers. Jusqu'au 14 juillet. Tél. : 05-49-64-24-24. De 90 F à 120 F.

AVIGNON

Francesca Lattuada et la Tribu Iota

Une veuve noire aux ongles démesurés croise une flamboyante rousse brandissant son fouet, tandis qu'un loulou à rouflaquettes se prend les pieds dans le tapis de sa frime sous le nez d'un ange aux ailes transparentes. Aussi beaux qu'incongrus, attractifs en diable sont les seize membres bizarrement bien assortis de la Tribu Iota, mise en piste par la chorégraphe Francesca Lattuada. Choisie pour réaliser le spectacle de fin d'année de la douzième promotion de l'Ecole supérieure des arts du cirque, cette Italienne raffinée, portée vers l'univers du cabaret et de la piste, a parfaitement réussi son coup : sa Tribu Iota est un bonheur esthétique et circassien, soufflé par la musique composite de Jean-Marc Zelwer. Avignon (Vaucluse). Clos de l'Abbaye. Jusqu'au 26 juillet. Tél. : 04-90-14-14-14.

BUSSANG

André Marcowicz signe pour l'occasion une nouvelle traduction de *Beaucoup de bruit pour rien*, la pièce de Shakespeare, que Jean-Claude Berutti – directeur artistique depuis 1997 – a choisi de mettre en scène au Théâtre du Peuple. On ne dira jamais assez la beauté de ce théâtre construit par Maurice Pottecher : il est tout en bois, et, au fond de la scène, deux portes peuvent s'ouvrir sur la forêt vosgienne. Ödon von Horvath trouve cette année sa place à Bussang, avec *Don Juan revient de guerre*, confié à un jeune metteur en scène, Richard Brunel. Il y a aussi une académie d'été, qui prolonge le travail de formation de comédiens effectué tout au long de l'année. Les stagiaires présenteront diverses lectures-spectacles. Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, du 14 juillet au 26 août. Beaucoup de bruit pour rien, tous les jours à 15 heures, et Don Juan revient de guerre, tous les jours à 20 h 30. Tél. : 03-29-61-50-48. De 40 F à 120 F.

Le Monde DES RENCONTRES

AVIGNON

Le Monde vous accueille de 11 heures à 19 heures, du 7 au 20 juillet 2001, à l'espace « Le Monde des Rencontres ». Tous les jours, de 17 heures à 18 h 30, rencontre avec les artistes du

festival, animés par Olivier Schmitt. Le 14 juillet : Francesca Lattuada pour « La Tribu Iota » et les élèves de l'école nationale des arts et du cirque. Cloître Saint-Louis, salle audiovisuelle, 20 rue Portail-Boquier, Avignon (84). Entrée libre. Tél. : 04-90-27-33-08.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. Chorale Emmanuel College Chapel Choir. Œuvres de Bach. Praetorius. Parry. Tallis. Purcell. Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8^e. M^o Madeleine. 16 heures, le 13. Entrée libre. Etudiants de l'Académie de musique du XX^e siècle. Œuvres de Grisey, Lachenmann, Ligeti. Ensemble InterContemporain, Jonathan Nott (direction). Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaures, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 13. Tél. : 01-44-84-44-72. 95 F.

Rachel Podger (violin). Bach : Sonates n^{os} 1 et 3, Partita n^o 1. Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris-1^{er}. M^o Cité, Saint-Michel ou Châtelet. 21 heures, le 13 ; 19 heures, le 14 et 15. Tél. : 01-40-51-60-90. De 140 F à 190 F.

RÉGIONS

Les Fourberies de Scapin de Molière, mise en scène de François Kergourlay. Grignan (Drôme). Château. 21 heures, les 14, 17, 19, 20, 21, 24. Tél. : 04-75-46-59-94. 80 F et 110 F. Jusqu'au 25 août.

Cachots/cachoteries

de Bruno Schnebelin et Raymond Blard, mise en scène de Bruno Schnebelin et François Léger, avec la Compagnie Ilotopique. Villeneuve-lès-Avignon (Vaucluse). Fort Saint-André. 15 h 30, 16 heures, 16 h 30, 17 heures, 17 h 30, 18 heures et 18 h 30. Du 14 au 22, sauf le 16 juillet. 80 F et 100 F. II Seminario musicale Charpentier : Histoires sacrées. Gérard Lesne (direction). Beaune (Côte-d'Or). Basilique Notre-Dame, impasse Notre-Dame, 21 heures, le 14. Tél. : 03-80-26-21-33. De 80 F à 350 F. Andras Schiff (piano). Œuvres de Bach, Bartok, Beethoven, Mozart. Colmar (Haut-Rhin). Eglise Saint-Mathieu, 21 heures, le 14. Tél. : 03-89-20-68-97. De 90 F à 240 F. Orchestre national de France. Œuvres de Mozart, Moussorgski, Stravinsky. Stéphane Langlois (piano), Gabriele Fero (direction). Montpellier (Hérault). Opéra Berlioz-Le Corum, esplanade Charles-de-Gaulle, 20 heures, le 14. Tél. : 04-67-02-02-01. 100 F. Attack Theater. De Kope et De La Reza : When Looking, You Weren't. Avignon (Vaucluse). La Manufacture de peinture, 2, rue des Ecoles. 15 heures, du 14 au 28 juillet, sauf le 19. Tél. : 4-32-74-32-74. 90 F. Compagnie Barbara Sarreau Lagune. Avignon (Vaucluse). Studio des Hivernales, 4, rue Escalier-Sainte-Anne. 17 heures, du 14 au 28 juillet sauf le 19. Tél. : 04-90-82-33-12. 70 F. Compagnie Nadège MacLeay Conversations. Avignon (Vaucluse). Caserne des pompiers. 116, rue Carrière. 19 heures, les 14, 15, 16, 18, 19, 20 et 21 juillet. Tél. : 04-90-86-26-63. 70 F.

JEUDI 12 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 La Science, le Bien et le Mal. Forum
- 21.30 et 22.45 Thema. Si fort que ça le sexe fort ? Arte
- 22.00 La planète se réchauffe, la faune polaire s'adapte. Forum
- 23.00 Foot, une ville, deux clubs. Forum

MAGAZINES

- 20.50 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque. France 2
- 20.55 Le Grand Hit. Invités : Hélène Segara ; Alizée ; Isabelle Boulay ; Garou ; Organiz ; Gérard De Palmas ; Patrick Bruel. M 6
- 22.20 Boléro. Invitée : Micheline Connery. TMC
- 23.20 Le Club. Invité : Gérard Oury. Ciné Classics
- 23.50 Courts particuliers. Monica Bellucci. Paris Première

DOCUMENTAIRES

- 17.35 Il était une fois la 2 CV. Odyssee
- 18.00 Sous la mer. Egypte, les épaves de la mer Rouge. Voyage
- 18.30 L'Actors Studio. Peter Falk. Paris Première
- 19.00 Biographie. Henry Kissinger, la vie d'un diplomate. La Chaîne Histoire
- 19.00 Voyages, voyages. La Croatie. Arte
- 19.00 Mary Pickford, la petite fiancée de l'Amérique. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Paris Première

18.30 L'Actors Studio : Peter Falk James Lipton reçoit Peter Falk dans la fameuse école new-yorkaise. Aux détours d'une conversation convenue, empreinte de révérence et de connivence, il révèle les secrets de l'homme. Derrière l'éternel inspecteur Colombo, il nous fait découvrir un enfant borgne qui, devenu acteur, a joué pour Capra et fait partie de la bande de Cassavetes. La formule Lipton fonctionne décidément très bien.

- 20.15 Reportage. Courir pour vivre. Arte
- 20.46 Thema. Mâle dans sa peau. Arte
- 21.25 L'Homme technologique. [7/8]. Machines à tuer. Planète
- 21.45 Le Taillefer, cargo, boulot, dodo. Odyssee
- 22.00 Thema. Victime au masculin. Arte
- 22.15 Adeus penta. Adieu la cinquième coupe. Planète
- 23.10 Thema. Celles qui font bouger les hommes. Arte
- 0.00 Pilot Guides. L'Iran. Voyage
- 0.10 Mon pays, ma prison. Une femme en Palestine. Planète
- 0.30 Bernadette Chirac, première dame de France. France 3
- 0.35 Les Chanteurs ailés d'Amérique du Nord. Odyssee

DANSE

- 19.40 La Fiancée aux yeux de bois. Chorégraphie de Karine Saporta. Musique de Jean-Marc Zelwer. Avec Marie Cool, Luc Favrou, Anne Météier, Jacky Henser... Mezzo

MUSIQUE

- 20.05 Hallelujah. Avec Richard van Allen ; Wendy Eathorne. Par The Bournemouth Sinfonietta et The Canterbury Choral Society. Muzzik
- 21.00 Curlew River. Opéra de Britten. Enregistré à Aix-en-Provence, en 1998. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. Mezzo

Canal+

20.35 Les Destinées sentimentales ■■ Jean (Charles Berling) et Pauline (Emmanuelle Béart) se rencontrent en 1900, lors d'un bal en Charente. Jean est pasteur, père de famille, et vient de se résigner à l'échec de son union avec Nathalie (Isabelle Huppert). Il épouse Pauline. Le film d'Olivier Assayas, tiré d'un roman de Jacques Chardonne, est l'histoire patiemment déroulée d'une vie d'amants longue de trente ans.

- 21.00 Elvin Jones. Concert enregistré au Theaterhaus de Stuttgart, en mars 1991. Avec Elvin Jones, batterie ; John Coltrane, saxophone soprano ; Sonny Fortune, saxophone ténor ; Willy Pickins, piano ; Chip Jackson, contrebasse. Muzzik
- 22.20 Didon et Enée. Opéra de Purcell. Par l'Orchestre et le Chœur de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern. Mezzo
- 23.20 Jazz à Vienne 2000. Avec Pat Metheny, guitare ; Michael Brecker, saxophone ténor ; Bill Stewart, batterie ; Larry Goldings, orgue. Muzzik
- 23.45 Simon Boccanegra. Opéra de Verdi. Enregistré en 1998. Par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Mark Elder. Mezzo
- 0.15 Jazz à Vienne 2000. Avec Nana Vasconelos ; André Rio ; Geraldo Azevedo ; Elba Ramalho ; Moraes Moreira. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 Kim. John Howard Davies. Festival
- 20.35 Le Tigre endormi. Rolf von Sydow. TMC
- 20.50 Les Associées. Jeffrey Reiner. TF 6
- 22.15 Eté brûlant. Jérôme Foulon. TV 5
- 22.35 Délit d'amour. Carl Schenkel. TF 1

SÉRIES

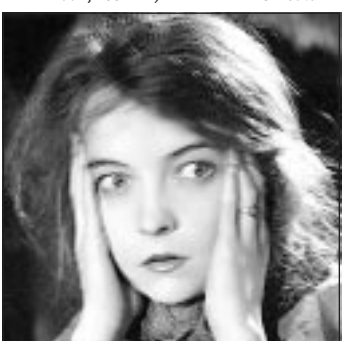
- 18.55 Le Caméléon. [1/2]. Réunion de famille. M 6
- 20.50 Les Cordier, juge et flic. L'Argent des passes. TF 1
- 23.30 Lain. Society. Canal +

ARTE

23.45 Le Vent ■■■ Ce film muet de Victor Sjöström raconte l'histoire d'une jeune femme (Lillian Gish) égarée dans le Far West et confrontée, jusqu'à la folie, aux éléments incontrôlés. Le cinéaste suédois confère aux puissances naturelles un aspect symbolique et cauchemardesque et construit un véritable poème visuel. La lutte de la jeune femme, seule dans une maison qui bascule, constitue le sommet de l'art muet de Sjöström.

FILMS

- 17.10 Le Vieil Homme et la Mer ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1958, 90 min). TCM
- 18.40 Luke la main froide ■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1967, 125 min) O. TCM
- 19.05 American Gigolo ■■ Paul Schrader (Etats-Unis, 1979, 115 min) O. Cinéstar 2
- 20.35 Les Destinées sentimentales ■■ Olivier Assayas (France, 2000, 175 min) O. Canal +
- 20.45 L'Amour à l'italienne ■■ Delmer Daves (Etats-Unis, 1962, v.o., 125 min). TCM
- 22.20 Si je t'aime... prends garde à toi ■■ Jeanne Labrune (France, 1998, 100 min) O. RTBF 1
- 22.25 Paris, Texas ■■ Wim Wenders (Fr. - GB - All., 1984, v.o., 145 min) O. Canal Jimmy
- 22.40 L'Autre ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1999, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 22.55 Saint-Cyr ■■ Patricia Mazuy (France, 2000, 115 min) O. Canal + Vert
- 23.35 Créatures célestes ■■ Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 100 min). Cinéstar 1

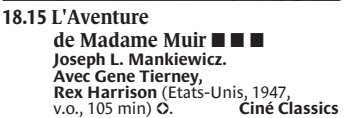


- 23.45 Le Vent ■■■ Victor Sjöström. Avec Lillian Gish, Edward Earle (Etats-Unis, 1928, 85 min). Arte
- 0.10 Ascenseur pour l'échafaud ■■ Louis Malle (France, 1958, 85 min) O. Cinétoile
- 1.35 La Canonnnière du Yang-Tsé ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1966, 180 min) O. Ciné Cinémas 2
- 2.15 Les Fruits de la passion ■■ Shuji Terayama (France, 1980, 80 min) O. Cinéfaz

VENDREDI 13 JUILLET

FILMS

- 13.30 La Canonnnière du Yang-Tsé ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1966, 185 min) O. Ciné Cinémas 2
- 14.40 Créatures célestes ■■ Peter Jackson (Nouvelle-Zélande, 1994, 100 min). Cinéstar 2
- 15.05 Une bringue d'enfer ■■ Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1985, 90 min) O. Cinéfaz
- 15.50 La Plage déserte ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1952, v.o., 70 min). TCM
- 16.15 Mafia blues ■■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, 100 min) O. Canal +
- 16.25 Passage à l'acte ■■ Francis Girod (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 1
- 17.00 Terreur à l'Ouest ■■ André De Toth (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min). TCM



- 18.15 L'Aventure de Madame Muir ■■■ Joseph L. Mankiewicz. Avec Gene Tierney, Rex Harrison (Etats-Unis, 1947, v.o., 105 min) O. Ciné Classics

- 18.30 Mort à Venise ■■ Luchino Visconti. Avec Björn Andrésen, Dirk Bogarde (France - Italie, 1970, 135 min). TCM
- 21.00 La Terrasse ■■ Ettore Scola (France - Italie, 1979, v.o., 155 min) O. Cinétoile
- 21.00 Fort Saganne ■■ Alain Corneau (France, 1984, 185 min) O. Cinéfaz
- 22.45 Piège au grisi ■■ Burt Kennedy (Etats-Unis, 1966, 95 min). TCM
- 23.45 Monsieur Arkadin ■■ Orson Welles (Espagne - France, 1955, v.o., 95 min). Arte
- 23.45 Conan le Barbare ■■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) O. Ciné Cinémas 3
- 0.00 Antoine et Antoinette ■■ Jacques Becker (France, 1947, 90 min) O. Ciné Classics
- 0.05 France, société anonyme ■■ Alain Corneau (France, 1973, 95 min) O. Cinéfaz
- 0.55 Saint-Cyr ■■ Patricia Mazuy (France, 2000, 115 min) O. Canal +
- 1.00 Un homme est mort ■■ Jacques Deray (France - Italie, 1973, 110 min) O. Cinétoile

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 Météo.
- 19.58 et 0.18 Parce qu'il y aura toujours des hommes.
- 20.00 Journal, Le Résultat des courses, Météo, Trafic info.
- 20.50 Les Cordier, juge et flic. L'Argent des passes O.
- 22.35 Délit d'amour. Téléfilm. Carl Schenkel. O.
- 0.15 Le Maillon faible.

FRANCE 2

- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 Envoyé spécial. DHEA. Sida : le retour du risque.
- 23.00 Plein soleil.
- 1.05 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Consomag.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.20 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 La Baraka ■■ Film. Jean Valère.
- 22.40 Météo, Soir 3.
- 23.05 L'Emmerdeur ■■ Film. Edouard Molinaro.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.10
- 18.15 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Les Destinées sentimentales ■■ Film. Olivier Assayas O.
- 23.30 Manga, manga. Lain. Society O.
- 23.50 Surprises.
- 0.00 Garçon ! Film. Claude Sautet O.

ARTE

- 19.00 Voyages, voyages. La Croatie.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Courir pour vivre.
- 20.45 Thema. De quoi j'me mêle ! Si fort que ça le sexe fort ? 20.45 Mâle dans sa peau. 21.30 Si fort que ça le sexe fort ? 22.00 Victime au masculin. 22.45 Si fort que ça le sexe fort ? 23.10 Celles qui font bouger les hommes.
- 23.45 Le Vent ■■■ Film. Victor Sjöström.

M 6

- 17.55 Highlander O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.00 Mode 6.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.38 Météo des plages.
- 20.39 Un jour à part.
- 20.40 Passé simple.
- 20.55 Le Grand Hit.
- 23.20 The Crow, Stairway to Heaven. Le duel O.
- 0.10 12 films, le racisme au quotidien. Sans autre, l'es rien. Court métrage. Philippe Julien O.
- 0.15 Les Couilluses du Loft.
- 1.35 Loft Story. Loft Story : 24 heures après.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Fiction 30. Une bonne dose d'humiliation, de Gérard Levoyeur.
- 21.00 Le Gai Savoir.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Redécouverte : Mais où est passé Arthur Craven ?
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Festival d'été Euroradio. Donné en direct de la Belle-Usine EOS de Fully. Œuvres de Schubert et Liszt.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Grands moments du Festival de Jérusalem 2000. Œuvres de Janacek, R. Schumann, Schubert, Chopin.
- 22.15 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Fauré, Roussel, Ravel, Françaix.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Chercheurs d'épaves. Forum
- 22.00 Cés incontournables ravers ! Forum
- 23.00 Danse, le goût des autres. Forum

MAGAZINES

- 18.30 Bibliothèque Médicis. Tête à tête : Bernard Pivot. Le Débat : Les anciens grecs, nos contemporains. Public Sénat
- 19.00 Tracks. No Respect : Hello Kitty. Tribal : Jesus Skins. Dream : The Doors. Backstage : Techno en Slovénie. Vibrations : Frédéric Beigbeder. Future : Retour aux pixels. Arte
- 20.50 Sagas. Les héritiers. TF 1
- 21.00 Top bab. Invité : M. Canal Jimmy
- 21.55 Recto Verso. Vanessa Paradis. Paris Première
- 23.00 Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ». France 3
- 23.00 Petites histoires du cinéma. Julien Duvivier. Ciné Classics

DOCUMENTAIRES

- 17.10 Civilisations. Lourdes, la source miraculeuse. La Chaîne Histoire
- 17.50 Coraux et poissons. Les joyaux de Kashiwajima. Monte-Carlo TMC
- 18.00 Notre siècle. Nuremberg, procès de la tyrannie. La Chaîne Histoire
- 18.00 100 ans / 100 films. [2/10]. CinéCinémas
- 18.05 Terres animales. [1/3]. L'Afrique et Madagascar. La Cinquième
- 18.30 L'Actors Studio. Holly Hunter. Paris Première
- 19.00 Biographie. Abraham Lincoln [1/2]. La Chaîne Histoire
- 19.50 Les Mystères de l'Histoire. [3/3]. Gladio. La Chaîne Histoire
- 19.55 Il était une fois la 2 CV. Odyssee
- 20.00 Pilot Guides. L'Indonésie. Voyage
- 20.15 Reportage. La Thérapie par les animaux. Arte
- 20.30 Lendemain de guerre en Italie. Planète
- 21.00 Les Grandes Batailles du passé. La bataille de Panipat, 1526. Histoire
- 21.40 Aventures africaines. [2/2]. En Namibie. Odyssee
- 22.00 Géorgie, réveil d'une nation. Histoire
- 22.00 Dancing in the Street. [6/10]. Eight Miles High. Canal Jimmy
- 22.10 Aventures en océan Indien. Planète
- 22.15 Grand format. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960). Arte
- 22.15 Les Grandes Batailles. Balaklava. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Ciné Classics

18.15 L'Aventure de M^{me} Muir ■■■ Au début du XX^e siècle, Lucy Muir (Gene Tierney) va s'installer au bord de la mer dans un cottage inhabité. Elle découvre qu'il est hanté par le fantôme de son ancien propriétaire, le capitaine Gregg (Rex Harrison). Ils deviennent peu à peu amis. Joseph L. Mankiewicz signe là un chef-d'œuvre de poésie, d'onirisme et de magie. Un film culte à voir et revoir. En v.o.

Arte

20.15 La Thérapie par les animaux La solitude est l'ennemie des personnes âgées. Ils sont donc de plus en plus nombreux à adopter des animaux de compagnie. Aux Etats-Unis, l'expérience s'est révélée fructueuse. Des organisations s'occupent de placer des chats ou des chiens auprès de ces personnes ont observé le recul de certaines affections avec la disparition de la solitude. Un documentaire signé Diego Bunuel.

France 3

21.00 Romances d'été, « Drôle de rencontre » Deuxième volet d'une série de téléfilms adaptés de l'œuvre de Rosamunde Pilcher, « Drôle de rencontre » met en scène une jeune orpheline anglaise qui part en Cornouailles rencontrer un grand-père qu'elle ne connaît pas. Ce téléfilm d'Helmut Förmbacher, réalisé pour la chaîne publique allemande ZDF, est plus proche du roman-photo kitsch que de la fiction télévisée.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 14.40 Une seconde chance. Téléfilm. Mel Damski.
- 16.20 Xena la guerrière.
- 17.10 Sunset Beach.
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 Le Maillon faible.
- 19.50 Météo, Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.50 Sagas. Les héritiers.
- 22.45 Les Dossiers de « Sans aucun doute ».
- 0.10 Le Maillon faible.

FRANCE 2

- 14.25 Cyclisme. Tour de France.
- 17.45 Le Tour, vestiaire.
- 18.20 Un livre.
- 18.25 Nash Bridges O.
- 19.15 Le Tour, l'arrivée.
- 19.45 Le Tour des femmes.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 19.55 Tirage du Loto.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 P.J. [5 et 6/6]. Planques O. Descente de police O.
- 22.40 Au cœur de la loi. Echange de bons procédés O.
- 23.30 A la Maison Blanche. Riposte proportionnelle O. Cinq voix de moins O.

FRANCE 3

- 14.15 Une amie pas comme les autres. Téléfilm. John Grant Weil.
- 15.45 Tiercé. En direct.
- 15.55 L'Île fantastique.
- 16.45 Les Jours euros.
- 16.50 Le Chien des Baskerville. Téléfilm. Douglas Hickox.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.15 Le Journal du Tour.
- 20.30 C'est mon choix ce soir.
- 21.00 Drôle de rencontre. Téléfilm. Helmut Förmbacher O.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 23.00 Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ».
- 0.35 Sortir en Avignon.

CANAL +

- 15.00 Derniers paradis sur Terre O.
- 15.55 Le Journal des sorties.
- 16.15 Mafia blues ■■ Film. Harold Ramis O.
- 17.55 La Cape et l'Épée.
- En clair jusqu'à 19.57
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.00 Le Journal.
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of O.
- 19.57 Rien que des monstres O.
- 20.00 Football. Tournoi Club Europe.
- 22.20 Athlétisme. Golden League. Meeting d'Oslo.
- 0.10 Seinfeld. Le paquet.
- 0.30 Spin City. Carter et Stuart et Bennet et Deirdre O.
- 0.55 Saint-Cyr ■■ Film. P. Mazuy O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- O Tous publics
- O Accord parental souhaitable
- O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- O Public adulte
- O Interdit aux moins de 16 ans
- O Interdit aux moins de 18 ans

- Les cotes des films
- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Pékin

par Pierre Georges

IL Y A ASSEZ longtemps que nous n'avons plus la moindre illusion sur ce fameux idéal olympique, de blanc vêtu. Les Jeux sont devenus le jouet des seigneurs des anneaux : télévision, sponsors, équipementiers. Les Jeux, dont on vit même l'attribution se faire au plus-offrant plutôt qu'au mieux-disant, comme marché public truqué, les Jeux entretiennent leur légende, dans le pathos moralisateur et universel qui, avantageusement, masque les intrigues de palais et de palace.

Les Jeux sont plus marchands qu'olympiques. Au sens où le sport est devenu une marchandise comme les autres, ayant même anticipé largement, au village planétaire, sa place à l'étal. Les Jeux sont bien de leur époque, épousant à la perfection, en prophétisant même, les dérives et les folies sur l'inévitable course à l'argent, fût-il le dollar.

Les Jeux, au prétexte des Jeux et de cette commode idée de trêve, d'un idéal cherchant dans l'antique pari un moderne alibi, sont de leur temps, de notre ; minés par toutes les plaies du Temple : l'argent, le dopage qui en est le digne fils, le gigantisme, le creuset fécond et peu regardant des passions politiques et des propagandes d'Etat, l'art d'accueillir une trêve victime à tous les régimes, et pour les plus discutables à toutes leurs infâmes sauces.

Dans quelques heures, à Moscou, les grands électeurs du CIO vont décider. Sortir la ville élue de leur chapeau. Décider enfin à qui confier les Jeux de 2008, comme un pari ou un défi. On sait, on lit que, avant le vote, les lobbies se sont activés, lobbies politiques, diplomatiques, économiques, culturels. C'est la règle du jeu, et des Jeux, qui veut que la

première médaille d'or, et la plus importante, soit celle de l'attribution de l'épreuve à une ville. Une ville qui, en l'occurrence, n'est pas qu'une ville, mais tout un pays, et tout le régime politique de ce pays.

L'attribution des Jeux, dans l'alternance et la rivalité des continents, vaut brevet de respectabilité plus encore que de capacité ou de savoir-faire en matière d'accueil ou d'organisation. Cette attribution, du moins s'il reste un zeste d'idéal et de respect des droits de l'homme en cette désignation et en ce choix, devrait donc se faire autant et davantage sur la qualité morale et politique du pays et de son régime du moment que sur ses capacités hôtelières ou sur la nature de ses équipements sportifs.

Et voici bien pourquoi l'idée même que Pékin puisse l'emporter dans un vote de choix ou de pari sur l'avenir politique de ce pays est, pour nous – mais nul n'est tenu de partager cette opinion –, proprement obscène. On sait bien l'argumentaire qui est développé. Il est de taille, de la taille de la Chine. A savoir qu'on ne saurait tenir le plus peuplé pays du monde à l'écart du mouvement, et à l'index de l'olympisme ; digne d'y participer, indigne de l'organiser. A savoir aussi, que Pékin, déjà, fut privé, pour deux voix seulement, des Jeux 2000 au profit de Sydney. Et que donc, ce serait lui rendre justice en cette manière d'appel olympique. A savoir, enfin, cela est dit moins fort, que ce pays est un énorme marché pour les équipementiers.

Certes, mais ce pays est aussi une énorme prison. Pour les idées, pour les libertés, pour les hommes. Et là est notre refus de l'idée même.

Des chercheurs américains ont créé puis détruit des embryons humains

George W. Bush va se prononcer sur le financement public des recherches sur les cellules-souches

UNE ÉQUIPE de chercheurs américains révèle, dans le dernier numéro daté de juillet du mensuel scientifique *Fertility and Sterility*, avoir créé des embryons humains aux seules fins de la recherche. Conçus in vitro, ces embryons ont ensuite été détruits à un stade précoce de leur développement. Ce travail s'inscrivait dans le cadre des recherches sur les cellules-souches embryonnaires dont on postule qu'elles pourraient déboucher sur la mise au point d'un traitement des maladies dégénératives aujourd'hui incurables. Dirigée par Susan E. Lanzendorf et Gary D. Hodgen, l'équipe américaine travaille à l'institut de médecine de la reproduction de l'Eastern Virginia Medical School de Norfolk (Virginie). Dans les colonnes de *Fertility and Sterility*, ces chercheurs expliquent avoir dans un premier temps recueilli 162 ovocytes prélevés chez douze femmes volontaires, qui ont été rémunérées entre 1 500 et 2 000 dollars chacune.

Après fécondation in vitro avec des spermatozoïdes provenant de donneurs consentants, l'équipe américaine explique avoir obtenu 110 embryons qui ont été mis en culture. Au terme de cinq à six jours de développement (stade du blastocyste), tous ces embryons ont fait l'objet de manipulations conduisant à leur destruction, tout en permettant dans certains cas d'établir des lignées durables des cellules-souches qui les constituaient. Les chercheurs concluent leur publication en expliquant qu'ils apportent ici la démonstration que le recours à des cellules sexuelles masculines et féminines provenant de donneurs con-

sentants permet d'établir des lignées cellulaires qui pourront être utilisées à des fins thérapeutiques. Ils assurent, d'autre part, avoir longtemps réfléchi aux aspects moraux d'une telle recherche et avoir, en l'occurrence, obtenu toutes les autorisations des institutions en charge de l'éthique. « Nous avons examiné de nombreuses questions avant de commencer cette étude, et notre objectif était de nous assurer que les donneurs d'ovocytes et de sperme comprenaient bien la nature et le but de nos recherches avant d'y participer », a précisé Susan Lanzendorf.

UN CONSENSUS INTERNATIONAL

C'est la première fois que des biologistes expliquent avoir conçu puis détruit des embryons aux seules fins de la recherche scientifique et médicale. Depuis les récentes et nouvelles perspectives offertes par l'usage des cellules-souches embryonnaires, les quelques travaux menés dans ce domaine concernaient des embryons qui avaient été initialement conçus in vitro à des fins de reproduction puis conservés par congélation avant d'être abandonnés par le couple stérile à l'origine de leur création. Un consensus international, autant juridique que scientifique, commençait d'autre part à émerger pour autoriser de tels travaux sur ce type d'embryons « orphelins » et prohiber en revanche la création d'embryons humains dans le seul dessein de la recherche. Mais l'annonce des chercheurs américains vient relancer la controverse éthique sur le statut – personne ou chose – de l'embryon humain, l'usage qui peut ou

non en être fait. Coïncidence ou pas, cette publication survient au moment où le président George W. Bush s'approprie à se prononcer sur un éventuel financement public de la recherche médicale sur les cellules-souches embryonnaires. M. Bush « décidera de cette question selon son propre calendrier en reconnaissant les questions profondément complexes que soulève cette affaire pour notre société », a indiqué, mercredi 11 juillet, Ari Fleischer, le porte-parole de la Maison Blanche. Jusqu'à présent, les crédits fédéraux américains ne pouvaient être affectés à des travaux de ce type, qui peuvent en revanche être financés par le secteur privé. Le représentant de la Conférence américaine des évêques catholiques, Richard Doerflinger, a qualifié la situation de « pente glissante », tandis que Tom Delay, chef de file de la majorité républicaine à la Chambre des représentants, a estimé qu'il s'agissait d'une « nouvelle effroyable ». L'expérience des chercheurs de Virginie, a-t-il dit, « est dangereuse sur le plan éthique et crée un fâcheux précédent ».

« Cette information témoigne de la banalisation des pratiques en même temps qu'elle illustre l'ambiguïté de la situation qui prévaut aux Etats-Unis, où le privé peut réaliser ce que le public interdit, a déclaré au Monde Noëlle Lenoir, présidente du comité d'éthique de la Commission européenne. On peut également redouter que ce soit une nouvelle étape d'un processus qui conduira au clonage reproductif dans l'espèce humaine. »

Jean-Yves Nau

La Commission de Bruxelles lance une offensive contre les régimes fiscaux « déloyaux » au sein de l'Union européenne

BRUXELLES

de notre bureau européen

Lasse d'attendre que les quinze se mettent d'accord sur les mesures du « paquet fiscal », la Commission européenne est passée à l'offensive, mercredi 11 juillet, sous la forme d'une série d'enquêtes dans huit Etats membres, toutes liées à des avantages fiscaux qui seraient indûment accordés à certaines entreprises. Cette initiative a été critiquée par plusieurs gouvernements, mais Mario Monti, commissaire européen chargé de la concurrence, a la conscience tranquille : dès lors que les quinze ont pris des engagements pour en finir avec les « mesures fiscales déloyales », la Commission « fait son devoir », a-t-il estimé.

En pratique, celui-ci consiste à lancer des procédures d'examen à l'encontre de onze régimes de taxation des entreprises, lesquels sont susceptibles de constituer des aides d'Etat a priori incompatibles avec le traité (celles-ci ne doivent pas être sélectives et s'appliquer à un seul secteur, mais concerner l'ensemble de l'économie). Les avantages fiscaux accordés à des multinationales ou à des sociétés actives dans le secteur des services financiers ou des assurances sont particulièrement visés, la Commission estimant probable qu'« ils ne fassent que libérer indûment leurs bénéficiaires d'une partie de leur pression fiscale normale ».

La procédure engagée signifie qu'au terme d'une enquête (qui peut aller jusqu'à 18 mois), la Commission adoptera une décision finale : si celle-ci est positive, l'aide

peut continuer à être mise en œuvre, avec ou sans conditions ; si elle est négative, l'aide est de facto interdite et son remboursement par les bénéficiaires peut être exigé. Les régimes fiscaux contre lesquels la Commission a décidé d'agir concernent notamment les pays suivants : Allemagne, Espagne, France, Irlande, Luxembourg, Pays-Bas, Finlande et Royaume-Uni. S'agissant de la France, deux régimes fiscaux préférentiels sont « épinglés » : le régime des quartiers généraux (d'entreprises) et des centres de logistique (entreprises) dont l'activité est l'entreposage, l'étiquetage et le conditionnement de produits, et le régime des centrales de trésorerie.

Au Royaume-Uni, la Commission vise le régime applicable à certaines sociétés offshore de Gibraltar ; en Irlande, pays qui a connu un vif succès pour attirer des sièges d'entreprises multinationales en proposant d'importants avantages fiscaux dans des « zones franches », c'est l'« exonération fiscale des revenus de source étrangère » qui est dans le collimateur, etc. Tous ces régimes constituent autant de « niches » qui ont pour effet d'introduire une concurrence fiscale déloyale. L'offensive de la Commission a été mal accueillie par certains gouvernements. Tel Didier Reynders, ministre belge des finances et président de l'Eurogroupe : « il faut éviter qu'au moment où nous menons un débat politique avec un calendrier précis sur le paquet fiscal, on se lance dans une procédure juridique. Si on le fait, on tue le débat politique. Si la Commis-

sion veut saborder le débat sur la fiscalité, elle doit faire son choix ».

Le « paquet fiscal », sur lequel les quinze négocient depuis plusieurs années (et pour cause : certains Etats, comme la Belgique ou le Luxembourg, ne veulent pas renoncer à un système fiscal qui s'apparente à une « poule aux œufs d'or »), est un ensemble de trois éléments : la future directive sur la fiscalité de l'épargne (retenue à la source sur les comptes bancaires et financiers des non-résidents, etc.) ; la directive sur les intérêts et redevances payés au sein d'un même groupe de sociétés ; enfin, le « code de conduite », qui porte sur des mesures fiscales en faveur des entreprises, considérées comme « dommageables », car affectant les investissements et les implantations. Un rapport de 1999 a énuméré 66 mesures entrant dans cette catégorie, dont celles spécifiquement visées par M. Monti.

Laurent Zecchini

Paul Benkimoun

Un général russe reconnaît des « crimes à grande échelle » en Tchétchénie

MOSCOU. Le commandant par intérim des forces russes dans le Caucase du Nord a reconnu, mercredi 11 juillet, des « crimes à grande échelle » lors des opérations menées la semaine dernière en Tchétchénie. « Ceux qui ont mené les opérations de ratissage à Sernovodsk et à Assinovskaïa se sont conduits de façon grossière et anarchique, détruisant tout sur leur passage mais prétendant après coup ne rien savoir de ces destructions », a déclaré le général Vladimir Moltenski, cité par Itar-Tass, dans une critique sans précédent envers ses troupes. Mais le ministère russe de l'intérieur a sommé les responsables russes de ne faire aucun commentaire sur ces opérations tant que les enquêtes engagées n'auront pas été menées à terme. Un porte-parole a dénoncé ceux qui ont présenté les activités de l'armée comme « illégales et inutiles », qualifiant ces déclarations d'irresponsables et visant à induire en erreur l'opinion publique. Par ailleurs, la veille de l'arrivée à Moscou, mardi 10 juillet, de Bertrand Delanoë, le Conseil de Paris a adopté, par dix voix contre deux, un texte présenté par les élus Verts appelant le maire à « interpellier publiquement le président Poutine au sujet de la guerre d'extermination du peuple tchétchène menée par l'armée russe (...) dans une indifférence quasi générale ».

DÉPÊCHES

■ **INFLATION** : les prix à la consommation se sont stabilisés en juin (avec une très légère hausse de 0,1 %) selon les données provisoires publiées, jeudi 12 juillet, par l'Insee, alors qu'ils avaient connu une forte hausse en mai (+0,7 %). Leur progression sur un an est de +2,1 % (contre +2,3 % fin mai).

■ **LOTTO** : résultats des tirages n° 55 effectués mercredi 11 juillet. Premier tirage : 12, 17, 43, 46, 47, 49 ; numéro complémentaire : 27. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 710 245 F (260 725 €) ; 5 numéros : 7 570 F (1 154 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 290 F (44,21 €) ; 4 numéros : 145 F (22,10 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). Second tirage : 16, 22, 23, 25, 29, 49 ; numéro complémentaire : 7. Rapports pour 6 numéros : 11 559 990 F (1 762 309 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 56 220 F (8 570 €) ; 5 numéros : 7 430 F (1 132 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €).

Tirage du Monde daté jeudi 12 juillet 2001 : 501 168 exemplaires.

1-3

Révissez vos classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde

UNIVERSAL

FRANCE INTER

FNAC



STRAUSS J. walse de L'empereur KARAJAN

PRESQUE TROIS TEMPS. Les Philharmoniques de Vienne et de Berlin sont réunies dans ce coffret autour des valses, polkas et ouvertures des Strauss. Ce qui est passionnant, c'est que les deux orchestres ne mêlent pas leurs couleurs respectives si différentes alors que le chef autrichien impose sa propre conception musicale. Celle-ci n'est qu'un lointain souvenir de la musique légère. La mise en scène est grandiose, les nuances sont portées dans la houle des cordes, le phrasé s'allonge infiniment jusqu'à ce que chaque note disparaisse dans la suivante. Karajan avait sa propre conception de la valse à trois temps, profondément altière et viennoise : "On marque le premier temps, on joue le second et éventuellement le troisième..." Inimitable et magique.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

FRANCE

fnac.com

JEU-CONCOURS Le Monde

Quel personnage se cache derrière le dessin d'aujourd'hui ?

Bulletin-réponse et prix à gagner dans les pages de cette édition

PETITE REINE

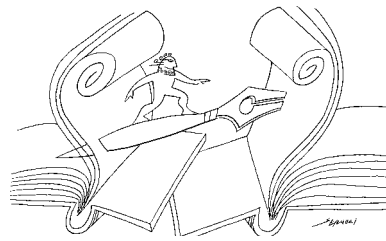
En selle avec Paul Fournel et Antoine Blondin pour une double célébration du vélo page 28



ROGER-VOLLET

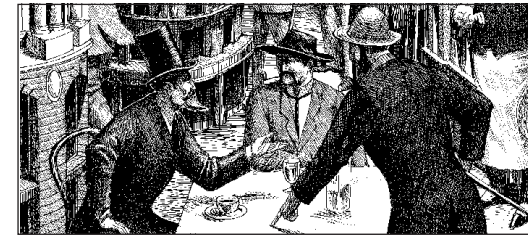
DU CÔTÉ DES POCHEs

« Jean Santeuil » de Marcel Proust page 28



FIN DE CHRONIQUE

par Roger-Pol Droit page 29



PROMENADE À MADRID

page 30

L'étrange baronne P. D. James

Il serait temps d'être sérieuse », s'exclamait à la veille de ses soixante-dix-sept ans la baronne de Holland Park en entamant ses mémoires. Voulait-elle dire qu'après avoir publié quatorze romans policiers qui ont fait d'elle la plus incontestée des « reines du crime », le moment était venu d'abandonner la fiction pour des activités plus respectables ? Le journal qu'elle a tenu du 3 août 1997, date de son anniversaire, au 3 août 1998 et publié l'an dernier en France sous ce titre (*Il serait temps d'être sérieuse*, Fayard) est à la fois un bilan et une façon de couper court aux demandes incessantes qui lui sont faites d'éclairer quelque peu le mystère de sa biographie. Ce n'était en aucun cas un renoncement au genre qui a fait sa gloire. Phyllis Dorothy James demeure une énigme que son nouveau roman ne dissipe

pas vraiment. Comment cette lady si respectable, véritable monument de la culture britannique, couverte de distinctions de nombreuses universités, membre de la commission liturgique de l'Eglise anglicane, siégeant à la Chambre des lords depuis qu'elle a été faite baronne de Holland Park en 1991, et qui arrive encore à y choquer ses pairs par ses discours ultraconservateurs, peut-elle écrire *Meurtres en soutane* qu'on pourrait difficilement présenter comme une apologie de l'Eglise anglicane avec ses prélats tor-

Gérard Meudal

ment cette farouche conservatrice attaque parfois avec virulence les valeurs traditionnelles. C'est donc au tour de l'Eglise anglicane de prendre une volée de bois vert. « Le nombre de pratiquants ne cesse de diminuer mais les gens éprouvent tout de même le besoin de croire. Simplement, ils ne se tournent plus vers la religion organisée. Personnellement, je continue à faire partie de l'Eglise anglicane. Si je ne partage pas toutes ses positions théolo-

giques, je poursuis ma quête au sein de la religion dans laquelle j'ai été élevée. » *Meurtres en soutane* met en scène une petite communauté au bord du précipice. Au sens propre parce qu'elle est installée sur une falaise de l'East Anglia que la mer ne cesse de ronger, au figuré parce que la crise des vocations et des difficultés matérielles menacent sa survie. Si on trouve dans la galerie de portraits une espèce de saint homme comme le Père Martin, on trouve aussi bien un prélat particulièrement rigoriste dont la seule ambition semble être de s'approprier les trésors que possède la communauté. Et bien sûr de noirs desseins et quelques cadavres.

donné au roman policier anglais ses lettres de noblesse en alliant « la littérature à un genre populaire », *Meurtres en soutane* est bien à cet égard un couronnement, une méditation subtile sur la fuite du temps et la solitude et le livre le plus personnel de l'auteur plein de nostalgie pour cette côte de l'East Anglia et pour l'enfance disparue. Celui aussi qui jette un nouvel éclairage sur Adam Dalgliesh, le détective poète qui a bien des égards ressemble fort à son auteur. (P. D. James a renoncé aux aventures de son autre héroïne Cordelia Gray, après une adaptation télévisée où la jeune femme policière était incarnée par une actrice enceinte.) Il faut se souvenir que P. D. James est venue au roman policier assez tard, dans les années 1960, à peu près au moment de la mort en 1964 de son mari, le docteur Connor Bantry White, qui depuis son retour de la guerre ne s'était jamais remis de troubles psychiatriques graves. Quand P. D. James commence à écrire, c'est d'abord pour subvenir aux besoins de sa famille mais peut-être aussi pour oublier ce deuil. Les fréquentes allusions qu'elle fait dans son journal à la maladie mentale ne s'expliquent pas seulement par sa propre carrière dans les hôpitaux. Commentant les polémiques concernant le couple Ted Hughes et Sylvia Plath, elle écrit :

« J'ai toujours éprouvé une profonde sympathie pour la dignité avec laquelle Hughes a supporté la calomnie pendant des années sans rien dire. Une mère de deux enfants qui se suicide n'est pas saine d'esprit et une telle souffrance mentale plonge ses racines bien plus loin que dans les imperfections d'un mariage. Du reste quelqu'un qui n'a pas vécu avec un compagnon malade mental ne peut pas comprendre ce que cela veut dire. » Serait-ce le secret de cette farouche baronne, si virulente parfois et si pleine de compréhension pour les désordres de l'âme humaine ? L'alliance de la plume et du cœur ? Au fond elle n'en fait pas mystère. Aux nombreux écrivains débutants qui viennent lui demander conseil, elle répond invariablement : « Lisez les meilleurs auteurs anglais et essayez d'apprendre ce que c'est d'être humain. »

Meurtres en soutane semble avoir été écrit comme une sorte de bouquet final, comme si P. D. James avait voulu regrouper dans un même roman tous les thèmes qui lui sont chers, la radiographie sévère d'un groupe social, la disparition d'un monde et d'un lieu avec en prime une bonne dose de nostalgie. Car, pour la première fois, l'auteur évoque l'enfance de son détective Adam Dalgliesh qui revient enquêter sur les lieux mêmes où il a passé une partie de sa jeunesse. « Il se réjouit de retrouver des lieux où il a été heureux. L'expérience s'avère tragique. On ne peut pas retourner dans le passé. Tout ce qu'il a connu étant enfant subsiste encore mais menacé ou délabré. » C'est ce qui fait le charme des romans de P. D. James, cette fêlure, ce vacillement d'un monde condamné et qui la différencie entre autres des romans policiers à la Agatha Christie dans lesquels la solution de l'énigme dissout le chaos et rétablit un ordre ancien. Pourtant P. D. James s'amuse énormément, pastichant ici Agatha Christie, utilisant là Trollope comme ressort d'un crime, multipliant les allusions littéraires. Ainsi l'un des prêtres, chargé de restituer à sa famille les effets personnels d'un étudiant décédé (Accident ou suicide ? C'est le point de départ du roman) découvre sur sa pèlerine une malencontreuse trace de sperme qu'il s'efforce discrètement d'effacer sans grand succès, frottant la maudite tache avec autant d'énergie et de désespoir que Lady Macbeth cherchant à laver le sang de ses mains.

S'il est admis que P. D. James a

donné au roman policier anglais ses lettres de noblesse en alliant « la littérature à un genre populaire », *Meurtres en soutane* est bien à cet égard un couronnement, une méditation subtile sur la fuite du temps et la solitude et le livre le plus personnel de l'auteur plein de nostalgie pour cette côte de l'East Anglia et pour l'enfance disparue. Celui aussi qui jette un nouvel éclairage sur Adam Dalgliesh, le détective poète qui a bien des égards ressemble fort à son auteur. (P. D. James a renoncé aux aventures de son autre héroïne Cordelia Gray, après une adaptation télévisée où la jeune femme policière était incarnée par une actrice enceinte.) Il faut se souvenir que P. D. James est venue au roman policier assez tard, dans les années 1960, à peu près au moment de la mort en 1964 de son mari, le docteur Connor Bantry White, qui depuis son retour de la guerre ne s'était jamais remis de troubles psychiatriques graves. Quand P. D. James commence à écrire, c'est d'abord pour subvenir aux besoins de sa famille mais peut-être aussi pour oublier ce deuil. Les fréquentes allusions qu'elle fait dans son journal à la maladie mentale ne s'expliquent pas seulement par sa propre carrière dans les hôpitaux. Commentant les polémiques concernant le couple Ted Hughes et Sylvia Plath, elle écrit :

MEURTRES EN SOUTANE (Death in Holy Orders)

de P. D. James. Traduit de l'anglais par Eric Diacon. Fayard, 462 p., 135 F (20,58 €).

★ A signaler dans le numéro 5 de la revue semestrielle *Temps noir*, qui vient de paraître, un très bon dossier de Delphine Kresge-Cingal consacré à P. D. James (*Temps noir*, éditions Joseph K., 190 p., 85 F [12,95 €])



ROBERTO FRANKENBERG

ÉLIE-GEORGES BERREBY

L'auteur de JONAS revient avec

LE RETOUR DE L'HOMME DE NAZARETH

romans

ÉDITIONS DU ROCHER

UNE VIE ORIGINALE DE L'ILLUSTRE JUIF

Livraisons

● NOUVELLES D'EN BAS, de Bernard Ollivier

« En bas » c'est dans le métro, sur les quais, le long des couloirs ou au fond des recoins que seuls connaissent les préposés, et quelques autres. Un univers où se déroulent les nouvelles de Bernard Ollivier, l'écrivain randonneur. Mais « en bas », c'est aussi le pied de l'échelle, le fond du trou, le monde des exclus, des SDF, clochards d'antan. Ollivier les aime bien, il invente à leur sujet des histoires sympathiques élégamment troussées. L'un d'eux donne gaiement un coup de pouce aux dragueurs embarrassés, un autre se déguise chaque jeudi pour aller voir une femme qui le croit comptable. Les voilà même qui désarçonnent les responsables en organisant une manifestation inédite. Ils protègent les enfants, liquident les dealers, méprisent les millions des affairistes. Avinés, bien sûr ; puants, certes, mais les gueux d'Ollivier ont assez d'amitié, de bon sens et d'honneur pour servir de conscience métropolitaine aux usagers fourbus (Phébus, 212 p., 119 F [18,14 €]).

J. Sn

● LE VOL DU PIGEON, de Youval Shimoni

C'est un bien étonnant premier roman que Youval Shimoni, cinéaste de formation et éditeur, propose avec ce double récit aux contours étranges et mystérieux. Singulier par sa forme puisqu'il met en scène littéralement face à face un couple d'Américains venu visiter Paris et une jeune femme seule que plus rien ni personne n'attend. Quels liens peuvent unir les deux touristes âgés, un rien aigris, décrits avec une précision quasi maniaque et la jeune femme qui s'apprête à vivre sa dernière journée ? Pour le savoir, on ne saura trop conseiller de lire les deux histoires simultanément pour se laisser saisir par une écriture qui passe, dans un même mouvement, d'une description froide, implacable à une mélodie onirique et envoûtante. Tournoyante jusqu'à la chute (traduit de l'hébreu par Ziva Avran et Arlette Pierrot, éd. Métropolis, 210 p., 140 F [21,35 €]).

Ch.R.

● TINA OU DE L'IMMORTALITÉ, d'Arno Schmidt

Grâce à l'infatigable travail et la passion d'un traducteur, Claude Riehl, qui a traduit pas moins de huit livres en dix ans, les écrits d'Arno Schmidt deviennent enfin accessibles en français de façon continue. Né en 1914 à Hambourg, mort en 1979 à Bargfeld dans la lande de Lunebourg où il vivait en ermite, Arno Schmidt est l'auteur d'une œuvre qui n'a pas fini de nous chahuter. Cette nouvelle, écrite en 1955, décrit les affres des auteurs du passé consignés en enfer et condamnés à l'immortalité tant qu'il leur reste le moindre lecteur. Dans ce monde souterrain et inversé, la vanité cède devant le désir de disparaître enfin – et le pire des fléaux est d'être redécouvert par un lecteur un peu trop zélé et curieux. Avec beaucoup d'humour et de science, Claude Riehl commet une biographie qui est la bienvenue pour nous guider dans le labyrinthe d'une œuvre affolante d'érudition et de jubilation où se marient rage et rêverie, microréalisme et invention (traduit de l'allemand par Claude Riehl et suivi d'un essai biographique : « Arno à tombeau ouvert » par C. Riehl, éd. Tristram, 122 p., 75 F [11,43 €]).

P. Ds

● ON PEUT TIRER SUR LES POISSONS, de Tamarik

Hier directrice de musée, aujourd'hui parolière de pop music, Tamarik jette sur les services de répression contre la drogue un regard sarcastique, feuilletonesque et branché. Son héroïne, une sorte de James bond girl rompue aux séductions les plus assassines et aux technologies les plus sophistiquées, y rôde sur les traces de quelques escrocs homériques, dont un beau brun qui fait un « plongeon définitif par-dessus la rambarde de son 40^e étage » après avoir fait subir le même orgasme à sa dernière conquête. Sèchement, avec une implacable ironie, Tamarik révèle un talent décapant, à suivre (Mazarine, 212 p., 95 F [14,48 €]).

J.-L. D.

BESOIN DE VÉLO

de Paul Fournel.
Seuil, 240 p., 110 F (16,77 €).

Associer le pied à l'idée de vélocité, un nouveau nom apparu au XIX^e siècle. Il s'agissait de baptiser « un appareil à roues avec siège dont la mise en marche est produite par un mécanisme mû par les pieds ». Ainsi les dictionnaires définirent-ils le vélocipède, l'ancêtre de la bicyclette, plus généralement appelée vélo, peut-être par hommage à l'aïeul qui, à en croire la statistique, a aujourd'hui 800 millions de descendants dans le monde dont 16 millions en France.

Pour n'avoir jamais disparu, le vélo connu, après la guerre, une désaffection bien compréhensible. On avait trop pédalé pendant cinq ans pour ne pas remplacer la petite reine par sa majesté automobile. Si le Tour de France retrouvait sa popularité, on se voyait plus volontiers à applaudir Robic et Bartali sur le bord de la route qu'à enfourcher une bécane. Mais les temps changent avec une étonnante vélocité. La pollution accompagnant l'entrée dans le troisième millénaire, la mécanique mue par les pieds trouve un regain d'intérêt. On honore le vélo oublié. On lui offre des couloirs réservés, des jours et des lieux privilégiés, cependant que les politiques en font un argument de vente de leur programme et qu'il devient emblème de pureté. Pour l'avenir de la planète, nous avons besoin de vélos. Comme ne dit pas Paul Fournel. Ou plutôt, comme il ne dit pas exactement. Le besoin qu'il évoque relève moins de soucis politico-écologiques que d'une nécessité de vie. Fournel n'est pas indifférent à la qualité de l'air, mais il est de ceux qui ont besoin de vélo comme on en a de pain et d'amour. Et, pour exprimer son appétit et son amour, il écrit sur son vélo comme on parle d'un

ami avec lequel tout se partage, malheur comme joie, car « chaque cycliste, même débutant, sait qu'à un moment ou à un autre de sa vie il aura rendez-vous avec une portière de voiture ».

Enfourcher un vélo, ce n'est pas « monter sur une machine pour l'oublier, c'est, au contraire, entamer un débat permanent avec elle. » Ce débat, Fournel l'entretient depuis longtemps et il nous en fait témoin par la voie de souvenirs personnels ou qui appartiennent à l'histoire. La première bicyclette qu'on ne se lasse pas de regarder dans sa chambre d'enfant ; la « mission » confiée aux tours de pédales d'avertir que la vieillesse approche ; « les mérites du Reynolds 5/10e et de l'alu... la rigidité du carbone-céramique » – les initiés comprendront ; un salut à Eugène Christophe, le premier maillot jaune de l'histoire ; le dopage quand « les générations montantes prennent maintenant pour danser le samedi soir les drogues que Coppi prenait pour gagner le Tour » ; le bonheur de vivre la nature quand « le vélo sent bon » les odeurs de la campagne, quand « le paysage se donne à voir et pas à être », à vélo je suis assis dedans ». Et il nous distille des instants de bonheur, des moments de la vie du cycliste dont la plupart ne nécessitent aucune initiation pour que le lecteur en goûte les récits.

Ces moments, Fournel en connaît les différentes saveurs. Il les traduit avec une qualité d'humour qui répond à celle du style, où la poésie trouve place quand le bruit du vélo « est le bruit du vent », quand la nostalgie apparaît au souvenir du Vel'd'Hiv', quand dans un clin d'œil à Pérec des *Je me souviens* font revivre le « temps des fourches fragiles (sur) des routes fracassantes » et des héros comme « le ténébreux Luis Ocana », autant de pages savoureuses pour le passionné de vélo ou l'amateur de belle littérature. Et qui cumule sera comblé.

Pierre-Robert Leclercq

Célébrations du vélo

Tandis que sur le chemin des souvenirs, Paul Fournel évoque sa passion pour la petite reine, les chroniques d'Antoine Blondin nous entraînent sur les routes du Tour de France

TOURS DE FRANCE

d'Antoine Blondin.
Edition établie
par Stéphanie Rysman,
La Table Ronde, 940 p.,
220 F (33,54 €).

Parce qu'il avait l'humeur vagabonde et plus d'un tour dans son sac – il boucla 28 Grandes boucles entre 1954 et 1982, et rédigea de sa belle écriture déliée, 124 chroniques cyclistes –, Antoine Blondin était un compagnon des grandes et vilaines heures de la petite reine, compagnon du Tour de France avec ses passes d'armes et ses crises de larmes. Compagnon à plus d'un titre, car c'est d'abord par eux qu'on reconnaissait l'homme de plume, ces titres qui résumaient les maux du coureur en quelques mots choisis, drôles mais jamais risibles, légers mais jamais insignifiants : « La défaillance de Limoges », « Balade des drames du temps jadis », ou, à la manière de Louis-Ferdinand Céline, « Massacre pour une bagatelle », ou encore, « Zigzag dans le rétro »...

Blondin se savait chez lui dans les courants d'air du peloton. Les coureurs avaient « le pain et la selle », lui avait l'amitié, les compagnons de boulot, de goulot. « Le Tour de France, plaiderait-il, est notre tour d'ivoire. Durant trois semaines, il nous soustrait au train commun du monde. Il nous confisque nos soucis. Je ne connais guère de milieu ni d'endroit où l'on se sente plus protégé contre les agressions les plus insidieuses venues de l'extérieur, si ce n'est dans les toilettes quand le verrou est mis ». Dans son regard malicieux glissait la douce passation des pouvoirs : « Le général de Gaulle dirige la France onze mois sur douze, en juillet, c'est Jacques Goddet », observait-il. Le partage des tâches était admirable : les jambes d'Anquetil, de Merckx, d'Hinault, la main de « l'Antoine », l'effort et le panache

d'un côté, de l'autre les mots, l'émotion intacte de ce conteur qui ne comptait pas quand il s'agissait d'aimer, sachant avec le poète que la mesure est la seule mesure de l'amour.

En ces temps troublés par les révélations sur le dopage et la corruption, on relit avec une attention toute particulière la chronique de Blondin du 14 juillet 1967, jour de deuil dur le Tour, quand Tom Simpson, dopé, dupé, termina sa vie sur les pentes du Ventoux. « Le surmenage cycliste est une notion vaine. Ce n'est pas avec des médailles ou des millions qu'on attire les hommes vers leur tombeau. L'essentiel, qui est de savoir jusqu'où on peut aller trop loin, ne cesse pas de leur appartenir. » Pour oser à demi-mots des vérités qu'on se bornait à murmurer, Blondin parlait de « la solitude » et de « la pudeur qui sont la loi des familles ». C'est dire combien la lecture de ces chroniques apparaît ici anachronique tant le rêve a viré au sordide, d'Epo en pot belge, d'étapes arrangées en victoires tarifées. Et pourtant, on ne se lasse pas de tourner les pages comme une roue tourne sans entrave, car c'est un morceau d'enfance, de jeunesse, qui défile au rythme de la plume légère et tendre de Blondin, des morceaux de France, aussi, paysages et petites gens sans prétention, au point que, si l'écrivain, trouvant peut-être l'étape languette, s'échappe en compagnie d'Hemingway (« Hemingway parmi nous », 4 juillet 1961), son public – bon public – applaudit mais demande aussitôt : « Cet Hemingway, il court dans quelle équipe ? » Au bout de la route, Blondin le paresseux, lui que ses éditeurs poursuivaient ou embastillaient pour lui faire rendre page, Blondin a sculpté à la gloire du vélo un pavé de neuf cents pages qui n'a rien à envier aux « cailloux bossus » de Paris-Roubaix. C'est dire que le bonhomme avait de « la Suisse dans les idées ».

Eric Fottorino

Livres de poche

Proust juvénile

Où l'on découvre,
avec « Jean Santeuil »
l'auteur de la
« Recherche », qui
« dit tout de lui-même en
se croyant caché derrière
son personnage »

JEAN SANTEUIL
de Marcel Proust.
Gallimard, « Quarto ».
918 p., 150 F (22,86 €).

La collection « Quarto » réussit chaque fois l'exploit de condenser des œuvres intégrales en un volume, souple et solide, au papier fin mais non transparent ; le texte seul y est pris en compte, sans appareil critique. Elle publie Jean Santeuil, ouvrage inachevé mais de près de mille pages, d'une acuité singulière. On sait que, entrepris en 1895 par un Proust âgé de vingt-quatre ans, puis abandonné en 1899, ce livre ne fut découvert au fond d'un garde-meuble et publié qu'en 1952, soit trente ans après la mort de l'écrivain. Quatre années de travail sur ce roman ensuite délaissé, mais dont on retrouve les traces dans *La Recherche*, abordée par Proust en 1905 seulement, après la mort de sa mère. La première tentative, à des années-lumière de l'œuvre magistrale, n'est cependant pas qu'un brouillon, une sorte de déchiffrement : elle possède une fraîcheur, souvent un brio, toujours une mélodie grave, qui en font une lecture envoûtante en soi. On y découvre un Proust au premier degré, qui « dit tout de lui-même en se croyant caché par son personnage », écrit Jean-Yves Tadié dans une fort belle préface.

L'œuvre est plus brute, à première vue plus sauvage, et son auteur semble encore contemporain de l'enfant, de l'adolescent, de leurs hystéries puériles avec lesquelles il n'a curieusement pas pris de distance. Bien des éléments de *La Recherche* sont là, néanmoins, et souvent la verve, le brio cruel, irrésistible des portraits où, sous d'autres noms, émergent certains des personnages des côtés d'Illiers, de Balbec, du faubourg Saint-Germain, et surtout ceux de la constellation familiale – mais non encore revue et corrigée, instinctivement camouflée.

Ainsi, pas de grand-mère chez les

teuil, catholique, Jeanne Proust était juive, et le symbole du verre brisé par l'époux représentait dans sa religion l'élément majeur d'un rituel : celui du mariage.

Que d'horizons variés dans *Jean Santeuil* ! L'affaire Dreyfus y fait davantage surface que dans *La Recherche*, le monde politique aussi. Il est captivant, aujourd'hui, d'y découvrir les méandres grâce auxquels le ministre Marie, tout en pratiquant des forfaits, s'arrange avec lui-même pour ne pas altérer la pieuse opinion qu'il a de sa belle âme et comment, même découvert, flétri, il persiste à porter beau en toute bonne conscience. Véritable joyau ! Il en est beaucoup dans cet ouvrage. Ils voisinent avec des enfantillages attendrissants, tel le rêve éveillé que s'offre le jeune auteur : comment ne pas deviner les humiliations subies par Marcel au temps de ses débuts mondains, lorsque nous le découvrons conférant à Jean les succès vengeurs autour desquels il a dû fantasmer pour lui-même. Revanches telles qu'en offrent seuls les contes de fées, comme lorsque à l'Opéra, devant les infortunés qui ont osé mépriser Santeuil, le roi du Portugal réajuste spectaculairement la cravate du jeune homme dans la loge d'une duchesse, tandis que, pâmé, tout le Gotha l'adulte et s'apprête à snober définitivement ses contempteurs effondrés.

Le snobisme règne déjà, qui permettra à l'œuvre maîtresse de créer dans un monde aux valeurs vacillantes, au sein de l'oscillation des sexes, des structures stables, car arbitraires, accueillantes aux stratégies. Règne encore, cependant, autour de Jean la lumière douce, les saveurs innocentes du côté d'Illiers, la distribution claire des plaisirs et des jours, mais déjà sous-tendues par une obsession plus ténébreuse, pour l'heure indéfinie. Bientôt va naître l'ermite qui se désignera comme « Moi, l'étrange humain », et dont le travail changera le cours véritable de la réalité.

Viviane Forrester

L'été sera

« Obs »

Le feuilleton littéraire

« Comment on a lancé les livres cultes » : Ce sont des best-sellers universels avant que le mot n'existe et que le marketing soit inventé.

Chaque épisode relate en détail la sortie d'un livre et analyse les raisons qui en ont fait un succès immédiat.

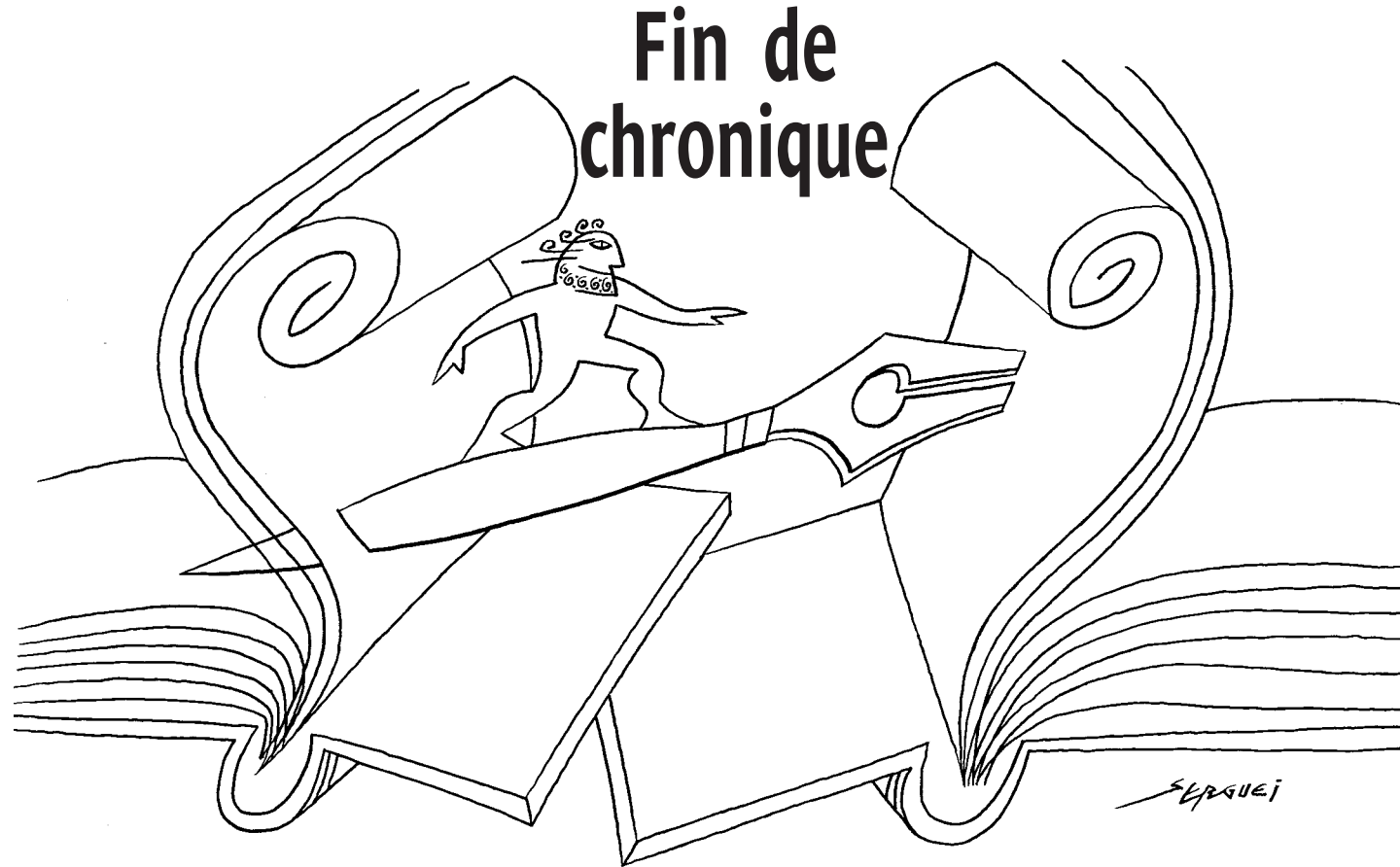
Le 19 juillet : L'« Encyclopédie »
Le 26 juillet : « Madame Bovary »
Le 2 août : « La Reine des pommes »
Le 9 août : « Lolita »
Le 16 août : « Bonjour tristesse »

Le nouvel
Observateur

Et toutes les semaines, le quiz de la langue française

C'est quoi, en fin de compte, une chronique ? Comme son nom l'indique, un genre d'écrit qui entretient avec le temps un rapport spécifique. Voilà une rubrique éphémère qui paradoxalement persiste, se répète tout en se modifiant, s'installe à une certaine place, un certain moment, et donne rendez-vous à ceux qui veulent. Tandis que les articles de journaux s'inscrivent normalement dans la discontinuité (demain sera un autre jour, et le journal un autre journal, indéfiniment), une chronique s'offre le luxe inouï d'être toujours, en quelque sorte, une suite des chapitres précédents. Même en se renouvelant, même en changeant de registre, ou de sujet, ou de forme, et parfois de style, elle a ce privilège – exorbitant par les temps qui courent, et les temps courent de plus en plus vite, comme chacun sait – de revenir, régulière, cyclique, presque impavide et astrale au terme de sa parution périodique. Une chronique ne poursuit aucun objectif particulier, elle « se » poursuit, et tente de refléter son temps, de le donner à voir sous quelque jour inattendu, lumière frissante ou vue de Sirius.

C'est ce qu'on a tenté de faire, à cette place, durant cinq ans et demi, en s'appuyant sur deux ou trois livres chaque semaine. Non sans craintes et tremblements, au commencement : allait-on tenir le rythme, endurer le si rapide retour de la semaine ? Qu'il pleuve, vente ou neige, qu'on ait envie ou pas, qu'on soit allègre ou las, la copie n'en doit rien savoir, la chronique n'attend pas. Se plier à cette contrainte ne se fit pas sans jubilation et amusement. Car le seul remède à cette inquiétude, en tout cas pour celui qui écrit ces lignes, est un certain échauffement de gaieté, un désir de faire en sorte que lire, écrire, penser ne soient pas des activités moroses et des tâches pesantes. Pour faire partager quelque bonheur des idées, il faut d'abord l'éprouver, se mettre en situation de ne pas le perdre. Dans ce plaisir d'écrire est entrée à mesure la répétition même qui caractérise la chronique : rendez-vous à honorer, avec d'autant plus de joie qu'on constate peu à peu que d'autres, beaucoup d'autres, connus ou inconnus, amis



Fin de chronique

ou anonymes, proches ou lointains, l'attendent, fidèlement, un rien complices, attentifs et chaleureux. Tant de courriers en ont témoigné qu'au contentement de recevoir ces lettres s'est vite mêlée la gêne de ne pouvoir répondre, faute de temps bien sûr, qu'à très peu d'entre elles.

C'est à ces lecteurs d'abord qu'il convient de parler, au moment où cette chronique s'arrête. Non qu'il y ait là un motif de tristesse. Inutile même d'écarter nostalgie et regrets : il n'y a pas de raison de les voir surgir. Cela peut se justifier de plusieurs manières. Générale et théorique : tout ce qui possède un lien avec le temps doit disparaître, et il n'y a pas lieu de s'en lamenter, sans quoi la totalité de l'existence deviendrait sujet de déploration. Réaliste et tactique : mieux vaut arrêter quand tout va, quand on pourrait poursuivre longtemps encore d'un pas léger, plutôt que de ployer un jour sous la lassitude et les embarras du déclin.

Rédactionnelle et pratique : le monde change, le Monde aussi, « Le Monde des livres » n'échappe pas à cette mutation permanente. Pour être plus mobile, plus souple, plus aigu, il souhaite être sans chronique. Ce sera la possibilité de nouvelles surprises. Voilà qui est bien.

Pour dire au revoir, pas de bilan. Juste un regard en arrière sur ces années passées le soir, la nuit, ou le dimanche, à taper ce monceau de paperasse. Peu de goût pour les décomptes exacts et autres statistiques. A vue de nez, deux cent cinquante chroniques, six cents ou sept cents volumes lus et annotés, mille trois cents pages, plusieurs dizaines de thèmes. Environ, mais quelle importance ? La quantité importe peu. Ce qui compte, ce sont les lignes d'action. Elles ne forment pas une méthode : il n'existe aucune règle pour la direction d'une chronique.

Ce ne sont que maximes provisoires, forgées à l'usage de cette rubrique. Comme elles peuvent éventuellement valoir ailleurs, et pour d'autres, mieux vaut les formuler brièvement. Il y en a trois principales.

La première pourrait s'énoncer : « Ne pas hésiter face à l'incongru ». Le rapprochement de ces deux livres a quelque chose de déconcertant, d'insolite ? Eh bien, voyons, il se pourrait bien qu'en jaillisse quelque étincelle inattendue. Entre cet ouvrage érudit et l'actualité de l'heure, on ne voit guère de rapport ? Cherchons, il ne serait pas impossible qu'il en existe, et qu'il soit intéressant. Deuxième maxime possible : « Avoir l'intolérance sélective ». Qu'est-ce que cela signifie ? La toute première nécessité, c'est évidemment la plus grande ouverture d'esprit dont on soit capable, l'attention vive portée à des ouvrages fort éloignés de nos préoccupations, de nos

goûts ou de nos centres d'intérêt, au premier abord et même au second. Cette curiosité en alerte ne peut toutefois considérer que tout se vaut, que tout est supportable, qu'on peut impunément tout dire. Il est bon d'avoir un seuil d'encolèrement assez difficile à atteindre, mais il est souhaitable, de loin en loin, de cogner fortement sur trop de bêtise, d'indignité ou d'abjection.

Une troisième maxime pourrait être : « Savoir se taire sur quelques sujets dont tout le monde parle. » Sans doute y eut-il de longue date rumeurs et colportages auxquels nul n'échappait de gazettes en salons. C'est toutefois une singulière habitude de notre époque de susciter, à intervalles réguliers, quelque grand bruit thématique que bon nombre d'intellectuels en vue se trouvent soudain tenus, impérativement, d'enjoliver, de gloser, d'analyser. S'il fut assez souvent question, dans cet-

La série entamée en janvier 1996 se termine ici. De nouvelles aventures commenceront après l'été. Pour finir, bref regard en arrière. Nostalgiques s'abstenir

te chronique, de faits d'actualité, on y mit comme un point d'honneur à ne pas y souffler mot, par exemple, de football au moment du Mondial. La liste n'est pas difficile à compléter. Libre à chacun de voir là une attitude bornée ou quelque infinitésimal héroïsme qui se voudrait presque moral.

Ceux qui ont fréquenté cette chronique savent qu'il arrive assez souvent que la fin du texte renvoie à son début. Ce n'est pas simplement un tic ou un procédé stylistique. Le parcours des idées revient habituellement sur lui-même, pour se retrouver finalement un peu décalé, transformé par le chemin suivi. On reprendra donc, pour finir, les premières lignes de la première chronique (1). Les voici : « *Erreur de Rodin : avoir représenté le penseur triste. Le pauvre s'ennuie à faire pitié, migraineux, morose. On souhaiterait lui offrir de l'aspirine, le faire sourire, le rassurer. Non, la pensée n'exige pas d'être sinistre pour être sérieuse. Des idées profondes qui soient légères, cela arrive. Peut-être, au fond, est-ce à une certaine qualité de sourire que le vrai s'indique. En finir avec la réflexion pathétique. De vastes interrogations sur l'homme et sur son destin, conduites d'un air grave, sont trop souvent une trompe-l'œil. De vraies pensées, astucieuses et pénétrantes, s'avancent au contraire sous la forme d'histoires apparemment loufoques. Les logiciens l'ont compris depuis longtemps : l'exemple farfelu n'est pas un divertissement, mais une loupe ou un scalpel.* » Rien à ajouter.

(1) « Le Monde des livres » du 26 janvier 1996.

L'ascension du Front popu

Jean-Michel Gaillard retrace ce mois, décisif, de réflexions et de négociations qui précéda l'investiture de Blum

LES 40 JOURS DE BLUM
de Jean-Michel Gaillard.
Perrin, 332 p., 129 F (19,66 €).

Lors du 10 mai 1981, d'aucuns ont pu reprendre, pour saluer la victoire de François Mitterrand à l'élection présidentielle, rupture inédite dans une République encore étrangère à l'alternance, la formule fameuse d'Alexandre Bracke, professeur de philosophie grecque à l'École pratique des hautes études et grande figure du mouvement socialiste : « *Enfin, les difficultés commencent.* » L'ironie voulait que la remarque d'un marxiste orthodoxe, fidèle soutien de Léon Blum, datât d'un autre 10 mai, quarante-cinq plus tôt, lorsque le leader socialiste achevait le discours fleuve qu'il prononçait devant le conseil national de la SFIO, une semaine à peine après le second tour des élections législatives qui offrait le pouvoir aux partisans du Front populaire... Qui se souvenait en 1981 que la première allocation radiophonique de Blum, nommé la veille par le président Lebrun chef du nouveau gouvernement – il est l'un des premiers présidents du conseil à ne pas s'attribuer de portefeuille ministériel, officialisant ainsi une fonction qui n'était jusque-là qu'un usage coutumier –, s'achevait, le 5 juin 1936, par une formule qu'on prenait alors pour une invention publicitaire : « *Un grand avenir s'ouvre devant la démocratie française. Je l'adjure, comme chef du gouvernement, de s'engager avec cette force tranquille qui est la garantie de victoires nouvelles.* »

Préparant une fiction télévisée sur Léon Blum, gage d'une admiration ancienne et durable dont il s'explique sobrement dès son avant-propos, Jean-Michel Gaillard n'a pas voulu renouer avec l'exercice biographique (on se souvient de son Jules Ferry [Fayard, 1989] ou, plus récemment, du tour romanesque de son évocation de Séve-

rine [Plon, 1999]), mais concentrer son récit, en dramaturge astucieux, sur le délai qui sépare le premier tour de scrutin (27 avril) du sacre parlementaire (6 juin). Un mois de réflexions, de négociations, de propos et écrits publics ou privés qui est le long travail de parturition dont naît avec éclat l'expérience du Front populaire.

Moment historique inédit d'un exécutif assumé par les héritiers de l'humanisme jaurèsien, ce gouvernement dut en effet, dès ses premières heures d'exercice, répondre à l'attente d'un pays mobilisé sur un programme de réformes économiques et sociales proche du New Deal imaginé outre-Atlantique par l'équipe du président Roosevelt – et qui, de fait, rencontra d'emblée la même suspicion des milieux d'affaires. Inauguré par la négociation des accords entre patronat et syndicats, le vendredi 7 juin, dans un pays paralysé par des mouvements de grève et d'occupation des lieux de travail d'une ampleur inédite, le gouvernement Blum, soutenu par des communistes qui ont décliné dès l'annonce de la victoire toute participation ministérielle, doit aussi s'accommoder d'une situation internationale à haut risque, de l'entrée des troupes du Duce à Addis-Abeba, camouflé à une SDN notoirement impuissante, au déclenchement bientôt de la guerre civile espagnole.

Utilisant avec une remarquable pertinence les sources et les mémoires des protagonistes de ce mois d'expectative décisive, Gaillard livre, en marge d'un récit circonstancié, le portrait d'un intellectuel inquiet, d'un chef meurtri, mais d'une mobilisation à toute épreuve. Et ses confrères remercieront l'historien d'avoir choisi de donner en annexes, outre les trois grands discours et débats du moment, la vision des Soviétiques de cet « *homme politique réactionnaire (...), ennemi enragé de l'URSS.* »

Philippe-Jean Catinchi

BAUDOUIN, L'HOMME QUI NE VOULAIT PAS ÊTRE ROI
de José-Alain Fralon.
Fayard, 300 p., 138 F (21,04€).

A force de raconter les Belges, de partager leurs humeurs, leurs épreuves, leurs coups de cœur et leurs accès de spleen, José-Alain Fralon a développé une tendresse manifeste pour ce peuple composite qui, passé le Quiévrain, ne ressemble pas aux autres. Poursuivant son exploration, ce « petit Français » consacre une minutieuse biographie au plus mystérieux des Belges, dont l'ombre clémente et mélancolique continue de hanter ce qui tient lieu de mémoire nationale : Baudouin I^{er}, celui qui ne voulait pas être roi. Retraçant en détail les figures, les péripéties, les malheurs et les rares bonheurs d'une dynastie qui depuis 1830 incarne une Belgique improbable, l'auteur raconte au plus près la trame d'une histoire nationale complexe, où la politique n'est jamais à l'abri de la religion, où les scandales de toute nature prolifèrent. Porté sur le trône en 1951 dans les tourments d'une « question royale » qui enflammait les passions jusque dans les préaux d'école, « *écartelé entre son père et son trône, entre son trône et sa foi, entre ses aspirations et son devoir* », comme l'écrit Fralon, Baudouin, triste et solitaire, fera longtemps l'apprentissage de sa fonction.

Dieu mieux que les hommes sait combien il s'y est appliqué, ce Dieu qui envahit son cœur d'enfant privé de mère et d'homme privé d'enfant, porté au mysticisme, ébloui tout jeune par une belle-mère trop belle et trop ambitieuse pour être aimée, et qui rencontrera Fabiola, la femme de sa vie, grâce à un cardinal belge, une religieuse irlandaise et la Vierge de Lourdes.

Ce n'est pas le moindre mérite du livre que de donner toute leur place

aux émotions intimes, d'explorer la profondeur de la foi d'un homme que son devoir expose à tous les déchirements et les passions de l'époque : enfant, l'occupation allemande ; jeune homme, la décolonisation du Congo ; homme mûr, la libéralisation des mœurs et la légalisation de

On apprend ainsi la minutie avec laquelle Baudouin suit les méandres de la vie politique, son habileté tactique à choisir les hommes, trouver les compromis dans la marge de manœuvre étroite mais décisive que lui réserve la Constitution. On vérifie la capacité d'écoute du personnage, la gentillesse dont il savait faire preuve, rassurant les humbles, décontençant les puis-

sants. Il vous regardait tout droit dans les yeux, souriant, tenant volontiers sa reine par la main, posant des questions claires, attentif aux réponses. Tous plaindront le calvaire d'un couple qui malgré ses efforts ne réussira pas à fonder une famille, certains déploieront la religiosité qui de plus en plus dominera sa vie quotidienne. Grâce à l'enquête de Fralon, on

découvre l'importance que va prendre dans la famille royale le Renouveau charismatique, mouvance de l'Eglise catholique qui privilégie la prière mais aussi la joie, le témoignage et le contact des corps. C'est ainsi que Fabiola, tout de blanc vêtue, étrangement radieuse, organisera pour Baudouin les plus simples et les plus somptueuses des funérailles, où, devant un parterre ébahi de poitrines décorées, viendront témoigner exclus et saltimbanques, une prostituée, un spécialiste du sida, un barde anarchiste wallon, un chanteur populaire flamand. Pleurant ensemble, nombreux, ce jour de 1993, les Belges surent alors que la Belgique avait un roi, et qu'ils l'avaient aimé.

José-Alain Fralon est journaliste au Monde

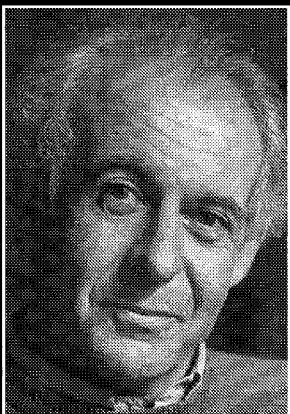
José-Alain Fralon consacre une minutieuse biographie au plus mystérieux des Belges, dont l'ombre clémente et mélancolique continue de hanter ce qui tient lieu de mémoire nationale

Baudouin, monarque malgré lui


Christine Ockrent

l'avortement – ce qui lui vaudra d'abdiquer quelques heures pour ne pas avaliser une loi contraire à ses principes. Il ne partage pas, loin de là, les passions de son peuple : au football et au vélo, il préfère l'astronomie. Plutôt qu'aux excès qui imprègnent en profondeur sa terre et sa culture, il se livre à la prière et à la méditation. Mais il ne ménage pas sa peine.

ROGER-POL DROIT



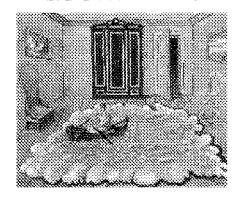
© Catherine Chevalier



**EDITIONS
ODILE JACOB**

ROGER-POL DROIT

101 EXPÉRIENCES DE PHILOSOPHIE QUOTIDIENNE



264 P 125 F

Prix France Télévision 2001

Promenade dans la vie littéraire de Madrid

Les Madrilènes se plaisent à dire que leur ville n'existe pas. Pour autant, il faut se laisser guider par eux, à la tombée du jour, pour découvrir cette cité imaginaire qu'ils aiment sans le dire. Et pour retrouver aussi, dans les dédales des rues, les fantômes de Cervantes, Lope de Vega, Garcia Lorca et tant d'autres...

Madrid est une ville étrange qui réserve ses charmes à ceux qui veulent bien l'aimer sans qu'elle y mette du sien. On ne peut se fier qu'à soi-même. Les guides touristiques, pour la plupart, se contentent de classifications architecturales-historiques : le Vieux Madrid, le Madrid des Habsbourg, le Madrid des Bourbons... (voir bibliographie). Il ne faut pas compter sur les Madrilènes, les *castizos*, les *gatos* (*gato* veut dire chat car on est chat à Madrid comme on est coq en France), pour vous faciliter la tâche.

Ils n'habitent là que parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement, citent leur proverbe favori (question température) : « *Trois mois d'hiver, six mois d'enfer* », s'indignent parce que les rues sont sales, que les autorités sont – forcément – les plus incompétentes d'Europe et du monde, vous expliquent, comme Rafael Conte, critique littéraire hautement reconnu et apprécié, que Madrid est une invention des Catalans (1), qu'il

Martine Silber

ne s'y passe rien, que c'est mieux à Barcelone, la grande rivale, que la ville est morte, que la movida qui criait « *Madrid me mata!* » (« *Madrid me tue!* ») était complètement égarée, ou, comme Javier Marias, qu'elle se plaît à feindre, à esquiver, que c'est une ville fictive : Madrid n'existe pas.

Ils ne vous invitent jamais chez eux, vous donnent rendez-vous ailleurs, dans un café, au restaurant, dans un bar ou un autre café à 3 heures de l'après-midi pour déjeuner, 9 voire 10 heures du soir pour boire un verre – « *una copa* » – avant le dîner. Et si l'on doit se coucher tôt (?), on est épaté, à 2 heures du matin, de voir la foule qui déambule, qui se presse, qui discute, et les hordes incessantes de taxis. Et on commence à aimer Madrid. Grâce à eux. Qui ne parlent plus de Madrid, puisqu'il n'y a pas de Madrid, mais qui vous ont entraînés dans cette ville imaginaire qui n'est qu'à eux mais qu'ils souhaitent partager sans le dire : on aura compris le message, il ne faut pas parler de Madrid, il faut y être, en être. Les Madrilènes ne vous invitent pas chez eux parce qu'ils n'habitent pas chez eux, ils habitent toute la ville. Ils habitent Madrid : ils vous invitent à Madrid.

Et ils savent que, si la vie est courte, la nuit est longue. Seul le touriste qui aura accepté de ne pas dormir verra surgir, le soir – mais pas avant 11 heures –, des lieux invisibles dans la journée ou qui se seront transformés, comme les gens, comme les rues. Quand on aura visité les musées – parmi les plus beaux du monde –, il ne reste qu'à oublier les monuments, que l'on verra de toute façon, prendre les rues de traverse pour découvrir des magasins dont les devantures semblent dater des années 1950, pousser les portes des cafés, regarder les gens : les vieilles dames et leurs éventails bavards ponctuant toute conversation de signaux sonores et visuels, les cadres dynamiques des deux sexes,



les vendeuses de magasin qui vous tutoient comme tout le monde, les mendiants qui semblent sortis des « *Goya noirs* », vieilles femmes psalmodiant des litanies tremblantes, jeunes gens esquinés exhibant moignons et brûlures, aveugles officiels vendant des billets de loterie épinglés sur leur poitrine, hommes et femmes-sandwichs...

Bien sûr, il n'y a pas de vie littéraire à Madrid, on commençait à s'en douter, c'est tout juste s'il y a des écrivains, des librairies pleines de monde, des éditeurs, quelques salons et foires du livre, des lectures publiques qui attirent des foules compactes (39 000 personnes en 2000), au Circulo de Bellas Artes (www.circulobellasartes.com), à la Residencia de Los Estudiantes (où Buñuel, Garcia Lorca et Dali étudièrent ensemble) et sa stupéfiante bibliothèque (www.residencia.csic.es), à la Casa de las Américas (www.casamerica.es), située dans un immeuble où sévissaient encore en 1992, date de la restauration, les fantômes du marquis incestueux et de sa famille qui effrayèrent gardiens et ouvriers. Madrid qui est, en 2001, la capitale mondiale du livre (www.madridcapitalmundialdelibro.com). Peut-être que, comme le disait l'écrivain Andrés Trapiello,

rencontré par hasard au moment de la Foire du livre ancien et d'occasion, sur le *paseo* de Recoletos, « *la vie littéraire, ou c'est de la vie, ou c'est de la littérature* ».

Pour avoir cherché avec Julia Escobar, écrivain, traductrice, chroniqueuse, la vie littéraire dans les rues, et non pas au siège social des éditeurs, des journaux, des revues ou des institutions culturelles, faut-il se réjouir ou s'affliger d'avoir effectué une promenade nostalgique autant qu'archéologique ? Par qui commencer, sinon par Cervantes et les écrivains, poètes et dramaturges du XVII^e siècle ? Le « siècle d'or », Lope de Vega, Calderon, Quevedo, Tirso de Molina... qui sont venus à Madrid pour bénéficier des largesses de la Cour, pour y publier et faire représenter leurs œuvres.

C'est tout simple, le quartier porte encore le nom de Barrio de los Literatos, dit aussi Barrio de las Musas, Barrio del Parnasso, Barrio Cervantino, ou encore Barrio de las Letras : il se trouve entre la calle de Atocha et la Carrera de San Jeronimo, bordé à l'est par le *paseo* del Prado et à l'ouest par la plaza de Jacinto Benavente et la calle de la Cruz, un entrelacs de petites rues étroites, rectilignes.

C'est là qu'au XVII^e siècle se rencontraient poètes et mécènes, mais

surtout les gens de théâtre : un même engouement unissait toute la société madrilène, des nobles aux artisans. On y visite la maison de Lope de Vega, bien restaurée ; pour les autres, il faudra se contenter de quelques plaques apposées aux murs. C'est dans ce quartier que se créèrent les premiers *corrales de comedia*, qui étaient régis par des associations religieuses dès la fin du XVII^e siècle : on y jouait en plein air dans les cours entre les maisons, les plus aisés assis sur des bancs, les plus pauvres debout et les voisins aux fenêtres. Le roi Felipe IV et son épouse Isabelle de Bourbon fréquentaient le corral de la Cruz, d'autres préféraient le corral del Principe. C'était un *alcalde* qui donnait le signal de début de représentation. La salle étant souvent agitée, après avoir longuement fait la queue, des querelles éclataient quand certains entraient sans payer ou pour des rivalités entre auteurs ou acteurs. Le public se retrouvait ensuite sur les places, dans des *mentideros*, comme celui des *Representantes*, où l'on échangeait potins de cour et nouvelles théâtrales, et que fréquentaient Lope de Vega, Quevedo, Gongora ou Tirso de Molina. Le quartier garda pendant les siècles suivants son ambiance bohème, en particulier autour du Théâtre de la Cruz et celui del Principe, qui remplacèrent les *corrales*. Toutes sortes de cafés accueillèrent les fameuses *tertulias* politiques ou artistiques, aussi bien que les salons littéraires comme celui de la comtesse de Montijo (la mère de l'impératrice Eugénie), dont le palais était situé là où se trouve aujourd'hui l'hôtel Victoria, plaza del Angel.

En 1849, le Théâtre del Principe devint le Teatro Español, plaza de Santa Ana, qui existe toujours et où l'on a ouvert récemment un Café Español, mais la place est surtout célèbre pour ses brasseries, comme la *cerveceria Alemana*, fondée en 1904. Calle del Principe se trouve un autre théâtre célèbre, celui de la Comedia, qui remplaça en 1875 celui de la Cruz et où l'on ne joue que des pièces classiques. Les cafés pullulaient de la Puerta del Sol aux jardins du Buen Retiro (qui n'existent plus), créant une sorte d'artère de discussions, de promenades et bien sûr de *tertulias*. Le Café del Principe, où on se réunissait dans le fameux salon du Parnassillo, lieu le plus célèbre de l'époque romantique, a disparu, et c'est une taverne

bibliographie

- **Des guides :** en français : *Madrid* (éd. Autrement) ; en espagnol : *Paseos por la historia de Madrid, Madrid galdosiano et Madrid literario* (ed. La Libreria).
- **Un choix de livres :**
 - *Madrid, la décennie prodigieuse*, sous la direction de Christian Delacampagne (éd. Autrement).
 - *Quelques questions de trop*, de Félix de Azua (Seuil).
 - *Histoire de Madrid*, de Bernard Bessière (Fayard).
 - *Madrid et ses Castilles*, de Claude Delmas (éd. Mare Nosttrum).
 - *La Veuve blanche et noire*, de Ramon Gomez de la Serna (10/18).
 - *Il faut se fier aux apparences*, de Juan Madrid (10/18).
 - *L'Homme sentimental, Demain dans la bataille, pense à moi*, de Javier Marias (Rivages).
 - *Beltenebros*, d'Antonio Muñoz Molina (Seuil).
 - *Tristana*, de Benito Pérez Galdos (GF Flammarion).
 - *Les Aventures du capitaine Alartriste*, d'Arturo Pérez Revverte (Seuil).
 - *Les Masques du héros*, de Juan Manuel de Prada (Seuil).
 - *Hôtel de charme*, de Soledad Puertolas (Denoël).
- **Pour les enfants :** *Les aventures de Manolito Gafotas*, d'Elvira Lindo (Gallimard Jeunesse).

consacré plus de vingt livres et les fervents admirateurs de Don Benito vous signalent telle porte, tel coin de rue, telle enseigne, et surtout le ciel de Madrid, qui n'ont pas changé depuis Fortunata et Jacinta, Miau, ou Tristana. Bien sûr, il faudrait en citer bien d'autres (voir bibliographie), mais, plus proches de nous, *La Ruche*, de Camillo José Cela (longtemps interdit par la censure franquiste), et *La Trilogie de Madrid*, de Francisco Umbral, sont des livres à lire au calme de la bibliothèque du vieil Ateneo ou dans un des vieux fauteuils usagés de sa *cacharrería*. Pierre de touche ou pierre tombale de cette promenade littéraire-archéologique...

(1) In *Madrid, la décennie prodigieuse* (éd. Autrement).

Rectificatif

● Les épreuves de *Cent ans de solitude* de Gabriel Garcia Marquez seront mises aux enchères à Barcelone en septembre au prix de 95 millions de pesetas, soit 570 961 euros. L'écrivain avait à l'origine touché une avance de 100 000 pesetas, soit 601 euros. Les chiffres de la conversion en euros avaient été inversés dans « le Monde des livres » du 6 juillet.

Précisions

● Parmi les derniers titres parus d'Emmanuel Darley *Indigents* (Actes Sud, 48 p., 49 F [7,32 €]) et de Yann Apperry *Les Hommes sans avenue* (Actes Sud, 72 p., 65 F [9,91 €]).

Le Gran Café de Gijon

Les cafés de Madrid sont toujours fort agréables à fréquenter comme le Central, plaza del Angel, le Café de Oriente face au Palais Royal, le Comercial, à la Goriotta de Bilbao, ou la cafétéria du Circulo de Bellas Artes, mais le Gijon, le Gran Café de Gijon, qui va fêter ses cent treize ans, reste selon un des livres qui lui ont été consacrés, « *un lieu de tolérance et de démocratie où chacun peut trouver un accueil, de l'amitié et de la compréhension* ». Qui dit mieux ?

Il a été inauguré en mai 1888, sur le *paseo* de Recoletos. Quand son fondateur le vendit, en 1914, il n'y mit qu'une condition : ne jamais changer le nom. Peu de cafés résistèrent à la guerre civile et au franquisme, le Gijon avait beau être assidûment fréquenté par la jeunesse, la *juventud creadora*, les temps étaient tristes et difficiles. La censure réduisait au silence les jeunes écrivains comme Camilo José Cela. Au début des années 1950, le Gijon ferma pour travaux et sa réouverture fut un véritable événement avec, en point de mire, la sculpture mobile d'Angel Ferrant au-dessus de la petite table où les habitués prenaient leur courrier. Même s'il comptait parmi ses clients Ava Gardner, Orson Welles, Joseph Cotten ou George Sanders, qui avait lancé sa propre *tertulia*, il fallut attendre la fin des années 1960 pour qu'il redevenne un lieu artistique et... à la mode. Les écrivains, comme Carmen Martin Gaité, écrivaient sur un coin de table, les *tertulias* reprennent. Aujourd'hui, on y salue toujours par leurs prénoms le vendeur de cigarettes et de bonbons, les propriétaires et les garçons.

M. Si

